

RACINET

LE **C**OSTUME

HISTORIQUE

5^E LIVRAISON

FIRMIN DIDOT ET C^O

PARIS

C. K.

OCÉANIE

LES NOIRS. — ALFOUROS, PAPOUS ET AUSTRALIENS.
CHEFS NOUKA-HIVIENS. — L'AGE DU BOIS ET DE LA PIERRE.
UNE SOCIÉTÉ D'INSULAIRES.

PLANCHE DOUBLE.

Dans l'étude relative aux planches ayant pour signes B K, le Singe et B V, et embrassant l'Océanie dans son ensemble, la Malaisie, la Micronésie et la Polynésie, il est principalement parlé des Malais, et, en même temps, du tatouage des naturels; nous n'avons donc point à revenir sur ces tatouages ni sur les Malais. Nos trois chefs nouka-hiviens, seuls, sont des dérivés directs de cette espèce.

Rienzi avait trouvé dans les archipels et les îles sans nombre de l'Océanie quatre races distinctes; plus récemment on les résume en trois races principales: la *malaise*; puis la famille des *Alfourous*, d'origine brune ou bistrée; la famille des *Papous*, dont le nom indique leur couleur noire. Le rameau australien, dont Lesson a fait sa famille *endamène*, serait un dernier métissage des autres. Selon les données les plus récentes, les *Alfourous* ou *Harfourous* seraient les plus anciens habitants de cette partie du monde; ils continuent à y occuper un grand nombre d'îles; mais, généralement chassés des côtes par les envahisseurs qui les y ont remplacés, ils vivent dans l'intérieur des terres, ce qui a longtemps empêché de les bien connaître. Les *Papous* habitent particulièrement les rivages, et jouissent de la pêche maritime.

Le groupement ethnique n'est point celui des populations, puisque, comme on vient de le voir, et il en est ainsi dans presque toutes les grandes îles de l'Océanie, les peuplades qui occupent les côtes ne sont point les mêmes que celles qui se trouvent à l'intérieur des terres.

La famille des *Alfourous* se rencontre plus spécialement dans l'intérieur des Moluques et de la Nouvelle-Guinée, où ils prennent le nom d'*Arjackis*; ils peuplent les îles de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de Bouka, de Bougainville, de la Louisiade, de l'Amirauté, de Salomon, de Santa-Cruz, de Saint-Esprit, de la Nouvelle-Calédonie, de Fidji, de Loyalty, de Vanikoro, de Viti, et d'autres encore. Ils sont en petit nombre sur quelques points de Formose, des Philippines, de la Cochinchine, de la presqu'île de Malacca, de Bornéo, des Célèbes, de Timor, etc.

La famille des *Papous*, *Papouas* ou *Nègres malais*, habite les rivages des grandes îles de la Malaisie, à l'orient de celles de la Sonde, et surtout la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée, appelée aussi *Papouasie* ou terre des Papous; on les rencontre encore à Waïgion, Salwaty, Soulou, Gilolo, etc.

Les *Australiens* se trouvent presque exclusivement dans le vaste continent de la Nouvelle-Hollande, anciennement Nouvelle-Galles du Sud, et aujourd'hui nommée Australie.

6-11-7



Ces populations, plus ou moins disséminées sur des terres morcelées à l'infini par les eaux océaniques, s'y présentent donc sous trois des formes primordiales de l'existence humaine. Les Alfourous sont des montagnards ou des forestiers et ont pour ressource la chasse, ou la pêche dans les eaux des rivières. Les Papous, vivant principalement du poisson de mer, sont devenus de très adroits navigateurs. Les Australiens sont des errants, et sur leur vaste continent, ils vivent, au hasard de la rencontre, de la chasse ou de la pêche.

Pour leurs armes et ustensiles, les uns et les autres n'ont encore, par eux-mêmes, que du bois, de la pierre, des arêtes de poisson, des cailloux tranchants, etc., c'est-à-dire le matériel même de l'armement et de l'outillage que se sont faits les premiers hommes qui, plus misérables encore que les Océaniens actuels, eurent à se défendre contre les monstrueux amphibiens exhibés par la paléontologie, et à abriter leur pauvre nudité sous la dépouille des animaux, alors que la terre était encore couverte de glaces, et alors (car il y a encore ce rapprochement direct) que les facultés mentales, dont on juge par la fuite de la ligne du front, et par son effacement laissant de moins en moins de place au cerveau, ne devaient guère avoir plus de portée que chez cet Australien dont le chef offre le profil simiesque de la tête de l'homme regardé comme le plus ancien de tous, connu dans le monde anthropologique sous la désignation de l'homme de Néanderthal. (Voir la notice de la pl. ayant pour signe E S, l'Europe barbare.)

De sorte que (et c'est une singulière fortune dans un recueil comme le nôtre, où, à propos des Grecs et des Romains, par exemple, nous rencontrons tant d'obscurités sur les pièces du costume,) il se trouve que les aïeux sans âge, bien autrement anciens, dont le sol nous rend les ossements ainsi que le principal de leurs armes et de leurs outils, les voilà eux-mêmes, debout, vivants, et comme l'évocation la plus éloquente ne saurait les rendre. Ce que nos patients et sagaces naturalistes reconstituent avec de savantes déductions, le voilà en nature. La façon dont telle hache conservée par la nature du gisement a été enchâssée dans le bois et ligaturée, comme celle exhibée d'une tourbière de l'Angleterre, la voilà; c'est la même pierre dure, une obsidienne, son bois et la même ligature. Ce qui gît là-bas, dans les profondeurs du sol sur lequel ont été édifiés les monuments de l'ancienne Égypte, le voilà; non point sous le pelage de l'hyperboréen, avec la fourrure de l'ours ou la casaque empruntée au renne, ou dans la peau des poissons, mais nu, sous les enduits huileux dont l'amas forme croûte sur le corps de l'Australien, dans toute la sincérité de l'espèce et de ses ressources; les membres ont été moulés sur la nature même, et l'armement se compose de pièces originales. On retrouve parmi ces gens le *troglydite* des premiers âges, et l'habitant des villages perchés, du genre des stations *lacustres*, formées d'un groupement de maisons de bois montées sur pilotis, à la manière des paludéens, aussi bien en pleine forêt que sur les plages maritimes, et disposées de façon à se préserver de la surprise des attaques, et particulièrement de l'attaque de l'homme, la plus dangereuse de toutes, et aussi, et constamment, la plus probable.

En tel endroit le village est fortifié par une enceinte, et les maisons sont des huttes ayant la figure de la ruche, avec sa porte basse. En d'autres, l'abri se compose de quatre pieux recouverts de quelques branchages en toiture. Quant à celui qui n'a ni feu ni lieu, qui couche en plein air ou peu s'en faut, c'est l'Australien, le plus misérable de tous pour cause d'infériorité typique, de faiblesse mentale, et cependant non dépourvu de quelque esprit d'observation, comme on en peut juger ici même. Parmi tous ces *porte-aiguillons*, celui qui tient l'arme d'hast de plus de portée, le n° 8, est un Australien, l'un de ces singes à face humaine et aux jambes grêles qui courent avec une vélocité sans égale chez aucune autre race d'hommes. Maniée par cet avorton, la longue lance devient comme une grande antenne perforante, lui donnant une physionomie si proche de celle de certains insectes que lui-même a senti la parenté, et qu'il l'affirme en la complétant par les peintures de son corps, y produisant cette espèce de *squelette extérieur* observé par les naturalistes, et qui, dans les articulés, indique sur la peau cornée les parties distinctes de l'animal: la tête, le thorax, les articles des membres. Dans ce monde de chasseurs, et où tous les hommes sont armés, on l'est beaucoup plus pour l'attaque que pour la défense. Seulement, et il faut bien cependant le dire sans s'y appesantir, pour la plupart de ces populations de chasseurs, l'homme qui n'est pas de la tribu est un gibier.

Les voilà donc, encore semblables à eux-mêmes et tels qu'ils étaient hier, alors que le malheureux La Pérouse en approchait pour les étudier, à l'heure même où Condorcet mettait la dernière main au *Tableau des progrès de l'esprit humain*. Les voilà, et comme un vivant défi aux données de la science à propos du croisement des races favorable à l'amélioration des facultés humaines. Les plus ravalés d'entre eux, en touchant au dernier échelon de la décadence, se retrouvent au niveau du premier degré de l'humanité. Et il faut s'empressez de les considérer, car c'est une apparition suprême. Nous l'avons relaté déjà, d'après le poignant témoignage de M. de Quatrefages, toutes ces races périssent, disparaissent sans rémission, avec une incroyable rapidité maintenant. La guerre que ces

hommes se font entre eux est toute destructive ; et d'un autre côté, l'indépendance individuelle sur laquelle toutes leurs actions sont basées, rend nulles toutes leurs résistances à la civilisation qu'ils fuient généralement, avec une ténacité sans retour, et qui, du reste, leur a apporté la phtisie qui ne pardonne point, pas plus au Nouka-Hivien, un des plus beaux types de l'espèce humaine, qu'à l'Australien à la physionomie bestiale, le plus sauvage de tous. Ce n'est point, d'ailleurs, sur leur seul aspect que l'on peut juger ces gens, dont le caractère peut différer de la mine qu'ils se donnent, et qui, parfois, n'est peut-être qu'un préservatif, une précaution de trembleurs qui veulent paraître effrayants. C'est le ton du héros de ces contrées, comme ce fut le ton du héros grec terrifiant son adversaire par sa seule vue, et les insulaires les plus doux doivent suivre la mode guerrière, donnant à croire qu'ils sont d'humeur belliqueuse, capables de se défendre avec bravoure, soit dans le combat homicide, soit contre les expéditions de ceux qui se proposent le rapt, les enlèvements pour l'esclavage, lesquels sont très fréquents dans beaucoup de parages ; car ils sont rares, parmi les indigènes océaniens, ceux à qui l'éloignement ou un heureux isolement permettent de vivre sans l'horrible et perpétuelle terreur à laquelle la plupart sont en proie. Enfin, la misère seule peut encore donner aux gens une physionomie alarmante. En 1874, la goélette française, *la Mésange*, vaisseau de l'État, côtoyant l'île Anuanuraro, se trouva en vue d'une quarantaine de naufragés qui, leurs pirogues brisées, étaient restés prisonniers sur cet îlot inhabité depuis près de vingt ans ; ils avaient eu à y subir « une misère qui défie toute description », dit le narrateur officiel ; cependant ils avaient toujours vécu entre eux en excellent accord. On peut juger de l'aspect de ces insulaires par leur action. « Les indigènes, dans la crainte que leur tenue ne fit rebrousser chemin à ceux qui approchaient, vinrent au-devant des Européens en leur criant : Ne craignez rien, nous ne sommes pas des sauvages, nous sommes des malheureux. » *La Mésange* rapatria ces insulaires qui étaient de Vahitahi. (*Rapport du résident des Tuamotu.*)

ESQUISSE D'UNE SOCIÉTÉ D'INSULAIRES.

Les Kanaques de la Nouvelle-Calédonie.

N^{os} 3 et 18.

Les villages kanaques, dont chacun est une agglomération plus ou moins considérable de *paillottes* (huttes), sont semés, tantôt au milieu des arbres et de la végétation la plus exubérante, le plus souvent au bord des rivières, tantôt au pied des forêts du centre de l'île ou dans des gorges aussi sauvages qu'inaccessibles, et les naturels les dissimulent de leur mieux. Les paillottes sont des cases de forme conique, à toiture haute, et surmontées d'un buste hideux de forme humaine, peint en blanc, noir et rouge, orné d'une conque marine et du crâne d'un ennemi tué à la guerre. Toutes se ressemblent, et de loin, ont l'air d'être des ruches d'abeilles, éparses, sans ordre ni symétrie ; celle du chef, de même modèle, est plus élevée et plus élégante que les autres. La charpente se compose de quelques pièces de bois piquées en terre sur un tracé ovale, et maintenues à une certaine hauteur par des traverses horizontales, souples, longues, et attachées à l'aide de fortes lianes. La partie supérieure formant toiture est pointue, souvent très élancée, généralement conique, et parfois en quatre pans. Les parois sont faites avec des écorces de niaouli ; le tout recouvert d'herbes sèches. La porte, l'unique ouverture, est tellement basse que le plus souvent il faut ramper pour la franchir. Jour et nuit on alimente dans cette chambre obscure un feu maigre, dont la fumée épaisse éloigne les moustiques qui assiègent le logis par légions, et qui réchauffe les membres nus, endoloris par le froid, pendant les nuits de mai à septembre. La toiture pointue de ces cases est bien raisonnée, et, pour parer aux grandes tourmentes, on consolide la maison à l'aide de cordes tendues partant de ce sommet et attachées aux arbres d'alentour. La hutte reste debout, sous les pressions contraires. Les Néo-Calédoniens, fortement constitués, en général, ont les traits peu agréables, mais ordinairement empreints d'une réelle intelligence. Ceux de ces naturels appelés Kanaques présentent deux variétés de race qui diffèrent au moins par la couleur ; les uns sont d'un noir bleuâtre, les autres d'une nuance tirant sur la couleur chocolat. En somme, moins noirs que les nègres, ils sont plus foncés que la plupart des Polynésiens. Ils ont les cheveux crépus, les lèvres légèrement saillantes, le nez épaté artificiellement, et, pour la plupart, les oreilles percées au lobe inférieur. Leur barbe est four-

nie, mais le plus grand nombre ne la laisse pas pousser. Le Kanaque, qui peut se procurer maintenant une chemise et un pantalon, qu'il tient à avoir et dont il est fier, préfère cependant aller nu, ou peu s'en faut. Toutefois il apprécie la couverture de laine qui le protège de la rosée; elle est pour lui d'une grande valeur. Autrement il n'use, pour défendre sa nudité contre l'attaque des moustiques, que d'un morceau de *tapa*, enroulé et retenu à une ceinture faite de quelques brins de poils de roussette, une chauve-souris. Le *tapa* est une étoffe tirée de l'écorce du mûrier, en usage dans un grand nombre des îles de l'Océanie. Pour la fabriquer, on la fait d'abord macérer dans l'eau pendant vingt-quatre heures; puis on la frappe à coups répétés avec une masse en bois de forme allongée; la partie fibreuse se dégage, et on assemble les morceaux au moyen d'une colle végétale.

Les vieillards sont rares dans ce milieu; un naturel de soixante-dix ans y est une merveille de longévité. Les guerres fréquentes, les famines qui en sont la suite, les disettes qui résultent de l'imprévoyance et de la paresse, les épidémies, l'habitude d'aller nus, de dormir dans des cases chauffées avec excès, et de passer d'une température élevée à celle beaucoup plus basse de l'atmosphère, enfin les travaux excessifs de certaines cultures et le repos absolu pendant la plus grande partie de l'année; par-dessus tout, l'affaiblissement de la femme, opprimée au physique et au moral, et qui ne peut donner à ses enfants qu'une nourriture insuffisante, sont autant de causes de la courte durée de l'existence des Néo-Calédoniens.

Chez les Kanaques, le mariage n'est sanctionné par aucune loi, civile ou religieuse. La femme semble appartenir à la tribu de celui qui l'a achetée. Cependant il y a des espèces de fiançailles contractées de très bonne heure, et qui deviennent définitives par la remise à la fiancée d'un collier spécial. Les Calédoniennes habitent à part, ensemble; les naturels sont seuls maîtres de leurs relations avec elles. Leur unique vêtement est une ceinture en corde, passée autour des reins, et frangée de roseaux, d'herbes ou de fibres de coco, d'une longueur de vingt à trente centimètres. Ce sont les femmes qui défrichent la terre, la creusent, la retournent, rapportant sur leur dos d'écrasantes charges d'ignames ou de taros, le fonds principal de la nourriture. Lorsqu'un chef veut bien accorder de l'aide pour quelque besogne fatigante ou pressée, il envoie une bande de ces êtres misérables, auxquels incombent tous les travaux pénibles, toutes les corvées. Ces malheureuses ont les cheveux rasés; courbées, déformées par la fatigue, elles vieillissent avant l'âge. La pipe est leur seule consolation.

En regard de cette femme, les hommes, finement taillés, portant haut la tête, soignant leur chevelure, se tiennent droits et fiers; ou bien, agiles et vigoureux, passent leur temps à lancer leurs sagaies, ou à faire vibrer l'air avec les cailloux de leurs frondes. Les jours de fête ils sautent à la corde, jettent des pierres pour atteindre un but déterminé, font ricocher des bâtons sur la terre pour qu'ils aillent le plus loin possible, ou encore envoient des flèches contre le tronc d'un jeune arbre. Ils passent des heures délicieuses à faire de la musique avec un bambou percé de trous et ne donnant que deux notes sourdes, peu harmonieuses. La conversation les occupe beaucoup; ils sont gais et aiment les longs récits.

Ce sont cependant ces paresseux qui préparent les cordes avec la fibre du cocotier, du pandanus ou du boras, qui font leurs filets et polissent leurs sagaies ou leurs casse-têtes. Ils travaillent en parlant, causant et riant, se passant l'un à l'autre la pipe; car ce sont les hommes les plus insouciant de la terre, et ils ne peuvent s'astreindre à une besogne suivie et régulière. Avec cela, braves et belliqueux, et ayant, au moins, pour inséparable compagnon le *tomahaw* ou la hache; jamais ils ne pardonnent une injure; leur vengeance pourra tarder, par prudence, mais vienne l'occasion, elle est inévitable; vis-à-vis de l'étranger, ils se montrent à la fois fiers, insolents, cauteleux et craintifs. Tout les inquiète. Toutefois, la parole donnée est généralement respectée. Il est d'ailleurs nécessaire avec eux de faire toujours preuve de la plus grande fermeté, car ils méprisent la faiblesse par-dessus tout.

Leurs chefs, qui sont les *Aou* ou *Alikirs*, forment une caste très tranchée; un abîme les sépare de leurs sujets, les *Tambuet*. Il est traditionnel, partout en Calédonie, qu'un chef ne peut être tué que par un autre chef, même par trahison. Aussi, dans les combats, il est rare qu'un *Aou* succombe, ne pouvant être attaqué que par un égal. S'il arrive qu'il soit frappé mortellement, la guerre est terminée; et si son cadavre est emporté par l'ennemi, la tribu est à jamais déshonorée. Naturellement, c'est autour du chef mort ou blessé que se livrent les plus rudes assauts, semblables sous ce rapport à ceux qu'Homère a chantés.

Chaque Kanaque plante pour lui et sa famille, et sa nourriture est presque toute végétale; selon la saison c'est le taro, l'igname, la banane, puis la pêche du poisson, des crabes, des tortues. L'amande d'une noix de coco, quelques cannes à sucre, lui suffisent dans la journée, mais le soir les pêcheurs reviennent en apportant des provisions, les femmes avec des coquillages, des mollusques pris sur les récifs. On partage équitablement entre les ménages. On fait cuire le tout avec des taros et de l'igname dans de grands pots de terre. On mange

fort tard et en commun, assis à terre et avec les mains, puis on cause auprès du feu, qui n'est pas celui de la hutte, mais à l'extérieur, jusqu'à onze heures, minuit, une heure du matin, et parfois l'on danse fort avant dans la nuit, au son d'une musique des plus primitives. On se lève tard, car on redoute énormément le froid et la rosée du matin. Les Kanaques n'ont pas de religion définie; ils n'ont pas l'idée d'un Dieu créateur, mais ils semblent reconnaître deux substances distinctes chez l'homme, le corps que l'on voit, l'âme qu'on ne voit pas. Ils croient généralement à une vie future, dans un lieu où la nourriture est des plus abondantes, la pêche toujours heureuse, où les femmes sont toujours jeunes, belles et souriantes. On fait quelquefois des sorties de ce lieu d'élection pendant la nuit, pour venir tourmenter et battre les ennemis qu'on avait pendant sa vie; aussi personne ne veut-il se trouver isolé en plein air quand la nuit est noire. Généralement les génies auxquels on croit, ceux de la pêche, de la guerre, de la mort, sont mauvais, et exigent des sacrifices en échange de leurs services. Enfin, les superstitions sont sans nombre, et les prêtres, ordinairement des vieillards, exerçant des fonctions transmises de père en fils (on naît *takata*), sont de simples sorciers jouant aussi le rôle de médecins. Le *takata* mâche l'herbe qui guérit et la fait manger au malade; il est d'ailleurs, en certains cas, assez adroit opérateur. C'est lui qui, en échange des présents qu'on lui apporte, conjure les génies en maniant des pierres bizarrement taillées. On l'écoute avec une foi aveugle, inébranlable, quel que soit le résultat des prévisions concernant le beau temps, la bonne pêche, ou toute autre chance favorable. L'événement contraire ne déconcerte personne. C'est la tribu voisine, la jalouse, l'ennemie, qui aura corrompu le génie avec quelque présent plus beau.

Tel est ce monde pour lequel le tonnerre est la voix des aïeux, et telle cette société ingrate qui ne supporte pas de souffreteux. Quand le *takata*, ou quelque vieille femme hideuse, aux mamelles pendantes, étaient, autrefois, appelés auprès d'un malade, et que celui-ci ne pouvait plus manger, on attendait trois jours, et si alors le malade refusait encore la nourriture, on le tuait, et on l'inhumait avec tous les honneurs dus à son rang.

L'illustre Cook, à qui est due la découverte de Balade, à laquelle il a donné le nom de Nouvelle-Calédonie, avait emporté des Néo-Calédoniens une impression favorable qui devait être de peu de durée; et Labillardière avec d'Entrecasteaux qui les virent de plus près, disent que ces hommes, qui leur ont inspiré de l'horreur, vendaient leurs femmes pour un clou; la grandeur du clou variait selon la beauté de la personne.

La Nouvelle-Calédonie est une bande de terre de soixante-quinze lieues de longueur et d'une largeur de treize, n'ayant guère que des rats en fait de mammifères (bien entendu avant l'arrivée des Européens), et ne contenant pas de bêtes féroces. En dehors des engins pour des chasses sans danger, les hommes n'y sont donc armés que pour les guerres qu'ils se font entre eux, et qu'entretiennent les différences du langage et les haines séculaires. L'hostilité qui les divise est incessante, et aucun chef n'est assez puissant pour réunir sous sa domination ces naturels qui paraissent également doués d'un caractère susceptible et vindicatif. D'ailleurs, y eût-il parmi ces tribus des gens d'humeur moins agressive que celle des autres, le résultat serait le même, puisqu'il faut toujours se défendre. Il n'y a guère de trêve à l'action guerrière qu'à une certaine et courte époque de l'année, au moment du *pilou-pilou*, la fête par excellence de la tribu, coïncidant avec la récolte des ignames. Elle dure trois jours et trois nuits, et les tribus alliées y sont invitées. On y mange, on y danse surtout. C'est là que se font les mariages, et que les chefs se concertent pour une exécution ou une guerre.

Le nom seul du *pilou-pilou* produit sur le Kanaque un effet irrésistible, sa figure s'épanouit, son œil s'enflamme. C'est une passion frénétique. Quand un chef est puissant, la réunion compte de cinq à six mille personnes, et pour recevoir et nourrir tant de monde, il faut d'importants préparatifs ayant besoin du concours de tous, y compris celui des femmes et des enfants. On dispose en tas les poissons, les tortues, les coquillages, les ignames, les taros, les cannes à sucre, et naguère, la partie la plus friande et la plus goûtée était le tas des prisonniers destinés au massacre.

Le grand attrait du *pilou-pilou*, c'est qu'il donne le spectacle de la guerre. Et c'est une petite guerre autrement effrayante que les nôtres; lorsque le grand jour arrive, et au signal d'un cri strident et lugubre, on voit s'avancer les guerriers, par centaines, à la physionomie farouche, ayant, par des moyens artificiels, encore exagéré la noirceur de leur teint, et suivant en une longue file un géant aux formes athlétiques, dont la figure ainsi que le corps sont recouverts de la couche épaisse d'un liquide noir et visqueux, dont les yeux semblent lancer la flamme, dont la bouche montre des dents d'une blancheur éclatante, et marchant à pas comptés, comme pour mieux dessiner le jeu de ses puissantes articulations, en brandissant une hache en pierre.

Chacun des gens de cette troupe est affublé selon son goût personnel. Les cheveux longs et crépus s'épanouissent démesurément autour de la tête; les uns les tiennent serrés dans un anneau de coquillages d'où ils retombent en gerbes dont chaque mèche a la forme d'un tire-bouchon; d'autres leur ont donné une couleur rouge, éclatante, en les trempant dans de l'eau de chaux. La plupart les portent relevés et enveloppés d'un tissu aux couleurs

voyantes surmonté de plumes de coq ; les uns ont leur barbe, les autres l'ont rasée avec des écailles d'huîtres patiemment affûtées. Presque tous ont le lobe de l'oreille percé, agrandi outre mesure au moyen de feuilles roulées et renouvelées tous les jours. Les bras et les mollets sont ornés d'anneaux formés par des coquillages usés par un long travail pour faire office de bracelets. Enfin, un morceau d'étoffe, le *moinheau*, complète leur tenue.

A ces premiers arrivants en succèdent bientôt d'autres, se présentant d'un côté opposé, et formant une légion de guerriers armés de sagaies et de casse-têtes, jetant des clameurs, et gesticulant le combat. Les deux troupes en regard, un chef prend la parole, remercie l'organisateur de la fête ; sa dernière période ronflante est à peine finie, que tous se sont jetés les uns sur les autres, en exécutant un simulacre de bataille ; la lutte s'y transforme en mille combats singuliers et offre le spectacle d'une mêlée affreuse. Les femmes, armées de haches en pierre qu'elles brandissent vigoureusement, jouent là le rôle des anciennes gauloises excitant les guerriers à ne point plier. C'est dans le désordre de cette action tumultueuse, qu'apparaît le géant revêtu du masque de guerre, le *dangat*, la tête étrange et grimaçante qui vient dominer la masse mouvante (notre n° 18, porte ce masque décrit plus bas). Cette apparition est le signal de la danse guerrière, formant une scène dont chacun des acteurs a sur la tête le masque grotesque et hideux. La cadence des mouvements est accompagnée par des chants bizarres, exprimant vivement et tour à tour la tristesse, la joie, la douleur, la colère ou la fureur, tantôt par des sifflements haletants, des cris gutturaux ou des vociférations hurlées. Que disent ces chansons qui font briller tous les yeux d'un éclat si terrible ? On ne le sait point positivement : les Néo-Calédoniens qui avoisinent les possessions françaises n'aiment point qu'on les mette sur ce sujet ; ils évitent de répondre, en faisant les dégoûtés ; mais il y a tout lieu de croire que c'est l'apparition du sinistre dangat qui, en donnant le signal de la danse, donnait en même temps celui de l'immolation des victimes, et il n'est que trop vraisemblable que la fête annuelle conserve encore toute sa sauvagerie dans le nord de l'île, où les Kanaques les plus farouches, les Kuannés, se sont retirés dans des positions inaccessibles.

Parmi ces gens qui se réjouissent en poussant leur horrible cri de guerre, et en maniant une lance si redoutable qu'il est plus prudent d'en éviter le coup que de chercher à le parer, selon leur tactique, dont les compagnes sont si lourdement surchargées de travaux journaliers, en dehors de la fabrication des filets, des armes, de quelques étoffes, de poteries grossières, l'industrie ne tient naturellement que peu de place. Un certain nombre, cependant, exercent des métiers ; il y a des charpentiers, des porteurs d'eau, des gardiens des plantations. Le nombre en est restreint, et l'on sent bien que ce ne sont pas les plus honorés. Est-ce au moins un progrès, loin de là, et les anciens, questionnés sur les mérites de leurs pères, avouent qu'ils ne valent par leurs aïeux. Et, en effet, tout à la fois moins nombreux et moins habiles, ils ne sauraient plus construire les aqueducs, dont on retrouve les traces dans l'intérieur de l'île, qui s'y étendaient sur une longueur de plusieurs kilomètres ; et ils sont maintenant aussi incapables de mettre en rapport des terrains que recouvraient jadis d'immenses plantations d'ignames, qu'ils le seraient s'ils voulaient reconstruire les murailles fortifiées dont les débris existent encore entre Balade et Pouebo. Divisés entre eux, et ayant abandonné le centre de l'île pour en occuper les deux extrémités, ce ne sont plus ceux « qui élevaient de grandes maisons » ; chaque jour les éloigne de plus en plus du type primordial, des traditions des ancêtres, et ce recul, c'est leur perte fatale. L'individu croit défendre son indépendance, et ne s'aperçoit pas que chacun subit la tyrannie des mœurs guerrières à outrance, et, qu'en somme, c'est la force, la violence et la trahison qui les régissent tous. Le despotisme du chef est absolu.

Avant l'entreprise d'une guerre, l'augure est consulté comme à Rome ; c'est sur son avis favorable que les chefs se réunissent ; le plus puissant d'entre eux, après une allocution, pousse le cri de guerre : *Din ! Din ! Atakita !* Alors apparaît, en une danse guerrière, le haut et hideux masque dont l'énorme bouche sanglante annonce le sort réservé aux vaincus, et qui est présenté par les acteurs de cette scène comme une menace et un défi.

Le Kanaque chargé d'aller déclarer l'ouverture des hostilités jette à l'ennemi une sagaie et un coquillage ; peu de temps après, le combat s'engage, d'abord au moyen d'embuscades, puis l'action se décide dans une bataille rangée.

La fronde est le mode d'attaque le plus ordinaire, et les Kanaques la manient avec adresse. Chaque guerrier a la fronde enroulée autour de la tête, et il en porte les projectiles dans une sorte de petit filet pendu à sa ceinture, et dont les prolongements se nouent en arrière du corps. Ces projectiles sont en forme d'olive, faits de sulfate de baryte, matière lourde et facile à tailler ; ou ce sont des pierres affilées aux deux extrémités et assez dangereuses. Le tir de cette fronde n'est juste que jusqu'à 60 au 80 mètres, mais sa portée est de 200 mètres.

Les sagaies, qui sont aussi, pour la plupart, des armes de tir, sont en bois dur et très aiguës. Les indigènes les lancent avec habileté, et souvent ces sagaies sont pourvues d'une sorte de doigtier, servant comme l'*amentum* des javalots romains, et assurant la force et la justesse de la projection. Ces armes sont parfois munies d'un

aiguillon au dard tiré de la raie; d'autres servent de projectiles incendiaires. Leur jet a une portée de 30 à 35 mètres. Leur longueur varie de deux à trois mètres.

Le casse-tête le plus ordinaire est court, en bois, et s'épanouit en forme de champignon. Celui des chefs est en même temps une hache, dont la pierre, une jadéité polie avec soin, a la forme d'un ostensor plat aux bords coupants; elle est attachée au bois du manche par des cordelettes en poils de roussette; c'est une arme de prix, et un insigne de chef. C'est cette hache que lève le n° 3.

Le marteau d'armes en forme de pic est le casse-tête national dit *cagou*. Il représente la tête d'un oiseau de proie de la grosseur d'une poule, qui porte une crête argentée derrière la tête, et qui n'existe que dans la Nouvelle-Calédonie. Le pic est son bec fort et allongé. Cette arme est montrée par le n° 18.

Le guerrier porte à la ceinture une gourde plate suspendue dans un filet à larges mailles, un sac à provisions en jonc tressé, et une coquille plate et coupante qui lui sert de couteau. Notre n° 3 a deux colliers d'inégale grandeur; le plus petit est orné d'une pierre, quelque amulette, l'autre est une suite de petits coquillages. Aux jambes et aux bras, des anneaux munis de brins de poils de roussette et d'ovules qui constituent la monnaie du pays, et, à son arrière-bras, un bracelet de chef, tiré du grand cône d'une coquille épaisse, réduite à cette forme par le frottement. Enfin, les deux petits pendants que l'on voit à la main gauche, descendent d'un annulaire porté au petit doigt de cette main, et formé d'un morceau de tapa noirci, nommé *tillet*, tiré de l'écorce du figuier banian; c'est un insigne de chef. La sagaie est ornée du côté de l'aiguillon d'une touffe de poils de roussette. Au-dessous, on voit l'*amentum*. Le bonnet est en forme de cylindre droit, tronqué bas, et sur le devant se dresse la plume d'un oiseau de proie. Cette coiffure est finement tressée, ainsi que la ceinture. Le dangat ou le masque de guerre néo-calédonien est une grosse tête humaine en bois grossièrement sculptée; le guerrier pose cette tête sur la sienne, ce qui lui donne une apparence gigantesque. Le sommet de cette tête, énorme et grimaçante, montrant la double rangée de dents d'une bouche ouverte, est recouvert de cheveux fortement tressés, et tout autour retombe une garniture en plumes de *notou*, longue d'un mètre et demi environ, entourant complètement l'homme jusqu'à la ceinture. Celui qui porte cet étrange accoutrement voit et respire par la bouche qui est toujours grande. Le haut de ce masque a une parure guerrière, formée d'une coquille sur le front, et sur l'occiput d'un bouquet de plumes. La sagaie que tient notre n° 18, affublé de ce masque hideux, n'est point une arme de jet, c'est une lance de pénétration disposée pour le combat de près; le bois en est très dur, et son dard est finement barbelé de manière à entrer sans obstacle, mais à déchirer cruellement lors du retrait de l'arme. Un renflement à la hampe empêche l'arme de glisser dans la main, et, pour plus de sûreté encore, on entoure cette main sur le bois avec l'étoffe qui, en même temps, la protège.

Le vampire ou *roussette* et le rat sont les seuls mammifères propres à cette île. Du poil de la roussette on fait des cordons que l'on réunit en masse pour former des glands. Les femmes en suspendent de cette sorte à leur collier; ils sont volumineux et leur tombent dans le dos. La roussette est une triste créature à la tête grosse, aux oreilles courtes, dont le museau pointu est armé de dents formidables, dont tout le corps est couvert d'une fourrure fauve et noire, formée de poils assez longs, dont l'aile est une membrane noire de 35 centimètres de longueur, mais dont les yeux sont vifs et intelligents.

Le tissage des poils de la roussette exige beaucoup de temps; les cordons en acquièrent d'autant plus de prix, et, selon leur longueur, ont une valeur fixe. Ainsi telle tresse vaut une pirogue, une femme, etc. Une fois tressés, ces poils sont teints en rouge, au moyen de la racine d'une *morinda*, très abondante dans les champs. La roussette est le seul animal à fourrure du pays; la coquetterie a su en tirer parti.

Dans sa relation concernant les Vitiens, que l'on rapproche des Néo-Calédoniens, Dumont d'Urville, le type supérieur de l'explorateur, dit que tous ces hommes lui ont offert les divers caractères qu'il avait déjà observés chez les noirs océaniens. La figure aplatie, le nez écrasé, les lèvres grosses, les cheveux crépus, le lobe des oreilles percé d'un large trou, dilaté à l'excès, etc. Le signe de l'étonnement exprimé en posant les doigts sur la bouche, puis secoués de manière à les faire claquer; de grossières poteries, dont certaines pour conserver le feu, etc. Beaux hommes, généralement, et assez propres. Les cheveux pommadés et poudrés à blanc, rouge, gris et noir, suivant le goût des individus. Point d'autre vêtement qu'une large bande d'étoffe roulée en forme de *maro* autour de la ceinture, uniquement pour couvrir les parties naturelles. Des coquillages portés en colliers et en bracelets, etc., etc. Enfin des pirogues menées à la pagaie, et chez tous, l'aveu sans scrupule de l'anthropophagie, et la passion funeste des armes à feu et de la poudre. Une aussi large généralisation permet d'appliquer aux uns ce que l'on reconnaît chez les autres, puisque les différences ne sont que des nuances. C'est en nous appuyant sur une aussi haute autorité que nous avons esquissé la vie des noirs insulaires de l'Océanie en arrêtant notre choix sur un groupe, celui de la Nouvelle-Calédonie, mieux connu par nous que les autres, et observé si attentivement

par des gens de valeur, comme M. Jules Garnier, un ingénieur et un naturaliste doublé d'un philanthrope, et un narrateur, dont la légèreté nourrie n'est qu'apparente, comme M. le baron de Vaux. En procédant ainsi, nous avons essayé de faire l'œuvre la plus utile pour un recueil comme le nôtre. Et il ne nous reste plus qu'à indiquer, et sans trop d'insistance, les particularités concernant tous ces gens armés pour leur éternelle vendetta.

N° 12. — Vitien.

L'archipel Viti, composé de deux cent vingt-cinq îles, est habité par une race guerrière, vigoureuse, bien conformée, et d'un ton noir légèrement rougeâtre. La figure est intelligente, le nez généralement aquilin. Ces naturels, très soigneux de leur corps, prennent plusieurs bains par jour. Ils ajustent souvent leurs cheveux, qu'ils rougissent avec de la chaux, ou avec l'infusion d'une écorce d'arbre dans l'huile de coco. Ils les crèpent en forme de ballon, ou les roulent en canons autour de la tête. Au-dessus de leur chevelure s'élève un peigne orné de plumes de perroquet. L'oreille est traversée par une tige à bouton, taillée dans une coquille sculptée de l'image de leur divinité (Atoua). Les colliers sont des rondelles de coquilles découpées, des dents de porc, des mâchoires de rat ou de chauves-souris (on peut voir ce détail, ainsi que le peigne, et le tissu mêlé de rondelles de coquilles servant ici de *maro*, dans la pl. Océanie, B V). Ce guerrier, qui conserve sa barbe, porte suspendu à sa ceinture de taille, faite en *tapa*, le court casse-tête en bois dont on enroule le cordon au poignet. Sa main gauche s'appuie sur une lourde massue en bois à tête coudée, un fort nœud faisant la masse; la lance, également tout en bois, est barbelée de cette dangereuse façon qui fait déchirer les chairs lorsqu'on retire l'arme de la blessure. Aux avant-bras, des bracelets.

N°s 19 et 20. — Indigène des Nouvelles-Hébrides.

Cet archipel, situé dans le nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie, se compose d'environ vingt et une îles et d'une foule d'îlots. Les chefs et les sujets ont des allures peu hospitalières; ils sont abondamment pourvus aujourd'hui de fusils, casse-têtes, flèches, sagaies, etc., et quand on veut entrer en relation avec eux il faut toujours être bien armé et se tenir sur la défensive. Le guerrier se donne un aspect fantastique. Le noir, ici représenté, est coiffé d'une espèce de casque en bois dont la visière en masque figure un visage humain peint en blanc et dont les traits sont accusés par des tracés noirs; ce masque, ouvert à la hauteur de la bouche, est prolongé par une frange tressée figurant une barbe. (Le n° 20 montre en profil un casque de même genre, mais dont la visière n'est qu'un demi-masque.) Au cou de ce guerrier se trouve attaché, sur une torsade de *tapa* blanc, un ornement de joncs tressés et formant un large poitrinal, additionné au milieu de trois pendants taillés dans des dents d'hypérodon. La lance, si effroyablement barbelée, est hérissée de piquants pris dans des os humains, et dont les interstices sont couverts de fils très ténus enlacés avec habileté; le glaive de bois tenu en main est une scie; le bois est muni sur les deux côtés de la lame avec des dents de requin (voir le détail n° 20).

N°s 9 et 5. — Arossien, indigène de l'île San-Christoval (archipel des Salomon). Les naturels donnent le nom d'Arossi à cette île.

Les Arossiens, bien faits de corps, de taille moyenne, d'un brun très foncé, couleur de terre de Siègne brûlée mêlée de noir, ont le front déprimé et les mâchoires développées. Le front, quoique rétréci, est bien découvert; le nez, resserré à sa naissance, est large aux ailes; quelques-uns se percent les narines en y enfonçant des aiguillettes qui se croisent devant la bouche; la plupart se percent la pointe du nez pour y mettre une plume de perroquet ou tout autre ornement, et se perforent la cloison nasale pour y faire passer un morceau de nacre. Les dents sont noires et les lèvres sont écarlates par suite de la mastication du bétel qui, en outre, contribue à augmenter le volume de la mâchoire par la chaux qui entre dans cette préparation tonique. Il n'y a guère que la moitié de ces naturels qui soient tatoués.

Les Arossiens soignent leur chevelure, naturellement noire, épaisse et crépue; ils la tiennent longue, bien peignée et bien ébouriffée. La coupe en est très variée; quelques-uns la disposent en deux croissants reliés entre

eux par une ligne transversale droite, et ils se servent pour la coupe de l'intervalle d'un morceau de silex. Ils assujettissent leurs cheveux avec le peigne de bambou, orné de glands, en écorce teinte en rouge, et pendant à l'extrémité de chaque côté de la raie ouverte; quelquefois, sur le devant du front, au milieu des cheveux, ils disposent une rangée de coquilles blanches de l'espèce des porcelaines. Enfin ces cheveux sont souvent teints avec de la chaux pour atténuer l'ardeur du soleil. Un naturel visitant une tribu voisine ne s'y présenterait pas sans cette toilette. Ils ont aussi des ceintures et des bracelets de perles de trois couleurs, blanches, rouges et noires. Ces perles ont d'autant plus de prix qu'elles sont plus petites. Ils s'appliquent à réduire les morceaux de coquilles dont ils les font en les frottant sur des pierres, de manière à les arrondir en usant les angles; puis ils les percent et les polissent toutes ensemble. C'est la monnaie du pays; avec deux brasses de ces perles enfilées, on peut acheter une pirogue, un porc, un enfant. Mais la principale industrie de ces insulaires, c'est la fabrication des armes, et leur grande occupation, c'est la guerre.

Les habitants des Salomon sont passés maîtres dans tous les stratagèmes de la guerre à la façon sauvage. Chez eux elle est constante, et l'hostilité entre les tribus est continuelle. Leurs villages sont entourés d'une ceinture de chausse-trapes et de trous de loup recouverts de gazon, et sont protégés par des revêtements de terre, garnis de palissades et de chevaux de frise. Ces insulaires ne demandent jamais quartier et n'en accordent pas davantage. Ils ont des arcs, mais peu de frondes, l'emploi n'en étant pas commode dans leurs forêts si boisées où la guerre qu'ils se font est toute d'embuscades et de surprises. Entre les tribus ennemies la guerre est rarement franchement ouverte, et ne se termine jamais en une bataille rangée. Les guerriers vont se coucher auprès d'un village ennemi; ils se blottissent derrière les arbres, dans les racines, se couvrent de feuilles et attendent des journées entières sans faire le moindre mouvement. Ils laissent approcher leur victime et la frappent avant qu'elle ait pu soupçonner le danger. De toutes parts, chacun est exposé à de pareilles surprises; aussi tous vont-ils toujours armés, et rarement seuls.

Le chef arossien représenté porte la chevelure teinte en roux par la chaux; deux glands, pendant des deux côtés, marquent la division de cette chevelure (dont on voit le profil pl. ayant pour signe le Polichinelle, fig. 16); ces glands appartiennent au peigne qui est surmonté de plumes de perroquet. Le frontal en diadème est formé d'une suite d'ovules; anneau nasal; hausse-col en nacre; collier de dents humaines; ceinture soutenant un tablier riche, d'un tissu végétal mêlé de perles; bracelet fait de la rondelle d'une coquille réduite par l'usure; jarretières ornées d'une coquille en pendant. De côté, sont suspendus à la ceinture un chapelet de perles (la monnaie), le bagage du masticateur de bétel: la boîte et ses accessoires, la gourde à chaux et son aiguille.

Les armes sont l'arc, les flèches, la sagaie, et le casse-tête, d'une forme particulièrement élégante; la poignée fine est striée en hélice pour la sûreté de la préhension. (Voir le profil de cette arme, n° 5.)

La corde de l'arc est faite avec une liane; les flèches se composent d'un roseau dans lequel est engagé un dard en bois habilement barbelé. (Ce dard, isolé, se trouve à côté de l'individu, en bas.) Le dard de la flèche est souvent un os taillé en pointe, orné et empoisonné. Les armes favorites sont la sagaie et le casse-tête. La lance est, d'ordinaire, en bois de latanier; elle est armée de crochets et ornée de nacre. Le casse-tête, d'un bois rouge et très dur, a le caractère d'une masse et d'un marteau d'armes, et est d'autant plus redoutable que les Arossiens le manient avec une grande dextérité. Il a trois formes principales: il est droit et aplati des deux côtés, ou recourbé, ou triangulaire. On ne pare pas le coup de lance avec un bouclier, on l'évite en faisant un mouvement de côté. Le dard des longues lances est parfois disposé de manière à ce qu'au moment du choc la pointe, mobile sur la hampe, se détache et reste dans la blessure. Les Romains ont connu ce procédé, mais ils n'empoisonnaient pas leurs armes, comme les Arossiens le font, généralement. Les n°s 6 et 7 représentent l'une de ces flèches empoisonnées et le carquois où on les renferme pour les porter; le dard est en fer, accompagné de deux crochets; lorsque cet aiguillon a été trempé dans des chairs en décomposition, la blessure équivaut à une piqûre anatomique. Pour danser, les jeunes gens prennent une ceinture de feuilles de cocotier formant un court jupon. Chacun est armé d'un petit casse-tête de cérémonie, très léger, orné de dessins; ils font tous ensemble les mêmes mouvements sans cesser de chanter; c'est une véritable chorégraphie. Les femmes ne prennent pas part à la danse, leur rôle est de la regarder. Leur condition est encore plus cruelle que celle des Néo-Calédoniennes, et ce sont plutôt les esclaves que les compagnes de leurs maris. La coutume empêche les jeunes filles de se couvrir jusqu'à ce qu'elles soient mariées, et alors leur vêtement est si peu de chose qu'il équivaut presque à la nudité complète.

On retrouve aux îles Salomon la roussette de la Nouvelle-Calédonie. Pris jeune, c'est un animal qui s'apprivoise facilement. Les femmes aiment à l'élever. L'Arossienne prodigue à sa chauve-souris tous les petits soins qu'une Européenne a pour son canari ou pour son carlin. Elle la porte sur sa tête, et pour prendre le manger que sa maî-

tresse lui donne, la rousette s'accroche avec ses ongles à la chevelure laineuse et reste suspendue sur le front ou sur les joues de la dame qui l'appâte.

Ces insulaires font preuve d'un certain goût dans la construction de leurs maisons ; les poutres en sont souvent ornées avec des dessins au trait représentant surtout des scènes maritimes. Les piliers qui soutiennent les poutres du toit reçoivent parfois la forme de cariatides, et les poutres qui servent de frontons s'animent de la sculpture de poissons, parmi lesquels quelques figures d'hommes.

N° 11. — Naturel de l'Archipel des îles de l'Amirauté.

Cet archipel du grand Océan équinoxial est situé entre la Papouasie et la Nouvelle-Irlande. Il se compose d'environ vingt-cinq îles, suivant Schouten qui les a découvertes. Elles sont d'un aspect charmant et varié, et sont peuplées d'une belle race noire à tête ronde, que Rienzi rattache aux Papous. Ces indigènes, d'un noir peu foncé, ont naturellement une physionomie assez agréable ; leurs cheveux sont crépus et noirs ; ils les rougissent souvent avec de l'ocre mêlée d'huile, ou les teignent en blanc ou en jaune. Leur cloison nasale est traversée par un ornement, le lobe inférieur de leurs oreilles, largement percé, comme chez les autres ; ils couvrent légèrement leurs parties naturelles, le reste du corps est entièrement nu. Les tatouages qu'ils se font sur la poitrine et sur les épaules ont des formes circulaires imprimées par la brûlure. Ils se barbouillent la figure de blanc ou de rouge, en lui procurant l'aspect d'un masque à grands linéaments qui donne à la face un aspect des plus sinistres. Leurs sagaies offrent souvent cette particularité, que leur dard, semblable à celui en usage chez les anciennes populations mexicaines, est en obsidienne.

Notre guerrier à la figure peinte porte le peigne surmonté de plumes de coq, et sa chevelure est parée de fleurs d'hibiscus. Son collier est fait de petites coquilles, et sur le haut de la poitrine il a un ornement parfois aussi porté sur le front, une rondelle de coquille blanche de tridacne, sur laquelle se détache une feuille mince d'écaille finement découpée. C'est une sorte d'anneau en écaille qui est engagé dans la cloison du nez. Au cou est suspendu par un cordon un humerus d'ennemi, ficelé avec des plumes d'aigle tailladées ; peut-être est-ce moins un trophée qu'une relique d'ancêtre, dont l'usage paraît consacré dans certaines contrées. Le tablier que soutient la ceinture est en tapa finement travaillé. Les bracelets sont pris dans de grands cônes de coquillages, et parfois il y en a quatre ou cinq au même bras.

Un petit couteau, fait d'une lame d'obsidienne à deux tranchants, est toujours suspendu à la ceinture. On y voit, en outre, la gourde. Les deux sagaies que ce guerrier tient dans sa main gauche ont pour dard un morceau de bambou taillé en pointe aiguë, et celle plus fine et plus courte, tenue par la main droite, a le dard en obsidienne.

Ces gens ont aussi des casse-têtes, et manient l'arc et la fronde. Leurs pirogues, étroites et longues, sont munies de balanciers, et ils les ornent sur l'avant et l'arrière de figures sculptées représentant des poissons, des oiseaux, des mains d'homme, etc. Leur signe d'amitié consiste à placer un gros bâton ou un rameau d'arbre sur leur tête, et à frapper souvent leur tête avec la main.

N°s 1, 15 et 17. — Papous.

La Nouvelle-Guinée est la terre la plus considérable du grand Océan après la Nouvelle-Hollande, dont elle est séparée par le détroit de Torrès ou d'Endeavour. La population se compose d'Océaniens divers, les Malais qui sont des côtiers, et des noirs, les Arfakis ou Alfourous, habitant surtout à l'intérieur, ainsi qu'un certain nombre de Negritos. Les Papous occupent la partie nord à laquelle leur présence a fait donner le nom de Papousie ou Papouasie. Les Negritos seraient restés les seuls anthropophages, les Arfakis n'étant plus que de simples coupeurs de têtes.

La station principale des Papous de la Nouvelle-Guinée se trouve au nord de la grande baie du Geelwink dans un enfoncement qui forme le havre de Dorey. En rapportant ici un passage du journal de Dumont d'Urville, visitant les environs boisés du village de Dorey en compagnie de deux indigènes, on aura une idée générale des rapports de voisinage qui existent entre les peuples de race différente, en même temps qu'on y trouve l'indication du caractère des Papous de ces parages. « Deux naturels m'avaient accompagné ; une fois dans les bois, ils prirent un air timide et cauteleux. Ils me firent entendre qu'ils redoutaient la rencontre des Arfakis, les habitants des montagnes et leurs ennemis jurés. Ces hommes parcourent les forêts et viennent quelquefois jusqu'aux portes des Papous, pour

tâcher de les surprendre. S'ils sont les plus forts, ils tombent sur les Papous, leur coupent la tête, et l'emportent en triomphe chez eux. De leur côté, les Papous cherchent à leur rendre la pareille, mais ce cas doit être plus rare que l'autre, car les Papous sont des gens timides, et je ne pense pas qu'ils s'aventurent souvent sur les brisées de leurs rivaux. » Cette situation est restée absolument celle qu'a constatée, près d'un demi-siècle plus tard, M. Achille Raffray, auquel nous empruntons ce qui concerne les Papous du havre de Dorey, qu'il appelle le *Papou Mafor*, du nom d'une petite île de cette baie qui serait le principal berceau de la race.

Toutes les maisons des villages côtiers sont construites sur pilotis, à cinquante ou soixante mètres du rivage, auquel elles sont reliées par un pont fait de troncs d'arbres simplement posés sur des pieux. Ces maisons, réunies entre elles, forment un quadrilatère plus ou moins vaste sous une immense toiture commune; c'est exactement la situation prudente des anciens lacustres. A l'intérieur des terres la précaution est de même sorte; mais les stations des paludéens semblent timides en regard des hardiesses de l'architecture aérienne que l'on voit dans les vallées. Les maisons y sont établies à plus de quinze mètres en l'air, sur de minces et fragiles perches entrecroisées et s'arc-boutant les unes contre les autres. On y accède par un tronc d'arbre incliné et entaillé, servant d'escalier, si difficile à pratiquer qu'il y faut le pied nu de l'indigène; or, ce pied nu est exposé à bien des dangers. Non seulement l'escalade de la maison est rendue très difficile, mais un peu partout dans la forêt qui l'entoure, et surtout dans les sentiers qui la sillonnent, on sème en quantité des petits bambous fichés en terre, la pointe dépassant de quatre, cinq et six centimètres, pour se préserver de l'incursion des tribus arfakis, dont le nom seul remplit tout le monde d'épouvante. Seulement les Papous se prennent parfois dans leur propre piège, et y ont les pieds presque transpercés.

Les Papous sont d'assez belle taille, les bras et les jambes un peu trop grêles, visage ovale, pommettes saillantes, front bas, yeux sans obliquité, nez aquilin, cloison nasale prolongée inférieurement, narines prenant de l'extension de chaque côté, se relevant un peu, mais jamais aplaties comme le nez du Malais. La teinte de la peau varie, allant du brun-foncé au jaune-cannelle, en passant par des tons rougeâtres. Cheveux crépus d'un noir profond; barbe peu abondante. Quelques tatouages bleus sur les bras et la poitrine, faits par la brûlure.

Le guerrier Papou Mafor, n° 1, a pour seul vêtement une ceinture en tapa. Sa chevelure, non teinte, est ornée, en outre du peigne en bois engagé dans les cheveux, par un haut bouquet de plumes épanouies. A son cou est suspendu une amulette en bois représentant une figure humaine dont le corps est enveloppé en partie par un chiffon; on ne voit ici que des bracelets de poignet, mais généralement il s'en trouve à l'arrière-bras, qui sont parfois en argent, plus souvent en cuivre, en dents de porc sauvage, en spires de coquilles, en écaille, en sparterie. Plus il y en a, mieux cela vaut; et l'on met aussi des anneaux aux jarrets et aux chevilles, faits de perles enfilées. A la ceinture est suspendue la boîte à bétel en bambou et son aiguille.

L'armement est d'abord le *péda*, sabre couperet dont la lame est d'acier bien trempé (importation des Malais). Le péda est l'arme inséparable de l'indigène; c'est un instrument propre à tous les usages, qui abat des têtes humaines et des troncs d'arbres, sert à couper les ongles et même à se raser. Le guerrier porte cette arme au cou, le manche passé dans un anneau en sparterie, comme une serviette dans son rond. L'arc est en bambou ou en bois flexible, la corde en rotin. Flèches de combat tenues par la main gauche presque aussi grandes que l'homme, en bambou, très droit et très léger; pointes barbelées en bois, en os, ou en arête de poisson. Ces flèches ont une portée de cent à cent cinquante mètres. Lance dont la hampe est travaillée et ornée de plumes de casoar; pointe faite d'un large morceau de bambou parfaitement effilé. Parfois le dard est en fer. Bouclier en bois incrusté de nacre. Il est quelquefois orné de chevelures humaines.

Les Papous ne connaissent ni les chaises ni les tables; ils s'accroupissent toujours sur leurs talons, même quand on met un siège quelconque à leur disposition. Ces gens, restés dans la période embryonnaire, paraissent n'avoir ni gouvernement, ni lois, ni coutumes; on ne leur voit pas de prêtres, et ils ne semblent pas obéir à une autorité respectée. C'est un ensemble d'individualités absolument libres et indépendantes, liées entre elles seulement autant que leur intérêt l'exige, et cependant, au besoin, toutes solidaires les unes des autres. Quelques chefs se transmettent de père en fils un pouvoir nominal qui, en réalité, n'est qu'illusoire. Les Papous sont généralement monogames, mais avec un correctif; ils ont souvent plusieurs femmes légitimes, successivement. La femme flétrie, et elle l'est de bonne heure, est mise de côté, et remplacée par une autre qui aura le même sort et cédera sa place à une troisième, qui ne sera pas la dernière si le mari est assez riche pour le renouvellement; car la femme est toujours l'objet d'une transaction commerciale, l'époux ayant à payer à chaque nouveau beau-père une somme longuement débattue.

Le n° 17 est également un Papou de la Nouvelle-Guinée, et c'est un élégant de sa tribu. Chevelure très longue et très dense, dressée, teinte en roux avec de la chaux et poudrée en blanc avec du corail pulvérisé. Au-devant se

dresse un haut diadème fait en plumes de casoar, et orné d'un bandeau en oblique composé de petites coquilles. Le peigne de guerre, qui se dresse au-dessus des cheveux, est additionné du plumage d'un oiseau de paradis, une des merveilles zoologiques de cette contrée, qui en possède tant d'autres. Visage peint en rouge. Petit bâton de nacre passé dans la cloison du nez; un même bâtonnet dans le lobe de l'oreille. Tatouage bleu sur la poitrine. Pour tout vêtement, une ceinture garnie de crins végétaux disposés en une frange légère. La parure se complète par un collier de dents de cachalot, un second et grand collier en double évolution, composé de petites coquilles, et, au poignet droit, un bracelet mobile, d'aspect triangulaire, fait avec la partie inférieure d'une mâchoire humaine, dont les deux côtés sont reliés par une traverse. Pour armement, une massue à long manche en bois dur, à l'extrémité duquel est engagé un globe de serpentine servant de casse-tête. A la ceinture est suspendu une espèce de marteau d'armes, composé d'une pierre encastrée dans le bois et solidement ligaturée. (Voir le profil de cette arme coudée dans les détails n° 20.) La lance, dont la hampe est d'un bois ferme, porte un dard en os, habilement barbelé. Enfin, la flèche légère, qui se trouve isolée à côté de cet homme, est d'un double usage; elle est armée au talon d'un petit bouton faisant l'office d'un délicat marteau en bois, avec lequel on tue les oiseaux précieux pour ne pas en détériorer la peau.

Dans les îles qui entourent la Nouvelle-Guinée et sur quelques points de ce continent, habitent des naturels qui ont acquis un certain degré de civilisation. Le n° 15 présente un des Papous de ce genre. Il est habillé d'un sac ouvert en haut pour le passage des bras et de la tête, qui paraît être et avoir été le vêtement des peuples primitifs. Ce vêtement de laine frangé porte une curieuse broderie faite avec des graines. Le large chapeau hémisphérique fait en feuilles de vaquois est brodé avec des coquilles. Le sabre droit et singulier est supporté par un riche baudrier brodé avec des plumages d'oiseaux, le fourreau du glaive est en bois tressé. Le haut bouclier en bois est orné avec des fragments d'ovules blancs incrustés. La lance forte est en bois et se termine par une pointe en fer à douille. Cet homme porte aux oreilles de longs pendants faits avec des petits coquillages, et aux poignets un bracelet à quatre rangs de même nature; le bon goût des détails et de la tournure générale de cet ajustement est certainement remarquable. Si ce costume est une survivance des anciens temps, quel a donc été le passé des Papous?

Ces populations noires n'ont aucune espèce d'histoire. Ce que l'on vient de voir à leur sujet, à propos des villages sur pilotis et des maisons haut perchées formant une habitation commune, se retrouve dans un grand nombre d'îles. Les antiquaires ont signalé le système des stations lacustres, dans lesquelles on découvre les traces d'une vie sociale organisée, d'une industrie réglée, comme étant probablement le premier fonctionnement d'une sorte de civilisation; mais on ne peut tirer les mêmes conclusions des paludéens de l'Océanie. Lorsque l'on trouve en quelque une des îles du Grand Océan quelques ruines importantes, c'est que les Espagnols ont passé par là; après leur disparition, la sauvagerie, semblable à ces « *fleurs du mal* » dont Baudelaire a chanté la fatale vitalité, a de nouveau envahi le sol, et les indigènes paraissent n'avoir gardé de ces temps passagers qu'une méfiance et une barbarie encore plus incurables. Quant à leurs vêtements, si la plupart en sont presque entièrement dépourvus, ce fait s'explique par plusieurs causes. La Nouvelle-Guinée ne possède par elle-même que très peu de mammifères, et manque d'animaux pour fournir des lainages. En fait de pelages, la Nouvelle-Calédonie n'a que ceux de la roussette; la Nouvelle-Hollande ne fournit guère que la peau de quelques kangourous; cela est général dans les divers archipels, la paresse n'est donc point la raison principale de l'abstention de l'emploi des vêtements de laine. D'un autre côté, les naturels, qui n'usent pas même des mocassins du peau-rouge, se servent de leurs pieds pour grimper aux arbres avec une agilité d'autant plus facile que leurs pieds sont nus. Et enfin, le vêtement tissé, étoffé, serait souvent une cause d'embarras pour l'homme qui a besoin de toute la liberté de ses mouvements dans la défensive contre les surprises auxquelles il se sent toujours exposé. Les Papous du hâvre de Dorey se procurent facilement par la voie des échanges le *kaïn*, la cotonnade indigo dont la vaste pièce vaut cinq francs trente centimes environ; c'est une marchandise très estimée par eux, mais ils ne l'utilisent que pour en faire des sarongs, leurs femmes que pour attacher cette étoffe autour des reins en guise de jupon. Pour l'Australien, que nous allons voir, l'emploi du costume inaccoutumé a des résultats mortels.

Maintenant, ces noirs ne faisant guère usage de véritables vêtements, doivent-ils être exclus d'une étude sur le costume? Nous ne le pensons pas plus que nos devanciers, depuis les dessinateurs qui ont fourni des types fabuleux à la chronique de Nuremberg, au lendemain de la découverte Nouveau-Monde, jusqu'à Cesare Vecellio, Ferrario, etc. Dans l'examen du costume et de l'accoutrement, l'intérêt nous paraît concerner aussi l'homme qui le porte, et l'on doit savoir, en regardant les individus, quelles sont les raisons pour lesquelles certains, et en grand nombre, n'ont point de vêtements. La matière nous paraîtrait singulièrement perdre de son attrait, si un recueil de cos-



OCEANIA

OCEANIE

OCEAN

Nordmann lith.

CK

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

tumes, plus ou moins délaissés, ne devait être qu'une espèce de catalogue « *d'anciennetés* » conçu dans le goût des catalogues « *de nouveautés* » que les maisons de confection font distribuer à chaque saison.

N^{os} 8 et 10. — Australiens.

L'Australie ou la Nouvelle-Hollande, à laquelle les colonies anglaises donnent tant de retentissement par leur jeune et brillante prospérité, est la plus grande terre de l'Océanie. Ses côtes sont, pour la plupart, d'un aspect stérile, et dans l'intérieur de cette île le sol est très inégalement productif, et le climat même, généralement doux, est fort varié. C'est la terre des anomalies; à base volcanique, mais les volcans y sommeillent; les pétrifications se trouvent à fleur du sol, les arbres pétrifiés sont restés debout, comme ils ont crû. On y rencontre vivantes des espèces animales qui semblent appartenir à la paléontologie, comme l'ornithorhynque, la *taupe d'eau*, mais ayant des yeux brillants, et tenant tout à la fois du quadrupède, du reptile, de l'oiseau et du poisson. Les cygnes y sont noirs. On a connu là l'étrange kangourou, et les matelots de Cook, en voyant le renard-volant, une énorme chauve-souris d'un horrible aspect, l'ont pris pour le diable lui-même. Mais de tous les étonnements que cette terre a causés, la plus pénible impression a été celle de la vue de l'homme, vivant sur un sol qui n'est bon que par intervalles, et qui, dans sa généralité, est la plupart du temps ingrat.

La terre étant sèche et stérile, et ne produisant ni grains ni racines alimentaires, l'indigène ne la cultive pas. Pour chercher sa subsistance il mène la vie nomade, et plus que nomade, car il lui faut errer sans cesse à la recherche du gibier, et dans les conditions les plus misérables. Toutes les facultés de l'homme sont absorbées par la poursuite de la nourriture. Il n'a point de tentes, n'ayant pas de bêtes de somme pour la transporter; il n'a que de la vaisselle de bois, les poteries lourdes et fragiles ne convenant point au transport incessant, et, dans sa marche, la femme qui porte tout, jusqu'aux armes du mari, étant déjà suffisamment chargée par les quelques objets mobiliers indispensables et les enfants, qu'elle a sur le dos, sans compter que, chemin faisant, c'est elle qui, armée pour creuser la terre, y recherche des racines, des vers de terre, des lézards, et jusqu'à des serpents que l'on mange en temps de famine, comme le serpent-diamant. Il y en a beaucoup d'autres, mais ils sont venimeux. C'est encore elle qui, lorsqu'on s'arrête, élève l'abri fait de branchages et de feuillages, ouvert d'un seul côté, et tourné des autres contre le vent et la pluie. Quelques minutes suffisent à élever cette cabane, la *dura*, de deux mètres de diamètre environ; c'est tout ce qu'il y a de plus rudimentaire; mais à quoi bon davantage, puisqu'il faut l'abandonner sans cesse? C'est encore la femme qui allume le feu, que l'on transporte, quoique, au besoin, chacun puisse le produire. Lorsqu'il s'agit de passer une rivière, on fabrique un canot avec une écorce d'arbre, et on l'abandonne, toujours pour la même raison. Enfin, la pénurie est telle, les ressources si insuffisantes, que l'on ne sacrifie pas seulement les enfants mal venus, mais que l'on restreint même la famille, lorsque les enfants deviennent trop nombreux; ce sont les derniers-nés que l'on retranche. Le père tient d'ailleurs aux survivants; à chaque décès de l'un de ces élus, il punit la mère en lui coupant la phalange d'un doigt; il est de ces pauvres créatures qui n'ont plus ainsi qu'une sorte de moignon. La condition de ces femmes est tout ce qu'il y a de plus cruel, ce sont des bêtes de somme. Le mari châtie la sienne à coups de lance, la meurtrit de cicatrices. A douze ans, la fille n'a rien de désagréable; à vingt-cinq ans elle est décrépète, hideuse. Plus un homme a de femmes, plus il est riche, parce qu'il a plus de serviteurs. Ces gens chiquent les feuilles du *picturi*, et cette plante leur procure une certaine excitation pendant leurs longues marches; elle les aide à se soutenir en cas de disette. Enfin, un grand nombre de ces tribus sont cannibales.

L'Australien est un décadent, tout l'indique; son langage est assez compliqué et comporte un assez grand nombre de mots pour que l'on en infère qu'il est descendu d'un état relativement très civilisé. Il a des coutumes qu'il observe avec le plus grand respect, mais sans les comprendre ni pouvoir en déterminer l'origine. Il répète de vieilles chansons comme le ferait un perroquet; le sens des mots est perdu. Il a eu une sorte d'écriture figurative, des raies dirigées ou entrecroisées d'une façon conventionnelle, et que l'on retrouve gravées sur des bâtons parlants, qu'il ne sait plus lire. Enfin cet homme, chassé d'ailleurs, jeté sur une terre où il a peut-être détruit le Tasmanien, et qui s'y trouve réduit aux duretés de l'existence que l'on vient d'entrevoir, est retombé, en descendant le cours des âges, aux époques les plus primitives, tout au moins aux temps de la pierre polie; car, s'il connaît le procédé, et s'il polit la pierre de la hache qu'il veut faire couper, il n'en polit que le tranchant.

Plus de notion d'art, des légendes enfantines ou absurdes, tel est son état. Incapable de travailler, n'en ac-

ceptant pas la nécessité (quand on lui donne un jardin, il le laisse en friche), se considérant même comme supérieur au blanc qu'il voit travailler, ce singulier indigène, d'une fierté imperturbable, s'estime profondément, et quoique, par une curieuse contradiction, il s'imagine qu'une fois mort il revivra dans la peau d'un blanc.

Bien des races ont laissé leur empreinte sur ce continent, grand comme les quatre cinquièmes de l'Europe. Les tribus sont nombreuses, et il y a autant d'idiomes que de peuplades. Cependant, selon Rienzi, il y a entre elles identité d'origine et de mœurs. La population sauvage, qui se tient à dix ou douze milles de la côte, est celle chez laquelle la dégradation physique et morale est le plus sensible.

A dix-huit ans l'Australien est un homme fait, un *wilyalkinyis*; mais il en coûte pour obtenir ce titre glorieux, et jouir des privilèges y attachés. Il y a des épreuves à subir, et en certaines tribus on est d'abord *warrara*, puis *pard-napa*, et enfin après avoir subi le *manka*, ou le tatouage incisé par des couteaux de quartz, on est un homme fait.

Ce n'est guère que vers la trentaine qu'un Australien se marie; et tant qu'il est célibataire, son rôle est surtout celui de guerrier de la tribu.

Les Australiens sont généralement des nègres d'un noir plus ou moins intense, plus ou moins fuligineux, parfois brun-chocolat; les uns sont pourvus de chevelures et de barbes longues, ondoyantes et frisées naturellement, les autres de cheveux crépus. Leur front est étroit et proéminent, et plus souvent encore bas et fuyant; leurs lèvres sont épaisses; les narines démesurément larges; les yeux petits et de forme allongée. Ils portent un os ou un roseau passé dans la cloison du nez, ou planté dans les narines. Ils ornent leur front d'un morceau de peau de casoar (n° 10) ou de kangourou (n° 8), et appliquent sur leur chevelure, au moyen d'une gomme, des plumes, des os de poisson, des queues de chien, des dents de kangourou, etc. Ils se barbouillent le corps de rouge et de blanc. Leurs colliers sont faits de coquillages blancs ou de morceaux de tubes en roseau. Ils vivent généralement nus; parfois ils se couvrent les épaules d'un morceau de peau de kangourou. Ils se frottent la peau d'une huile infecte pour éloigner les moustiques; on arrache aux jeunes gens une des dents incisives; enfin les tatouages forment un système d'ornementation, et ces marques, regardées comme honorables, sont d'un dessin différent pour chaque tribu.

L'Australien ne connaît pas l'arc et la flèche, mais il se sert avec beaucoup d'adresse des armes qu'il se fait. Ce sont d'abord de longues lances en bois dur, unies et barbelées, des javelots ou des sagaies ayant à leur partie postérieure une petite cavité, dans laquelle est engagé le crochet d'un engin destiné à les lancer, appelé *vummera*. Pour cela, on tient le *vummera* par le manche avec la paume de la main et les trois derniers doigts, tandis que le pouce et l'index maintiennent le trait. L'extrémité postérieure du *vummera* (voir cet engin tenu par la main droite du n° 10) est souvent munie d'une coquille coupante d'huître perlière, qui sert de couteau et aussi de bêche pour déterrer la racine de fougère et d'igname, végétaux dont on se nourrit. On cite, comme une intéressante curiosité, le *boumerang* (n° 14), sorte d'arc de cercle en bois plat, légèrement courbé en hélice et qui possède la singulière propriété de revenir aux pieds de celui qui l'a lancé, lorsqu'il n'a pas touché le but; on l'emploie à la chasse, mais ce n'est pas une arme de guerre.

Le casse-tête est en forme de poire allongée. On pare les coups de cette arme avec un bouclier en bois, taillé en losange (n° 13); un autre bouclier plat, en écorce d'arbre durcie au feu, sert de défense contre les sagaies (le n° 10 le porte au côté). Ces armes défensives ont pour système d'ornementation des lignes brisées, droites et parallèles. Les Australiens ont encore pour massues des pierres en forme de haches taillées, polies sur les bords, enchâssées avec une gomme, tirée du *Xanthera australis*, et qui, employée au sortir de l'écorce, durcit immédiatement; elle est très résistante et on l'insère dans un manche formé de deux lattes flexibles et reliées entre elles par des ligatures. Ils se servent aussi d'une hache en pierre coupante pour monter sur les grands arbres; pour cela ils se tiennent de la main gauche à l'arbre, tandis qu'ils font de la main droite une entaille qui reçoit le gros doigt du pied. C'est ainsi qu'ils s'emparent des chats sauvages et des opossums qui habitent les trous de ces arbres. On ne trouve chez eux aucune trace de métal.

Ils portent un petit sac en filet dont les mailles sont faites d'une façon particulière, c'est-à-dire sans nœuds; c'est la maille des filets que l'on a trouvés dans les stations lacustres. Ils y mettent de la colophane, un morceau de rouge et de blanc pour se peindre, du bois sec pour faire du feu, allumé par le frottement.

Telles sont les ressources de ces errants, à la vie si dure, et qui cependant ne paraît point aux naturels sans quelques charmes, car le jeune Australien dont on soigne l'enfance dans les stations européennes, dès qu'il atteint l'âge de puberté sent fatalement renaître en lui tous les instincts sauvages; de simple et naïf qu'il était d'abord, il devient fourbe, ment et vole sans avoir la moindre conscience de ces vilenies, et, s'il le peut (on l'a vu souvent) il prend sa volée pour retourner vers les siens. Le plus dangereux cadeau que l'on fasse à ces gens, c'est de les habiller à l'européenne. Avec leur habitude de vivre dans un état de malpropreté déplorable, toute notion d'hygiène leur étant inconnue, les souliers et les bas qu'on leur donne ne sont quittés par eux que lorsqu'ils tombent de vétusté, et

l'homme qui bravait la pluie sans danger, parce qu'elle glissait sur sa peau toujours graissée, lorsqu'il la brave aujourd'hui sous le couvert d'une chemise et d'un paletot, reste mouillé tout le jour, et il gagne ainsi des rhumes et des bronchites qui aboutissent à la phtisie. C'est à déconcerter toutes les sollicitudes; on n'a pu élargir le crâne de ces malheureux.

N^{os} 2, 4 et 16. — Naturels des îles Marquises.

Chefs nouka-hiviens en tenue de guerre.

Ces Marquesians sont d'une forme magnifique et d'une vigueur remarquable; on s'en rend compte en voyant la taille des casse-têtes qu'ils ont entre les mains; ils sont presque blancs, et se tatouent de la tête aux pieds, en exécutant sur leur peau les dessins les plus compliqués. (Voir au sujet de ces tatouages par incision et de l'emploi du *moko*, la notice où nous parlons de l'opération qu'ils nécessitent.) Le n^o 4 porte une grande coiffure de plumes de coq disposées en éventail, un diadème de bois semé de petites graines rouges, et aux joues deux appendices peints en blanc. Au-dessus du diadème s'élève un faisceau de plumes de phaéton, plumes dont deux seulement se trouvent sur la queue de cet oiseau; c'est ensuite un hausse-col, des anneaux de pieds et de jambes en plumes de coq, une grande coquille nacrée, et une moitié de crâne d'ennemi comme vase à boire. L'éventail en jonc finement tressé et muni d'un manche ciselé est l'insigne du chef. Les épaules sont couvertes d'un grand manteau de tapa, teint en rouge avec le jus d'une figue du pays. Le pagne est fait d'une longue pièce de tapa, nommée *maro*, d'un usage général dans la Polynésie; il s'engage d'abord autour du corps, descend par derrière, et remontant ensuite entre les cuisses jusqu'à la ceinture, retombe flottant jusqu'à mi-hauteur des cuisses.

Le n^o 16 porte sur la tête une couronne habilement travaillée, faite de fleurons de coquille blanche, alternant avec d'autres en écaille, sur lesquels sont figurés des fétiches. Le cou est orné d'un hausse-col et d'un collier de vertèbres de requin; les bras et les jambes sont pourvus de bracelets formés d'épaisses touffes de cheveux conquis. La trompe de guerre est faite d'un coquillage sonore, ayant pour embouchure une petitealebasse.

Le n^o 2 est coiffé dans le même genre que le n^o 4 : diadème de graines rouges, plumes de coq et aigrette de plumes de phaéton. Les appendices latéraux sont en pierre ou en coquille. Le manteau est en tapa; la ceinture et les bracelets des bras et des jambes sont faits avec des chevelures conquises, enfin le tablier est en peau.

Les casse-têtes, les longues lances et les javelots sont en bois dur.

Tous ces documents, sauf le n^o 2 provenant du Musée du Louvre, font partie de la Galerie ethnographique du Musée d'Artillerie de Paris. Reproduites sur des photographies et avec des colorations qui ont été relevées sur place, sous les yeux de M. le colonel Leclercq, directeur du Musée et organisateur de cette belle collection, ces figures conservent ici toute leur valeur typique. Le catalogue de cette remarquable suite, qui a été surveillé par M. le docteur Hamy, entre autres, nous a puissamment aidé dans nos descriptions.

Pour le surplus nous avons recouru à : Dumont d'Urville, Voyage de l'Astrolabe. — Rienzi, Océanie, Univers pittoresque. — La Revue d'ethnographie, les Kanaques de la Nouvelle-Calédonie, par M. le baron de Vaux, et du même auteur, les îles Loyalty, les Nouvelles-Hébrides et les Viti. — Arossi ou San-Christoval et ses habitants, par M. l'abbé Verguet. — L'Analyse de les Australiens du Nord, dans la bibliographie de ce recueil. — Dans le Tour du Monde, le Voyage à la Nouvelle-Calédonie, par M. Jules Garnier, 1867. — Souvenirs du Pacifique, les îles Marquises, par M. le lieutenant Paillès, 1875. — Voyage en Nouvelle-Guinée, par M. Achille Raffray, 1879. — Six mois en Australie, par M. Désiré Charnay, 1880, et à la Revue de Géographie, de M. Draperyon, L'Archipel des Salomon, par M. de Fontpertuis, 1881.





OCÉANIE

LA PARURE A L'ÉTAT DE NATURE. — POLYNÉSIE. — MÉLANÉSIE, ETC.

N^{os} 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 14, 15, 17, 18, 19 et 20.

Types de la Papouasie. Iles de Rawak et de Guébé. (Mélanésie.) — Comprise dans la Mélanésie (îles des noirs), la Papouasie ou Nouvelle-Guinée est, à peu de chose près, sous l'équateur. Elle est située au nord de l'Australie, plus ou moins proche de la Malaisie, des Philippines, de la Chine.

N^{os} 2, 4, 10, 11, 12 et 16.

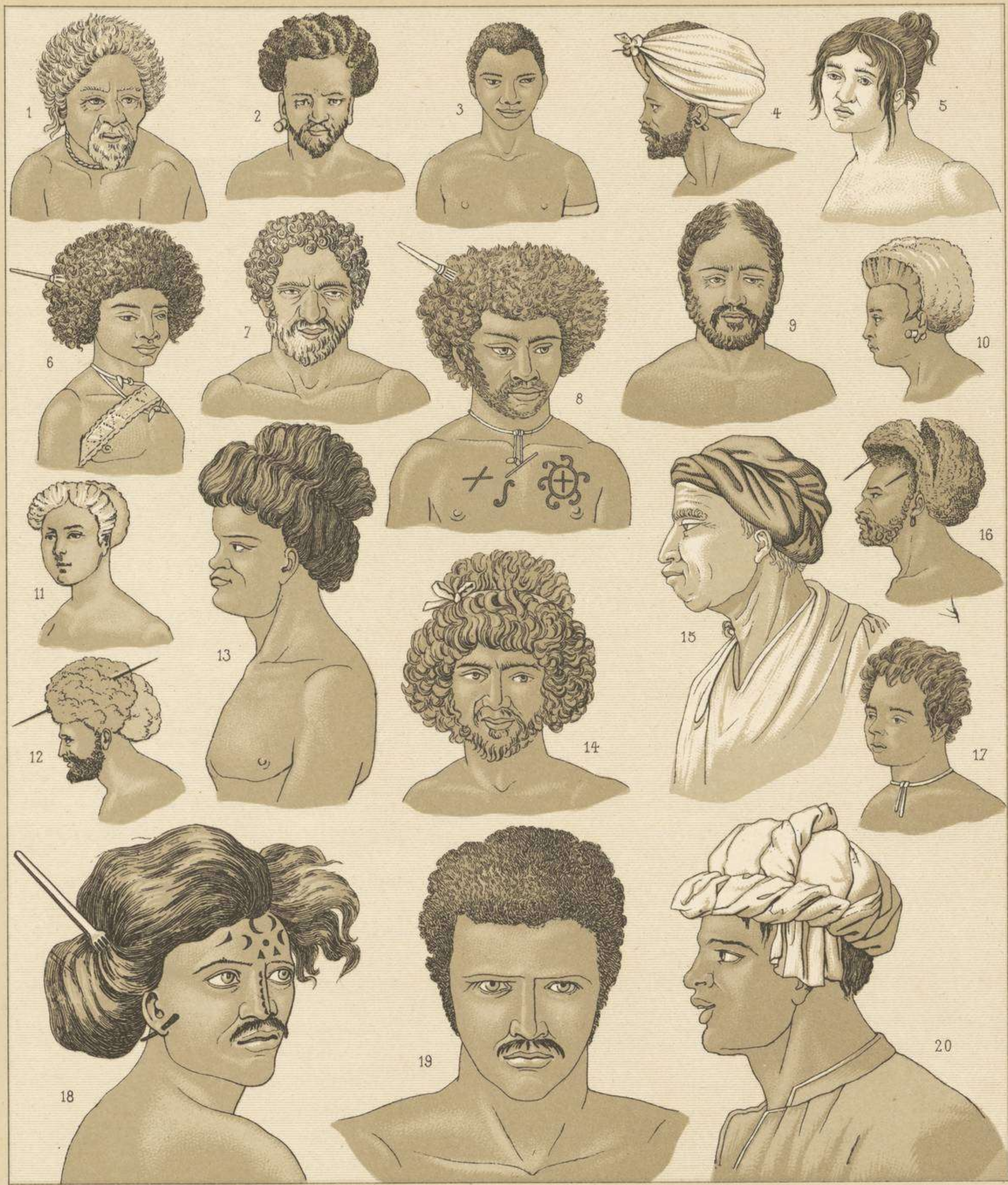
Types de Viti-Levou. Archipel des îles Viti. (Polynésie.) — Les îles Viti, que les premiers navigateurs appelaient *Fidji*, sont une partie de l'immense Polynésie. Elles sont en plein Océan, au-dessus de la Nouvelle-Zélande, à la hauteur du continent australasien ou australien.

Le besoin de la parure est un de ceux qui, chez l'homme, révèlent l'instinct de la sociabilité. On ne se pare pas pour soi, ni pour se faire voir par d'autre créature que son semblable. On se pare pour se distinguer, pour se faire admirer. Au plus haut bout de l'échelle sociale, parmi les civilisations les plus raffinées des races d'élite, comme au plus bas, que l'on fait confiner aux races simiesques, c'est le même sentiment, c'est le même instinct. Quand l'homme à l'état de nature, de barbarie, n'a d'autre ressource pour se parer que sa chevelure, eh bien! c'est à ses cheveux qu'il applique ses soins; « il se fait une tête, » selon l'expression familière du théâtre; sans le savoir, il est tout bonnement (c'est un coiffeur qui l'a dit) sur la noble route des arts. « La coiffure est un art, » discourait publiquement le sieur Lefèvre, au siècle dernier, dans un langage *ex-professo*, que M. Charles Blanc caractérise en certifiant que Diderot lui-même n'aurait pas mieux dit. (*L'Art dans la parure et dans le vêtement.*) « Modifier par des formes agréables de longs filaments dont la nature semble avoir voulu faire un voile plutôt qu'une parure..... combiner les accessoires..... le fond qu'ils doivent adoucir ou relever; soutenir une figure délicate par des tresses légères, en accompagner une majestueuse par des touffes ondoyantes; sauver la rudesse des traits ou des yeux par un contraste et quelquefois par un accord réfléchi; opérer tous ces prodiges sans autre ressource qu'un peigne et quelques poudres diversement colorées, c'est là sans doute ce qui caractérise un art. » On ne saurait en demander autant à des primitifs. Celui qui coupe ses cheveux avec des dents de requin et ne connaît guère que le charbon et la chaux pour les poudrer, ne peut, tout de suite, arriver au fin des fins pour « bâtir de ses cheveux le galant édifice; » mais instinctivement il obéit au même besoin que le civilisé.

L'homme, qui semble même en trop de cas donner à la coquetterie le pas sur la propreté, s'occupe de la parure dans toutes les conditions qui lui sont faites, sans exclure les plus misérables. Bien proche des Vitiens et des Papouas, habitent les Australiens, dont la vie abjecte offre le plus triste des spectacles donnés par l'espèce humaine. Et cependant ces déshérités dont le corps est entièrement nu, n'ayant pour se préserver des intempéries, du froid, que de petits manteaux de peaux d'animaux, leur couvrant à peine le dos et les épaules; sans demeure, vivant même sans abri; partageant cette affreuse existence avec une femme qui, dès son premier enfant, devient la plus hideuse des créatures; eh bien! ces noirs, d'un brun de suie clair, à la figure large, aplatie, d'une physionomie animale, aux yeux caves, aux joues creuses, à la barbe rude, touffue, hérissée, aux membres amaigris, mal proportionnés, ces hommes dont le pauvre corps est horriblement empuanti par les huiles dont la nécessité les oblige à s'oindre, songent à la parure. Ils ornent de plumes, de touffes de poils, leurs cheveux, tantôt longs et lisses, tantôt crépus; ils se tatouent en relief; avec des os de poisson et d'oiseau, des dents de mammifères fixées à l'aide d'une espèce de colle, ils font des objets de toilette; enfin, ils se bariolent le visage et le corps de blanc, de noir, de rouge, obtenu de la chaux, des coquilles, de l'ocre, du charbon.

La famille des *Papous*, *Papouas* ou *Nègres-Malais*, est comprise dans la division de type brun, de variétés brunes ou bistrées, l'une des cinq races de l'espèce humaine données par les naturalistes, comprenant les Hindous, la famille gitane ou tzigane, l'égyptienne, l'abyssinienne, la cafre. Le rameau océanien de la race brune de Lesson correspond aux Mélanésiens ou Nègro-Océaniens des ethnographes. Il renferme de nombreuses peuplades, n'ayant pas entre elles de très grands rapports. L'isolement sur les grandes îles de l'océan Pacifique les a maintenus dans une profonde barbarie. On rencontre des Papous sur les rivages des grandes îles de la Malaisie, à l'orient de celles de la Sonde, principalement dans la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée, aussi appelée Papouasie, ou terre des Papous, Waigion, Salwaty, Soulou-Gildo, etc. Leur peau est d'un bistre clair; leurs cheveux très noirs, ni lisses ni crépus, mais laineux, assez fins et frisant beaucoup; la façon dont ils disposent cette chevelure, frisée naturellement ou artificiellement, lui donne un volume énorme. La famille des *Alfourous*, *Harfouris*, ou *Arfackis*, comprend les premiers et les plus anciens habitants de toutes les îles de la Malaisie. Ceux d'entre eux que Dumont d'Urville appelle les *Mélanésiens* se trouvent dans l'intérieur des Moluques et de la Nouvelle-Guinée; ils peuplent les îles de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de Bouka, de Bougainville, de la Louisiade, de l'Amirauté, de Salomon, de Santa-Cruz, de Saint-Esprit, de la Nouvelle-Calédonie, de Vanikoro, de Viti, etc., etc.

Parmi les traits caractéristiques signalés comme étant ceux de cette famille humaine, il en est de si contradictoires qu'il est difficile de les concilier. La coloration de la peau des uns est brun-bistré, celle des autres est donnée comme étant plus noire encore que celle des Éthiopiens; la chevelure des premiers est fine, noire, épaisse, très flexueuse, elle tombe en mèches très bouchonnées; les cheveux des seconds sont courts, laineux, et ainsi de suite. Là, le visage est ovalaire, la face verticale, nullement proclive, le front élevé, les pommettes très saillantes; l'œil, petit, est fendu en long, le nez très épaté; la bouche est grande, non saillante, à lèvres épaisses fortement colorées d'incarnat, le menton presque carré; les cuisses, les jambes, maigres, longues, ne sont pas proportionnées avec le corps.



OCEANIE

OCEANIA

OCEAN



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Brandin lith.

En général, à peu de chose près, ces peuplades vont nues; une étroite ceinture passant entre les jambes, un pagne en forme de petit tablier, appelé *maro* par les Polynésiens, suffisent pour la pudeur. Les femmes, que l'on fait toujours rentrer dans l'intérieur des terres à l'approche des étrangers, sont moins connues que les hommes; elles vont aussi presque nues. On les dit laides, à peu près sans exception, sur nombre de points, absolument dégoûtantes; elles sont asservies, mangent à part; mais à propos d'elles, comme sous tant d'autres rapports, il y a bien des affirmations contraires. Les éléments de la parure sont peu étendus et offrent peu de variétés. Ce sont des colliers, des bracelets, des pendants en coquilles, des ornements en forme de bâtonnets cylindriques passés dans le lobe des oreilles, plus ou moins largement ouvert, dans le cartilage du nez quand il est percé; ces ouvertures ne sont pas pratiquées par tous, et le percement de la cloison nasale est le moins général. On s'enjolive encore la figure et la poitrine de lignes peintes en rouge, en noir, en blanc, rarement en jaune. Les colliers de dents humaines sont fréquents : c'est un trophée; les autres sont composés de dents de baleine divisées, de coquillages. Les bracelets sont d'écaille, d'argent quand on le peut, ce qui est rare, parce qu'il faut se procurer les piastres dont on les fait, dans des contrées où la monnaie ordinaire est le papier-mûrier converti en étoffes; l'unité de cette monnaie est une brasses de cette fabrication; on apprécie tout par la quantité des brasses. Dans l'archipel de Viti, les diamants du pays sont les dents de baleine, que l'on tient des caboteurs de passage faisant la pêche. L'anneau du bras, de la jambe, est toujours d'une pièce. Quand il est adapté avant l'entier développement de la croissance, il ne peut plus bouger de place, et devient, en quelque sorte, partie intégrante de l'individu.

Les soins donnés à la chevelure, le parti que l'on en tire, en font assurément le principal objet de la parure. Si, parmi ces Océaniens, il en est qui tiennent leurs cheveux crépus presque ras, la plupart les portent longs, en règlent l'extrême croissance, et en varient la disposition selon leur nature. En général, la tête est nue, on attribue la façon de turban donnée par ceux qui recouvrent leur chevelure, à quelque influence islamique, parvenue là par un immense et dernier circuit. Certains, comme notre n° 18, conservent leur chevelure dans tout son développement naturel, sans régler ses mèches flottantes, se contentant de les relever en les enroulant à l'arrière, où ils se trouvent retenus par un peigne de bambou, étroit, à dents peu nombreuses, trois, cinq, sept au plus, ayant un manche long, restant en dehors de la masse, en figure d'épingle. Ceux qui, comme les n°s 6 et 8, se servent aussi de ce peigne dans une chevelure qu'ils font ballonner, ne sont certes pas, malgré le volume, les plus mal coiffés. Pour obtenir ce résultat, il doit falloir beaucoup de soins capillaires et des pratiques éclairées pour l'hygiène de ces cheveux qui paraissent croître en liberté; ils ne sont assurément pas chargés de pom-mades comme ceux des n°s 10, 11, 12 et 16, affectant plus ou moins la forme d'un casque, d'un bonnet, dont la matière serait une éponge. Quant aux n°s 13 et 14, dans les deux exemples, les cheveux sont de nature analogue, l'arrangement est de même principe : la division au moyen d'un ruban, isolant le sommet surhaussé par un bourrelet caché, la masse des cheveux tombant de ce sommet en mèches ondulées; les résultats de cette coiffure originale sont bien différents, selon l'homme qui la porte, comme on peut le voir ici. Parmi les types représentés, les n°s 12 et 15 rappellent l'Arabe : on le constate, sans s'étonner autrement; il s'est produit tant de combinaisons de races dans ce monde d'îles que l'ethnographie, pour parvenir le plus sûrement à s'y reconnaître, a dû se réfugier surtout dans la linguistique. Le teint des n°s 5 et 15 se rapproche de celui des races jaunes. La

coiffure de femme, n° 7, est de facture grecque; il est douteux que ce soit un type qu'il soit permis de généraliser.

La chevelure en buisson est surtout en faveur parmi les véritables Papous noirs. Chez les Harfours, au contraire, on laisse, en général, les cheveux croître en liberté, flotter à l'aventure, en les massant à l'arrière comme on l'a vu. Cette liberté est l'habitude la plus répandue dans les îles de l'océan Pacifique.

Ce qui est encore propre aux uns et aux autres, toujours en général, c'est la manière dont les tatouages sont opérés. C'est par la cicatrice procurant le relief qu'on les fait chez les Harfours. Chez les Papous, ils sont dessinés par une ligne ponctuée et enduits. Les cheveux sont souvent teints de noir ou de rouge; le noir, dont on se sert pour peindre aussi le corps, provient d'une noix nommée *alaouzi* aux îles Viti, *touï-touï* aux îles Tonga. La chevelure plus ou moins abondamment pommadée, est souvent poudrée à blanc, rouge, gris, noir. Le grand genre est de réunir sur une même tête deux colorations luisantes : noire à la partie antérieure, rouge assez foncé, en un espace moindre, à l'arrière (la division est marquée au n° 12). Cette coiffure bicolore est surtout portée par les chefs. Les étoffes qui servent pour le *maro*, ou pour couvrir la chevelure, sont de ce papier-mûrier dont il a été parlé, provenant de l'écorce de l'*aouté* (*Broussonetia papyrifera*). Elles sont blanches, il en est de très fines, lustrées. Le limage des dents est assez commun, et rappelle la pénible opération à laquelle M^{me} Ida Pfeiffer assista chez les Alfores de Céram.

(Documents tirés des Voyages de Freycinet et de Dumont d'Urville.)



63 a 66

BK
PLANCHE DOUBLE.



BV

OCÉANIE

MALAISIE, MICRONÉSIE, MÉLANÉSIE, POLYNÉSIE

COSTUMES ET PARURES. — ARMES ET USTENSILES. — USAGES.

LA BEAUTÉ PHYSIQUE CHEZ LE MALAIS. LES TATOUAGES DES NATURELS.

Nous réunissons ici en une seule notice les renseignements concernant les 91 exemples que contiennent ces quatre planches. Nous croyons par ce moyen éviter des répétitions toujours fastidieuses. Pour que, dès l'abord, on puisse cependant suivre ce travail avec un certain ordre, nous en donnons le classement général, basé sur la numération des détails.

Malaisie. — Planche BK. — Nos 1, 2, 5, 7, 9, 15, 16, 18, 19, 23, 24, 27, 30, 38, 39.

Planche ayant pour signe le Singe. Toutes les figures.

Planche BV. — Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 21, 23, 26, 33, 34.

Micronésie. — Planche BK. — Nos 6, 8, 14, 32, 40.

Planche BV. — Nos 16, 17, 18, 19, 30, 32.

Mélanésie. — Planche BK. — Nos 3, 17, 20, 28, 31, 33, 36.

Planche BV. — Nos 24, 27, 30, 38, 40.

Polynésie. — Planche BK. — Nos 4, 10, 11, 12, 13, 21, 22, 25, 26, 29, 34, 35, 37.

Planche BV. — Nos 20, 22, 25, 28, 29, 31, 37.

Pour l'étude de ces documents, il est utile de les rapprocher de ce qui se trouve contenu dans la planche, *Archipel asiatique*, ayant pour signe le Cor de chasse, et offrant une réunion d'armes anciennes, et aussi de ce qui est dit, notice de la planche *Océanie*, ayant pour signe le Polichinelle, au sujet de *La parure à l'état de nature*.

L'Océanie se compose d'un monde maritime qui, à lui seul, est plus étendu que le reste du globe. On le dit une poussière d'îles, et, en effet, un archipel comme celui des Carolines, par exemple, en compte pour sa part plus de cinq cents. Cette poussière est fort inégale, puisque en laissant de côté la Nouvelle-Hollande ou Australie, tenue pour un continent, ces terres insulaires varient, de l'importance de Bornéo, la plus grande île connue, peuplée par 4,000,000 d'hommes environ, à la réduction d'ilots occupés par une seule famille, comme celui de la baie de Wy-Moma, dans le groupe des Haouai, où le capitaine Corney ne rencontrait en 1818 qu'un homme, sa femme, leurs trois enfants et deux domestiques.

L'homme ne paraît point du même âge sur les points si distants les uns des autres de l'Océanie. La Malaisie, du moins dans ses grandes îles : Java, Sumatra, Bornéo, etc., est une terre de formation primitive. A peu d'exceptions près, les innombrables îles de la Polynésie sont le produit d'éruptions volcaniques ; les basses îles du tropique, dans le Grand Océan, ont, la plupart du temps, leur récif fondamental formé par les polypiers, les lithophytes, etc.

Rienzi a trouvé dans l'Océanie quatre races d'hommes bien distinctes : la *malaise*, la *polynésienne* ou *daya*, l'*endamène* et la *papoua*, lesquelles ont donné naissance, par leurs croisements, à un certain nombre de variétés.

Les Océaniens représentés ici, comportent les peuplades rattachées par les naturalistes : 1° au type jaune asiatique, Océaniens propres et Malais, auxquels s'ajoute la famille *carolinoise* ou *tagale*, nommée *miconésienne* par Dumont d'Urville ; 2° au rameau océanien de la race brune ou bistrée, *Alfourous*, *Harfours* ou *Arfackis*, comme ils s'appellent dans la Papouasie ou Nouvelle-Guinée ; les *Mélanésiens* du même explorateur ; 3° à la race *malayo-polynésienne* de Pritchard, issue, selon Lesson, du mélange des races jaune et brune, c'est-à-dire de l'indo-chinoise et de l'indoue, dont le Nouka-Hivien est tenu pour le type le plus pur, et dont la famille comporte le Taïtien, le Hawaïen, le Nouveau-Zélandais, et les Tongaïens placés sur la limite habitée par les peuplades noires de la mer du Sud, qui sont les plus occidentaux des Océaniens, et dont nous nous occuperons à part.

Selon les données les plus récentes, les îles de l'archipel asiatique, les plus favorisées du monde, sont habitées par des races qui, dans leur diversité, ne seraient aborigènes ni les unes ni les autres ; elles y seraient arrivées, selon M. de Quatrefages, par voie de *migration volontaire* ou de *dissémination involontaire*.

Le plus ancien serait le *Papua* ou *Papoue*, brun foncé, ou noir à cheveux laineux.

Les seconds, jaunes et basanés, plus nombreux, dominant les premiers, et dans lesquels on devrait comprendre les Dayas et les Malais, descendraient principalement des Birmans, ou proviendraient des royaumes de Siam et de Cambodge. Ils seraient un mélange de la race jaune et de la noire, auquel serait venu se joindre le contingent des masses d'Indous, réfugiés, à plusieurs reprises, dans l'archipel à la suite des luttes religieuses.

L'autochthone Océanien ne serait, par le fait, qu'un mythe, et la probabilité du peuplement de la Polynésie par des navigateurs partis de l'archipel indien est admise par Malte-Brun, Homme, Lesson, Rienzi, Beechey, Wilkes, etc. Les chants sacrés de la Polynésie, qui constituent d'excellents documents historiques, donnent même sur ce sujet des dates certaines : arrivée des *Tongans* aux Marquises, 419 de notre ère ; celle des *Taïtiens* aux Sandwich, 701 ; à Rarotonga, 1207. Les Gambiers auraient été ainsi peuplées en 1270, et la Nouvelle-Zélande, occupée par les *Maoris* vers 1400 à 1420. La plupart de ces îles étaient désertes, et les rares îles habitées, l'étaient par des *Papous*.

Races métisses ou aborigènes, tous ces hommes sont anciens ; et c'est ce qu'il importe de signaler dans l'intérêt de notre sujet ; les choses de la parure et du costume prenant d'autant plus de signification lorsqu'elles paraissent se rattacher à des mœurs de haute tradition de nature à faire pressentir qu'elles appartiennent à des groupes ayant plus ou moins vécu en corps de nation.

Les présomptions qui ont fait conclure par de Gobineau « que la faiblesse de la plupart des peuples de l'Océanie n'est point de la jeunesse, mais de la décrépitude, » sont nombreuses. La civilisation éphémère des Malais, dont témoignent les monuments de Java, Sumatra et Bali, n'est point douteuse. Rienzi, en signalant que les Dayas de Bornéo « ont un commencement, ou plutôt un reste de civilisation, » en indique une autre qui serait antérieure à celle même des Malais qui les ont vaincus. Or, cette famille des Dayas est regardée comme la souche des Polynésiens, des Bouguis et des Touradjahs. Enfin, ceux des insulaires de la Polynésie qui se donnent entre eux le nom de *Kanasks*, ont tous gardé le souvenir d'un peuple considérable, dont ils seraient des colonies formées à des époques extrêmement éloignées. Semés dans des archipels circonscrits, conservant depuis des siècles une analogie qui se retrouve dans leurs rapports physiques à peine altérés, dans leurs croyances et leurs langues, les *Kanasks* se seraient séparés de la famille malaise avant la connaissance des métaux. On leur suppose aussi un berceau continental différent. Le fait de l'anthropophagie, constatée sur tant de points de l'Océanie, ne contredit point ces données. Elle peut, selon Rienzi, « être une preuve du respect pour les lois et pour les institutions des ancêtres. » Tel serait le cas chez les Battas de Sumatra (2,000,000 d'individus environ) dont le code, de haute antiquité, édicte que l'adultère, le voleur en certaines circonstances, le prisonnier de guerre, seront mangés vivants.

La rudesse des mœurs s'explique souvent par les milieux. L'occupant de certaines îles de corail exigües, aux ressources étroitement mesurées, ne s'y maintenait que moyennant des sacrifices sur la génération, c'est-à-dire sur les enfants dont, suivant la localité, il n'était permis de conserver que deux ou trois par famille ; le surplus devait être détruit.

Bien des choses ont changé dans ce monde insulaire, où on aurait grand'peine aujourd'hui à retrouver les « *sauvages* » de Cook. Tout s'y mêle actuellement, depuis l'*orang-malayo*, l'homme malais, le métis le plus largement répandu ; le Chinois, si nombreux et prenant tant de place que, si les lois de la Chine ne s'opposaient à l'expatriation des femmes, on verrait bientôt naître en Malaisie un second Céleste-Empire ; l'Arabe y coudoyant un Indou qui conserve sa forme, ainsi qu'on le voit du Parsi de Bornéo, semblable à celui de Bombay ; l'Européen, dont les métis sont maintenant sur certains points en plus grand nombre que les naturels ; et toutes ces races, signalées comme aborigènes, allant du blanc au jaune, du bistré au noir de tous les tons, depuis le noir fuligineux jusqu'au noir luisant et intense.

Par une fatalité, dont les effets ont été singulièrement rapides, il se trouve qu'il en est presque aujourd'hui d'un grand nombre des insulaires des mers australes, comme de l'Égyptien des hypogées. Ils sont encore debout, demain ils ne vivront plus que par leur portraiture.

En face de la terrible dépopulation de l'Océanie, les gaietés de l'histoire du costume, dont on a pu amuser nos pères, en leur montrant, par exemple, un roi des Sandwich de 1819, Riorio, vêtu en cérémonie du grand costume de capitaine de vaisseau anglais, donné jadis par Cook, ou encore paré d'une veste bleue de hussard, galonnée en or, avec de grosses épauettes de colonel, ces gaietés paraîtraient aujourd'hui singulièrement lugubres en regard de l'éloquence navrante des chiffres, selon l'expression de M. de Quatrefages.

A Taïti, la *Nouvelle Cythère*, comme on s'était plu à l'appeler, Cook et Forster avaient trouvé 240,000 âmes. Le recensement officiel, en 1857, en constatait 7,212. A Sandwich, à la Nouvelle-Zélande, aux Marquises, aux îles Tonga, à Vavau, à Tongatabou, jusqu'aux Fidji, et jusqu'aux îlots les plus isolés, les plus extrêmes, les faits sont analogues.

C'est de la phtisie, qui ne figurait point sur les listes des maladies dressées par les anciens voyageurs, que maintenant, huit fois sur dix, meurt le Polynésien pour lequel cette affection est endémique et épidémique. Avant un demi-siècle, un siècle au plus, le Polynésien pur aura disparu.

Les préjugés sur la beauté physique varient si singulièrement sur la terre, que l'homme n'hésite pas à y remanier la créature pour faire répondre sa conformation à un idéal préconçu. Les fronts fuyants et bas ont été admirés comme une beauté par plusieurs nations hunniques ainsi que par les Aymaras péruviens ; les parents ne négligeaient rien pour assurer une difformité si appréciée à l'enfant, dont le crâne, dès le bas âge, était aplati par un appareil compressif formé de bandelettes étroitement serrées. Les Chinooks de la Colombie maintiennent encore cet usage avec grand soin.

A Sumatra, comme chez les Malékasses, des dents naturellement belles et blanches ainsi que celles des Africains, grâce à l'habitude de vivre généralement de végétaux, sont limées jusqu'à la racine avec une pierre à aiguiser ; chez les Lampoungs, on les vernit avec de la gomme, ou encore on les cache en les enchâssant dans une plaque d'or. Les lobes des oreilles des Carolins sont si largement percés, que ces oreilles pendent presque jusque sur leurs épaules.

L'aplatissement du nez est en vigueur dans toute la Malaisie. La mère, ou les femmes qui l'assistent, ne manquent point de comprimer le nez de l'enfant nouveau-né jusqu'à ce que le cartilage en soit brisé. Cet écrasement qui procure un nez gros, court, souvent épaté, contribue à rendre la mâchoire saillante, et à faire ressortir la dimension de la bouche, très grande, même celle des femmes. La dilatation de l'air étant beaucoup plus large sous la zone torride que sous la zone tempérée, l'organe de la respiration a besoin d'y être plus développé.

Les conséquences de l'esthétique malaisienne ne s'arrêtent point là ; avec ce nez aplati et cette bouche en avant, il ne faut point montrer des dents blanches : ce serait le comble de la laideur. Vers l'âge de seize ans, on noircit les dents en les vernissant ; l'usage, commun aux hommes et aux femmes, de mâcher le *siri*, le *pinang* en

malais, mélange de bétel, de chaux vive, de noix d'arek et de tabac, additionnés de *gambir*, entretient la couleur noire. En outre, la couleur jaune passe pour une beauté : c'est celle des personnes de distinction, de l'*Orang-Kaya*, le noble malais, qui, ainsi que les dames, se procure ce charme au moyen de frictions quotidiennes faites avec le henné et le curcuma. On teint en jaune foncé toutes les parties du corps exposées à la vue : les princes, leur visage, leurs pieds et leurs mains ; les dignitaires attachés à leur personne et les dames, tout le buste, à partir des hanches soigneusement peintes.

Enfin la femme pour continuer à plaire doit se garder de l'embonpoint, se conserver maigre. La Javanaise pour assurer ce résultat en arrive à manger de la terre, une argile que l'on fait torréfier sur une plaque de tôle après l'avoir enroulée en petits cornets, et qui, sous le nom d'*ampo*, se trouve dans tous les marchés publics. L'*ampo* happe la langue, la dessèche, et fait perdre l'appétit ; il conduit insensiblement à une mort prématurée. Une fois l'usage contracté, il est presque impossible de s'en sevrer.

Quoique les Malais présentent à un haut degré des caractères de métissage, et qu'ils soient plutôt une population uniformisée par l'action de l'islamisme qu'une race proprement dite, les naturalistes en ont dégagé le signalement général suivant.

Tête de forme pyramidale très développée sur les régions latérales, face ovalaire, à pommettes légèrement saillantes. Les yeux sont écartés, ouverts en long, bridés aux angles, un peu relevés vers les tempes ; la prunelle est noir de jais, la cornée tire sur le jaunâtre. Cils longs, sourcils épais et noirs. Taille moyenne, membres souples, de belles proportions surtout chez les femmes, plus petites que les hommes dont la taille est de 1^m,75 à 1^m,80. Les nuances de la peau varient selon les milieux ; elle est jaune, jaune brun, jaune orange, marron tirant sur le rouge brique. Chevelure touffue, très noire, souvent largement bouclée ; barbe rigide, assez fournie. En général le corps bien musclé est sans embonpoint. Le pied, petit, ne se déforme pas, que l'on fasse ou non usage de chaussures. Les femmes ont le sein hémisphérique, élevé, ferme ; leur peau est lisse et plus claire que celle des hommes ; sa souplesse est entretenue par les onctions journalières de l'huile parfumée dont on l'empreint au sortir du bain. Les filles sont nubiles vers dix à onze ans.

Si le Malais conservait les traits inaltérés de son visage, il montrerait un profil ordinairement élégant, et même d'une certaine noblesse.

On rattache étroitement à la famille malaise : les *Atchemis*, les *Bostacas*, les *Lampoungs* de Sumatra, les *Oransalas* ou *Malais-forbans*, les *Madurais*, les *Ombayens*, et surtout les *Timoriens* ; et l'on considère comme de la même souche la famille *malgache*, *ovah* ou *madécasse*, dont les nombreuses tribus habitent Madagascar.

Le tatouage, ou gravure enduite de la peau, le *tataou*, ainsi que l'appellent les Nouveaux-Zélandais, est surtout signalé comme une parure de la nudité. On y voit volontiers une manifestation des instincts de l'homme, sous le rapport de la coquetterie. L'origine en fut, vraisemblablement, d'un autre caractère.

Le tatouage donne au système cutané un surcroît d'épaisseur et de solidité. Les bains, si fréquents en Océanie, gerceraient une peau que le tatouage, combiné avec l'onction habituelle de l'huile de coco, rend souple, en même temps qu'il met l'épiderme en état de résister aux piqûres des moustiques, aux intempéries des saisons, et aussi aux coups portés par l'ennemi ; en un mot, le tatouage aide sérieusement l'homme à braver tous les accidents auxquels son corps est exposé dans la vie de plein air et avec l'existence sauvage.

Le tatouage a été pratiqué, en général, par toutes les nations sauvages ou à demi civilisées. Les peintures égyptiennes de Thèbes représentent les ancêtres asiatiques de la race blanche tatoués et couverts de peaux d'animaux. César les retrouvait de même dans la Grande-Bretagne, ainsi qu'en témoignent ses *Commentaires*.

Les ingénieux anciens qui inventèrent cette méthode paraissent avoir eu d'abord pour but le renforcement de la peau humaine ; s'ils avaient pu réussir à la rendre impénétrable aux armes, il se pourrait que nous fussions tous tatoués aujourd'hui, et quoiqu'il en coûte, comme on va le voir.

Les mœurs ont fait du tatouage océanien une marque de distinction, un moyen de reconnaissance entre frères un privilège de castes, une coquetterie des guerriers et des femmes.



OCEANIA

OCEANIE

OCEAN

Nordmann lith.

BK

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS



OCEANIE

OCEANIA

OCEAN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Lestel lith.



OCEANIE

OCEANIA

OCEAN

BV

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt lith.

Dans son sens le plus général, le tatouage est toujours assez significatif pour désigner au moins la tribu à laquelle l'individu appartient, la classe et le rang qu'il y occupe. Nous aurons l'occasion de parler de l'impression de la peau par la brûlure. Le tatouage par l'incision va depuis la piqûre à l'aiguille, jusqu'à la pénétration de la peau par le martèlement d'un ciseau tranchant, ou même d'une série de dents, comme le comporte l'opération du *moko* en Polynésie. Ce mode caractéristique est surtout celui que l'on emploie dans les milieux où les tatouages sont les plus usités.

L'homme qui subit l'opération du *moko* donne une preuve de véritable stoïcisme, car cette opération est toujours des plus douloureuses, dangereuse même. Pour résister aux révoltes de la chair, le patient doit se faire attacher au sol sur lequel il est étendu. L'opérateur, après avoir indiqué les contours généraux, les imprime en se servant du ciseau ou pic simple, ou d'un morceau d'écaille de tortue taillée en dents de scie, ou d'instruments *ad hoc*, des espèces d'herminettes, offrant plusieurs dents aiguës disposées comme un peigne (voir pl. BV, n° 14, le peigne à tatouer en métal; le ciseau, très tranchant, lorsqu'il n'est point métallique est l'os d'une aile d'oiseau, ou un os de poisson affuté; le pic, souvent une dent de requin).

Ces divers perforateurs sont emmanchés pour être tenus d'une main ferme; on applique l'instrument sur la peau, et on frappe dessus avec un bâton ou un petit maillet, jusqu'à la pénétration au vif; l'épiderme se trouve entaillé comme par un graveur taillant du bois. Le sang coule en abondance; on l'essuie du revers de la main ou avec une spatule, et la couleur, le *moko*, est introduite dans la plaie au moyen d'un petit pinceau. C'est un composé de charbon pilé et de manganèse délayé dans de l'eau, suivant les uns; selon d'autres, c'est une teinture végétale. Le *moko* est indélébile.

Lorsque le *moko* est compliqué, il est toujours un signe de richesse, car dans les milieux où l'on en use le plus largement, les tatoueurs en titre coûtent fort cher; il leur faut, d'ailleurs, beaucoup d'adresse. L'opération est particulièrement sensible lorsqu'on attaque le bord des lèvres, le coin de l'œil, la cloison des narines. Il faut quelquefois plusieurs mois pour terminer un *moko*; les suites sont souvent des plus pénibles; les plaies peuvent s'envenimer d'une manière effrayante. Il faut toujours plusieurs semaines pour la guérison.

Pour le Zélandais et le Nouka-Hivien, tatoués du front à la plante des pieds, et dont l'idéal est de parvenir à se procurer un corps d'aspect entièrement noirâtre, ce qui ne s'obtient que par les superpositions de lignes si serrées, qu'on finit par ne plus distinguer les grands contours du dessin primitif, on renouvelle l'opération du *moko* de six en six mois; il faut toujours plusieurs années pour qu'un chef soit parfaitement tatoué. On en a vu pour lesquels l'application du *moko* avait duré trente et quarante ans.

Le jeune homme ne subit guère la première opération du *moko* avant d'avoir vingt ans; encore faut-il qu'il ait pris part à quelque combat. Excepté dans le cas d'une haute naissance, et même d'une dispense formelle, celui qui refuse de se faire tatouer, est tenu pour un pusillanime, un efféminé, indigne de participer aux honneurs militaires. Il lui est impossible de prétendre à aucune influence dans la tribu.

Le *moko* du Polynésien serait, selon d'Urville, l'équivalent des armoiries du monde européen. Touaï lui faisant remarquer sur son front certains dessins, lui disait avec orgueil: « La famille de Koro-Koro est la seule dans la Nouvelle-Zélande qui ait le droit de les porter. » Un Zélandais considérant le cachet d'un officier anglais, et y voyant des armes gravées: « C'est votre *moko*? » lui demanda-t-il. Toupa-Koupa avait coutume de dire, en désignant son front, que son nom y était représenté par des signes particuliers. Le chef signe un contrat du dessin de son *moko*. Les chefs, après quelque nouvelle et heureuse campagne, se font, d'ordinaire, ajouter quelques dessins qui en consacrent le souvenir. Un Rangatira se croit d'autant plus honoré que son visage est plus décoré des dessins du *moko*.

Dans la Nouvelle-Zélande, on rend le plus grand honneur à la tête d'un guerrier tué dans un combat, si cette tête est convenablement tatouée. Le vainqueur la conserve avec respect comme un drapeau pris à l'ennemi. La tête tatouée du chef principal est, en effet, l'étendard de la tribu, le vrai signe du ralliement. Lorsque le guerrier se trouve renversé, que l'ennemi se précipite en criant: « A nous l'homme! » et lui tranche la tête; on se débande presque toujours et le combat cesse. A la paix, le vainqueur revend parfois cette tête à la famille, pour laquelle elle reste un objet de vénération.

Il n'est permis aux femmes de décorer leur visage que dans une mesure déterminée. Elles paraissent, d'ailleurs, tenir à la blancheur de leur peau, et se contentent pour leur figure de légères piqures à l'angle externe des sourcils, aux commissures des lèvres, au menton, aux lobes des oreilles. Mais elles peuvent se faire imprimer des dessins plus compliqués sur les épaules et sur d'autres parties de leur corps, les bras, les mains, les jambes. Le dos de la femme de l'*ariki* Touao, visité par d'Urville, à Kahouwera, était sillonné de dessins profonds qu'une esclave était en train d'achever au milieu du sang ruisselant abondamment. L'époux se montrait tout glorieux de l'honneur nouveau que sa femme recevait par ces décorations.

Chaque tribu est tatouée d'une manière différente; chaque ligne a sa direction fixée, laquelle confère certains privilèges à celui qui la porte.

Ce sont les chefs et les membres de leur famille, les prêtres et les guerriers dont la peau est le plus abondamment gravée. Les gens des classes inférieures sont bien moins largement tatoués, ou même ne le sont pas du tout.

Le moko est interdit aux *koukis*, ou esclaves, en Polynésie. Les mères se chargent de tatouer leurs enfants; ce tatouage du bas âge, qui consiste le plus ordinairement en raies tracées en zig-zag sur les bras et les jambes, a pour but d'indiquer l'extraction de l'individu. Ces marques, qui font connaître à quelle famille il appartient, prouvent qu'au milieu des ornements de fantaisie, les tatouages contiennent des signes hiéroglyphiques qui forment un langage.

Le fait est certain pour les Lougounoriens, de l'archipel des Carolines. « Peseng, dit Lutke, avait sur la cuisse gauche, au-dessus du genou, un certain nombre de poissons et de crochets dessinés qui signifiaient Lougounor et les groupes voisins; chaque signe sur la main disait le nom d'une île, depuis Faounoupel jusqu'à Pelly. C'était comme un chapelet géographique, qui semble avoir pour objet de conserver plus facilement la mémoire des îles qui font partie de l'archipel.

Les Timoriennes emploient l'indigo, non la couleur noire du moko. Les tatouages sont parfois polychromes. Parmi les Mélanésiens, maladroits pour l'incision, il en est qui se tracent sur la figure et la poitrine une décoration de lignes, rouges, noires, blanches, rarement jaunes.

Chez les Orang-Matawis de l'île Engano ou Trompeuse, une des Pegghi, aux environs de Sumatra, où l'on commence à marquer la peau de l'homme dès l'âge de seize ans, on agrandit les premiers contours dès qu'il a fait campagne, et l'on remplit ces contours de diverses couleurs. C'est une distinction militaire, la récompense de celui qui a vaincu un ennemi.

Le principe général du dessin des tatouages des peuples appartenant au foyer des civilisations polynésiennes, est celui de cercles et demi-cercles, opposés ou bordés de dentelures, et qui se rapportent au *cercle sans fin* du monde de la mythologie indienne. Ce principe n'exclut pas les variantes, et l'on tatoue des figures d'animaux comme celle de la chèvre, par exemple, qui peut se trouver sur toutes les parties du corps d'un indigène, y compris le front, les joues et le nez. En regard de l'espèce d'uniforme de la Taïtienne, dont la jambe droite est toujours ornée en damier, et l'intérieur de la main généralement garni d'étoiles, d'anneaux, de croissants (sa langue même est tatouée) on peut voir, selon Jules de Blosseville, sur les jambes du Taïtien la représentation d'un cocotier, et sur sa poitrine tout un monde animé, des combats, des exercices, des récoltes de fruits, des armes, des animaux et jusqu'à la représentation de sacrifices humains.

Les Lougounoriennes, que l'on doit sans doute compter parmi les Océaniennes qui, ne souffrant pas un poil sur leur corps le rasent avec des coquilles, se tatouent, dit-on, avec beaucoup de goût, dans les endroits qui sont couverts par le tol. Henri Mertens, parlant du grand fonds de coquetterie des Carolinoises, confirme cet usage. « Dans toutes les îles basses, la manière était la même; le tatouage consistait en quelques lignes irrégulières le long des cuisses, des jambes et de la poitrine. Les parties les plus élégamment décorées étaient, paraît-il, celles qui se trouvaient sous une espèce de frange qui tombait depuis la ceinture jusqu'aux genoux, faite des fibres de l'*hibiscus*, et que voient seuls les maris.

Les peuples de la Malaisie, auxquels un homme malpropre inspire du mépris, sont les mieux vêtus de l'Océanie;

même dans les îles les plus éloignées et les plus pauvres, les Malais ne vont jamais nus. En principe, l'habillement est tiré des produits indigènes ; mais on importe largement les étoffes bleues et les cotons des deux Amériques ; les draps, les velours, et jusqu'aux bas et au chapeau, empruntés à l'Europe, et que portent les chefs.

Il est nécessaire de faire remarquer que les pièces de l'habillement du caractère national diffèrent foncièrement par leur nature ; un vêtement confectionné pour un usage spécial, comme le sera une veste à manches, une camisole, ou un pantalon, est fort éloigné du *pagne* qui, lui, n'est qu'un morceau d'étoffe plus ou moins long et large, mais toujours de forme rectangulaire, sans aucun cordon ni bouton, et qui n'est une pièce de vêtement que par l'usage que l'on en fait. Quand le pagne dont on s'entoure les reins ne suffit pas, on prend un second pagne que l'on dispose de diverses manières sur le haut du corps, en écharpe, en manteau couvrant les épaules et au besoin la tête, selon le chaud, le froid, ou la pluie ; le plus ordinairement on s'en entoure le corps au-dessus de la gorge, les épaules et les bras restant nus.

Le nom de pagne est tout générique. On appelle *pagnes* certaines voiles d'embarcation grossièrement tissées ; les *pagnes* dont on s'est vêtu, pendant le jour, sont les seules couvertures dont on fasse usage la nuit ; il suffit, en effet, pour cet usage, de développer le vêtement non coupé, qui n'est jamais œuvre de tailleur.

Les pièces principales du costume masculin, en Malaisie, sont : le *saroeng*, *sarung*, *sarong*, et encore *sahrong*, *sahrong*, qui est un pagne de six à huit pieds de long sur trois de large, que l'on enroule à la hauteur des hanches de manière à ce qu'il s'y maintienne, ce dont on s'assure encore en le serrant au corps à l'aide d'une ceinture indépendante. Parfois les deux extrémités du pagne étant rapprochées et cousues ensemble, le saroeng prend la forme d'un jupon. A Timor, on voit également réunir par une couture les extrémités du pagne supérieur. Ce second pagne a là quatre pieds de large environ ; c'est un pluvial posé sur les épaules, à l'occasion ; on le porte aussi en bandoulière, etc.

Le *kolambi* est une sorte d'habit à manches courtes.

Le *sabouk*, une veste de soie ou d'indienne.

Le *jarit*, un pagne en jupon, de nature luxueuse.

Le *sikaplan*, une espèce de jaquette de soie ou de velours brodée de dentelles, que le riche prend pour sortir, en le mettant par-dessus une veste ou camisole blanche, boutonnée jusqu'au collet, et tenant lieu de chemise.

La *cabaie* est un veston léger, transparent, souple, servant aux femmes, à Java comme à Célèbes.

Le *chelana* est un pantalon. On porte souvent le pantalon d'indienne à fleurs, et souvent aussi on lui donne le nom de *sahrong*.

Le *sembong* est une ceinture.

Le *koulouk*, un bonnet blanc ou bleu clair, imité des Arabes, d'ancien usage dans le costume masculin des cours.

Le coton des pagnes est souvent mélangé de soie, ce qui, avec les dessins, contribue à donner à ces vêtements un aspect souvent très agréable. Le rouge sombre, le jaune et le bleu, sont les principales couleurs des teintures. A Timor, on tire le rouge de l'écorce du *labak*, le jaune du *curcuma*, le bleu de la feuille d'un arbre appelé *taron* que l'on mélange avec de la chaux.

Les plus remarquables de ces teintures sont celles des saroengs dont la fabrication, à Java, constitue une branche d'industrie spéciale et toute nationale. On dessine sur la cotonnade, au moyen de poncifs à jour et de poudre de charbon, la distribution du décor, et, pour la réserve des parties qui ne doivent pas être atteintes par la couleur que l'on va appliquer à froid, on couvre à chaque ton, et tour à tour, les parties à soustraire à l'impression colorante, avec une couche de cire liquéfiée, qu'on solidifie ensuite par une immersion d'eau froide ; de façon que les compartiments tenus sous cette couche ne sont point atteints par la teinture. Il faut renouveler cette opération à chaque changement de ton, et après avoir fait fondre la cire à l'eau bouillante, puisque chaque fois on change la couche de place. Ce travail, que rend particulièrement pénible la chaleur des réchauds, où la cire doit être entretenue à l'état liquide, dure plusieurs semaines pour la teinture d'une seule pièce, qui, à Java, a deux mètres et demi de long sur un mètre de large. Cette préparation, précieuse et longue, qui rend l'indienne plus chère qu'une soierie, a

pour résultat de produire une cotonnade fraîche, dont les tons riches et vifs, non seulement se trouvent à l'épreuve des lavages les plus fréquents, mais dont le lavage même semble raviver l'éclat. Un beau saroeng, sans coulées de cire, sans les taches qu'on appelle *lunes*, ne vaut pas moins de cent francs à Java. Les Javanais considèrent le *bleu sombre* comme étant une nuance du noir; ils nomment l'indigo, *noir*.

La coiffure la plus usitée est un mouchoir, remplaçant le turban des musulmans, et plié d'une manière particulière, originale.

La simplicité du costume des femmes, en général, est digne de remarque. Elles font usage de pagnes du genre de ceux des hommes, et qui, contournés et arrêtés sous la gorge par quelque nœud, descendent jusqu'aux chevilles. Le haut du corps reste habituellement nu, excepté dans les villes. Leurs cheveux sont relevés sur le derrière de la tête, et maintenus avec une épingle de corne, de buffle ou de cuivre, sans être recouverts, généralement, d'un mouchoir comme ceux des hommes. Les enfants vont, communément, nus jusqu'à l'âge de six ans.

L'étiquette ordonnait jadis que les femmes qui se présentaient à la cour eussent, comme les courtisanes, le torse nu; elles devaient avoir des diamants et des fleurs dans leurs cheveux, et porter le *sembong*, une ceinture faite de soie jaune et rouge aux extrémités.

Les *métis européens* des classes aisées, ceux de Coupang, par exemple, dans les possessions hollandaises, que l'on voit les jours de cérémonie avec un costume à l'européenne réservé pour ces occasions, usent pour l'ordinaire d'un habillement convenant au climat, et dont le principe est indo-malais. Il consiste en un saroeng ou beau pagne, couvrant les reins jusqu'à la moitié des jambes, et en une robe d'indienne.

Leurs femmes se tiennent chez elles les pieds nus; ne chaussant leurs bas et leurs souliers à talon que pour recevoir ou rendre des visites, pour aller aux fêtes. La principale occupation de ces indolentes, se déchargeant de tout soin domestique sur leurs nombreux esclaves, est de boire du thé et de mastiquer du bétel, dont l'usage constant amène sur l'une de leurs épaules la présence d'un mouchoir, équivalant à une pièce de costume, car de l'un de ses coins pend une chaînette qui supporte les clefs des coffres. Ce mouchoir est indispensable pour essuyer la salive dont les lèvres sont sans cesse imprégnées; et il est nécessaire qu'il soit de couleur rouge, pour que la salive qui est comme ensanglantée y soit moins apparente.

Les hommes, les femmes et les enfants chiquent à l'envi le bétel. Où que l'on aille (car sans lui toute distraction paraîtrait fade), chacun porte sur soi le sac de bétel, ou se fait du moins accompagner en le faisant porter à quelqu'un de ses gens, qui doit même se pourvoir de la cassette contenant les éléments de cette préparation. L'amour pour le bétel donne lieu à de singulières manifestations. Un seigneur des Moluques voulant témoigner de sa bienveillance par une marque signalée, prend dans sa bouche sa chique de bétel et la met dans la bouche de son subordonné, ravi par un tel excès de faveur. Les amants échangent leur chique. La jeune fille envoie la sienne enveloppée d'une feuille de bananier, et l'esclave messenger rapporte de la même façon à sa maîtresse la chique du bien-aimé. L'usage du bétel n'empêche point d'ailleurs la consommation du tabac, ni celle de l'enivrant kawa, ou encore celle de l'opium. La mastication du bétel reste l'usage le plus caractéristique, et lorsque les jeunes filles viennent saluer l'étranger, c'est avec le *siri* ou *pinang* à la main qu'elles se présentent.

Les Océaniens propres.

L'île Bornéo, de son vrai nom *Kalémantan*, la grande terre, est signalée par Rienzi comme l'origine et la mère de l'Océanie. Elle contient toujours, parmi les indigènes rejetés par les Malais dans son intérieur, à peu près tous les échantillons du blanc et du jaune, du basané et du rouge, du noir marron au noir tirant sur le bleu.

Les gens de la famille *Daya* ou *Dayak* sont les plus importants, et paraissent être les véritables originaires des *Mélanésiens* et des *Polynésiens*, on dit même des *Malaisiens*.

On rattache particulièrement à cette famille les *Bouguis*, *Bugis*, *Woughis*, et *Boughis* des Célèbes, de Bali et de Ternate; les *Battas* ou *Biadjoux* de Sumatra; les *Orangs-Matawis* des îles Pegglis; les *Haraforas* ou *Orangs-*

Beneno de la presqu'île de Malacca ; les *Samangs* des parties inférieures, et les *Araforos*, musulmans de Bourou et de Céram.

Le teint blanc jaunâtre, plus ou moins foncé ; l'angle facial se rapprochant de celui de l'Européen ; la haute stature ; la physionomie régulière ; les cheveux longs et noirs ; la grâce, et même la beauté des femmes ; les costumes, les parures, et une sorte de consécration au *tabou* ou *tapou*, établissent des parentés naturelles et de convention entre les divers groupes. Le salut par l'attouchement du nez, cette sauvegarde pour l'étranger qui le reçoit, ce baiser réciproque, le *tchoumik* des îles Mariannes, qui consiste à se flairer mutuellement le nez, et parfois aussi la main, en échangeant les « ou vas-tu ? d'où viens-tu ? » est pratiqué en plusieurs tribus des Dayas de Bornéo, comme chez les indigènes de Timor ; on l'échange dans l'archipel des Carolines, comme à Péliou et dans l'île Manaïa ; c'est-à-dire à des distances de 1,500 lieues ; c'est celui dont usent les Zélandais. L'habitude de l'agriculture, de la pêche et de la chasse, l'habileté à construire des pirogues et à fabriquer les ustensiles, enfin, jusqu'aux sacrifices humains, tout contribue à compléter les ressemblances.

Le Daya qui, changeant de milieu, adopte facilement le costume des peuples parmi lesquels il vient vivre, n'aurait que faire chez lui d'un habillement plus ou moins compliqué, qui lui serait assurément plus nuisible qu'utile. Les Dayas, qui se donnent comme issus des antilopes, ont besoin de toute leur agilité ; le guerrier doit, chez eux, être toujours prêt ; et sa nudité, qui rappelle la tenue de combat de l'ancien Gaulois, a, comme cette dernière, une explication toute faite dans le besoin de la liberté des mouvements, dont la vivacité n'importe pas moins pour la défense que pour l'attaque.

Les Dayas de Bornéo se divisent en un grand nombre de tribus, dont les caractères et les dialectes diffèrent. Ceux que l'on voit de plus près occupent les côtes de la partie orientale de l'île, qui ne leur ont point été disputées par les Malais ; partout ailleurs, ces derniers les ont repoussés dans l'intérieur. Les principaux des Dayas sont les *Kayangs*, dont la plus importante bourgade, Sigao, est à vingt-cinq journées de route nautique intérieure de Sintang, et à quatorze journées de Ponthianak.

Parmi les nombreuses ramifications de la famille Daya, à Bornéo, les deux principales branches sont, en même temps, celles qui diffèrent le plus entre elles par leur manière de vivre.

Le teint est la première distinction entre les Dayas de la plaine, et les Dayas ripuaires ; les pêcheurs ayant la peau plus blanche que les autres, ce qui pourrait bien dénoncer deux races, ainsi que l'indique de Gobineau. Une aversion réciproque anime les deux groupes ; de chaque côté on méprise l'autre, avec lequel on ne veut pas être confondu.

L'existence que ces voisins, en état presque constant d'hostilité, se font entre eux est terrible. Tout village est fortifié ; et sous la protection de ses *bintings* ou retranchements, les maisons construites sur des pieux assez élevés, entourés eux-mêmes de clôture, y sont reliées entre elles pour compléter la défensive. Pour accéder aux habitations, il faut trois échelles mobiles que l'on a grand soin de rentrer le soir, chacun ne rêvant qu'embuscades et surprises, irruptions soudaines sur les agiles pirogues remontant ou descendant les fleuves. Quand un parti a réussi à surprendre un village, et qu'il le tient cerné, on ne s'amuse ni au vol, ni au pillage ; le plus qu'il se peut, on coupe des têtes d'hommes. Lorsque le Daya rencontre là quelque belle jeune fille, il l'emmène pour l'épouser, après qu'il aura suspendu dans la case conjugale la tête de son beau-père. Ces trophées, séchés au feu, demeurent le principal ornement de l'habitation. La gloire d'un guerrier est en raison du nombre des crânes qu'il a conquis. Une jeune fille n'accueillerait point un Daya qui n'aurait pas à lui montrer au moins la tête d'un ennemi vaincu.

Ces mœurs barbares ne paraissent point aussi générales que bien des récits tendent à le faire croire, puisque les Anglais et les Hollandais, en désignant spécialement « *les chasseurs ou coupeurs de tête de Sacaran* » établissent qu'il y a des différences entre les tribus des Dayas indépendants. Les coupeurs de tête dont il est question demeurent sur les bords du Luppar, l'un des bras du fleuve Sacaran, partie occidentale de Bornéo. M^{me} Ida Pfeiffer a eu à s'étonner en rencontrant chez ces peuples, d'une réputation aussi odieuse et très justifiée, un état de luxe et d'industrie remarquables. Ils étaient incomparablement plus parés que tous ceux qu'elle avait vus. On apercevait

*

partout, dans leurs habitations, des étoffes de coton ou d'écorce tressée, des nattes superbes, de beaux paniers de toutes formes, de toute grandeur, d'un travail exquis. Seulement, avec leurs oreilles percées et ornées d'anneaux de laiton, ce que ces hommes estimaient, par-dessus tout, c'était un collier et un bracelet de dents d'hommes.

Il se mêle dans la passion sanguinaire de ces guerriers une superstition religieuse. Que quelque rajah tombe malade ou entreprenne un voyage; si, pour être guéri ou se ménager un bon retour, il s'engage à sacrifier une tête humaine, il trouvera toujours le dévouement d'un Daya qui se mettra en campagne pour la lui procurer. Ce chasseur, caché dans les hautes herbes, attendra pendant des journées entières qu'une victime soit à proximité de sa sarbacane. Dès qu'il la sent à sa portée, et qu'il s'agisse d'un homme, d'une femme ou d'un enfant, la flèche vole, et alors que le poison commence à agir, le traître meurtrier s'élance et d'un seul coup tranche la tête, qui sera rapportée dans un panier spécial, *l'ottat* (voir n° 19, pl. BK).

La vie humaine est de peu de poids dans des milieux où, hier encore et chez la plupart de ces gens, on avait l'habitude d'immoler des victimes à la mort d'un chef, et aussi de cimenter avec du sang d'esclave les traités de paix de tribu à tribu, contractés du reste comme tous les traités qui se font avec les Dayas, oublieux de leur ancien calendrier, ignorants du calcul par années, et stipulant pour tant et tant de récoltes de riz.

Les femmes des Dayas n'ont point l'air farouche des hommes; l'expression de leur visage est douce et agréable; elles sont assez jolies pour que l'on recherche volontiers leurs danseuses.

Les Dayas sont d'une extrême propreté; ils se baignent régulièrement deux fois par jour. Cette constatation est plus agréable que celle de l'anthropophagie, dont il paraît que de certaines tribus conservent toujours une habitude plus difficile à déraciner dans les races jaune et noire que dans la blanche.

PLANCHE BK.

Malaisie.

N°s 1 et 9. — Javanais.

Le caractère du Javanais est surtout indou. Dulaurier fait dériver le nom de Java du sanscrit *yava*, orge, qui fut la nourriture des premières colonies indiennes venues se fixer sur cette île.

La Javanaise ne cache pas ses cheveux qui sont noirs et beaux. Le n° 1 la montre coiffée d'une espèce de turban léger, égayé par la présence d'une fleur. Le haut du corps est nu, ainsi que les bras. Un pagne ceint le torse et recouvre en partie les seins. Le long et ample caleçon, de caractère indo-persan, est retenu à la hauteur de la taille par une légère ceinture en courroie. Les pieds sont nus dans la chaussure en feutre.

Les deux chaînettes d'un collier orfévre et enrichi de pierreries pendent sur la poitrine, où elles sont reliées entre elles par un croissant en or et par une émeraude. Le vêtement de l'homme, n° 9, est de même sorte. Seulement ses cheveux sont coupés à une certaine longueur, sa coiffure est un bonnet assez élevé, légèrement conique, tronqué droit. Sa parure n'est qu'un collier de fleurs naturelles; la chaussure est en cuir. Tous deux tiennent un mouchoir à la main.

N° 16. — Malais de Bornéo.

Ce costume et les armes ont été rapportés par M. Cernuschi qui en a fait don au Musée d'artillerie de Paris.

Ce Malais a la tête rasée du musulman. Son chapeau en forme de cuvette renversée, a, comme partie inhérente, une calotte intérieure ceignant la tête. Les coiffures de ce genre, que l'on fait de toutes les grandeurs, et dont le type se rencontre au Tonkin comme au Japon,

sont fort répandues; elles servent de parasol et de parapluie. Le chapeau représenté ici est de ceux qui sont finement tressés et dont on recouvre l'extérieur d'un vernis qui résiste à l'action du soleil et à celle de l'eau. Les rondelles plates servant de boucles d'oreilles, les bracelets et les anneaux des jambes sont en argent. Le collier est en perles. Le vêtement est une robe coupée, en coton. La ceinture large est en laine, noire et unie d'un côté; le revers, de couleur, est brodé, et c'est lui que l'on a soin d'étaler dans le long bout tombant comme un tablier.

Les Malais portent deux kris, un suspendu derrière l'épaule, et un par devant; le plus grand est passé dans la ceinture. On voit ici en main le kris à lame flamboyante; à terre, un petit poignard qui se loge dans la ceinture. Toutes ces lames sont des damas. La hampe de la lance est un rotin; la douille du fer flamboyant qui la surmonte est dorée.

Dayas ou Dayaks.

N° 15. — Binua de Singapour. Grande tenue de combat.

Les *Binuas* ou *Jakuns* sont de la famille des Dayas-Kayans. Leur armement est du caractère le plus ancien: la lance ou pique de ce guerrier est tout en bois. De plus, sa sarbacane, qui est l'arme nationale par excellence, et que l'on voit ici portée sur le côté avec tout un appareil de plumes qui y sont suspendues, est plus courte à beaucoup près que celles des temps plus rapprochés de nous. L'habileté qu'il faut pour perforer droit un bois dur sur une longueur de six et sept pieds n'était point encore acquise.

L'orang-outang de Singapour, l'*homme du sol*, selon le dialecte ma-

lais, le Daya auquel s'applique les noms de *Binuas* et de *Jakuns*, est un homme dont la vie errante, à l'écart, remonte au moins au douzième siècle, époque où les conquérants malais venus de Sumatra envahirent l'île de Singapour. Ces gens qui vivent en petites troupes ne sont nullement farouches ni cruels, mais bien plutôt faibles et timides. N'ayant à prendre aucun souci de leur nourriture quotidienne, les productions naturelles des bois où ils se tiennent suffisant à leurs besoins, ils n'ont fait aucun progrès. Dénués d'énergie et de force vitale, ils sont destinés à s'éteindre à mesure que des races plus alertes s'approprient leur terre.

La sarbacane, le *sipet*, *soumpit* ou *sumpitan*, se voit dans notre planche dans ses principales variétés; depuis la plus ancienne, c'est-à-dire la plus courte qui est celle de Singapour, jusqu'aux sarbacanes additionnées d'un fer de lance, en usage à Bornéo, nos 19 et 24.

L'arme perfectionnée se trouve aux mains du n° 19. C'est un sipet en bois très dur d'une teinte rouge foncé; un fer de lance y est fixé avec des bandelettes de rotin, à peu près comme on en use avec la baïonnette au bout du canon du fusil. Sur le parcours de l'arme se trouve un point de mire en fer. La flèche du sipet est très courte, faite de bois commun avec une pointe en bois dur. Le culot, en forme de cône, est souvent en liège. Le carquois de ces flèches est inséparable du port de l'arme, car ses flèches sont empoisonnées; c'est un panier finement tressé, ou une boîte en forme d'étui fermé. Avec le long sipet un Daya ne manque pas son but à 30 et 40 mètres de distance. Ce qui rend terrible cette sarbacane, c'est le poison de la flèche. Les empreintes proviennent de végétaux, le *siroen*, le *ratoes* ou *spoe*, *Vupas*, à la gomme transparente, d'un brun doré.

L'homme de Singapour n'a de vêtement réel que la ceinture de fibres végétales qui aboutit sur le devant du corps en un long tablier pendant. Sa parure est celle du chasseur, de celui qui tue le fauve et atteint l'oiseau; il se fait gloire de leurs dépouilles. Le casque (quelque calotte de jonc tressé) rappelle par son recouvrement celui de *Vaquilifer* romain; le museau d'un léopard s'y étale, et la peau de l'animal tombe au devant d'une épaule pour se relever sur l'autre en arrière. Un buisson de plumes, se jouant comme en liberté, surmonte ce casque. Pourvu de son bouclier de bois, et de sa sarbacane, ce guerrier reste surtout un chasseur, et un chasseur à l'affût, à peu près la seule tactique qui puisse lui être utile, et que confirme d'ailleurs tout son accoutrement. L'affût du guerrier, son attente pendant de longues heures, se révèlent d'une façon non équivoque, par l'appareil de cordons enroulés au-dessous du genou gauche, sur lequel l'homme accroupi, sa sarbacane en main, se tiendra à l'abri de son bouclier. La base du *scutum* permet que le bouclier soit tenu debout, fixé droit en place, où le maintient la pique de bois, passant par quelque énarne et fichée en terre. Le sens dans lequel est tenu la pique indique cet usage, qui rapproche l'emploi du *tavalang* de celui du pavois de nos anciens arbalétriers.

On a vu ce qu'est le sipet long et perfectionné; on peut se rendre compte ici, par la vue de la sarbacane antique, des recherches ingénieuses auxquelles cette arme a donné lieu. Ce n'est point pour la parure de sa sarbacane qu'un sauvage sagace a imaginé de suspendre le long de son conduit une suite de plumes légères, impressionnées au moindre vent; c'était pour rectifier le tir de l'arme, selon la direction et la nature du mouvement atmosphérique indiqué par l'unisson de ce clavier de plumes. Avec une arme encore si courte, et une flèche d'un vol de si peu de puissance, le besoin d'un guide, secondant le point de mire, devait se faire vraiment sentir. C'est ce qu'a compris le chasseur, et ce dont, naturellement, devait profiter le guerrier. Tout cet appareil devenait inutile avec l'allongement du sipet, mais l'expédient qui a précédé les progrès de la perforation, est intéressant à connaître, et n'avait point, croyons-nous, encore été expliqué.

Le bois du bouclier est renforcé par des traverses en cuir que l'on voit à l'extérieur. Le glaive est le *parang*, qui tient du glaive et du couperet et sert, comme on le sait, à la décollation du vaincu.

N° 2. — Naturel de Bornéo, en tenue de guerre.

Le torse est protégé par une cuirasse en plusieurs pièces, toutes en peau de poisson à écailles. La principale de ces pièces est le type de la cuirasse nommée *ban-ou* aux Moluques, où on la porte en peau de buffle; c'est une étroite dalmatique, fendue pour le passage de la tête, entourant le cou à sa base, et se prolongeant au devant de la taille, et de même derrière le dos. Les parties de l'armure qui sont liées au corps l'étreignent de chaque côté à partir du dessous des pectoraux et descendent sur les hanches. Une ceinture d'étoffe fixe ce qui se trouve au-dessus de la taille; la réunion, au-dessous, est assurée par un large lien servant d'agrafe et passant sur le ventre. Le bouclier, renforcé à la partie médiane, est en bois, d'une proportion restreinte et d'un maniement facile.

Les pièces latérales de la cuirasse étreignant le corps sont posées par-dessus le pagne qui ceint les reins et se termine, sur le devant, en un petit tablier, formant le *tapa*. Les franges et les broderies fines du pagne montrent assez que cet unique vêtement est un objet de soin et d'élégance.

Le casque, en forme de calotte épaisse se terminant en une petite pointe, est en jonc largement tressé. Il est maintenu par un cordon en jugulaire, et orné, sur le côté, d'une plume légère. Quoique ce guerrier soit pourvu du panier en étui fermé qui sert de carquois aux flèches du sipet, la lance à large fer qu'il a en main n'est point la sarbacane. Le haut de la hampe de cette lance porte une garniture en crins. Ce naturel n'est point tatoué. Sa parure guerrière consiste en un collier et en bracelets formés de griffes de tigre ou de léopard. Le sabre droit et court, une hache de fer très tranchante, et à longue douille pour l'emmanchement, complètent cet armement.

N° 19. — Naturel de Bornéo, en tenue de guerre.

Cet autre Daya est armé dans un genre rapproché de ce que l'on vient de voir, mais avec beaucoup de variantes dans le détail.

Le casque est une calotte en jonc tressé, recouverte d'un fragment de peau, et maintenu par le cordon d'une jugulaire. Sur le devant se trouve grossièrement figuré un visage humain. Deux rondelles d'ivoire pour les yeux, une pour le nez, et une double suite de dents aiguës en même matière, se croisant sur une raie rouge qui simule l'ouverture de la bouche menaçante. Le couronnement de ce casque est formé du crâne d'un *calao* (l'oiseau rhinocéros) dont le bec fort et légèrement recourbé s'avance au delà du front, ainsi que les plumes d'*argus* plantées au sommet de ce crâne d'oiseau, qui dans le sens contraire, c'est-à-dire à sa base, est orné de plumes de même sorte, descendant dans le dos.

Le torse de cet homme tatoué est nu; son vêtement unique est un beau *tapa* frangé, finement brodé en couleurs.

Sa dalmatique, plus étroite et quelque peu plus longue que la précédente, est couverte par des rangées régulières de rondelles de coquilles.

Les bracelets et anneaux de jambe, le collier et les boucles d'oreille sont en fil de cuivre.

Si le bouclier était présenté de face, on y verrait la tête fantastique peinte, où sont disposées, en quinconce, des mèches de cheveux d'ennemis. Le profil de ce bouclier ne les montre qu'en masse.

Le sipet est ici l'arme la plus perfectionnée, et par sa longueur et par le fer pénétrant qui en fait une lance. Le petit carquois l'accompagne. Le sabre a sa garde ornée de cheveux conquis et son fourreau en bois est pourvu du petit couteau à bambou qu'on y insère. On voit le manche d'un poignard passé à la ceinture.

A terre, se trouve le panier en forme de seau, tressé avec soin, orné de mèches de cheveux d'hommes que l'on nomme *ottat*, et dont on a vu l'affectation particulière : le transport d'une tête fraîchement coupée.

Ceux des Dayas que l'on désigne sous le nom de *coupeurs de tête*

aiment tant les têtes humaines, que dans les expéditions qu'ils font parfois en commun avec les Malais, ils abandonnent facilement tout ce qui excite la cupidité de ces derniers, pour ne se réserver que les têtes des vaincus. Leurs armes sont si bonnes, leur habitude si grande, que d'un seul coup ils détachent la tête du tronc. L'otta avec sa hideuse garniture rentre en triomphe dans la tribu, au milieu de chants et de danses. La tête, après que la cervelle en aura été ôtée par l'occiput, sera suspendue dans un filet pour sécher auprès du feu. Noircie par la fumée, momifiée, elle peut encore être insultée. L'homme vindicatif lui crachera à la figure. L'enfant lui donnera des coups en crachant par terre.

N^{os} 23 et 24. — Dayas en tenue de chasse et de guerre.

Le Daya, en état de guerre ou non, ne sort jamais sans ses armes offensives. Le n^o 23 est un exemple du Daya à peau claire, et tatouée de dessins qui rappellent les mokos des Polynésiens. Cet homme, de belle stature, a ses cheveux relevés en chignon; un bandeau de tête; une ceinture en corde de fibres végétales, un *tapa* en paille, articulé par des fibres végétales qui se terminent en un tressé par le bas. Le fourreau du sabre droit, ainsi que la poignée de l'arme, sont en bois sculpté; le sipet est l'arme principale. L'instrument affilé tenu en main, et beaucoup plus long que la flèche, paraît être destiné à s'ajouter, au besoin, au bout de la sarbacane.

Le n^o 24 a les cheveux en chignon et le bandeau de lingerie que l'on vient de voir; il n'est pas tatoué. Sa sarbacane à fer de lance est l'arme de guerre et aussi sa cuirasse, en deux parties. Sur le devant et assez bas, cette cuirasse est en fibres végétales formant une espèce de claië qui recouvre les épaules et l'arrière-bras; par derrière, les deux parties de cette claië relient le haut d'une planche de forme rectangulaire, dont le bois est gravé. La solidarité de l'ensemble est assurée par des liens qui relient l'avant à l'arrière sur les côtés, et vers le milieu, par un tissu passant entre les lombes, et formant un étroit maro.

N^{os} 38 et 39. — Femmes dayas.

Les Dayas peuvent prendre autant de femmes qu'il leur plaît, mais ils se contentent généralement d'une seule. Ils les traitent bien, ne les accablent pas d'ouvrage, se réservant la partie la plus difficile des travaux. Ils ne se mélangent point avec d'autres peuples.

Les filles qui épousent des Chinois ne sont plus considérées comme faisant partie de la tribu.

Les deux femmes représentées sont des Dayas de la famille des Biadjoux, « parmi lesquels, » dit Rienzi, citant ceux du district de Maladou, « sont les habitants les plus humains et les plus civilisés, peut-être, de l'île Kalémoutan. »

Ces costumes n'ont point besoin de commentaire; le n^o 28 porte un pagne et une camisole sans manche, le tout en coton, serrant le corps au plus près; la petite hotte en bois peint, suspendue par deux bretelles, tient lieu des poches qu'un habillement de cette sorte ne comporte pas; on peut y porter quelques provisions, ou y rapporter quelque récolte. Le pagne du n^o 39 est l'unique vêtement; une corde en fibres végétales lui sert de soutien, et il ne descend pas au genou. Le grand chapeau est de paille tressée. Le bracelet est en laiton. Ces femmes ont l'une et l'autre les oreilles percées pour y accrocher des pendants d'argent, anneaux de laiton le plus souvent.

N^{os} 5 et 7. — Karens de Bornéo (se prononce *Ka-rain*.)

Les Chinois de Bornéo sont pour la plupart originaires des provinces méridionales de Canton et de Fo-kien; on distingue ceux qui sont de provenance indo-chinoise, et on applique à l'homme de cette souche le nom de KAREN, également donné à la femme épousée par ce Chinois.

Le costume masculin est ici celui des jours ordinaires. La femme

est en toilette; c'est une indigène, quelque Daya dont les enfants seront de sang mêlé. C'est peut-être ainsi, dit M. Vivien de Saint-Martin, qu'a commencé la race malaise.

N^o 27. — Parsi de Bornéo.

N^o 18. — Femme de l'île Rotti, une des Timoriennes dans l'archipel des Moluques.

Le haut du corps est couvert d'un tissu de soie mélangé de fils d'or. Ce vêtement est en plusieurs pièces se réunissant sur l'une et l'autre épaule, s'attachant sur le côté et sur le devant. Ce sont les formes moulées qui donnent l'élégance à ce corsage fin, serré de près. Le pagne est une de ces cotonnades aux vives couleurs teintes dans le genre des saroengs de Java. Aux Philippines, où cette jupe dessine à volonté la taille, on l'appelle *tapis*. Dans les habitudes de Timor, le pagne est le seul vêtement que la femme conserve dans l'intérieur de la maison; elle ne voile son sein qu'à l'arrivée d'un étranger. La parure de tête et celle des arrière-bras est de soie mêlée de fils d'or. Rienzi dit des hommes de Rotti, qui sont beaux et braves, que l'on peut les considérer comme en étant les Lesghiens de la Malaisie, leurs femmes comme en étant les Circassiennes. On en peuple les harems dans l'archipel d'Asie. Quoique, selon la coutume générale dans cet archipel, la femme s'y achète, et que pour avoir une épouse on la paie à prix convenu à qui a le droit de la vendre, les filles de ces régions, qui mangent avec leurs maris et vivent avec eux sur le pied d'une égalité parfaite, selon de Freycinet, conservent en quelque sorte dans toutes les conditions les privilèges d'une beauté qui les fait souveraines. Ce n'est peut-être que là que l'on peut rencontrer dans les diverses sortes de mariages, qui sont tous affaires de négoce, mais dont les termes de contrat varient, un genre d'union dans laquelle un homme de condition inférieure à celle de la femme qu'il épouse aliène entièrement son indépendance. Il est reçu dans la famille de son beau-père, mais celui-ci peut disposer de cet époux de sa fille comme il lui plaît, le vendre même comme esclave.

N^o 30. — Indios des Philippines. Le piquier.

L'archipel des Philippines est le plus considérable de la Malaisie et de toute l'Océanie. Il est principalement peuplé de Tagales, et surtout de Bissayes, issus des Tagales et des Bissayes de Bornéo. Mais sur ces terres volcaniques, où les typhons, ainsi que l'ouragan chinois, le *taïfoun*, balait les brouillards des forêts et les vapeurs des marais, il existe encore d'autres éléments de population. Maindanoa, avec ses 300 lieues de tour, se divise en une partie indépendante, la méridionale, qui contient, vers l'est, des tribus sauvages. On y distingue les insulaires en *Maindanais*, *Caragos*, *Loutas* et *Soubanis*. Le noir *Aétos*, l'habitant primitif, s'y trouve avec les *Igolottes* ou *Négritos*, avec l'*Alfouras* à la peau tannée vivant dans les montagnes. Les Bissayes sont compris dans ce qu'on appelle les Indiens civilisés; à tous les autres les Espagnols appliquent un nom général: *los Indios*. C'est chez ces derniers, *Caragos*, *Loutas* ou *Soubanis*, que Rienzi signale le port de la cotte de mailles et aussi d'un casque en mailles auquel même il ajoute une visière, et qu'il dit être un armement défensif propre à amortir un coup de kris, de kampilan et de flèche.

Cette armure de mailles, que l'on trouve du même genre chez les Carolins comme chez les Philippines, est, en réalité, faite de filaments végétaux; aux Carolines on y emploie les fibres de coco, et le tissu de ces fibres y forme une défense complète du corps; les bras en sont couverts, ainsi que les jambes, habillées par un pantalon qui se prolonge en avant jusqu'au cou, où il se trouve suspendu par une anse de corde.

La pièce saillante de ce système est la dossière épaisse et forte qui couvre tout le buste par derrière et s'élève en un tablier rectan-

gulaire au-dessus de la tête, dont la défense est sa principale raison d'être.

Cet appareil qui paraît gênant, l'est infiniment moins que le grand heaume lacé des premières croisades; et on peut reconnaître que dans le combat corps à corps où les adversaires font un large usage de la massue, la haute, large et solide dossière de l'insulaire offre infiniment plus d'avantages que le grand heaume immobile sur les épaules, sous lequel la tête de l'homme pouvait à peine évoluer, sans compter qu'il y étouffait. Le tablier-dossière fait plus qu'atténuer la gravité du coup contondant, ce qui était la raison d'être du grand heaume. Au coup plongeant, l'homme rompu à l'escrime de la massue oppose le haut de la dossière: sa tête n'est point atteinte, et il en est de même sur les côtés pour les coups de revers. L'arme écrasante frappe en vain; la tête à l'abri des plaies contuses, les plus dangereuses de toutes, échappe aux coups, et se représente sans cesse comme un défi. Ce sentiment est franchement exprimé par la parure guerrière que le guerrier carolin, sous la protection de sa haute dossière, donne à sa tête; il dédaigne le casque comme inutile, ramasse ses cheveux qui se trouvent réunis en un bouquet sur l'occiput, comme on peut le faire des cheveux d'une tête coupée pour la suspendre, et semble dire à son adversaire: cette tête toute prête pour ton triomphe, tu ne l'atteindras pas. Dans l'histoire générale des moyens auxquels l'homme a recouru pour la défense de sa tête dans le combat, le système des *los Indios* tient certainement une place distinguée. On peut conjecturer que c'est là un armement d'homme d'élite; un guerrier affublé de ce harnachement étant, à peu près, ainsi que le cavalier couvert du grand heaume lacé, dans l'impossibilité de prévenir l'attaque par derrière, a besoin de seconds qui veillent sur lui, le servant comme les varlets accompagnant l'homme d'armes. Pour le piquier, son rôle est clair: il brave le coup de massue, et se lance en avant vers l'homme qui l'en assaille, que son effort même découvre, et que la pique atteindra. Le casque de ce Philippin épouse la forme de la tête; le profil de ce casque et de son cimier de plumes rappelle le casque grec. L'oreille percée porte un petit pendant. Le pagne est teint avec la couleur bleue que fournit le *pananguit*, une fougère colossale dont on se sert dans ces parages pour remplacer l'indigo. La pique est en bois dur, elle est barbelée au-dessous de la pointe d'une façon dangereuse; on y emploie souvent des os de poisson. Cet homme n'a point de taouage apparent.

Micronésie, Mélanésie.

N^{os} 6 et 8. — Chapeau d'homme et chapeau de femme, paille tressée.

La coiffure n'était souvent qu'un fragment de calebasse taillée en forme de calotte.

N^o 28. — Fronde.

N^o 32. — Sandale en feuilles de palmier.

N^o 40. — Marteau d'armes en pierre.

Ces objets remontent aux temps anciens; ils proviennent des îles Rotta et Tinian, les principales des Mariannes, avec Guam ou Gouaham et Saypan,

On dit que, jusqu'à l'arrivée des Espagnols, on ignorait, dans ce petit archipel de dix-sept îles éloigné de toutes les nations et perdu dans le Grand Océan, qu'il y eût un autre univers et d'autres hommes que les Mariannais.

Les habitants n'avaient pour armes que des pierres lancées par des frondes, le marteau d'armes formé d'une pierre ligaturée à un manche de bois, et des lances armées d'os de poisson. Les hommes étaient nus; les femmes ne se couvraient que les parties secrètes du corps. Leurs dents étaient noircies, leurs cheveux blanchis par des eaux préparées.

Ces primitifs formaient une société singulièrement aristocratique;

les femmes, sauf à la guerre et pour la conduite des pirogues, exerçaient en tout le commandement.

Celles des *matouas* (les nobles) et celles des *atchats* (les demi-nobles) avaient de tels préjugés de caste, qu'aucune d'elles ne voulait employer à son usage personnel ni à celui de leur famille, des nattes, des berceaux d'enfant, des parures, et jusqu'aux ustensiles qui ne seraient pas sortis de leurs mains; on ne se servait dans la maison d'ustensiles confectionnés par les *mangatchangs*, les gens du commun, attachés à la glèbe, que pour l'étranger qu'on hébergeait.

La purification des Mariannais leur a coûté cher; le zèle des Espagnols des seizième et dix-septième siècles a produit ce résultat qu'à Gouaham, par exemple, où les habitants étaient au nombre de quarante-quatre mille, il en reste aujourd'hui à peine deux mille cinq cents en face des deux mille Espagnols et métis. Tous maintenant se signent à l'angélus. Cependant on pouvait y observer au commencement de notre siècle combien de certains progrès sont lents. De Freycinet, décrivant une pêche pour laquelle les Mariannaises se tenant dans l'eau avaient leur chemisette à leur cou, raconte qu'au sortir de cette eau, et embarrassées de leur nudité sous le regard des Européens, elles ne paraissaient pas savoir exactement ce que la pudeur leur commandait de couvrir d'abord, et que ce qu'elles préservèrent dès le premier moment, ce fut leur dos.

N^o 14. — Chapeau de forme conique, en feuilles de vacoua, servant indistinctement aux hommes et aux femmes, chez les Carolins.

N^{os} 3, 17 et 20. — Chapeaux riches, provenant de l'île Guébé, comprise dans les dépendances de la Papouasie ou Nouvelle-Guinée, avec les îles Salwatti, Waïgiou, Arrou, Gamen, Bollanta, etc.

Les *saraous* dont les Guébéens se couvrent la tête pour se garantir du soleil, de forme souvent conique, sont généralement faits avec des feuilles de sagoutier. Ceux des chefs, d'aspect varié, sont remarquables par leur élégance et la délicatesse minutieuse du travail; on les orne d'arabesques dessinées sur du papier, et on les recouvre d'une lame mince de talc qui, en les préservant des injures de l'air, les fait briller d'un éclat argentin. Le n^o 20 est le chapeau d'un capitaine. Le n^o 3, qui est un chapeau de femme, n'a pas moins de deux pieds et demi de diamètre.

N^o 31. — Tambour.

N^o 33. — Carquois.

N^o 36. — Haut de lance.

Les Papous de ces îles, qui paraissaient peu belliqueux, n'employaient point encore le fer pour leurs armes, lorsque de Freycinet les visita. Ils le connaissaient cependant, et le désignaient en répétant sans cesse *loulou, loulou*, mot mariannais dont leurs gestes firent enfin comprendre le sens.

Polynésie.

N^o 12. — Guerrier de la garde du roi, aux îles Havaï ou Sandwich.

Lorsqu'on découvrit les îles Havaï, le roi avait une garde vêtue de somptueux manteaux de plumes, qui représentaient une grande valeur. La trame de ces manteaux, faite en filet, porte une plume à chaque nœud. Ces plumes sont tirées d'un petit oiseau aux couleurs rouge, jaune et noire, de la famille *souimanga*; il en faut une quantité considérable pour la confection d'un seul manteau. Ces gardes du corps portaient des casques grecs. Le Musée du Louvre en possède de fort curieux, qui se trouvent reproduits en notre pl. BV; c'est ce qu'on appelle les coiffures en *îé* (espèce d'osier). Le casque que porte notre guerrier est recouvert d'une étoffe de plumes de la même sorte que celle du manteau. Ces gardes avaient le corps tatoué en damier affectant la forme de carrés, de triangles, ou de losanges. Par souvenir d'autrefois, le roi de ces îles civilisées aujourd'hui a encore quatre hérauts couverts

du casque et du manteau traditionnels en plume. La lance en bois de ce havaïen est à double fin ; le bas en est affilé comme la pointe. L'herminette en basalte avec un manche en bois gravé est l'insigne du commandement.

Le collier est fait de plumes ; le tapa est finement brodé : c'est un maro passant entre les jambes. De la ceinture pend un sac en filet, dont la destination doit être pareille à celle de l'ottat daya : son contenu doit être, aux jours victorieux, une tête coupée.

N^{os} 11, 13 et 21. — Variantes des casques des chefs.

N^o 25. — Émouchoir porté par l'enfant dont le sandwichien des classes élevées se fait accompagner.

N^{os} 22 et 34. — Ustensiles de ménage.

Le premier est une bouteille en terre entourée de vannerie. — Le second, une grande calebasse où l'on tient le poé alimentaire sous deux couvercles.

N^o 29. — *L'oho*, le seul instrument aratoire propre au pays.

C'est une grande spatule de six pieds de long, dont l'ouvrier se sert comme d'une pioche, en se tenant accroupi sur les talons.

N^o 26. — Femme dansant (fragment) de l'île Mowi, une des Sandwich.

Parmi les divers instruments dont on accompagne les danses, le tambour de Guébé, n^o 31, est le type de celui que l'on emploie dans les îles havaïennes, et il en est de même à Timor.

Si cette danseuse était représentée tout entière on la verrait agenouillée. Dans la danse havaïenne il n'est point question du jarret, et il ne s'agit pas de bondir en cadence. Les bras agissent presque seuls. C'est une chorégraphie où les musiciens mêlent leurs voix, et dont la danseuse exécute la pantomime.

Le visage de cette femme n'est point incisé pour le moko ; mais à partir du cou on voit que tout le buste et le bras en sont chargés. Le contour des seins est marqué spirituellement par une suite de petites chèvres qui gravissent les éminences. On n'obtient pas une parure aussi pénible pour le corps, avec l'intention de la soustraire à la vue, et c'est ce que montre de Freycinet en parlant de sa visite à la reine *Kéohoua* : « Cette femme colossale, surchargée d'obésité, vêtue d'un pagne ployé en plusieurs doubles qui l'enveloppait de la ceinture en bas, étalait à nu, sans façon, ses robustes appas à nos regards stupéfaits. Par un manège de coquetterie, plus que par pudeur, elle ramenait de temps en temps sur une de ses épaules, un second pagne. Une amie de *Kéohoua*, d'une corpulence analogue, et vautrée sur une natte étendue auprès de la reine, agissait de même. Le grand ton, du reste, pour les femmes, à ce moment-là, était de recevoir les visites en étant couchées à plat ventre par terre, et en appuyant leur menton sur un petit coussin de forme cylindrique ; la main tenait un mouchoir pour essuyer la figure ; mais à l'un des angles de ce mouchoir était attaché un petit miroir souvent consulté avec complaisance. C'est dans cette posture et dans cette attitude, que les trois sœurs de Kouakini, veuves de Taméhaméha, causèrent avec l'étranger qu'elles regardaient fixement, en prenant part à la conversation avec autant de vivacité que de grâce. »

N^{os} 4, 35 et 37. — Types *papuas* ou *papous*.

PLANCHE AYANT POUR SIGNE LE SINGE.

LES ALFOURAS OU TOURADJAS DES ILES CÉLÈBES.

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	

N^o 1. — Alfour de Tondano.

N^{os} 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. — Costumes de Gorontalo.

N^o 11. — Costume de la milice bourgeoise de Tondano, en 1828, à l'époque du voyage de l'*Astrolabe*.

Gorontalo est située dans la presqu'île du nord-est de Célèbes, sur la baie de Tomini ou Gounong-Tello. Le lac et la ville de Tondano, à huit lieues de Manado, comptoir hollandais, sont également, dans le nord de l'île, à une altitude de deux mille pieds. Tondano est un nom composé qui signifie *hommes de l'eau, qui habitent l'eau*. La ville était jadis construite toute sur le lac ; on ne communiquait d'une maison à l'autre qu'avec un bateau, les habitations, de caractère paludéen, étant toutes établies sur pilotis.

Célèbes est une terre d'une longueur de près de 200 lieues, divisées en quatre presqu'îles. Le Hollandais n'y occupe que peu de place, sur quelques points du littoral. Pour bien voir les Alfourous, il faut aller dans l'intérieur et sur les montagnes qu'ils habitent. Ils sont relativement peu connus.

On les tient pour originaires de Bornéo, et on les considère comme étant les plus anciens habitants de l'île. On les distingue des grands et forts Bouguis, qui sont les plus nombreux et les plus remarquables. Selon le Hollandais Van Leent, les Alfourous, les Bouguis et les Makassarais, sont trois peuples appartenant à la race *battak*.

Les Alfourous ou Touradjas, d'une taille médiocre et alertes, sont d'excellents cavaliers formés dès l'enfance ; leur peau plus blanche,

leurs yeux droits, sans l'obliquité de l'œil mongol, la coupe ovale de leur visage, sont autant de traits qui les distinguent du Malais ; ils ont peu ou point de barbe. S'il fallait généraliser un portrait local, on aurait de leurs femmes une idée peu avantageuse. Quoy, en parlant des dames d'un petit village aux environs de Tondano, dit que, « quoiqu'elles fussent jeunes et bien costumées, pas une d'elles n'était agréable, » et il énumère leurs traits : Bouche très éloignée des narines, nez court et épaté (l'écrasement malais), yeux sans expression et très distants l'un de l'autre ; face aplatie et souvent comprimée du haut en bas, tous les indices d'une intelligence très bornée, tels que les définit Lavater ; qu'on y ajoute qu'à seize ans les enfants des deux sexes sont *cassés*, c'est-à-dire que leurs dents sont limées et noircies, et que le naturaliste déclare en plus que la plupart de ces femmes étaient sales et dégoûtantes, et voilà vraiment un triste portrait.

Il est difficile de concilier une pareille affirmation avec les données de ceux qui rapprochent surtout les Alfouras ou Touradjas des belles populations polynésiennes. Les Alfourous se divisant en tribus qui parlent des dialectes différents, les traits physiques doivent aussi se modifier selon le milieu. Dans l'État d'Ouadjou, les femmes prennent part aux affaires et jouissent de droits égaux à ceux des hommes. Enfin, chez les Alfourous de Célèbes, restés généralement idolâtres et parmi lesquels il y a quelques chrétiens, les femmes sont dans des conditions inégales. L'idolâtre épouse autant de femmes qu'il peut en nourrir ; le chrétien ne prend qu'une femme. L'Alfouras ou Touradjas des Célèbes est très éloigné de la férocité que l'on reproche à ses congénères des autres îles Moluques et des terres de la Nouvelle-Guinée. Et malgré la célébrité

que les marins Alfours de la côte nord-ouest de Célèbes se sont acquise par leur piraterie, d'Urville attribue aux Touradjas, en général, des mœurs très douces.

Ces gens sont, le plus habituellement, pourvus d'armes ainsi que les Malais. « La population de l'archipel malais, dit Crawford, est une population armée. »

Les javelines, sous le nom de *sagosago*, sont de plusieurs sortes; le *parang*, le *kewang*, le *pedak* et le *kampilan*, sont autant de sabres. Le *badé-badé* est le couteau d'usage courant. Le *salawako* est le bouclier long, en cuivre ou en bois garni de coquillages. Le *badjoé-lalie* est la cuirasse faite de peau de buffle ou tressée de filaments végétaux. Le Bouguis qui paraîtra désarmé, aura logé dans les rouleaux de sa longue chevelure un petit poignard droit ou recourbé qui s'y trouve caché. L'Alfour usera de quelque stratagème analogue, mais on ne le trouvera jamais sans son poignard.

L'idolâtrie des Alfours de Célèbes est une espèce de manichéisme. Les *empongs*, les esprits malfaisants auxquels ils croient, ont beaucoup de rapport avec les *atouas* de la Nouvelle-Zélande et les *hotouas* de Tonga. Le culte survit sans autels; le prêtre est un sorcier, exerçant la divination sur le chant et le vol des oiseaux, l'aspect des entrailles palpitantes, etc. Souvent après avoir plongé sa tête tout entière dans le ventre fumant de la victime, l'homme prophétise, en un langage poétique et cadencé, le visage tout barbouillé de sang. Les voyageurs ne disent pas si ces augures se rencontrent.

Les principaux chefs des tribus sont les *kapalabalaks*, ceux de village sont les *hokkoums*. Le kapalabalak ajoute souvent à ses fonctions celle du prêtre ou devin. Le symbole du chrétien porté si singulièrement et si hautement par quelques femmes de Gorontalo rappelle les temps de l'occupation portugaise. Les prêtres catholiques étaient établis à Célèbes en 1512; saint François Xavier y envoya quelques missionnaires à l'époque où don Antonio Galva commandait à Mangkassar. Malgré le triomphe du mahométisme qui s'est produit depuis (vers l'an 1605 le Coran était généralement adopté), malgré la violence des Mangkassars pour imposer à tous leur nouvelle croyance, les Alfours ont résisté, l'idolâtre est resté idolâtre, le chrétien se retrouve catholique, sans autels d'un côté comme de l'autre, et sans que les missionnaires protestants calvinistes envoyés par l'administration hollandaise, et qui font peu de prosélytes, aient beaucoup réussi à modifier cette situation.

N° 1. — Costume de cérémonie d'un Alfour de Tondano.

C'est l'ancien costume national décrit par d'Urville. « Un pagne élégant en étoffe de soie chamarrée entourait les reins, et les deux bouts retombaient par devant comme les franges d'une écharpe. Un mouchoir entourait les cheveux retenus près du front par une étoffe de couleur passée en guise de bandeau, et surmonté d'un oiseau de paradis, ce qui donnait à cette coiffure un air de noblesse imposant. Plusieurs individus avaient des bracelets d'ivoire, et des colliers en verroterie, en bijoux grossièrement dorés ou en porcelaine de Chine; et presque tous portaient au-dessous des genoux des jarretières d'un travail élégant, et munies de grelots qu'ils agitaient vivement en dansant. »

Du n° 2 au n° 10, les exemples sont reproduits d'après les photographies communiquées au Muséum de Paris par M. Riedel, consul néerlandais à Célèbes. Ces documents sont encore sans annotations spéciales, et nous devons être très sobres de commentaires. Tous les personnages de cette série sont désignés comme étant de *Halontalo*, soit *Gorontalo*.

N° 2. — Homme en costume de cérémonie.

Le croisement de l'écharpe sur la poitrine donnant une figure de croix fixée par la ceinture serrant cette écharpe, il semble que, dans le voisinage de femmes chrétiennes, ce croisement soit aussi une profession de foi. Costume de cotonnade. Écharpe de soie.

N°s 3 et 4. — Types de matelots, dont on peut soupçonner le caractère en se rappelant que Kali et la baie de Gounong-Tello sont les principaux nids des pirates.

Le mouchoir de tête du n° 3 est en coton; celui de son voisin est en soie; les ceintures sont également en soie, tout le reste est en cotonnade.

N°s 5, 6 et 7. — Femme catholique en grande parure.

Les n°s 5 et 6 représentent la même personne sous deux aspects. « Les divers peuples de la Malaisie aiment beaucoup les fleurs, dit Rienzi; les femmes croiraient leur parure incomplète, si elles ne se chargeaient de fleurs. » Avec cette tendance une dame Alfour doit être satisfaite de l'édifice qu'elle porte sur sa tête. Il se compose d'un énorme peigne en bois élevant droit et haut sur la tête sa forme de croix. Les bras de cette croix sont encore élargis et surmontés par des tiges verdoyantes et fleuries, probablement artificielles, puisqu'on y suspend de chaque côté des chaînettes en laiton où sont enfilées des rondelles de coquilles qui tombent en de longs pendants de chaque côté de la tête, derrière les épaules. Ces dames portent des chemises, des mouchoirs de cou, des tabliers, etc. Le n° 7 avec le collier de verroteries étalé sur sa poitrine, sa ceinture dorée, son tablier mi-parti, l'éventail aux feuillets dorés qu'elle tient à la main, et ses pieds nus, doit être terriblement agréable au Seigneur.

L'inspiration de ces costumes est trop sensible pour qu'il y ait à insister. On y sent l'Europe et aussi l'Orient, et aussi quelque peu l'influence sacristine; le n° 9 est une femme habillée de la robe et du rochet ecclésiastique.

N° 8. — « Les chefs, dit d'Urville, ont pris ou le costume européen dans lequel ils ont l'air empesé, ou sont vêtus à la mahométane, ce qui leur sied bien mieux. » Nous nous en tenons à cette assertion au sujet de ce costume, qui paraît être celui d'un chef, en même temps que le croisement des écharpes sur la poitrine peut faire soupçonner que cet homme est chrétien, et peut-être le mari de sa voisine.

N° 10. — Guerrier vêtu du saroeng malais en damier, d'une veste en camisole, et coiffé d'un mouchoir enroulé en turban; ces pièces diverses sont des cotonnades. L'arme en main est le *kampilan*, l'espèce de sabre dont la partie inférieure est plus large que le haut de la lame; le haut et étroit bouclier recouvert de cuir peint est le *salawako*. La stature de cet homme est plus commune chez les Bouguis que chez les Touradjas.

PLANCHE BV.

DÉTAILS DE L'ARMEMENT ET DE LA PARURE.

MALAISIE.

N°s 8 et 11. — Kris à poignée de bois, et dans son fourreau de bois. Poignards de Java. — L'arme et son fourreau :

N°s 1 et 3. — Poignée en ivoire. Fourreau argent gravé.

N°s 2 et 4. — Poignée en agate et argent. Fourreau en argent.

N°s 5 et 7. — Poignée en ivoire. Fourreau de velours et argent.

Bornéo.

N^{os} 9 et 10. — Coupe-tête en forme de *kampilan*. La partie supérieure de la poignée de cette belle arme est en ivoire travaillé. Le fuseau, qui ne fait qu'un avec la lame, est en acier bruni, recouvert de filigranes dorés. La lame est ajourée en arabesques dont les enroulements sont damasquinés. Le fourreau est en bois, il est fendu assez bas sur le côté pour que l'on puisse y insérer l'arme.

Sumatra.

N^{os} 12 et 13. — Klewang ou Klervang, et son fourreau de bois peint. Le tranchant de cette arme est la partie droite; le manche est en bois, une dorure de bon goût le décore en partie pour se continuer sur l'acier et s'y épanouir en une volute d'un élégant dessin. Le fourreau est en bois peint; l'agrafe en corne qui s'y trouve est fixée par trois doubles rangs de solide laiton.

Iles Moluques.

N^o 6. — Cuiller en bois de coco.

N^o 21. — Chapeau de guerre d'un Soulthan de Ternate; paille.

N^o 26. — Coiffure des habitants d'Olinama; paille.

Iles Célèbes.

N^{os} 34 et 35. — Fragment de ceinture en filaments végétaux, décorée par une suite de losanges faits par des rondelles de coquilles. La frange de cette ceinture se compose d'une suite de graines dont chacune se trouve liée par une cordelette. Le n^o 35 est le détail isolé de cette graine suspendue.

N^o 41. — Cuirasse de montagnard faite en fibres de coco.

Iles Philippines.

N^o 33. — Mule de créole, velours au dehors, laine en dedans.

N^o 39. — Sandale en paille, bride en coton.

MICRONÉSIE.

Iles Carolines.

N^{os} 16 et 32. — Collier formé par une suite de mâchoires de chauves-souris suspendues à un cordonnet. — N^o 12 Détail isolé de cette mâchoire.

N^{os} 17, 18 et 19. — Collier formé de rondelles de coquilles et d'anneaux de corail. La rondelle isolée, n^o 18; la suite en un rang de ces rondelles enfilées par des filaments végétaux, n^o 19; enfin la vue par le côté du travail achevé, n^o 17, permettent de comprendre cet ingénieux travail.

N^o 30. — Fragment de ceinture décorée en rondelles de coquilles; plus simple, mais analogue à celui du collier.

MÉLANÉSIE.

Iles Salomon.

N^o 24. — Bonnet de guerrier. La calotte est recouverte de plumes-duvet, la paille apparaît au sommet où elle reçoit les plumes blanches et noires qui forment l'aigrette en bouquet.

N^o 27. — Petite parure de cou, plaquette en or découpé.

N^o 36. — Pendant d'oreilles en os.

N^o 38. — Pendant d'oreilles en bois noir et peint. Ce bloc carré et orné à chaque angle de la base par une mèche de cheveux artistement noués en une boucle fixée par une traverse courte ornée à chaque bout d'une perle de corail. Ce pendant d'oreilles a 5 cent. 1/2 de hauteur.

N^o 40. — Ornement de cou formé d'un cercle en coquilles, ingénieusement paré et suspendu avec un enroulement de fibres végétales ayant l'apparence d'une paille, et donnant cependant de solides cordons pour la suspension.

POLYNÉSIE.

Archipel de Nouka-Hiva. Iles Marquises.

N^o 20. — Pipe en bois sculpté.

N^o 31. — Ornement de tête en forme de croissant. Le tour est peint, la partie rouge se compose de graines ayant figure de perles; provient de la tribu *Teús*.

N^o 25. — Bonnet ordinaire en feuilles de vacoua; il provient de la même tribu. Cette coiffure se porte au haut du front, et, au lieu d'être verticale comme ici, elle est très obliquée en arrière.

Iles Sandwich.

N^{os} 22, 28 et 29. — Casques des chefs havaïens. Le premier est un jonc tressé et peint. Le n^o 28, construit en osier, est couvert de plumes. Le troisième est de la plus fine vannerie.

Iles Taïti.

N^o 14. — Peigne à tatouer, forme d'herminette; les dents sont en métal. C'est le peigne du moko.

Terre des Papous.

N^o 23. — Bonnet fait d'une écorce de fruit et décoré avec des coquillages formant dessin.

N^o 15. — Peigne servant à la parure de la chevelure papoue.

Tongatabou.

N^o 37. — Peigne.

Les documents proviennent :

N^{os} 1 et 9, pl. BK et tous les n^{os} pl. BV, du Musée du Louvre, collection ethnographique, département de la marine. (Le n^o 20, collection de M. le baron de Watteville.)

N^{os} 2, 12, 16 et 19, pl. BK, du Musée d'artillerie de Paris, galerie ethnographique.

N^{os} 5, 7, 15, 18, 23, 24, 27, 30, 38, 39, pl. BK, des collections du Muséum de Paris et du ministère de la marine.

N^{os} 3, 6, 8, 10, 11, 13, 14, 17, 20, 21, 22, 25, 26, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 40, pl. BK, de l'atlas historique du voyage de de Freycinet, 1817 à 1820.

N^{os} 4, 35 et 37, pl. BK, documents photographiques entre les mains de l'éditeur.

Les n^{os} 2 à 10 de la pl. ayant pour signe le Singe, sont reproduits d'après des photographies de M. Riedel, consul néerlandais à Célèbes.

Enfin les n^{os} 1 et 11 de cette dernière planche sont empruntés à l'Atlas du voyage de Dumont d'Urville, 1826-1829.

Les ouvrages consultés sont :

L. de Freycinet, Voyage autour du monde. — Dumont d'Urville, Voyage au pôle sud et dans l'Océanie. — De Rienzi, l'Océanie (Univers pittoresque). — MM. Audiganne, 1846; A. de Jancigny, 1848; Lavallée, 1860; de Forgues 1863; Blerzy, 1866: Revue des deux mondes. — Madame Ida Pfeiffer, 1862; M. Schwane, même année, et M. de Molins, 1864, Voyages à Bornéo et à Java: Tour du monde. — Temminck, Coup d'œil général sur les possessions néerlandaises de l'Inde archipélagique; Leyde, 1846-1849. — M. L. de Backer, l'Archipel indien, 1874. — M. le docteur E. Hamy, les Alfourens de Gilolo: Bulletin de la Société de Géographie, 1877. — M. Vivien de Saint-Martin, Nouv eau Dictionnaire de Géographie universelle, Hachette, 1878. — M. le général baron Lahure, Souvenirs: Indes orientales; île de Célèbes; Bruxelles, 1880. — MM. Lesson et Martinet, Les Polynésiens, leurs origines, etc.; Clermont, 1880. — M. Russel Wallace, l'Archipel malaisien, 1870-71. — M. D. Charnay, Six Semaines à Java, 1880. — M. de Quatrefages, l'Espèce humaine, 1883.

67-68



AFRIQUE

(PLANCHE DOUBLE).

LES NOIRS.

INDIGÈNE DE LA CÔTE DE GUINÉE. — YOLOFF ET PEUL DU SÉNÉGAL. — PAHOÛN; FEMMES M' PONGWÈS; FÉTICHEUR BAKALAI, DU GABON. — BERTAS DU SUD DU KORDOFAN. — GALLA DES TRIBUS AU SUD DE L'ABYSSINIE; ABYSSIN. — BASSOUTO ET ZOULOU, DE LA CAFRERIE.

Les Noirs forment la majorité de la population africaine; en dehors de la couleur, de grandes différences existent entre eux. Pour se reconnaître parmi ces peuples enchevêtrés, mêlés, à la suite de mouvements plus ou moins anciens, les ethnographes les divisent en familles typiques. Les familles noires auxquelles se rattachent nos figures sont : la guinéenne, la sénégalienne, l'abyssinienne, et celle des Abantous ou Cafres.

Famille guinéenne. — C'est parmi les indigènes de la côte de Guinée que le type appelé *nigritique*, notamment par M. Hartmann, offre ses caractères les plus accusés, et sans qu'il y ait lieu de se livrer ici à la recherche de ses origines, il importe de retracer les traits du nègre pur. Crâne allongé, rétréci vers les tempes; mâchoire supérieure s'inclinant et se projetant en avant; nez écrasé à la racine, épaté, poussé en avant par la projection de la mâchoire; bouche grande, à grosses lèvres recouvrant des dents blanches et proclives; mâchoire inférieure assez longue; yeux bruns à sclérotique jaunâtre, à paupières fortement ouvertes. Le bassin et le tronc offrent, en général, moins de largeur que dans les autres types. Les membres supérieurs sont proportionnés; mais les inférieurs, un peu arqués en dedans, sont de plus remarquables par l'aplatissement des mollets et surtout par le défaut de cambrure du pied. Les cheveux sont courts, crépus, laineux, feutrés comme une toison. La peau est douce, fraîche, colorée en un noir de nuances plus ou moins brunâtres. Chez le nègre dont la capacité crânienne est inférieure d'un neuvième environ à celle des Caucasiens, la face se développe d'autant plus en avant, que le crâne se rapetisse davantage. Son sang est plus foncé que celui des autres races; sa sueur, qui contient une grande quantité d'ammoniaque, est fétide et tache le linge. Les femmes de ces nègres, nubiles à onze ou douze ans, nourrissent l'enfant qu'elles portent sur leur dos, en rejetant par-dessus l'épaule leurs seins flexibles, en forme de poire, pourvus d'un bout allongé.

Des différences importantes existent entre les groupes de cette famille dite *guinéenne*. Les principales de ces hordes fort nombreuses sont : les Papels, Bissages, Iolas, Timmanies, etc., des rivages de la Cazamance; les Fanlis et les Intas, à visage ovalaire, à bouche petite et sans grosses lèvres, à cheveux allongés, peuplant la côte d'Or; les Aschantis, beaux noirs intelligents; les Dahomeys; enfin les habitants de la baie de Bénin, nègres par excellence, de ceux que caractérise encore la voix tout à la fois grêle, argentine, piaillarde et cependant accentuée de la race pure.

Famille sénégalienne. — Elle comprend les Yollofs, les Mandingues, les Foulahs, etc., qui habitent le Sénégal, le Gabon, et plusieurs autres contrées africaines. Les Yollofs, les plus beaux et les mieux faits des races nègres, sont aussi ceux chez lesquels la couleur noire est à son maximum d'intensité. Leur situation,

d'environ trois cent cinquante lieues kilométriques au-dessus de la ligne équatoriale, contredit la donnée ancienne d'après laquelle la couleur de la peau allait toujours en se chargeant de pigment à mesure que l'on se rapprochait de l'équateur. Les Mandingues ont des traits assez réguliers; leur peau noire offre un mélange de de jaune. Les Foulahs ont la leur mêlée de rouge jaunâtre; leur chevelure est moins longue et moins laineuse que celle des autres nègres; ils sont répandus sur la côte d'Afrique, dans l'intérieur comme dans la contrée qui sépare le Sénégal de la Gambie. On rattache à ces populations robustes, courageuses, belliqueuses, les Peuls ou Poules qui habitent le haut du fleuve Sénégal, et qui sont noirs, avec une nuance cuivrée légèrement prononcée.

Famille soudanienne. — Elle se compose des habitants du Soudan et des contrées imparfaitement connues du centre de l'Afrique, au sud des montagnes de la Lune. Ils ont les cheveux durs, crépus, laineux; leur caractère est sombre et sauvage; on les signale comme les plus barbares de tous ceux du type noir. Les mœurs et les habitudes paraissent peu différer dans leurs hordes nombreuses. On distingue parmi eux les nègres Bambarras, ceux de Berghou et du Yarriba qui sont devenus agriculteurs et offrent le spectacle d'une civilisation relative. Les nègres qui peuplent Tombouctou et le Bournou sont de cette famille.

Famille abyssinienne. — Les peuples qui habitent l'Abyssinie sont assimilés à ceux de la haute Égypte et aux Nubiens, classés parmi les races noires. Les Schangallas reproduisent fidèlement chez les Abyssins le type nigritique : les pommettes saillantes, le nez plat, etc. On tient les Gallas du royaume de Choa, au sud de l'Abyssinie, dont les tribus guerroyantes occupent aussi les contrées environnantes, pour les véritables originaires du pays. Ces derniers ont, selon T. Lefèvre, le visage rond, le crâne allongé, l'occiput très développé. Leurs yeux sont grands, leurs cils longs, leurs sourcils épais et arqués; le nez est court, légèrement épaté, mais droit; les lèvres sont épaisses, surtout dans la partie médiane; la bouche est moyennement grande, l'oreille petite; les cheveux sont crépus et longs; le buste est long, le creux des reins très prononcé, les hanches développées; enfin des jambes grêles, petites, complètent la signalétique de ces nègres généralement peu musculeux. Il en est dont les cheveux sont lisses avec un visage ovale, des lèvres minces, des mollets plus saillants, et qui ont le creux des reins moins prononcé. D'autres ont le nez épaté et retroussé, la mâchoire inférieure avancée et proéminente, les cheveux tout à fait laineux. Bien d'autres écarts se produisent en Abyssinie parmi ceux que la couleur seule rapproche du nègre. Chez les Bischari ou Bedjas des bords de la mer Rouge, ainsi que chez les Samhariens, les membres sveltes et élégants, la figure ovale, le nez recourbé, souvent délicatement taillé, l'œil vif, la bouche rarement garnie de grosses lèvres, la chevelure crépue sans être laineuse, souvent unie ou peu bouclée, parfois plate et presque raide, la peau plus ou moins rude (s'éloignant de celle de la race noire, si poreuse, si molle et si satinée), enfin la conformation générale du corps, qui fait dire à M. Guillaume Lejean « qu'elle ferait l'admiration du sculpteur le plus exigeant, » tout démontre chez les Abyssins, imprégnés du sang des noirs, une race d'origine proto-sémitique, syro-arabe, entée sur l'Africain pur. On range dans cette famille dite abyssinienne, les Nubiens, Nubas, Barabras, ainsi qu'il a été indiqué, les Kinous et les Dongolahs, et aussi les naturels du Darfour.

Famille abantou ou cafre. (Voir la notice Afrique, ayant pour signe le Soufflet). — On ne peut jamais, disent les ethnographes, confondre les Cafres avec les véritables nègres à dents proclives sur les maxillaires. Les Macouas de la côte de Mozambique, les Somaulis du Zanguebar, sont des noirs remarquables par la régularité et la beauté de leurs formes, en général, et surtout par celle de leur tête qui ne semble pas différer de celle des Circassiens. Les Ama-Zoulous ou Zoulous, à la taille gigantesque et ne conservant rien de la physionomie nigritique, sont les représentants les mieux caractérisés de ce groupe, auquel appartiennent encore les Cafres qui habitent l'extrémité méridionale de Madagascar.

Côte de Guinée.

N° 20. — Cette contrée est peuplée d'une suite de tribus guerrières qui sont à l'affût pour prélever un tribut sur les caravanes apportant aux

différents comptoirs les produits de l'intérieur de l'Afrique. Ces naturels sont armés d'un fusil à pierre qu'ils achètent aux Européens; celui de notre homme n'est qu'une canardière. Les populations sauvages n'ont point voulu encore accepter les armes à percussion, crai-

gnant de manquer de capsules; le fusil à silex, qui ne demande que de la poudre, leur convient mieux. Le personnage représenté porte une coiffure cylindrique faite de petits joncs tressés en un dessin régulier, offrant des bandes verticales dont les alternances sont occupées par des cocardes de laine rouge rehaussées de coquillages blancs. Le sommet de ce haut bonnet est couronné de plumes.

Un collier de *cauris* (petits coquillages servant de monnaie), un collier de verroteries noires, un collier de grelots, enfin un sachet de cuir renfermant quelque amulette, quelque verset du Coran, et pendu au cou, sont les éléments de la parure supérieure. Le vêtement n'est qu'un tablier en peau de bœuf, conservant son poil; au devant, de chaque côté à la hauteur de la ceinture, sont des poches en cuir demi-rondes, en longueur; et, appendu au côté droit, le fourreau en cuir de l'arme en fer qui est en main. Ce fourreau est décoré de bandes de drap, alternativement rouges ou noires. Cette arme n'est pas sans analogie avec la hache coudée que l'on voit aux mains de certains Pharaons dans les peintures de Bet-Oually. Une poudrière en bois, suspendue en sautoir; un assez gros sac tressé contenant des vivres, suspendu à la ceinture du côté gauche; enfin un bracelet de cuivre au poignet, complètent cet ajustement qui déguise à peine une nudité presque complète. La crosse du fusil est ornée de deux bandes de drap rouge posées en bracelets; elles sont ponctuées de coquillages blancs. Le rouge est une couleur chère aux nègres, et le drap écarlate est un des objets d'échange qu'ils recherchent toujours avec empressement.

Sénégalais.

N° 3. Chef yoloff. — Nos 2, 4 et 5. Pièces détachées de son armement.

Les Iolofs, Yoloffs, de la Sénégambie, dont le nom a été aussi écrit Jolofs, Jolloiss, Ghiolofs, Walofs et Oualofs, du pays de Wallo ou d'Oualo, occupent à peu près seuls le territoire renfermé entre les rives du Sénégal et de la Gambie, depuis Podor et Pisania jusqu'à l'embouchure de ces deux fleuves, l'océan Atlantique à l'ouest, et à l'est le 17° méridien de longitude occidentale. Ces nègres ont les traits réguliers, le front bombé, le nez aquilin, les cheveux crépus, la barbe rasée; ils sont grands et bien faits; ils ont la jambe sèche, le pied plat. Ces noirs purs vivent en corps de nation et sont divisés en castes.

Les Yoloffs sont polygames, et le nombre des femmes légitimes est de quatre.

La toile de coton bleue dont, en général, les vêtements sont faits dans cette partie de l'Afrique, est celle qu'on appelle *guinée*. Elle est fabriquée et teinte d'indigo en presque totalité dans l'Inde, à Pondichéry; elle est d'un usage si répandu au Sénégal, que la pièce de guinée sert d'unité monétaire dans les échanges qui ont lieu aux escales et à Saint-Louis. Les vêtements de coton étaient d'ailleurs anciennement et largement employés dans ces parages, ainsi qu'on le voit dans les *Navigations de messer Alouys de Cademoste*, datant de 1445. « Leur habit est de chemise de coton..... Le plupart des noirs de Sénégambie sont vêtus, parce qu'ils sont abondants en coton... » Sous ce climat, les enfants sont nus jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans; mais, pendant l'hiver, on les couvre d'un *koussab*, qui est une sorte de longue chemise sans couture latérale, n'ayant ni col, ni manches. Beaucoup de Yoloffs font encore usage de l'arc; mais ceux qui peuvent se procurer des armes européennes en sont pourvus. Presque tous suspendent à leur cou des colliers, de petits sacs en étoffe ou en cuir, rouges, bleus, blancs, contenant des talismans et particulièrement la feuille d'une espèce de gui, nommé *tob*, qui est pour un Yoloff un préservatif infailible. Ils ont souvent aussi à la ceinture une espèce de giberne où ils mettent leur tabac, des papiers, de petits portefeuilles; en voyage, ils ajoutent une besace en cuir

ou en toile, remplie de *couscous* sec. La courroie de cette besace est ornée d'une touffe de lanières de cuir tressées et travaillées avec soin.

Notre chef yoloff porte un bonnet ou serre-tête d'indienne sous un chapeau cylindrique à haute forme et à larges bords, du genre dit *bambarra*, fait de paille tressée et colorée, formant un dessin régulier, et dont le sommet est couronné en gerbe. Les vêtements sont: une ample dalmatique à manches courtes, nommée *boubou*, et une culotte à la façon arabe, appelée *yata*. Le boubou se borde de laine rouge, ainsi que le koussab et le pagne des femmes. On a vu que les nègres, en général, recherchent la laine rouge; pour les riverains du Sénégal c'est la marchandise qu'ils prient entre toutes, plus même que le tabac auquel ils tiennent cependant beaucoup, mais que, au besoin, ils remplacent par le *tamaka*, plante aromatique qu'ils cultivent eux-mêmes. La poche en cuir suspendue au cou et qui se trouve à la hauteur de la ceinture est la giberne dont on a vu l'emploi; d'un côté de cette poche est appendu un poignard dans sa gaine de cuir (voir le détail nos 2 et 4); de l'autre côté, pend le chapelet de bois. Le sabre courbe se porte au moyen d'une bretelle passée sur l'épaule gauche; l'arme se trouve entre le bras et de corps. (Le détail de ce sabre dans son fourreau est donné par la figure 5, mais avec quelques légères erreurs du lithographe; il ne faut voir, en effet, dans les contours du sac, figuré à tort, que les bretelles du sabre, et la poignée de l'arme n'a pas de branche.) La poire à poudre tenue par la main droite est en cuir. Le fusil à pierre est enfermé dans un fourreau orné de glands frangés en lanières de cuir. Des anneaux d'argent aux chevilles et des sandales de cuir, souvent travaillées avec finesse, complètent cet ajustement. L'usage des sandales est général pour les deux sexes.

Ces nègres combattent comme les Maures de ces contrées; ils poussent des cris pendant le combat, et exécutent toutes sortes de sauts extraordinaires pour troubler le tir de l'ennemi; ils se baissent et se relèvent incessamment, s'agenouillent, se couchent, se cachent derrière un buisson, ou s'enveloppent d'un nuage de poussière formé autour d'eux par le sable remué avec les mains. A la guerre, dans les chasses ou les marches, pour assurer la liberté des mouvements, les vêtements sont relevés et fixés par une ceinture autour des reins.

N° 9. Chef *peul*. — A côté des Yoloffs, on trouve en Sénégambie les Mandingues et les Foulahs; ce sont les trois races principales. Les Foulahs sénégaliens se subdivisent en *Torodós*, très foncés en couleur, en *Peuls* qui semblent avoir suivi les Yoloffs dans leurs migrations, et en *Toucouleurs*, plus foncés que les Peuls, moins noirs que les Torodos, issus probablement de leur mélange. Ces races sont principalement répandues dans le Foutah, dont le pays d'Ouallo est la limite inférieure. Les Peuls vivent à l'état de nomades et sont généralement bergers. Ils campent sous des huttes de paille, de même forme à peu près que les tentes en poil de chameau des Maures. Le Foutah méridional est peuplé de ces huttes que l'on laisse debout en changeant de lieu de pâturage. C'est une belle race d'hommes désignés indifféremment par les voyageurs sous les noms de Peuls, Peuhls, Pholeys, Poules, Foulis, Foulbès, Foulans, Fellahs, Fellânes, Fellanies, Fellatahs; ils sont d'une taille moyenne, bien faits, découplés, agiles; leur peau est d'un noir cuivré, leur visage ovale, leur front large et bombé, leur nez busqué, cartilagineux, caractère propre à la race caucasique; leurs lèvres minces, leur bouche moyenne à dents saillantes, leur donnent une physionomie particulière. Leurs cheveux sont unis et longs sans être laineux; tous, indistinctement, disposent une partie de leur chevelure en petites tresses sous lesquelles on loge le reste en tampons, le tout imprégné largement de beurre. La verroterie, les monnaies d'or, les perles rouges entrent dans

les éléments de leur parure, et surtout les grands colliers blancs et bleus que leurs voisins appellent le *collier des Peuls*. Aux oreilles, aux poignets, ils portent en général des anneaux de cuivre ou de fer. Tandis que les Torodos et les Toucouleurs ont le fusil et le poignard, les Peuls sont presque tous armés encore d'un arc très long et de flèches en fer doux, forgées avec art, aciérées et souvent empoisonnées. Quand, pour se servir de cette arme, ils ne trouvent pas l'abri de quelque buisson épais, ils ont l'habitude de se terrer en creusant des trous où ils se placent pour tirer sans s'exposer eux-mêmes. Les Peuls portent le sabre à l'épaule comme les Yolloffs; ils y joignent la lance dont le fer est en forme de feuille de sauge. Le Peul est énergique, orgueilleux et s'estime haut. Le général Faïdherbe qui a eu à les combattre a prouvé qu'on pouvait avoir confiance dans leur caractère.

Notre chef peul est coiffé d'un chapeau conique en paille tressée finement et formant des dessins réguliers. (Les Sénégalais excellent dans ce genre de travaux; les petits objets en paille, travaillés par les cultivateurs de Gourel, village du Foutah, sont parmi les articles d'échange acceptés par les Européens.) Les bords de ce chapeau, orné d'une plume, sont fins et assez larges. L'unique vêtement est une espèce de blouse à demi-manches très amples d'entournure, descendant aux genoux, fixée par une large ceinture en replis, rayée à la tunisienne; cette tunique teinte d'indigo est frangée de laine par le bas. Le collier en cuir est formé d'une suite de petites poches contenant des amulettes, de ces versets du Coran qui s'écrivent en croisant perpendiculairement les lignes. La gibecière portée à la ceinture, le carquois, le fourreau du sabre et celui du poignard, le bracelet du bras gauche, les sandales, sont autant d'objets en cuir. Presque tous sont ornés de franges plus ou moins longues en lanières de cuir, dont plusieurs sont disposées en glands. Tous ces cuirs sont travaillés avec une réelle habileté. Les anneaux des jambes sont en cuivre.

Gabonais.

N° 23. Guerrier pahouin. — N°s 24 et 25. Détails de son armement. — N°s 1, 6, 8 et 14. Femmes M'Pongwés. — N° 21. Féticheur bakalais.

La population du Gabon se divise en quatre groupes, parlant des langues différentes. Les M'Pongwés, Gabonais proprement dits, établis au bord de la mer et à l'entrée des rivières; les Shekianis, appelés *Boulous*, hommes des bois, par leurs voisins; les Bakalais, qui se tiennent sur le bord des cours d'eau, et enfin les Fans ou Pahouins, chasseurs et guerriers. Ni les uns, ni les autres ne paraissent être originaires de cette partie de la Guinée supérieure; tous paraissent être venus de l'intérieur de l'Afrique. Les Pahouins, arrivés les derniers et il y a seulement quelques années, poussent devant eux les Bakalais. On les tient pour une race supérieure aux trois autres; bien trempés, ils ont une industrie et une énergie que peu de noirs possèdent. L'habileté des Pahouins à la chasse, leur inaptitude absolue à conduire les pirogues, prouvent qu'ils ont toujours habité les forêts et probablement celles des hauts plateaux de l'intérieur. Leurs ressources y étaient sans doute restreintes, car ils ont l'habitude de s'abattre sur les aliments les plus repoussants: les serpents, les insectes, les viandes corrompues, les rebuts de la nature; ils sont notoirement anthropophages, et, comme les Niams-Niams, avec lesquels Schweinfurth leur trouve quelque analogie, non seulement ils déterrent les cadavres pour en faire leur pâture, mais encore ils trafiquent de leurs morts.

Les enfants pahouins sont vifs, espiègles, intelligents, avec une figure régulière et agréable, une tête allongée, un front large et proéminent, des yeux grands et doux; mais, à l'âge adulte, le type de la race s'accroît en perdant toute physionomie sympathique;

les pommettes deviennent saillantes, les tempes s'excavent, le front acquiert de plus en plus une proéminence qui donne aux Pahouins un cachet tout particulier, complété par leurs incisives limées en pointe. Ces guerriers emploient un extrait de bois rouge pour se teindre la peau. Ils ont des tatouages de race, et se font des colliers avec les dents du tigre. Ils sont, avec une certaine modération dit-on, polygames et fétichistes. Habituellement assez doux et hospitalier, le caractère du Pahouin est cependant signalé comme ombrageux et versatile. De tradition, cette race véritablement guerrière est toujours sur ses gardes; un village pahouin, entouré de sa palissade, est disposé comme une espèce de forteresse, ayant un poste avancé à chacune de ses deux entrées pour empêcher toute surprise; à l'approche d'un étranger, ce poste avancé, situé sur un tertre, que l'on n'aborde qu'après des détours sous bois, se trouve couvert de défenseurs grands et petits, car les enfants eux-mêmes sont munis de zagaies proportionnées à leur taille.

Les Pahouins sont habiles à travailler le fer, industrie inconnue aux tribus qui les avoisinent; ils font des zagaies, de grands couteaux de combat à pointe très aiguë et d'un dessin élégant, des couteaux plus ou moins courts pour divers usages, des herminettes, des haches excellentes et d'une forme remarquable. Leurs lames sont très supérieures à la plupart des sabres ou couteaux apportés par le commerce européen; ces lames sont ornées de dessins gravés, de nervures, et parfois d'incrustations de cuivre. L'arme la plus dangereuse de l'arsenal primitif du Pahouin est l'arbalète que l'on suppose importée par les anciens Portugais. Cette arme à la noix mobile, s'épaule comme un fusil, et se détend sous une légère pression; pour l'armer il faut s'asseoir et employer une grande vigueur, l'effort du corps tout entier. Les petites flèches en bambou lancées par cette arbalète, fines et empennées bas, dont le fer court et aigu est empoisonné, sont très dangereuses, car le poison est terrible, étant de ceux qui agissent sur le cœur avec la plus grande violence; on l'extrait des graines d'une plante grimpante nommée *inée* ou *onaya*. L'arbalète est plutôt une arme de chasse que de combat, et les Pahouins se servent du fusil quand ils le peuvent.

Le Pahouin représenté ici n'est vêtu que d'un pagne exigü en peau de singe noir, garnie de son poil. Les cheveux sont tressés; la coiffure est faite en feuilles de palmier. Sur l'épaule est le sac à provisions, orné d'une longue et épaisse frange en fil de coco. A la ceinture, se trouve un autre sac de petite dimension de même peau que le pagne. Le sabre est suspendu à l'épaule gauche. Sabre et poignard sont dans des fourreaux en peau de serpent (voir la figure isolée de cette arme); la hache (fig. 25) est passée dans la ceinture. Les deux zagaies ont leur fer plus ou moins barbelé et d'un beau dessin (fig. 24). Le bouclier en peau d'éléphant, à face convexe et se tenant seul debout, rappelle par sa forme le *scutum* romain.

Les n°s 1, 6, 8 et 14, appartiennent aux tribus M'Pongwés. Ces femmes sont généralement petites; leurs extrémités sont fines et délicates, la main surtout est parfois réellement élégante. Elles ont ordinairement la poitrine nue; quand elles couvrent leurs épaules d'une espèce de fichu, elles le laissent flotter sans cacher leurs seins. On leur voit ici des vêtements divers: une pièce d'étoffe, enroulée ou drapée, tenant lieu de jupe, et même de tunique; des pantalons courts, plus ou moins amples, non fermés par le bas; des ceintures, etc. Ces femmes ornent leur poitrine de colliers de perles dont les couleurs sont souvent assorties avec beaucoup de goût. A ces colliers, on attache les *moondah*, du nom générique de tous les fétiches du pays, et particulièrement celui qui offre la figure d'un petit ornement en griffe de tigre. Souvent la *grande femme*, c'est-à-dire la première en date, maîtresse au logis conjugal, suspend à son collier les clefs de ses coffres. Les Gabonaises portent des



AFRICA

AFRIQUE

AFRIKA

Brandin lith.



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

boucles d'oreilles, des bracelets, des jambières qui semblent des anneaux de jambe accumulés, des bagues, non seulement aux mains, mais encore aux gros orteils. Tous ces anneaux sont généralement en cuivre. La coiffure est en cheveux et sa disposition indique la condition de la femme. Parmi celles des femmes mariées, la plus commune de toutes est une sorte d'édifice qui demande presque une journée de travail et dure une quinzaine, au moins; nos nos 6 et 14 sont de ce genre. La hauteur et la forme de cette construction font souvent ressembler cet arrangement, d'un caractère sévère, à un casque orné de son cimier. Pour obtenir ce résultat, on divise d'abord les cheveux en deux masses que l'on rapproche ensuite d'une lame posée de champ. Les filles, en général, partagent leur chevelure en bandeaux à l'européenne, auxquels leurs cheveux rebelles donnent une tournure et une épaisseur particulière. Malgré la finesse de leurs extrémités, les femmes, au Gabon, sont inégalement mais généralement laides, ce qui ne les empêche pas de manifester le dégoût que l'homme blanc inspire à beaucoup de nègresses; elles crachent à terre, lorsqu'elles en rencontrent.

N° 21. Féticheur bakalais. — Les Bakalais du Gabon ne sont que l'avant-garde d'une grande tribu qui habite les versants boisés des monts Aschaukolas, près du fleuve Ogo-Waï où se déverse un lac important et mystérieux, le Jononga. C'est un pays de récits fantastiques, d'apparitions extraordinaires. Parmi ces îles sacrées, ces îles fétiches, l'île d'Arombé est la seule habitée; on y forme des féticheurs, c'est-à-dire des devins et médecins qui ont la réputation de se mettre à leur gré en communication avec l'Esprit. Pour toute maladie interne, le féticheur seul a la confiance des noirs. Les maladies de ce genre ne peuvent être que le résultat d'un empoisonnement, d'un ensorcellement, ou la vengeance d'un esprit offensé. Pour les combattre victorieusement, le double caractère du médecin est indispensable. Les féticheurs sont passés maîtres dans la connaissance des poisons, et aussi dans celle du contre-poison des toxiques les plus violents; les chefs seuls sont initiés comme eux à ces secrets. Le médecin gabonais est un ventriloque de première force. Parmi les moyens de cure il en est un qui suffira pour montrer son caractère: c'est lorsqu'il déclare au lit d'un malade que la mort de l'empoisonneur, qu'il dénonce séance tenante, est indispensable. Si le dénoncé est un esclave, l'exécution est immédiate. Ces sinistres guérisseurs, qui n'ont guère à leur avoir que quelques réussites dues à l'emploi des simples, infestent toute l'Afrique. Les enfants voués au culte des fétiches dans l'île d'Arombé ont pour costume un pagne bakalais, retenu sur les hanches par une ceinture de perles blanches et orné d'arabesques, les unes en perles, les autres faites avec une sorte de chenille rouge; à son bord sinueux et festonné sont suspendues des grappes de perles bleues et des sonnettes. Des colliers de grosses perles de toutes couleurs sont pendus au cou ou passés en sautoir. Ils ont des bracelets en chenille rouge aux bras et aux jambes; des anneaux de cuivre jaune aux poignets et aux chevilles. Ces espèces de lévites d'un culte informe de dieux et de déesses en bois peint, gardent ce costume jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans, âge de leur initiation aux secrets de la religion; ils voient alors le fétiche et, passés *médiums*, ils peuvent quitter le célibat imposé jusqu'alors et rentrer dans la vie commune où ils deviennent féticheurs en titre.

Peuplades du haut Nil.

N° 11. Les Bertas. — Nos 12 et 13. Détails de l'armement.

On comprend sous le nom générique de Bertat toute la contrée de Dar-el-Bertat, au sud du Kordofan. Ce territoire montagneux, occupé par des nègres indépendants, est divisé en petits royaumes dont le chef prend le titre de *mélele*, roi; ils sont continuellement en guerre entre eux. Les Bertas vont entièrement nus, ne se couvrant que par derrière d'une peau d'animal (Le tablier qui figure ici sur le devant du corps

est un expédient nécessaire pour une exposition publique, car ce tablier ne se porte pas en réalité.) Pour la chasse et la guerre, ces sauvages dédaignent les arcs et les flèches dont se servent leurs voisins: ils n'emploient que le javelot, l'épée et une courte massue ou casse tête. Tous font usage de grands boucliers de forme allongée.

Le Bertas représenté ici est coiffé d'un haut bonnet en peau de singe noir, surmonté d'une plume d'autruche. C'est une peau de mouton noir à laine courte qui de la ceinture pend par derrière; on l'a vu: c'est l'unique vêtement. Ce noir a des sandales de cuir. Le haut bouclier, dont la guige est passée en sautoir, est en peau de rhinocéros. Le casse-tête est en ivoire. La lance à la hampe barbelée est entièrement en fer, ainsi que l'épée courbe à manche de bois (fig. 12) et le couteau à dépecer (fig. 13) porté à l'avant-bras gauche au moyen d'un brassard; enfin les bracelets et le collier non fermé sont en fer. Ce collier est typique: l'homme qui le porte ne peut s'en séparer, et la décapitation seule peut le lui faire perdre. Quant au sabre, de forme si particulière (fig. 12), qui pend au côté de ce Bertas, c'est exactement le même que Schweinfurth a représenté dans la main du fameux Mounza, le roi des Mombouttous. Il le cite comme un des arguments qui rapprochent ces noirs aujourd'hui éloignés les uns des autres.

Nigritiens.

N° 10. Chef galla. — Nos 16, 17 et 18. Pièces détachées de son armement.

C'est, dit M. Hartmann, parmi les Nigritiens qu'il convient de ranger les *Gallas* ou *Ouahoumas* qui s'appellent eux-mêmes *Ilmormas*, fils des hommes. L'origine des *Gallas*, *Agallas*, *Fagas*, *Agags*, *Gia-gags*, *Schaggas* et *Schangallas* est encore aujourd'hui fort obscure. Leurs mœurs et la ressemblance de leurs dialectes font conjecturer qu'ils ont formé un seul et même peuple, dont le centre aurait été Bizamo, contrée abyssinienne, située entre le Nil et le Bahr el-Abiad. D'après Bruce, celles de leurs tribus qui, de son temps, portaient en Éthiopie le nom de Schangallas pouvaient être identifiées avec les habitants de la Troglodytique dont parlent Pline et Strabon.

Ceux des Gallas qui ont conservé leur caractère primitif, c'est-à-dire ceux des tribus errantes et chasseresses, sont divisés en nombreuses hordes conduites par autant de chefs. Ils pratiquent, en principe, le pur patriarcat, et un seul chef gouverne la tribu. Les espèces de royaumes gallas du Choa, où la constitution politique s'éloigne de ce type ancien, ont subi des influences étrangères, chrétiennes, mahométanes, etc. Chez ces noirs, habitués à combattre tantôt les bêtes féroces, tantôt leurs voisins avec lesquels ils vivent dans un état permanent d'hostilité, la bravoure est estimée comme la première qualité de l'homme; le lâche est honni, méprisé; aucune considération ne peut s'attacher à qui n'a pas à se prévaloir de quelque trophée de bataille; lorsque les servantes gallas vont puiser de l'eau, c'est celle dont le maître a la plus grande renommée de valeur qui prend le pas sur les autres. Les Gallas sont de terribles voisins; leur guerre n'a rien de régulier; ils tombent à l'improviste sur une contrée et la ravagent. Semblables aux Peaux-Rouges de l'Amérique septentrionale, scalpant leurs ennemis, les Gallas ont aussi un couteau à dépecer, et se font des trophées de lambeaux humains.

Ces Africains sont très habiles à forger le fer et possèdent des armes remarquables; leurs lances à long dard, leurs javelots, leurs arcs, sont entièrement en fer, qu'ils revêtent en partie de peau de serpent pour assurer l'arme dans la main. Les Gallas sont à peu près nus, moins cependant que les Bertas qui ne recouvrent même pas les parties sexuelles; les Gallas, comme les Niams-Niams et les Fans, se font ordinairement un sac de cuir ou de peau. La chevelure est disposée en longues tresses flottant sur les épaules, ou bien on la laisse dans son état naturel, sans prendre d'autre soin que de l'enduire, selon l'usage général, d'une épaisse couche de beurre.

Les guerriers portent au bras des anneaux d'ivoire en nombre égal à celui des ennemis qu'ils ont vaincus. Dans quelques tribus, il est d'usage de se pendre un anneau d'argent à l'oreille.

Le Galla représenté est armé de deux lances à hampe fine; d'un très grand arc; d'une épée courte et droite, suspendue à la ceinture en peau de tigre (cette épée est munie d'une poignée en corne, dont le dessin rappelle les anciennes formes égyptiennes, voir n° 16); d'un long casse-tête en ivoire, et d'un couteau ou poignard, suspendu à l'épaule gauche. Cette dernière arme, qu'une dragonne assure dans la main, a une lame à double tranchant; elle sert à dépecer. Le carquois en peau de serpent et fermé est suspendu à l'épaule droite; les flèches qu'il contient sont souvent empoisonnées. Le bouclier est de cuir de bœuf ou d'hippopotame. Les bracelets sont en fer. Le large collier se compose de coquillages; enfin, le bandeau de peau de panthère qui couronne la tête est l'insigne du chef. Le front de ce Galla est tatoué.

Abyssins.

N° 7. — Le nom donné aux Abyssins par les nations orientales : *habesch*, peuple mélangé (d'où l'appellation européenne Abyssin) révèle leur origine. Outre le noir, le teint de la peau varie à l'infini dans le pays et on y rencontre le brun à tous les degrés, allant jusqu'au clair relatif des Espagnols méridionaux.

L'Abyssinie, comprise dans l'Éthiopie des anciens, est divisée aujourd'hui en trois États principaux : le Choa, l'Amhara et le Tigré dont les limites sont dans une mobilité continuelle, l'anarchie étant constante chez ce peuple en pleine décadence. Dans ce pays, où des pluies périodiques, apportent, comme dans toutes les contrées situées sous la zone torride, toutes les richesses d'une végétation vigoureuse, avec une population, qui, par nature, disent les voyageurs, est la moins nomade du monde et que ses goûts portent à l'agriculture, on voit les jeunes gens, mariés à dix-sept ou dix-huit ans, selon l'usage, et essayant de la culture pour leur propre compte, obligés pour la plupart d'abandonner la profession de laboureurs pour s'engager comme soldats au service de chefs toujours en querelle. Or, le soldat abyssin est un véritable bandoulier du moyen âge, dit M. Guillaume-Lejean, et bien que paysan lui-même, il est impitoyable pour le paysan chez lequel il passe. Cet aventurier enrôlé est souvent accompagné de sa femme; même dans le service régulier de l'armée tigréenne, du temps de Théodoros, la servante ou femme légitime ne quittait pas le soldat, le suivant dans toutes les marches, portant sur le dos la batterie de cuisine, et souvent le lourd *gombo* d'hydromel; faisant cuire chaque jour la ration de farine brute fournie réglementairement. Les nomades par tradition, en Abyssinie, sont les Maures arabes; les *chohos*, ou plus exactement *seho*, sont des pasteurs vassaux ou plutôt fermiers des Abyssins. De Bry (*de Caffrorum militia*) reproche aux Abyssins un trait de leurs mœurs militaires dont l'usage se perpétue aussi en Cafrerie, c'est de se faire un horrible trophée de dépouilles charnelles enlevées aux morts sur les champs de batailles : *Victores cæsis excidunt pudenda, quæ essiccata regi offerunt*. La différence du chrétien au musulman, qui se fait sentir dans le costume, existe peut-être moins au fond des mœurs. Schala-Sélassé, souverain chrétien du Choa, descendant du Salomon de la Bible et de la reine de Saba, au dire des chroniques dynastiques locales, n'avait pas moins de cinq cents femmes dans son palais, au rapport du missionnaire Gobat, qui le visitait vers 1830. Les récits des prisonniers de Théodoros ont fait connaître ce qu'il faut penser de la douceur de ces *négus*. Sans parler des autres supplices, il pleut des bastonnades à la cour, même pour les femmes; et elles sont solidement appliquées, en cadence.

Le manteau militaire porté par notre Abyssin, lequel est chrétien, est en toile de coton; c'est une couverture drapée bordée de rouge et retenue tantôt par une peau de mouton à longue laine, quelquefois ornée de lanières découpées, tantôt, comme ici, par une peau de pan-

thère disposée en longues bandes, ayant figure de grandes taillades bordées de rouge en passe-poil; cette peau de panthère noire est décorée sur l'épaule d'un large dessin en cuir rouge bordé en partie d'argent et disposé en croix; on emploie de même la peau du lion. Un caleçon léger, sans ampleur, également en coton, descendant au-dessous du genou, et une pièce de même étoffe d'une grande longueur, d'une largeur de soixante centimètres, enroulée autour du corps, complètent le vêtement. Les bras et les jambes sont nus, les sandales sont en cuir. Ce chef porte au cou le *métab*, le cordon de soie par lequel on distingue surtout le chrétien; il a, de plus, suspendu à ce cordon, un sac de cuir rouge pour les gris-gris. Le musulman n'a pas les cheveux longs et porte une sorte de petit turban formé d'une bande d'étoffe étroitement roulée; il a aussi, naturellement, un collier d'amulettes. Le bouclier, qui se présente ici par l'intérieur, est en peau de rhinocéros. La lance, peu longue, est armée d'un dard acéré et d'un talon de fer. Les soldats ont ordinairement deux de ces javalots. Le sabre courbe, en forme de grande faucille, est l'arme du cavalier; les fantassins ont une épée droite, et en général, le fusil avec tout l'appareil nécessaire. La lie du peuple n'est guère armée que d'une lance et d'un mauvais bouclier. La tête du cavalier est souvent couverte d'un léger casque. Les Abyssins sont très bons cavaliers; la légèreté de leurs vêtements, la disposition du manteau dégageant le bras droit, sont favorables à la liberté des mouvements.

L'Abyssin, habitué à porter le manteau, ne s'en sépare pas volontiers; il y aurait même, en certains cas, quelque inconvénient pour lui à le faire. — Lorsqu'un Abyssin accusé d'un délit est arrêté, celui qui est chargé de le conduire devant le juge n'emploie pas d'autre précaution contre l'évasion que celle d'attacher au sien le manteau du captif; si celui-ci prend la fuite en abandonnant son manteau, il se reconnaît implicitement coupable; repris, on le punit sans jugement.

Cafres.

N° 15. Bassouto. — N° 19. Sa massue. — N° 22. Zoulou.

Les Bassoutos se trouvent sur les bords du Calédon et dans le voisinage du cours supérieur de l'Orange; ils donnent la main aux Zoulous auxquels on applique souvent leur nom. Les Bassoutos semblent surtout se rattacher aux Bachapins ou Matchapis, une des principales tribus des Betjouanas. Tous les habitants de ces régions australes sont plus ou moins adonnés à la vie pastorale et à l'agriculture. Leurs rivières abondent en poissons, mais le Cafre pur, sous l'influence de scrupules religieux, dédaigne les poissons comme impurs, de sorte que dans ces contrées où les grandes chasses fréquentes ont fait diminuer le gibier, quand un Cafre n'a pas de bétail, il lui faut vivre de racines, mourir de faim, ou devenir voleur. Les Cafres savent ce dilemme si implacable que, dans les guerres que les tribus de leur race se font entre elles, guerres qui ont toujours pour but principal l'enlèvement des bétails, le vainqueur restitue toujours au vaincu une partie du bétail pris, en raison de ce principe : qu'on ne doit pas laisser périr de faim son ennemi.

Notre Bassouto est revêtu d'un manteau court en peau de panthère, lié sur la poitrine par une courroie. Ce *kobo*, costume ordinaire des hommes, est généralement fait de plusieurs peaux cousues ensemble; elles sont préparées avec beaucoup d'art, séchées, et rattachées à l'intérieur jusqu'à ce qu'elles soient réduites à l'épaisseur d'un drap passablement mince; on les arrose, et on les frotte ensuite avec les feuilles à crochets de l'aloès, ce qui leur donne une apparence de ratine; puis, enduites de moelle de bœuf, de graisse fondue ou de beurre et broyées entre les mains, ces peaux acquièrent la plus grande souplesse. L'intérieur est enduit d'une pâte d'ocre qui, mélangée avec la graisse, forme un vernis durable. Le Cafre se couvre de son kobo pour dormir.

La seconde pièce de ce vêtement est le *pukoye*, le tablier, que gé-

néralement on fait en peau d'antilope. Le milieu de ce vêtement est ici soutenu par une cordelette tenant au collier. Les jambières lacées sont également en peau; elles rappellent celles des agiles montagnards kabyles, conviennent aux marcheurs, et sont de quelque utilité contre les serpents. Pour les grandes marches, on y ajoute les *lichaaku*, sandales de cuir de bœuf. En général, les hommes vont tête nue; cependant on rencontre parfois le *phuru*, espèce de calotte de cuir; quelquefois aussi, les Bachapins ajoutent à leur chevelure des bouquets de poils, provenant de la crinière ou de la queue du kakung, du kaama, ou d'autres espèces d'antilopes. Ceux qui y mettent du raffinement se font raser la tête par plaques, et sillonner, pour ainsi dire, leur chevelure touffue. Les plumes d'autruche portées à la tête sont une marque distinctive à la guerre, que le chef suprême confère aux chefs de division, à ses favoris, aux braves reconnus; celui qui les porte au combat, et qui recule, doit être mis à mort. Les bracelets sont en ivoire, ou, moins riches, sont des anneaux en boyaux d'animaux ou en écorce; on les orne de cuivre ou de verroterie. La plupart des Cafres ont le lobe de l'oreille percé, et la lame de cuivre qu'on y passe, d'une longueur de deux à cinq pouces, s'appelle le *lekaata*. Le collier et l'espèce de grand hausse-col que porte notre Bassouto sont des pièces remarquables; la nature du bronze dont cette parure est faite semble se rattacher à l'origine des Cafres, considérés comme venus du nord-est africain. Ce métal, analysé par Klapproth, se décompose en quatre-vingt-treize parties de cuivre pur et sept parties d'étain, alliage ressemblant au bronze des anciens. Le bouclier est fait de la peau du *bokolokolo*, le buffle des Betjouanas. La forme de cette arme défensive varie selon les tribus. Le bouclier figurant ici porte intérieurement une gaine où s'engage le bâton droit pourvu à sa partie supérieure d'un panache, fait avec les plumes noires de l'autruche. Cette espèce d'étendard est, tout à la fois, un bâton pastoral et un engin de chasse. En temps ordinaire, le berger gardant son troupeau plante ce panache en terre; il sert au ralliement du troupeau qui ne s'en écarte jamais. A la chasse, quand un animal féroce s'élance sur l'homme en le surprenant, celui-ci fiche son bâton en terre, se dérobe, et l'animal abusé se jette sur le panache de plumes frissonnantes. Les armes offensives de notre Bassouto sont : les zagaies, dont le dard est en fer; le *tipa* ou couteau dans sa gaine en bois ou en corne, quelquefois sculptée, tenant au collier et généralement avoisiné du *thako*, également dans une gaine de cuir. (Le *thako* est l'alène servant à coudre les peaux, à tresser les corbeilles à lait, etc.) A côté du couteau et du poinçon, on trouve aussi d'habitude le sifflet, utilisé à la chasse, dans les guerres de surprise, et journellement par le pasteur, dont le troupeau, quoique gardé par des chiens, est si parfaitement dressé qu'au coup du sifflet on voit le berger d'un nombre considérable de bœufs les arrêter net, les rassembler autour de lui, s'en faire suivre à la file, en tous sens, etc... Est-il besoin d'ajouter que c'est encore au collier que se pendent les amulettes? Le casse-tête est en bois : c'est un bâton d'environ un mètre de longueur se terminant par une boule excentrique assez grosse. On donne à cette arme, servant à frapper et à parer, le nom de massue qui, en réalité, convient beaucoup mieux à l'arme puissante (voir fig. 19) que le Cafre porte suspendue à son côté gauche. Cet engin d'écrasement est en corne de rhinocéros, décorée d'incisions formant des ornements réguliers. Les Cafres se servent de leurs zagaies et de leur casse-tête comme d'armes de jet. Ils emploient l'arc, et leurs flèches sont souvent empoisonnées. Ils ne sortent jamais sans être armés; dès l'enfance, on les prépare aux combats par des exercices multipliés.

La viande est, pour le Bachapin, un aliment moins indispensable que le lait; aussi ses vaches sont-elles l'objet principal de ses pensées et de ses affections. C'est lui qui les mène au pâturage, qui les garde dans leur *kraal* (le parc enclos), et le soir, les ramène auprès de sa hutte; enfin, c'est lui-même qui les traite.

Les Bachapins n'ont pas, en général, le nez épaté et les lèvres épaisses du nègre. Sans compter l'onction sanitaire du corps entier avec des matières grasses, en usage chez presque tous les peuples de la zone torride, ils se couvrent la peau d'une couche épaisse d'ocre et de *sibilo*. L'ocre rouge est réduite en poudre et délayée dans de l'eau; le *sibilo* est une poudre ferrugineuse, luisante et onctueuse, que l'on mêle avec de la graisse pour s'en couvrir le corps et surtout la tête. Quand la chevelure est amplement chargée de cette poudre, ses reflets métalliques la font ressembler à un bloc de minerai. Le *sibilo* du Rocher luisant ne se trouve qu'en un seul endroit, à Sensavan, au-delà du Gariép; malgré cette rareté, l'emploi en est très étendu, et Burchell le signale dans des régions équivalant à cinq degrés de latitude. Les Bachapins parfument, en outre, la graisse dont ils se frottent le corps avec du *boukou* : c'est une espèce de croton qu'ils appellent *mulokla*, dont ils font infuser les feuilles aromatiques qu'ils réduisent en poudre. Le vieux sang guerrier persiste toujours chez ce peuple de bergers et se trouve encore dans quelques-unes de leurs coutumes; les Cafres conservent le souvenir de l'ennemi tué à la guerre en se faisant à la cuisse une incision rendue ineffaçable par le frottement de quelques cendres chaudes dans la plaie fraîche. Ces cicatrices, véritables chevrons, s'accroissent comme des signes d'honneur.

Le Zoulou n° 22, est un chef de tribu, en costume de guerre. Les *Zoulous*, ou plus exactement les *Ama-Zoulous*, habitent au nord-ouest de la colonie de Port-Natal. Ils paraissent être les représentants les mieux caractérisés du type originel cafre; toutefois ce n'est pas sans qu'il y ait entre eux de grandes différences. Ils ont tous avec les nègres un caractère commun de premier ordre : c'est la chevelure laineuse; mais, si le brun chocolat est la couleur dominante de la peau dans ces régions, nombre de Zoulous ont la couleur cuivrée des Bosjesmans des frontières de la colonie du Cap, ou sont du noir de jais des habitants voisins de la baie de Lagoa. L'État des Zoulous est une sorte de réunion par sélection de tous les meilleurs éléments de la belle race des Cafres; dans leurs expéditions guerrières, les Zoulous, en soumettant les tribus cafres plus faibles qu'eux, incorporaient dans leurs légions les hommes valides de l'ennemi vaincu, tuant ceux qui refusaient; de là ce mélange qui, non seulement n'a pas nui à la conservation du type abantou, mais semble, au contraire, avoir produit son amélioration. La conformation du corps des gens du Zoulouland est signalée comme une des plus parfaites de l'humanité.

Quoique, comme chez leurs voisins, l'élevage des bestiaux et l'agriculture soient chez les Zoulous les principaux moyens d'existence, on sait que ces belliqueux Africains sont surtout une nation guerrière. Hier encore, leur pays n'était qu'un camp permanent : tous les individus mâles étaient soldats, *amapagatis*, *isimpartlos*, *amaboutous*, vétérans, recrues, porteurs, sans compter les officiers, les *indounas*, et cela avec une discipline telle que, par exemple, tout guerrier désirant se marier devait obtenir le consentement du roi, qui ne l'accordait guère qu'aux vétérans. L'armée, divisée en régiments et baraquée dans les *ékandas* ou villages fortifiés, couvrait tout le pays. La résidence du roi n'était qu'un *ékanda* plus grand que les autres. Ce souverain pouvait, disait-on, mettre 50,000 hommes sur pied.

Le chef de tribu, représenté ici, appartient aux peuplades parmi lesquelles le bracelet militaire et l'anneau de jambe se font soit en boyaux, soit en cuir découpé conservant une longue touffe de poils. Ces parures sont tantôt des trophées de chasse, tantôt des récompenses militaires décernées par un supérieur. Elles sont en crins, et proviennent de plusieurs sortes d'animaux plus ou moins proches du cheval : le *quagga* ou *qavugga* qui en a l'allure, les oreilles, la queue, la crinière, ainsi que le zèbre, également connu dans ces régions. Les variétés du genre daim et du genre antilope fournissent aussi leur contingent.

La coiffure du Zoulou est ordinairement en peau de loutre. Le bonnet militaire de notre chef est abondamment garni de plumes et a la figure d'un buisson de fourrure; surmonté de ses deux plumes de vautour, il prend une véritable tournure martiale. Le manteau de cet officier est en peau de buffle garnie de ses poils, lesquels sont à l'intérieur du vêtement; le manteau, fermé au cou, a une ouverture du côté droit pour le passage du bras et la liberté de ses mouvements. Cette ouverture latérale et le tour de cou de ce manteau militaire sont garnis d'une épaisse et fine fourrure disposée en boudin. L'insigne du chef, sur ce vêtement d'usage général, est le double parement en peau de léopard, qui en décore le devant. Le plastron est une réunion de fourrures en crins, ayant le caractère d'un trophée. Le bonnet, le kobo, le pukoye, le petit tablier en peau d'antilope soutenu par une cordelette, sont les seuls vêtements de ce Zoulou. Son armement consiste en un casse-tête, des zagaies et un bouclier. Le casse-tête, on vient de le voir, est une arme offensive et défensive; celui-ci est en corne de rhinocéros, du rhinocéros bicolore très commun dans le Zoulouland. Les zagaies sont toutes des armes de jet d'une longueur moyenne; quoique le dard de quelques-unes de ces armes soit de proportion inusitée, occupant plus d'un tiers du javelot, ces zagaies ne paraissent avoir rien de particulièrement redoutable. Elles deviennent cependant une arme terrible entre les mains d'un assaillant adroit et agile qui, en s'élançant sur son ennemi et le criblant de tous ses traits, n'en conserve en main qu'un seul pour l'aborder vigoureusement: c'est la tactique des Zoulous. Le

bouclier est en peau de buffle et d'une courbe elliptique élégante; il est assez grand pour couvrir le corps tout entier; un bâton de moyenne grosseur occupe toute la hauteur de ce bouclier concave à l'intérieur; il la dépasse même de quelques pouces, de manière à servir d'appui. Ce bâton, fixé de distance en distance par des courroies, laisse de nombreux passages à la main qui peut le saisir facilement à toutes les hauteurs. Outre ces armes, les Zoulous manient aussi l'arc, et le fer de leurs flèches est souvent empoisonné. Quant aux couteaux, sifflets, etc., ce qui est dit relativement au Bassouto, est commun aux Cafres, en général. Les Zoulous sont fort habiles à forger le fer et le cuivre, et manient leurs armes avec une adresse remarquable. Inutile d'ajouter qu'ils emploient le fusil lorsqu'ils peuvent s'en procurer.

Tous les éléments de ce costume et de cet armement sont d'un usage répandu; c'est par nombreux troupeaux que vont dans ces régions les quadrupèdes sauvages qui sont désignés, et chaque animal appartient à celui qui l'a tué. Il n'est pas jusqu'aux vautours qui ne soient là en grand nombre, et pour cause. Chez les Cafres, sauf pour les chefs qu'on enterre avec quelque cérémonie, il n'y a pas d'inhumation. Les malades du menu peuple sont conduits en dehors du hameau; quelque proche reste auprès du moribond couché sur le gazon, allume du feu et lui met en main un pot d'eau; s'il meurt, il l'abandonne aux bêtes sauvages, et va se purifier de cette assistance comme d'une souillure. Heureusement, ainsi que le dit Burchell, « les vautours sont là comme une sage disposition de la nature. »

Tous nos documents sont photographiques. Les nos 1, 6, 8, 14 et 21 proviennent du Musée des Colonies, créé par les soins du ministère de la marine française. Tous les autres font partie du Musée ethnographique organisé au Musée d'artillerie de Paris, par son directeur, M. le colonel Leclercq. La partie africaine de cette magnifique collection, dont les figures sont des moulages sur nature, et dont les armes sont des originaux authentiques, n'a pas besoin d'apologie.

Voir pour le texte: la Sénégambie; la Guinée, par M. Ambr. Tardieu; l'Afrique australe, l'Afrique orientale, par Ferd. Hæfer, Univers pittoresque, Firmin-Didot; le Sénégal, documents officiels; le Gabon, par M. le d^r Griffon du Bellay; Voyage en Abyssinie, par M. Guillaume Lejean; Croisière à la côte d'Afrique, par M. le vice-amiral Fleuriot de Langle, Tour du monde, Hachette; les Peuples de l'Afrique, par M. Hartmann, Hachette; le Magasin pittoresque, années 1846 et 1847; la Revue scientifique, n^o du 7 janvier 1860, Germer-Bailière.





AFRIQUE

NUBIENS. — ARMES ET USTENSILES. — LEUR CAMPEMENT.

1	2	3	4
Couteau.	Épée.	Bouteille tressée.	Amulette.
	7	8	
	Parasol fixe.	La tente.	
	5 — 6	9	
Boucliers. — Selle de dromadaire.		Accessoires. — Armes diverses.	
10	11	12	13
			14

La Nubie, le pays de *Noub* ou pays de l'or des anciens Égyptiens, est une contrée de l'Afrique orientale que le Nil traverse du nord au sud. Elle est bornée par l'Égypte au nord, par la Libye à l'ouest, par le Kordofan et l'Abyssinie au sud, par la mer Rouge à l'est. Dans sa partie orientale, la Nubie n'offre que des déserts de sables et de rochers, coupés par un petit nombre d'oasis. Le commerce de transit par caravanes, entre l'intérieur de l'Afrique et l'Égypte, à travers le désert, ou sur les bateaux du Nil, constitue un des revenus des Nubiens qui trafiquent des esclaves, de la poudre d'or, de l'ivoire, des plumes d'autruche, de la gomme, des plantes médicinales, des baumes et encens. La chasse est leur principal métier. On rencontre dans le pays le lion, l'éléphant, le crocodile, l'hippopotame. Les Nubiens sont des chasseurs adroits, courageux, passionnés, dédaignant les armes à feu, et attaquant, l'épée ou la lance à la main, les animaux les plus redoutables. Excellents cavaliers, ils montent des chameaux rapides ou des chevaux dressés à leur servir d'adroits auxiliaires dans la chasse à l'éléphant, par exemple, la plus fructueuse mais aussi la plus dangereuse de toutes par la façon dont ils la font.

Les Nubiens sont minces, sveltes, bien découplés ; ils ont les yeux vifs, de belles dents, la barbe rare et une chevelure abondante. Leur stature est, en moyenne, de 1^m,60 à 1^m,70 ; la longueur de leurs bras est exceptionnelle, elle est un de leurs traits caractéristiques ; l'envergure de ces bras dépasse de 0^m,35 environ le rapport ordinaire de ces membres avec la hauteur de la taille. Malgré cet avantage, la force musculaire d'un Nubien est loin d'égalier celle de la plupart des Européens. La physionomie est, en général, caucasique ; nez fin, parfois busqué ; lèvres pigmentées, non roses, et qui, bien qu'épaisses ne sont pas retroussés comme celles des

Nègres. La coloration de la peau est assez foncée sans être noire ; elle est d'un bronze rougeâtre rappelant celui des Indous. La peau est douce et fraîche. La chevelure est crépue, un peu laineuse ; elle est l'objet de grands soins. Pour en faire la toilette, le Nubien prend un morceau de graisse fraîche de mouton, le laisse dégorger dans de l'eau, le met ensuite dans sa bouche, le mâche, le triture de manière à en faire une pâte molle dont il s'enduit toute la tête. Les grumeaux de cette graisse, qui a la blancheur de la neige, sont répandus et apparaissent dans la masse des cheveux. Leur chevelure est la seule coiffure des Nubiens et l'onction qu'elle reçoit suffit pour en faire un préservatif contre l'insolation. Ils sont d'une grande propreté et se font de nombreuses ablutions. Leurs vêtements sont des plus simples : un caleçon de toile blanche ou écrue descendant sur les membres inférieurs ; une ample pièce d'étoffe de laine blanche, bordée de rouge, dont chacun se drape à sa fantaisie et qui prend, parfois, des aspects rappelant les manteaux grecs ou la toge romaine. La chaussure, quand ils en portent, est le soulier de cuir rouge ou noir. Dans la ceinture est passé un poignard recourbé, de facture abyssinienne, et parfois un fin marteau de fer en forme de T. Certains Nubiens attachent à leur avant-bras droit un couteau droit (voir n° 1), passé dans un bracelet de cuir, ou un amulette (voir n°s 4 et 10) consistant en un, ou même deux sachets de cuir, contenant, sur un parchemin roulé, quelque verset du Coran.

Les cinq Nubiens que nous représentons faisaient partie de la troupe exhibée en 1877 à Paris, au Jardin d'acclimatation, où ils avaient établi leur tente. Cet abri a la figure d'une cabane ; destinée à braver la tempête et à garantir des rayons du soleil, elle est peu élevée, faite de quelques poutrelles dont les montants sont enfoncés dans le sol, et couverte de nattes épaisses, tendues par de solides piquets. Lorsqu'il en est besoin, le décampement s'effectue avec la plus grande rapidité. Chacun roule une natte, dé plante un montant ou un piquet, et la charge divisée est répartie entre les animaux de transport. Les Nubiens chasseurs décorent l'entrée de cette tente avec la tête ossifiée d'un hippopotame ; cet appendice donne un caractère d'ensemble assez étrange à cette cabane basse, largement étendue par le travers ; vue du haut d'un dromadaire, la tente prend les apparences d'une charpente osseuse, le faite devient une échine, et la tête blanchie, aux défenses à nu, semble celle d'un monstre à lourdes ailes traînantes, d'un cheiroptère gigantesque qui se serait échoué sur le sable. La parure extérieure de l'entrée de la tente est complétée par deux volumineux œufs d'autruche, suspendus par un cordon de laine passé dans la bouche du monstre, et par des portières en tapisserie, dont les dessins réguliers rappellent ceux de l'ancienne Égypte. L'intérieur est garni de nattes. Les selles de dromadaire servent de sièges. Le chef a un canapé bas, sans dossier, rectangulaire, dont le bâti et les quatre pieds en balustre sont de bois noir. Le dessus de ce meuble est fait avec d'étroites lanières de cuir de buffle, disposées comme un treillis de joncs. Un grand parasol de toile est planté auprès de la tente ; il est à l'usage du chef, qui, dans le rayon presque vertical de l'ombre qu'il lui procure, et assis ou couché sur son canapé, peut prendre du repos, surveiller son monde, et régler les différends. Le large chapeau conique en joncs tressés qui se trouve sur la toiture, près de la tête d'hippopotame, appartient aussi à ce chef. Dans quelque coin de la tente, se trouve toujours le tambour en peau de buffle tendue sur une caisse en bois assez étroite pour être placée entre les jambes et que l'on frappe des deux mains.



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Brandin lith.

Les boucliers sont en peau d'hippopotame; la lance en bois dur, outre le fer qui la termine, est ferrée au talon, et la hampe est souvent renforcée dans son parcours par des anneaux de cuivre jaune et des torsades en fer, secondant l'étreinte de la main. L'épée longue, large, droite, à double tranchant, est l'arme nationale par excellence. Ce n'est que chez les Bedjas, dit la *Revue scientifique*, qu'on trouve cette épée dont la poignée et la garde en forme de croix (voir n° 2) rappellent les épées des chevaliers des croisades. La pointe n'en est pas très effilée, car on frappe surtout de taille avec cette arme, dont la lame vient aujourd'hui d'Allemagne. Le large fourreau en cuir rouge se divise au moins en deux tronçons afin que l'on dégaine facilement, ce qui est de toute nécessité, vu l'usage que font de cette épée les chasseurs de la haute Nubie.

Notre n° 10 représente un Nubien assis sur une selle de dromadaire ayant au bras l'amulette dont le détail est donné par le n° 4.

Les n°s 10 et 14 montrent des types de *Kennous* ou *Barabras*, qui, parmi les habitants actuels de la Nubie, appartiennent à une race d'hommes tout à fait semblable aux anciens Égyptiens, et au sujet desquels on ne saurait passer sous silence les deux hypothèses auxquelles a donné lieu cette ressemblance, beaucoup plus étroite que celle des Coptes et des Fellahs, et complétée par de nombreuses affinités, malgré la décadence des mœurs.

Selon l'une de ces hypothèses, et au témoignage presque unanime des historiens anciens, dit M. Maspero, les Égyptiens appartiendraient à une race africaine qui, d'abord établie en Éthiopie sur le Nil moyen, serait graduellement descendue vers la mer en suivant le cours du fleuve. « Les Éthiopiens affirment que l'Égypte est une de leurs colonies..... » D'après cette première hypothèse, le Nubien aurait une origine éthiopienne et serait l'aîné de l'Égyptien. Mais M. Maspero ajoute que l'on sait aujourd'hui, à n'en pas douter, que l'Éthiopie, loin d'avoir colonisé l'Égypte au début de l'histoire, a été colonisée par elle, et que, au lieu de descendre le cours du Nil, la civilisation l'a remonté.

La Bible attribuait aux Égyptiens une origine asiatique que les Champollion, les Rosellini, etc., n'ont point contredite en ouvrant la seconde hypothèse, à savoir qu'à la suite de quelque commotion politique, un certain nombre de familles égyptiennes se seraient réfugiées dans la Nubie, où elles auraient conservé leur type et leurs mœurs.

La Nubie est peuplée de races différentes, s'altérant par le mélange; les esclaves noirs y forment un sixième de la population. Les tribus arabes de Chendy et de ses environs y conservent toutefois la pureté de leur race, de même que les peuplades répandues sur les rives du Nil, depuis l'île de Philœ jusqu'à la troisième cataracte, dans la Nubie inférieure, et couvrant un espace de deux cents lieues environ, peuplades parmi lesquelles les voyageurs ont reconnu les vestiges d'une origine analogue à celle des Égyptiens. La parenté est, en effet, directe. C'est le même teint et ce sont les mêmes traits, sur lesquels nous ne reviendrons pas. Le

caractère si exceptionnel de la longueur du bras, signalé plus haut, se rencontre dans les momies égyptiennes, comme dans les statues sculptées suivant les règles du canon hiéroglyphique.

Documents photographiques.

(Voir, pour le texte : Champollion-Figeac, l'Égypte ancienne, et J.-J. Marcel, l'Égypte moderne, dans l'Univers pittoresque ; M. Maspero, Histoire ancienne des peuples de l'Orient ; La Revue scientifique, 1877, 2^e semestre, Paris.)





AFRIQUE

POPULATION INDIGÈNE DE TOMBOUCTOU. — PEUPLADES DES RÉGIONS DU HAUT-NIL : CHILLOUKS; NIAMS-NIAMS; BAZY OU BARY.

1	2	3	4	
5	6	7	8	9

N^{os} 1 et 4.
Nègres de Tombouctou.

N^{os} 2 et 3.
Chillouks.

N^o 5.
Chir.

N^{os} 6 et 7.

Niams-Niams.

N^{os} 8 et 9.

Homme et femme Bazy ou Bary.

Population indigène de Tombouctou.

La plupart des habitants de Tombouctou appartiennent à la race nègre, ce sont les indigènes; à côté d'eux se groupent des Arabes et des Maures adonnés au commerce et qui, leur fortune faite, retournent dans le nord de l'Afrique. Toute cette population professe le mahométisme.

Les indigènes, en raison de leurs rapports avec les Maures et les Arabes, offrent, dans leurs costumes, quelques-unes des variétés que l'on rencontre dans les villes de l'Afrique méditerranéenne; la négresse de Tombouctou (figure n^o 1) porte la gandoura à larges manches, des bijoux de corail et un bonnet garni de mouchoirs de soie ou de coton; le nègre (figure n^o 4) est coiffé de la chechia, couvert d'un gilet et d'une ample veste soutachée de broderie de soie.

Contrairement aux mœurs des États barbaresques, les femmes, à Tombouctou, jouissent de la plus grande liberté, sortent quand elles veulent et sans être voilées.

La cité africaine de Tombouctou doit son grand renom en Europe aux voyages et aux récits de Léon l'Africain et de notre compatriote Caillé. Sous le rapport de l'étendue, cette « reine du désert » est inférieure à plusieurs autres villes du Soudan central; mais, par sa situation, elle est la station principale des caravanes qui traversent l'Afrique.

Les Chillouks.

Les Chillouks, race purement nègre, habitent dans le voisinage du Djebel-Dinka et du Barhel-Ghazal; à l'ouest ils confinent au Kordofan.

Seuls de toutes les populations du Haut-Nil, ils sont réunis sous l'autorité d'un *mek* ou chef unique; cette unité leur donne une force que ne possède aucun de leurs voisins. Ils sont à la fois pasteurs et agriculteurs.

Comme la plupart des Africains, les Chillouks sont peu vêtus et donnent la plus grande attention à leur coiffure. Chez les hommes, l'application répétée d'argile, de gomme et de bouse de vache raidit si bien la chevelure que celle-ci prend et conserve n'importe quelle forme, soit une crête, un casque ou un éventail. Se couvrir la tête d'une fourrure quelconque (figure n° 3) est un privilège réservé aux souverains et aux membres de leur famille; cette fourrure est généralement retenue par de grandes épingles enfoncées dans la chevelure.

Les Chillouks préservent leur corps contre les insectes au moyen d'une couche de cendre. Lorsque cette cendre provient d'un bois quelconque, l'individu est de couleur grise, ce qui est la livrée des pauvres; quand elle est faite avec de la bouse, elle donne au corps une teinte rousse qui fait reconnaître les riches. La cendre, la bouse et l'urine de vache, sont chez cette nation des éléments indispensables de toilette.

Des colliers de coquilles ou de morceaux d'ivoire forment la parure, et une peau de panthère constitue le vêtement. Cette peau est tantôt nouée sur l'épaule comme la chlamyde antique (fig. n° 2) et tantôt, lorsqu'elle est de proportions moindres, disposée en ceinture (figure n° 3).

Les armes des Chillouks sont la lance et un sabre recourbé dans le genre du *troumbache* des Niams-Niams.

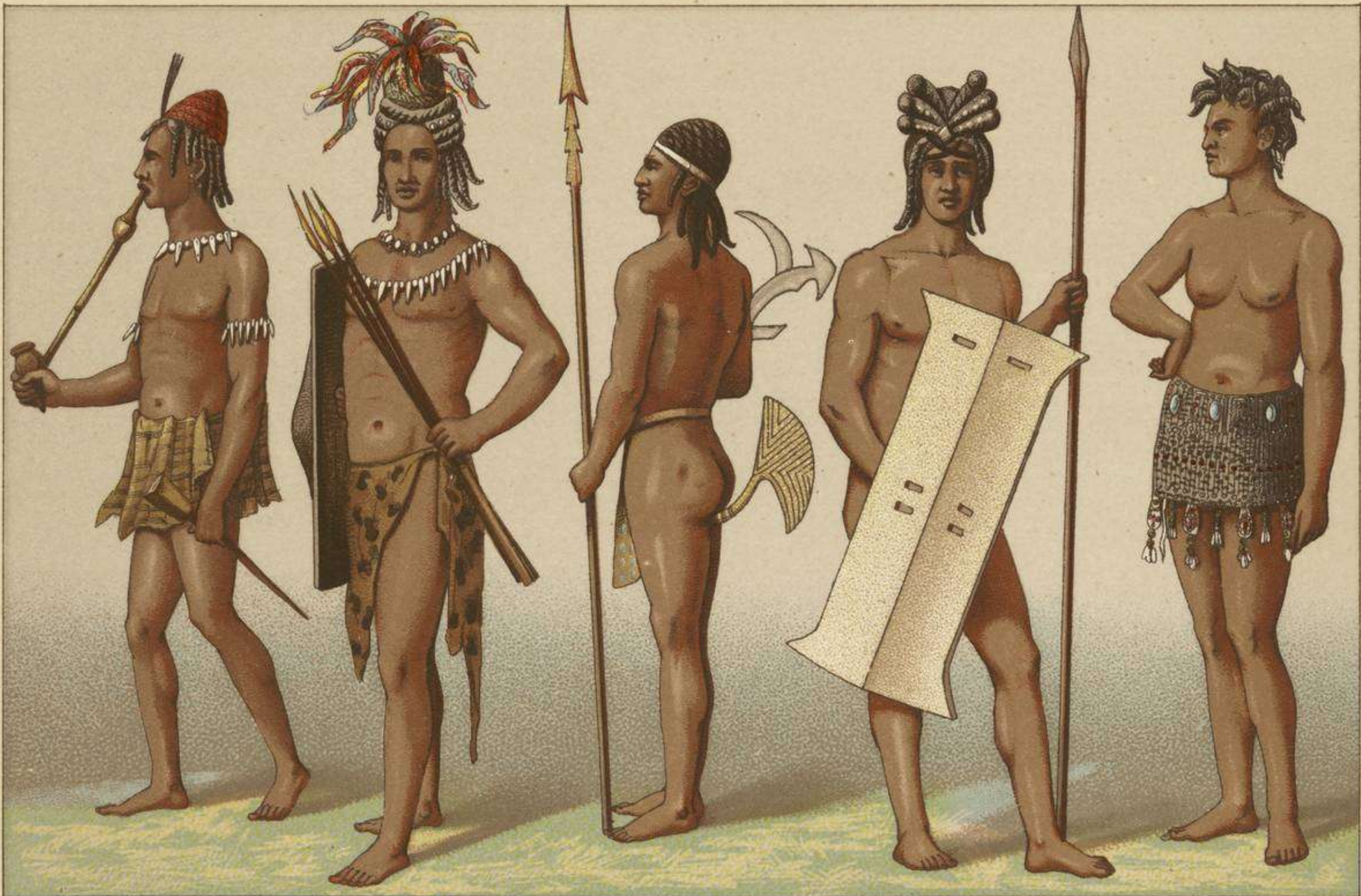
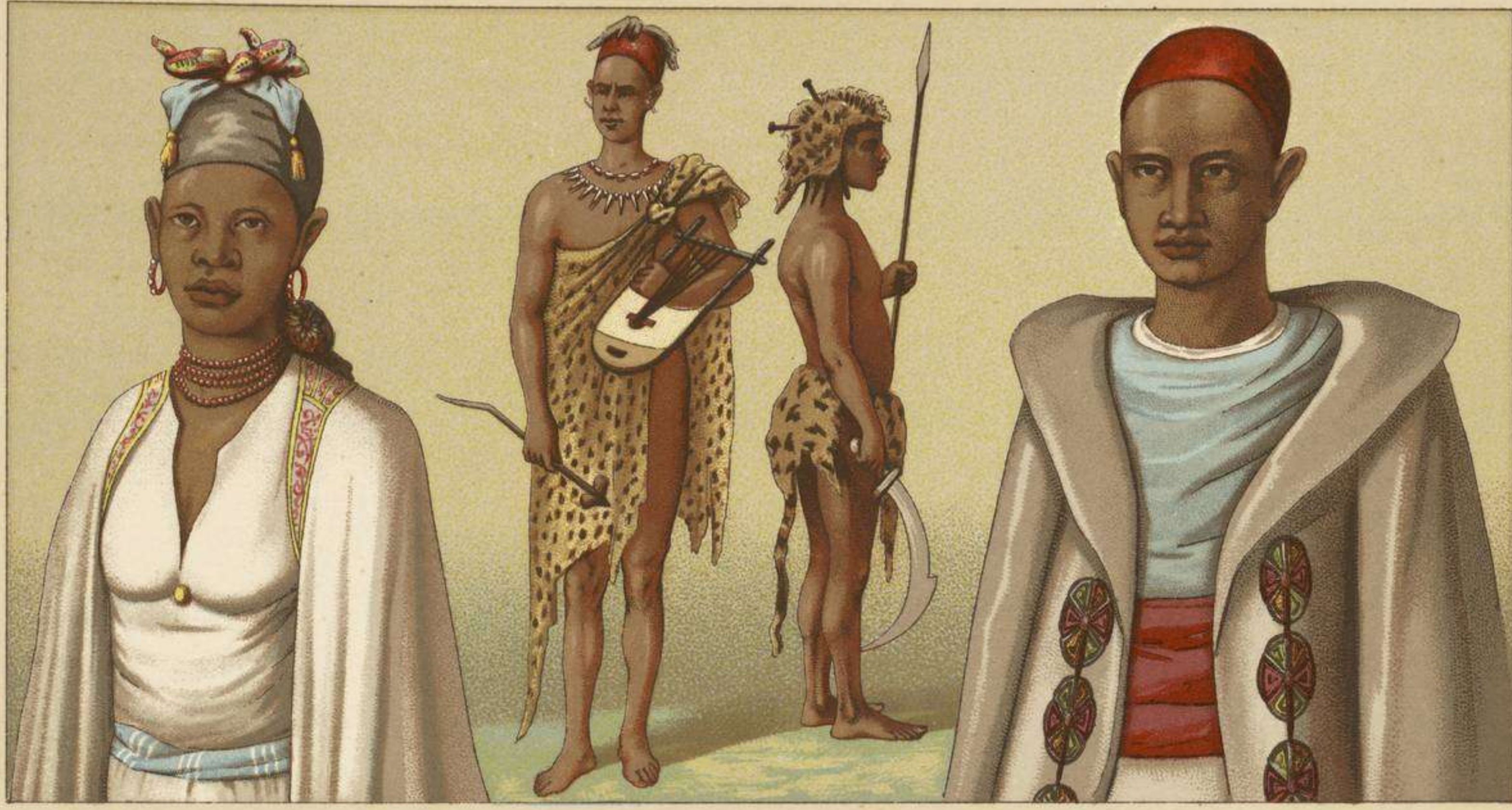
Les Chirs.

Sous le rapport du sol, les Chirs sont les plus favorisés parmi les peuplades riveraines du fleuve Blanc. Ils sont renfermés dans un groupe d'îles ayant huit à neuf lieues de largeur sur environ trente lieues de longueur, et chacune de ces îles présente une réunion de canaux navigables qui lui donne l'aspect d'un jardin entouré de fossés, défenses naturelles contre les voisins et les ennemis de l'est.

La figure n° 5 représente un Chir dont la chevelure, couverte d'une calotte de coton, est tressée en cordons, mode de coiffure généralement adopté chez les peuplades du Haut-Nil. Un pagne en fibres de figuier est son seul vêtement; un collier et des bracelets d'ivoire forment sa parure. Il tient d'une main un javelot dont on ne fait usage que pour la chasse aux éléphants, de l'autre une pipe à fourneau de terre et à long tuyau de bois.

Les Niams-Niams.

On désigne sous le nom de « Niams-Niams » un ensemble de populations situé, dans le Soudan oriental, à



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Brandin lith.

quinze ou vingt jours du fleuve Blanc et du Darfour. Leur nom, emprunté à la langue dinka, signifie « grands mangeurs » et fait évidemment allusion au cannibalisme dont on les accuse.

Les Niams-Niams tracent sur leur peau, qui rappelle la teinte du chocolat, des tatouages représentant des rubans, des lignes, des zigzags ou des carrés composés de points. On ne voit chez eux de mutilations qu'à l'égard des incisives, lesquelles, d'après un usage très répandu au centre de l'Afrique, sont limées en pointes, afin d'être plus mordantes et plus efficaces dans le combat.

Le costume est formé d'une peau de bête qui, retenue à la ceinture, se drape autour des reins; les dépouilles les plus belles sont choisies pour cet usage. Les fils des chefs ont leurs vêtements noués sur l'épaule, de sorte que l'une des jambes est entièrement nue.

Le fameux appendice qui, vu de loin, a produit chez certains voyageurs européens l'effet d'une queue, consiste en une bande de cuir ouvragé passant entre les jambes et allant s'épanouir au bas des reins en un large éventail. Cet appendice marche avec la tenue de guerre et doit avoir pour objet d'obliger le Niam-Niam qui l'a revêtu à rester debout et à ne prendre aucun repos tant que la lutte est engagée.

Les Niams-Niams se donnent une peine infinie pour arranger leurs cheveux; il serait difficile de découvrir un genre de nattes, de boucles, ou de frisures qui n'ait été essayé par les hommes; quant aux femmes, rien n'est plus simple que leur coiffure habituelle.

Le bonnet à l'usage exclusif des hommes consiste en un cylindre de paille à fond plat et toujours surmonté d'un bouquet de plumes (figure n° 6).

Les ornements préférés sont les dents rouges de certains rongeurs ou des incisives de chien enfilées comme des perles et attachées sous les cheveux de manière à former une petite frange sur le front. Des morceaux d'ivoire, taillés de façon à imiter les canines du lion, sont portés en colliers irradiant sur la poitrine.

Les armes principales de ces peuplades sont : les javelots, la lance barbelée et le *troumbache* (figure n° 7), sabre à lames courbes à plusieurs pointes, fabrication des Monbottous plus expérimentés que les Niams-Niams dans l'art de forger le fer. Le bouclier est fait d'un tissu de rotang et couvre le tiers du corps.

Les résidences des Niams-Niams ont toujours à leur entrée des poteaux ou des arbres servant à l'exhibition des trophées de chasse ou de guerre. On voit là des têtes de sangliers, de petits singes, de babouins, de chimpanzés, auxquels s'ajoutent des crânes d'hommes; tout cela, dit M. George Schweinfurth, pend aux branches comme les étrennes à celles d'un arbre de Noël.

Les Bazy ou Bary.

Les Bazy ou Bary forment une peuplade considérable et belliqueuse qui habite une bande de territoire resserrée entre le Nil blanc et une chaîne de montagnes; ils ont Bellenia pour capitale.

Les hommes de cette peuplade ne portent aucun vêtement et s'enduisent le corps d'ocre jaune; toute leur coquetterie réside dans l'arrangement d'une coiffure dont le caractère se rapproche de celle des Niams-Niams et des Chillouks; c'est un édifice de cheveux tressés en cordes, en boules, en boudins, et ornés de dents également empruntées à quelque animal rongeur (figure n° 8). Les femmes portent d'élégants pagnes couverts de coquilles et de verroteries (figure n° 9).

Les Bary étant perpétuellement en guerre, tout homme de la tribu est soldat. Ils combattent avec des lances

et des flèches effroyablement barbelées; leur long bouclier est couvert de peau. Passés maîtres dans le jet de la lance, il est rare qu'ils manquent un homme à la distance de quarante ou cinquante mètres.

Les n^{os} 1 et 4 ont été reproduits d'après des aquarelles appartenant au Muséum de Paris, section anthropologique.

Les n^{os} 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9 font partie du Musée Ethnographique du Louvre.

Voir, pour le texte : Brun-Rollet, Le Nil blanc et le Soudan; 1855. — M. Alf. Jacobs, l'Afrique nouvelle; 1860. — Guillaume Lejean, la Queue des Niams-Niams. — M. le docteur Schweinfurth, Au cœur de l'Afrique. — Ismailia, analyse et extraits d'une traduction inédite. Ces trois derniers ouvrages ont été publiés dans le Tour du monde, années 1860, 1874 et 1875.





AFRIQUE

RÉGIONS AUSTRALES. — LES CAFRES.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

N° 1. — Cafre Beschouana, en costume de guerre.
N° 2. — Cafre de la tribu des Ba-souto, en costume de chasse; l'instrument en plume sert à tromper le gibier : on le fiche en terre et on profite de ce qu'il se jette dessus pour l'attaquer.
N° 3. — Cafre Amakosa de Graham's town.
N° 4. — Cafre Beschouana.

N° 5. — Cafre Matabhélé.
Nos 6, 7. — Cafres Amazoulous.
N° 8. — Cafrine Beschouana en grand costume, portant l'ombrelle en plumes d'autruche.
N° 9. — Cafrine Matabhélé.
N° 10. — Cafrine Amakosa, de Viz-River.

Les explorateurs modernes, en traversant l'Afrique australe d'un océan à l'autre, en sillonnant le Zambezi dans tous les sens, en allant du Cap aux terres équatoriales de la Lune où se trouve actuellement le dépôt central de la traite et du commerce d'ivoire; enfin, en s'occupant de tracer géographiquement les contours des grands lacs qui avaient été jadis signalés par des navigateurs Portugais comme de simples marais, et en voyant au passage les peuplades, qui remplissent les régions récemment explorées, ont rencontré partout, en groupes plus ou moins compactes, des tribus de la race cafre. On divise aujourd'hui la Cafrerie, sans compter la colonie anglaise du Cap, en Cafrerie proprement dite, occupant le littoral de l'océan Indien, en pays de Makololo, et en pays des Beschouanas, confinant à la Hottentotie.

Les Amakosas, Amakosinas, Kousas ou Koussas, ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes, habitants de la Cafrerie propre, sont regardés comme les représentants les plus complets de cette race, qui selon Lichtenstein, trouverait son origine, chez les Abyssins, en remontant la côte orientale de l'Afrique, à travers les Mozambiquois, les Zanguebarois de même souche. C'est une belle race, dont l'angle facial est très distinct de celui du Nègre aux lèvres lip-pues, au nez épaté, au front déprimé, comme de celui du vorace et paresseux Hottentot. Les Koussas ont le derme d'un gris noirâtre et chaud; il y a des tribus d'un brun plus ou moins prononcé et les ethnologues comprennent parmi les Cafres des Nègres dont la peau va jusqu'au beau noir. On les divise aujourd'hui en quatre grandes peuplades : les Koussas au sud; les Tamboukis au nord et à l'ouest des précédents, le long des rives de l'Om-Bashi et jusqu'à la Karrou; les Mamboukis depuis l'Om-Bashi jusqu'à l'Oumsikalia, et les Amazoulahs ou Zoulous, le long des côtes, entre l'Oumzimrabo et la baie de Delagoa, et dans l'intérieur, depuis les sources de l'Orange jusqu'au Molapo.

Disons rapidement que leurs cheveux sont noirs, laineux, rudes au toucher; qu'il est rare de voir chez eux des barbes bien fournies : qu'ordinairement le menton seul est recouvert de légers flocons; que le poil est rare aussi sur les autres parties du corps : que la taille des hommes est en général de cinq pieds six pouces, atteignant parfois jusqu'à cinq pieds neuf pouces. La tête du Cafre est bien conformée, le frontal et l'occipital formant presque un demi-cercle. Le front est haut, l'os du nez en saillie, à l'assyrienne; les lèvres sont épaisses. Tous les membres sont parfaitement développés et de belle proportion; en général, les pieds et les mains sont petits; les pieds plats et les talons rejetés en arrière sont aussi rares qu'en Europe : la démarche est ferme, assurée, et l'attitude indique la vigueur. Les femmes, sensiblement plus petites, sont aussi bien conformées que les hommes. Les deux sexes ont la peau unie et parfaitement saine. « Il n'y a peut-être pas de peuple au monde, dit Barrow, qui, pris en masse, produise une aussi belle race. » Livingstone lui-même, tout affecté d'une trace de cannibalisme, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Et pourtant, ce sont de beaux hommes! » Ceux-ci sont tous circoncis. Il n'en est pas qui ne soit entaché de fétichisme. Les femmes n'ont jamais été soupçonnées de cannibalisme.

Les deux sexes montrent beaucoup de goût pour la parure, car en s'occupant des indigènes de l'Afrique australe, il n'est guère question que de cette partie du costume. Le climat équatorial n'exige pas beaucoup de vêtements et

la pudeur y est à peu près inconnue. Pour les hommes comme pour les femmes, le tatouage est la base de la parure et l'onction du corps entier est celle de la toilette.

Le tatouage semble avoir quelque chose d'héraldique. Les gens du pays, selon Livingstone, disent sans hésitation à quelle tribu ou portion de tribu il appartient. Les Makoas ou Makoanès se reconnaissent à la demi-lune qu'ils portent sur le front ou ailleurs. Les Mâunyanyas, de la tribu supérieure des Etchéhouas, ont un tatouage tout différent des autres; chaque famille varie. Les femmes sont surtout tatouées à profusion: au front, aux tempes, dans le dos, au milieu de la poitrine, aux bras, ainsi qu'à la partie postérieure du corps; les lèvres elles-mêmes ont leur dessin finement élaboré: ce sont en général des raies parallèles, à égale distance les unes des autres, droites ou ondulées, qui sont tracées à l'aiguille; mais il est des femmes qui sur la figure même, pour obtenir des lignes doubles et saillantes d'un demi-pouce de longueur, endurent que le charbon soit introduit dans une incision plus profonde que celle de l'aiguille, faite au bistouri, et que les chairs soient pressées de manière à obtenir une cicatrice en relief. Les jeunes filles ont parfois les deux bras couverts de lignes en relief se croisant en losange, obtenues par ce procédé; on juge de ce que doit leur coûter de douleurs une semblable parure. Un vieux chef du village de Mikisaungé, signalé par Cameron, poudré de rouge, de jaune et de blanc, avait sur les tempes des cicatrices en relief qui sont, dit-il, les marques de la tribu.

Chez tous les peuples peu vêtus et exposés aux ardeurs du soleil, c'est une nécessité hygiénique d'employer des onguents gras, oignant non seulement la tête, mais le corps tout entier, pour être protégé contre les rayons solaires. Les Africains, comme les anciens Égyptiens, et même les Grecs et les Romains, faisant grand usage de pommades et d'huiles, ont tiré de cette nécessité un élément de coquetterie. Le comble de l'élégance pour une femme n'est pas seulement d'être graissée avec une couche fraîche de l'huile parfumée de *mpafou* mais d'en être luisante. Il en est de même pour les hommes. Avant l'onction à l'huile, les Koussas ont l'habitude de se barbouiller le visage et tout le corps d'une couleur rouge détrempée dans l'eau, à laquelle les femmes mêlent le suc de quelque plante odoriférante; c'est après le séchage de cette première détrempe que l'on emploie des huiles pénétrant dans les chairs. Les pommades ont pour base diverses matières oléagineuses, telles que les huiles de coco, de palme, d'arachides, et une espèce de beurre nommé *cé*, tiré d'un arbre de la côte occidentale. Aromatisés au moyen d'herbes ou de bois indigènes, ces ingrédients sont d'une telle force que leurs émanations suffisent pour annoncer au voyageur l'approche des habitations. Le grand genre est de s'oindre d'une espèce de pommade parfumée dont on pose un morceau sur sa tête et qui y fond en coulant sur tout le corps.

Citons encore un procédé général: tous pratiquent, en s'attaquant à l'ivoire éclatant de leurs dents, un passage pour l'air dans la partie médiane de leur mâchoire, les uns en enlevant une incisive en haut et une en bas, le plus grand nombre en taillant, en un angle plus ou moins ouvert formant un vide triangulaire, les deux incisives en regard, soit de la partie supérieure, ce qui est le plus fréquent, soit de la partie inférieure. C'est encore un des signes originaires dont le mode leur permet de se reconnaître entre eux. Les femmes s'évident plus que les hommes le tranchant des incisives médianes; peut-être y a-t-il dans ce procédé, dont beaucoup de Nègres usent aussi, une précaution hygiénique dont la raison nous échappe.

L'arrangement des cheveux est très varié; c'est une affaire de goût personnel pour les deux sexes; il est rare de voir deux coiffures pareilles. Les uns coupent leur chevelure avec une espèce de ciseaux, n'en laissant au sommet qu'une grosse touffe, liée et reliée par de petits morceaux de bois souple pour lui donner la forme conique d'un pain de sucre sans pointe; quelques-uns conservent des touffes de côté passées dans des morceaux de cuivre percés, de la grandeur d'un bouton ordinaire. D'autres ne conservent de leurs cheveux que ce qu'il en faut pour former sur le sommet de la tête une grande touffe, à laquelle ils suspendent une queue ou une vessie de lièvre, gonflée, ou la peau de quelque petit animal; ou bien encore ils s'attachent de chaque côté de la tête des plumes de grue de Numidie. Chez les Mâunyanyas, les cheveux sont dressés: on dirait que des crins de queue d'éléphant garnissent le tour de la tête. Ailleurs, les hommes rasent le dessus de leur tête, et divisent le reste de la chevelure en d'innombrables tresses allongées avec de fines lanières de feutre d'écorce, descendant quelquefois jusqu'au bas de la taille; on réunit ces tresses en voyage de manière à former une queue. Certains élégants, désireux d'assurer largement l'onction parfumée de la tête, ont tous les cheveux coupés ras; ceux-là portent dans les grands jours une perruque qui n'est qu'un assemblage de cordelettes. Parmi les tribus sanguinaires qui parcourent le pays, faisant tout fuir à la seule vue de leurs boucliers, les meurtres commis de sang-froid sont extrêmement nombreux. Des hommes tuent quelqu'un pour lui dérober une plume de perroquet et la mettre à leur chevelure. (Livingstone.) Une des coutumes des Manyémas veut qu'on ne porte la dépouille du chat musqué que lorsqu'on a tué quelqu'un.

La même variété se rencontre dans les coiffures féminines. Dans l'Oudjidji, selon Cameron, la plupart des femmes laissent croître leur chevelure et l'abandonnent à sa frisure naturelle; elle leur sert de pelote où sont fourrés



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Lestel lith.

le couteau, la pipe, les menus objets ayant tige ou pointe. D'autres divisent la laine de leur chevelure en tresses nombreuses dont les nattes sont appliquées sur la tête, ou bien elles la séparent en grandes nattes formant des coussinets que l'on bourre avec des fibres d'écorce; cet arrangement nécessite plusieurs jours de travail, mais la coiffure demeure intacte six mois et plus. Il y en a qui ne conservent qu'une petite partie de leur chevelure sur l'occiput, en forme de croissant. Sur un autre point, au village d'Hara, près du Lofou, les femmes ont la tête rasée jusqu'au sommet, comme les hommes; l'espace dénudé va en se rétrécissant à mesure qu'il s'élève, et par derrière la chevelure forme une dizaine de rouleaux. Ces mêmes femmes frottent leurs cheveux avec du *nkola* ce qui les rend complètement rouges. Ce mode de teinture est très en vogue et répandu en beaucoup d'endroits. Dans l'île de Kaouenneya, au village de Kitata, les habitants, misérablement vêtus de peau de bête, de feutre d'écorce, ou de cotonnade grossière, portent une chevelure enduite de pommade de terre rouge et d'huile qui lui donne l'air d'avoir été trempée dans du sang. La teinture d'ailleurs ne s'arrête pas là, comme on le verra tout à l'heure, et on rase souvent un peu de la chevelure pour hausser le front et faire de la place à des peintures sur le derme. Celles qui peuvent se donner ce luxe portent un large bandeau de perles de couleur autour de la tête. Quelquefois les cheveux sont rasés au-dessous du bandeau, conservés au-dessus et taillés en brosse d'une certaine hauteur, ce qui produit l'effet d'une fourrure. Les femmes de Makololos se coupent simplement les cheveux à *la malcontent*.

La toilette du corps se complète par les précautions épilatoires qui s'étendent à toutes les parties du corps sauf les aisselles (les sourcils des hommes, comme ceux des femmes, sont eux-mêmes rasés) et par les peintures qui recouvrent les tatouages, lorsque, par exemple, tout le corps, comme le visage, est enduit, plâtré du blanc des fiançailles, comme cela se pratique en certains endroits. En dehors de la détrempe ocreuse dont nous avons parlé, on ajoute encore des repeints noirs, bleus, d'un rouge vif, offrant toutes sortes de figures, au front, au visage, sur les diverses parties du corps. Enfin, on emploie le kohl pour l'agrandissement des yeux et l'on se farde le visage.

Quant aux pièces du costume, elles sont restreintes.

Le principal habillement des Cafres consiste en un manteau de peau dont le côté garni de poil est tourné en dedans et dont la forme varie suivant le sexe. Le manteau d'homme n'a précisément qu'autant de largeur qu'il en faut pour pouvoir se fermer par devant. Il descend, en général, au gras de la jambe et se ferme avec une courroie sur la poitrine. Un coin de manteau forme autour du cou une espèce de collet renversé, qui remonte sur la nuque et la couvre entièrement. On tient le manteau fermé sur la poitrine lorsqu'il fait froid ou humide; lorsque le temps est doux, on le laisse ouvert, le ventre et les jambes restant nus; s'il fait chaud, on s'en dépouille tout à fait. En voyage, il est suspendu à un bâton porté sur l'épaule. On trouve moins communément des hommes vêtus d'une espèce de scapulaire (n° 7) ou d'une blouse qui descend depuis la poitrine jusque sur les cuisses. Ceux qui ne peuvent avoir de peau emploient la cotonnade et même le feutre d'écorce. Les chefs ou leurs favoris sont les seuls qui s'habillent de peaux de léopards, tous ceux que l'on tue leur appartenant. Les manteaux des femmes sont de forme à peu près circulaire; ils sont longs et assez amples pour couvrir entièrement le corps. Le long du dos, et attaché par le haut, pend jusqu'au bas un revers coupé dans sa longueur, par bandes d'environ 2 pouces de large, cousues ensemble. Ce revers, qui couvre les épaules et les bras, est fait de peaux entières de chats sauvages. Ces peaux, nouées à des courroies, auxquelles sont enfilés des anneaux, servent à essuyer la sueur du visage. Derrière l'épaule gauche, et à côté de la peau du chat, pend à une autre courroie, une petite écaille de tortue, contenant de la poudre d'ocre rouge, et fermée d'un chiffon de peau tendre, qui sert en même temps à se farder. Inutile de dire que c'est là le manteau d'une grande dame. Le manteau ordinaire enveloppe habituellement le corps de manière que l'un des bouts rentre sous l'autre, sans qu'il soit nécessaire de l'attacher autrement. Il couvre ainsi le sein à moins qu'on n'aime mieux le faire passer dessous. Quand ceci a lieu, les femmes portent par dessous la gorge un voile en bandelette assez large, fait de membranes de bœuf, attaché derrière le dos (voir n° 10), voile qu'elles ornent de grains de verre de différentes couleurs; c'est une variante du lien du sein *stêthodesme* et *fascia pectoralis* des Grecques et des Romaines, ayant le même but : la conservation. Il n'y a guère que les très jeunes filles ou les femmes âgées qui aillent la gorge découverte; cette nudité ne cause aucun scandale. Enfin, les parties sexuelles sont cachées plus ou moins amplement chez les hommes à l'aide d'un petit sac de peau, appelé le *chakal*, et fait généralement de la membrane qui enveloppe les intestins des animaux, ou par une jupe, ou bien au moyen de petits tabliers de grandeur inégale, l'un par derrière, l'autre par devant, composés d'une masse de coquilles en rondelles enfilées laissant les hanches à découvert (voir n° 3). Ces divers appareils sont soutenus par une ceinture en cordelette, souvent renforcée de fils de laiton, maintenue par les hanches et lâche par devant. Dans le Manyéma, le tablier est en cuir d'antilope; il a 8 pouces de large et descend aux genoux.

Les femmes suspendent également la draperie, le pagne, qui leur sert de jupe à une ceinture de même genre,

et y ajoutent un ou deux tabliers d'inégale longueur. Le petit tablier, porté communément seul, est l'objet de soins particuliers; il est souvent orné de perles et de cauris (petit coquillage qui sert aussi de monnaie) et brodé avec soin. Lorsqu'elles vont pêcher ou travailler à la terre (car ce sont elles qui ont le labour), elles quittent ce tablier de peur de le gâter et le remplacent par des feuillages. Passé le Zambèze, chez les Nassickais, il existe une mode des plus singulières concernant cette partie du vêtement féminin : il n'y a pas de jupe; le petit tablier de devant, fort exigü, placé bas, est conservé; celui de l'arrière, relié à la ceinture par une cordelette descendant des côtés, n'apparaît postérieurement qu'à la naissance des cuisses, laissant tout le reste à découvert. Les coquettes de ces parages apprécient fort, dit-on, le haut goût de cet ajustement, par trop élémentaire. Cameron donne la description suivante des deux tabliers d'une femme de condition supérieure : « Un rang de ces grosses perles opalines nommées *sinnogo-mazzis* lui serre la taille, et une torsade de fils « de grains de verre d'un rouge sombre soutient les deux tabliers qui l'habillent. Les plus petit des deux celui de « devant, est en peau de léopard, l'autre est un tissu d'herbe frangé de grains de verre formant un dessin ré- « gulier. » Ces derniers tabliers, s'ils ne couvrent pas les hanches, cachent le reste, bien entendu. Quand on n'a pas de peau ouvrée, on se sert de cotonnade.

On peut encore comprendre dans les objets d'habillement les bandelettes de cuir enroulées aux jambes (voir n° 8), ainsi que les nombreux anneaux que l'on y accumule et qui sont des préservatifs contre les serpents; enfin les sandales portées pour les longues marches et les parties de chasse. Ces chaussures consistent en semelles de peau de bœuf attachées par des courroies qui passent autour du cou-de-pied et du gros orteil, ou en une seule pièce de peau qui couvre le dessus du pied tout entier à l'exception des orteils.

Les armes des hommes sont la zagaïe, la massue dont ils se servent avec beaucoup de dextérité, et un bouclier en peau. Ils se servent en certains cas d'armes empoisonnées. Chacun porte au cou, dans sa gaine, un couteau à manche de buis ou d'ivoire, dont la lame ronde par le bout est affilée des deux côtés. Ils y portent tous aussi, au bout d'une ficelle, un sifflet de corne d'antilope, instrument nécessaire aux chasseurs et non moins utile aux bandits. Les hommes comme les femmes portent des colliers, des bracelets d'avant et d'arrière-bras, des anneaux de jambes. Parfois ils les accumulent en si grande quantité que Lichtenstein, dans ses *Archives ethnographiques*, dit en avoir compté soixante-douze sur les bras d'une femme. Les Beschouanas confectionnent les leurs avec beaucoup d'art; ils les font avec un nerf de queue de girafe enveloppé d'un fil de cuivre extrêmement fin; d'autres se contentent d'anneaux de jambes fabriqués avec de l'herbe, et de bracelets de fibres de dattier sauvage habilement tressées ou tordues; mais nul ne saurait s'en passer. Ceux qui le peuvent portent aux chevilles des anneaux de fer poli, et aux bras, des anneaux de cuivre et d'ivoire. Dans l'Ougara occidental à Liouhoua, où se trouve une race virile et guerrière, la parure de la jambe consiste en franges de poils de chèvre, l'entourant depuis le jarret jusqu'à la cheville. A l'une et à l'autre jambe, les dandys suspendent de petites clochettes qu'ils font résonner en marchant, de manière à faire valoir leur parure.

Les colliers sont faits de grains de verre de diverses couleurs, de corail, de coquillages de chaînes de cuivre. Autour du cou des hommes, il s'en rencontre ayant des dents et des griffes de lion ou de léopard. Les femmes de haute condition portent des quantités de beaux grains de verre enfilés sur des crins d'éléphant. Elles se mettent aussi des anneaux aux mains et aux orteils.

Beaucoup de Cafres des deux sexes ont le lobe de l'oreille largement fendu. Livingstone en parlant de la reine Moéri, dont la figure agréable l'avait vivement frappé, et de laquelle il dit qu'elle riait des lèvres, des yeux et des joues, a remarqué que le cartilage de la pointe de son nez légèrement aquilin était percé. C'est aussi un usage fréquent. Nous nous occuperons spécialement des bijoux auxquels ces ouvertures sont destinées et dont la verroterie et le fil métallique constituent les principaux éléments.

Terminons en disant qu'on laisse les enfants absolument nus jusqu'à ce qu'ils commencent à marcher; qu'alors et seulement par les mauvais temps, on les revêt d'un manteau de peau d'antilope, et que les filles seules ne se dépouillent jamais, même dans l'âge le plus tendre, du tablier dont il a été parlé. A neuf ou dix ans, elles reçoivent de leurs grandes parentes de vieux bonnets, jusqu'à ce qu'elles puissent obtenir de quelqu'autre de leurs proches une peau d'antilope qui leur permette de s'en faire des neufs.

Tout le mode fume dans la pipe de bois le tabac mélangé de plantes du cru. C'est un usage général, mais la passion pour l'ivresse que le tabac procure est encore plus vive chez les hommes que chez les femmes.

(Documents provenant du musée anthropologique de Paris; collection Verreaux.)

72



AFRIQUE

COSTUMES DU SÉNÉGAL.

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	

N^{os} 1, 2 et 3. — Nègresses du Sénégal.

N^o 1. — Haut bonnet orné de mousseline blanche; anneaux d'oreilles; *ferdah* (manteau) en toile de coton. — N^o 2. — Mouchoir noué au-dessus de la tête; anneaux d'oreilles; double collier de perles et un autre uniquement composé d'amulettes; *ferdah*. — N^o 3. — Ruban fait avec une *tamba-sembé* (écharpe); cheveux disposés en petites tresses; anneaux d'oreilles; *ferdah*.

N^o 4. — Maure sénégalais. Turban en soie; manteau de coton.

Ce sont les Portugais qui ont appliqué aux tribus nomades du Sahara occidental, mélange de Berbères et d'Arabes, le nom générique de Maures, donné lors des invasions musulmanes à tous les conquérants venus de la Mauritanie en Espagne.

N^{os} 5 et 6. — Nègres vêtus de longs manteaux de coton.

La figure n^o 5 a de plus une pièce d'étoffe à fleurs rejetée sur l'épaule; sa coiffure se compose d'un mouchoir négligemment noué. La figure n^o 6 a des anneaux d'oreilles et un collier à triple rang.

N^o 7. — Noir dont la longue chemise est couverte d'un *boubou* en guinée de coton bleu; colliers auxquels sont suspendus plusieurs petits sacs contenant des talismans.

N^o 8. — *Tiedos* (homme d'armes) de la côte des Graines.

Coiffure de coton avec un os posé dessus pour seul ornement; espèce de

hausse-col en cuir avec bande transversale d'étoffe bleue; bandoulière en peau de panthère, la partie inférieure disposée en giberne pour les munitions; petit sabre de fabrication indigène; ceinture en étoffe bleue et ceinture de cuir attachant à un pagne en feuilles d'arbre séchées; aux jambes, des anneaux composés de coquillages; fusil à percussion.

N^o 9. — *Tiedos* de la côte des Graines.

Turban de laine; hausse-col avec deux bandes transversales d'étoffe bleue et blanche; bandoulière dont l'extrémité inférieure forme giberne; sabre à poignée de bois; pagne de coton rouge; gourde de paille; anneaux de jambes en métal; la lance, arme nationale des Africains.

N^o 10. — Femme du Sénégal.

Turban à bordure blanche et bleue; cheveux disposés en petites tresses; chemise à larges demi-manches; *ferdah* dont les plis pittoresques recouvrent une longue robe; anneaux d'oreilles et collier.

N^o 11. — *Tiedos* armé d'une lance à pointe allongée.

Bonnet ou serre-tête en coton blanc, maintenu sous le menton par une jugulaire; par-dessus la chemise un *boubou* dont les amples manches sont relevées sur les épaules; ceinturon et giberne en cuir rouge; ceinture en tresse de soie; sandales en cuir.

Le Sénégal est un fleuve du Soudan occidental qui donne aujourd'hui à une belle et grande contrée un nom qu'il doit à la peuplade berbère *Zenega*, établie sur sa rive droite lorsque le navigateur portugais Lancelot le découvrit en 1447.

On appelle Soudan occidental tous les pays baignés par le Sénégal; et comme *Soudan* veut dire *pays des noirs*, on ne doit pas en détacher la partie nommée *Sénégalie*, qui ne forme une contrée à part, ni sous le rapport ethno-

logique, car elle renferme les mêmes races que le bassin du Niger ou Soudan central, ni sous le rapport politique, car, à part quelques points appartenant aux Français et aux Anglais, les pays voisins renferment une foule d'États indépendants.

On trouve au Sénégal la race blanche et la race noire qui est la race indigène.

Comme en Algérie, la race blanche se divise en Berbères et en Arabes.

La première race blanche qui vint occuper l'Afrique septentrionale fut celle des Berbères dont les *Zenega* étaient une des nations les plus importantes. Nomades, braves, ils parcouraient ces contrées brûlantes pour trafiquer avec les noirs. Ce sont eux qui, au onzième siècle de notre ère, formèrent la secte des Almoravides (*el morabetin*, mot dont les navigateurs et commerçants du Sénégal ont fait *marabouts*) et fondèrent l'empire qui s'étendit sur toute la Barbarie et le sud de l'Europe. Ils se soumirent et se mêlèrent aux Arabes lorsque ceux-ci envahirent l'Afrique. Aujourd'hui, les habitants, depuis le littoral de la Méditerranée jusqu'au pays des Noirs, sont à peu près, par parties égales, d'origine berbère et d'origine arabe.

La race noire offre trop de mélanges pour que l'on puisse retrouver toutes ses divisions; il est cependant aisé de reconnaître chez elle trois éléments bien distincts : les Peuls, les Malinkés et les Yollofs. (Voir la planche l'Anneau, Afrique.)

Les Peuls, race brune aux traits presque européens, à l'intelligence développée, sont répandus dans le bassin du Sénégal et celui du Niger; ils jouent le principal rôle. De mœurs très douces, leur instinct prédominant les porte à la vie pastorale. Dans les migrations et déplacements causés par les guerres de conquête religieuse, les Peuls se sont mélangés avec leurs captifs ou voisins de la race noire; et lorsque, dans une de leurs peuplades, l'élément noir entre dans une notable proportion, la race mélangée est désignée au Sénégal par le nom de *Toucouleur*.

Les Malinkés sont généralement des noirs de haute taille, au système musculaire très développé et aux cheveux crépus. Ils diffèrent toutefois des nègres de la région équatoriale ou du Congo; leur visage n'a rien de désagréable, sans que ce perfectionnement vienne toujours d'un mélange de sang peul. Ils représentent la race la plus portée à la culture et au commerce, quoique assez guerrière par tempérament.

Les Yollofs sont les plus beaux, les plus grands et les plus noirs de tous les nègres de l'Afrique. Braves, d'une grande sobriété naturelle, lorsqu'ils ne sont pas musulmans, on les voit s'adonner absolument à l'ivrognerie quand leurs relations commerciales les mettent en rapport avec les Européens. Leurs rois, reines et chefs sont ivres du jour où ils entrent en fonctions jusqu'au jour où ils meurent.

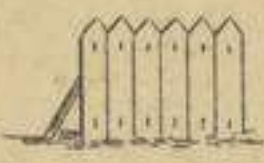
Le mélange des Européens et des indigènes a produit une population de couleur qui a soigneusement conservé la manière de vivre de ses pères. Les mulâtresses sont désignées sous le nom portugais de *signores* (dames).



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Charpentier lith.

Les rapports commerciaux ont pris une extension dont le costume africain subit les diverses influences. Partout aujourd'hui on trouve la toile d'Amérique, fortement mélangée de coton ; le *danumer malekani* des marchés fundjés ; les étoffes de soie et toutes celles de coton, teint ou non, qui sont entrées dans le commerce et qui y règnent en vertu des lois de la mode.

Dans les pays où s'est enraciné l'islamisme, le costume présente plus d'uniformité. On retrouve chez les musulmans de diverses nationalités les vêtements que l'on vend dans les bazars de Constantinople, de Smyrne, de Damas, etc. Ce sont les turbans, les burnous, les pardessus, les longues chemises, les souliers, tout le costume oriental à ses différents degrés, depuis la plus grande magnificence jusqu'à la plus solide simplicité. Grâce aux caravanes, ces produits pénètrent jusque dans l'intérieur du continent.

Les produits indigènes se répandent aussi du nord jusque dans les régions équatoriales. Ils consistent en bonnets d'étoffes diverses ou en chapeaux de paille tel que le *bambara* à haute cuve et à larges bords ; en vêtements tels que la *ferdah* et le *tobé*, généralement faits avec une toile de coton nommée *guinée* (voir Afrique, planche l'Anneau). Les Sénégalais ont aussi acquis une véritable supériorité dans les arts qui mettent le cuir en œuvre.

La *ferdah* est une grande pièce d'étoffe le plus souvent blanche avec un liséré en couleur ; on la dispose autour du corps en plis plus ou moins harmonieux. Elle est particulièrement usitée chez les Abyssiniens qui l'appellent *schama*, chez les Bedjas et les Fundjés.

Le *tobé* est un large surtout en forme de chemise, muni de manches très amples et d'une ouverture pour passer la tête ; on le fait en coton diversement colorié. Le plus joli est le type gris-perle du Soudan central.

Quelques nations portent encore des pagnes ; ce sont généralement des tissus de coton indigène servant à la fois d'appoint dans les marchés et de marchandises d'échange aux naturels qui en font un grand usage pour confectionner leurs vêtements.

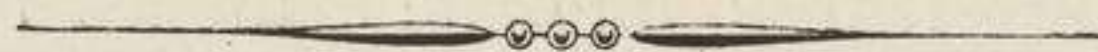
Toutes les populations du Sénégal, à l'exception des tribus de marabouts maures, sont guerrières. L'arme nationale est la lance ; elle sert à piquer et à porter des coups. La pointe varie à l'infini, depuis la lance dentelée en forme de poinçon jusqu'à la lance étroite et allongée. Le croc du fer de lance, surtout de celles qui se replient comme les dents d'un râteau, est de formes diverses. Sur chaque surface de la lance s'étend un tube de fer en sens longitudinal et quelquefois dans une direction opposée pour servir à l'écoulement du sang.

On trouve aujourd'hui des armes à feu non seulement chez les Berbères mahométans, mais encore chez beaucoup de peuples de l'ouest, du sud et de l'est de l'Afrique. Il est rare de rencontrer, au Sénégal, un *tiedos* qui n'ait pas son fusil sur l'épaule. Mais, dans l'intérieur, ces armes sont moins en usage.

En Afrique, il n'y a absolument que les gens de rien, les *mousquinn*, comme disent les Arabes, qui sortent seuls. Un nègre de bonne maison est toujours armé jusqu'aux dents et suivi de ses parents *griots* (bouffons) et captifs, armés aussi. La puissance du personnage se mesure au nombre de ses suivants, à la profusion de leurs armes et à la recherche de leurs costumes.

Documents provenant du musée des colonies, installé au palais de l'Industrie par les soins du ministère de la Marine.

Voir, pour le texte : Raffènel (A.), Nouveau Voyage dans le pays des nègres ; 1856. — M. le général Faidherbe, Notice sur la colonie du Sénégal ; 1859. — Voyages et expéditions au Sénégal et dans les contrées voisines, documents officiels publiés depuis 1857 par le ministère des colonies (Tour du Monde, 1861). — L'amiral Fleuriot de Langle, Croisières à la côte d'Afrique (Tour du Monde, 1872). — Hartmann, les Peuples de l'Afrique, 1878.



73



AFRIQUE

FAMILLES AUSTRO-AFRICAINES. — HOTTENTOTS, CAFRES ET BETCHOUANAS.

LA TOILETTE CORPORELLE.

1	2	3	4	5	6	7
8	9		10			11

Cafres.

- N° 1. — Zoulou jouant du bâton ou courte massue, le *kerri* ou *innuku*, arme de jet et arme défensive en paire. Pukoye ou tablier de plumes. Chevelure formée en couronne sur le haut de la tête avec un élément artificiel.
- N° 2. — Cafrine, portant un manteau drapé en cotonnade. Cordon encerclant la chevelure disposée en plate-forme pour y porter les fardeaux, selon l'usage général.
- N° 3. — Cafrine, habillée d'un pagne en coton rayé, et portant sur le palier de sa chevelure un grand panier à couvercle de paille tressée. Cordon frontal, collier de perles et de nacre. Les Africains du sud excellent à faire des paniers qui sont à l'épreuve de l'eau.
- N° 4. — Zoulou de Natal, chef de tribu. Pukoye soutenu par une ceinture ornée de coquillages. Jarretières simples, et, aux chevilles, anneaux de jambes formés de coquillages et de petites plumes, qui sont une récompense militaire. Collier de griffes d'ours. Les deux courtes massues.
- N° 6. — Cafrine vêtue de coton, portant un vase de terre cuite, de fabrication indigène.

Betchouanas.

- N° 5. — Homme portant au front un bandeau dit *le cordon de marié*, soit en étoffe, soit en paille; manteau de peau.
- N° 7. — Femme portant également le cordon du mariage, et vêtue d'une peau retournée. Anneaux de jambes en cercles superposés.
(Voir au sujet des Cafres, les notices des pl. *Afrique*, ayant pour signes : le Soufflet et l'Anneau.)

Hottentots.

- N° 8. Homme portant un manteau de peau peinte, le *krosse* ou *kaross*, et vêtu d'un pantalon. — Le cuir reçoit de belles et solides couleurs par le moyen de certaines substances végétales, telles que le *modus* (gousse de cassia arech), les téguments de quelques variétés du blé

de Cafrerie ou du millet des nègres (durrah, sorghum). On en fait des collerettes, des tabliers, des manteaux, des bottes, des souliers, des sandales, des colliers, des supports d'objets de parure, des capsules pour amulettes (hedjab ou grigni); chez les Hottentots, les pelletiers sont les tailleurs. Ils font les bracelets et les anneaux pour la parure, et coupent jusqu'aux cuirs en courroies larges de deux pouces qui servent à lier tous les matériaux de la hutte et tous les ustensiles, lorsqu'on change de cantonnement. Ils n'ont d'instrument qu'un couteau, et un os d'oiseau leur suffit comme aiguille. La parure est ici un collier en perles, et une pendeloque de cou suspendue par un collier de petites graines, et formée d'un grand cercle de métal. L'arme est une demi-pique, le *bakkum*, que l'on lance comme la sagaie. Le fer en pointe est tranchant des deux côtés; le Hottentot l'entretien fort luisant, et, selon l'usage général, l'empoisonne pour la guerre et la chasse.

N° 9. — Femme riche. — Le krosse est en double; le revers est peint, et le poil conservé est celui de la panthère ou du chat sauvage. La chevelure est ornée d'une plume en marabout, et un anneau pend à l'oreille percée. Le collier est un double rang de perles; la pendeloque de cou est métallique: c'est une surface gravée de quelques signes talismaniques, ou un médaillon contenant quelque amulette préservateur. La ceinture est garnie de perles de verroterie. Le bracelet se compose de perles et de corail. La jarretière de cuir retombe sur le devant de la jambe en une longue languette.

N° 10. Homme en toilette de guerre. Portrait du nommé Smoon. — L'arme est la sagaie, et si l'autre main était visible, on y trouverait le bâton sans pointe, d'un mètre de longueur environ, qui sert à la défensive, pour parer les coups de flèches, de sagaie et de bakkum. Des plumes longues et rigides simplement retenues par un bandeau, et un os passé dans l'oreille percée, forment la parure de tête. Une peau de panthère montrant au dehors ses taches vibrantes, et dont les deux parties sont reliées sur le côté, vers la hauteur des hanches, sert d'unique vêtement. L'arc et les flèches sont très usités chez les Hottentots. Les *Buschmans* ou *Boschjesmans*, portent de petits arcs recourbés en forme

d'un grand segment; leurs courtes flèches, à trois pointes ou dentelées sont renfermées dans un carquois, ou fichées dans leur chevelure. L'arc est d'ailleurs remplacé maintenant, en grande partie, par les armes à feu.

N° 11. — Sarah Bartmann, femme de la famille des Boschjesmans, dans la grande parure nationale. — Ce type est dépeint par Le Vaillant comme distinguant la race des *Houzoanans*: « La croupe naturelle que portent leurs femmes, masse énorme et charnue qui, à chaque mouvement du corps contracte une oscillation et une ondulation fort singulières. » Les études, d'après nature, exposées au Champ de mars en 1878 dans la section anthropologique par les photographes du Cap, prouvent que ce type subsiste toujours.

Sarah Bartmann, ici représentée, est la célèbre Africaine de ce genre qui fut exhibée à Paris en 1815, en public comme dans les salons, sous le nom de la « *Vénus hottentote*. » *Programme des spectacles*, 4 janvier 1815: « Vaudeville; aujourd'hui Madame de Favart, les Visites, et la *Vénus hottentote*. » *Journal des dames et des modes*, 12 février 1815:

« Les portes du salon s'ouvrent et l'on voit entrer la *Vénus hottentote*. C'est une *Vénus callipyge*. On lui donne du bonbon pour l'engager à sauter, à chanter, on lui fait dire quelle est la plus jolie femme de la société; quel est l'homme le plus tendre de la compagnie... »

Le nom de la déesse de la beauté et de la grâce appliqué à la monstrueuse Sarah fut une triste ironie que, dans sa netteté crue, fait ressortir le langage du naturaliste. Cuvier a vu avec soin la nature intime de la *Vénus hottentote*. « C'est après le premier accouchement que, chez les femmes de la race boschjismane, les fesses acquièrent une énorme grosseur; elles saillent à angle droit au bas des reins sous forme de deux loupes énormes composées de gros paquets d'une graisse diffuente qui s'étend jusqu'entour des hanches au-dessous des muscles. Les mamelles s'allongent de telle sorte que, comme certaines négresses et hyperboréennes, la *Hottentote* peut donner à téter à l'enfant placé habituellement sur son dos. On est resté dans l'alternative de décider si des particularités si singulières sont réellement un caractère de race, ou si elles ne sont pas simplement un état de maladie héréditaire.

Le *Hottentot* est considéré comme le résultat d'un croisement d'hommes à peau jaune et d'hommes à peau noire, quelque migration mongole mêlée à des nègres. En général, il est d'une nuance jaune enfumée se rapprochant du teint du Malais; il est Africain par le prognatisme de la face, l'étroitesse de la tête, l'obliquité des dents incisives, la brièveté et le reculement du menton, les lèvres, l'aspect laineux de la chevelure. Il est Mongol par les pommettes saillantes, l'aplatissement de la base du nez, les petits yeux bridés à l'angle externe et ouverts en fentes étroites. Les portraits tracés depuis qu'on les connaît sont, d'ailleurs, très inégaux. Knox ne voit que le visage du *Kalmouk* et le galbe du crâne de l'*Esquimau*, là où d'autres, mesurant un angle facial d'une ouverture de 75° et considérant le profil sans nez (chaque mère *hottentote* aplatit le nez de son enfant d'un coup de pouce) signalent surtout le rapport avec la tête du macaque.

Les *Boschjesmans*, du nom hollandais « *hommes des buissons*, » sont de tristes pasteurs errants qui s'appellent eux-mêmes *saguas*. Ils appartiennent aux *Hottentots* par l'ensemble des caractères physiques; mais comme ils se montrent moins disciplinés que le *Hottentot* pur, les colons, qui les ont dépossédés, les traitent de brigands. Le bétail qu'ils n'élèvent pas, ils le volent, et ils mènent, en effet, une existence de rapines. On trouve qu'ils vivraient bien plus à leur aise, si, comme bien d'autres *Hottentots*, ils se mettaient au service des chrétiens; mais tous les moyens qu'on a tentés pour les civiliser ont échoué. Ces voleurs de bestiaux restent en hostilité permanente avec les fermiers, et c'est entre eux une guerre à mort dont l'issue est facile à prévoir. « Dans moins d'un siècle, peut-être, dit Hœfer, il n'y aura plus de *Boschjesmans*. »

L'habillement de ces Austro-Africains est très simple. Le manteau en peau d'animal, le *krosse*, couvre les épaules et le dos, se prolongeant plus ou moins bas, selon les milieux; ici, il s'arrête à la hauteur des hanches; là, il descend jusqu'à terre. Les riches y emploient les peaux de tigres ou de chats sauvages; les gens du commun se contentent de peaux de mouton dont le côté laineux se tourne en dehors pendant l'été. Certains de ces manteaux sont arrangés avec beaucoup de goût, et faits de peaux d'antilope, de chacal, d'hyène. Le *krosse* sert de matelas pendant la nuit, et de linceul pour la sépulture. Les morts sont inhumés accroupis.

En hiver, et dans les temps de pluie, on porte une calotte de chat sauvage ou de mouton. Le visage et le cou sont toujours nus, et pendant les grandes chaleurs la tête est découverte, mais se trouve garantie par l'enduit de suif et de graisse dont, chaque jour, la chevelure est chargée, de manière à former, par l'accumulation, une croute ou un bonnet de mortier noir qui, selon le *Hottentot*, rafraîchit la tête.

Les femmes portent des *krosses* ouverts ou drapés comme ceux des hommes. Le *kout-krosse*, ou tablier de pudeur à leur usage, est plus grand que celui des hommes; il est lié de la même manière, et est toujours de peau de mouton. Les femmes ajustent, en outre, sur leurs reins un second petit tablier, et parfois une peau de mouton qui leur couvre le derrière et descend jusqu'au gras de la jambe, tout juste assez large pour atteindre la partie extérieure des cuisses, qui, par le fait, restent entièrement nues. Cette peau postérieure est rude et sèche; le bruit de son froissement, dit Barrow, annonce l'arrivée d'une petite maîtresse *hottentote*, longtemps souvent avant qu'on ne l'aperçoive.

Les *Hottentotes* ont pour la parure une passion immodérée; elles ont rejeté avec mépris tout ce qui, jadis, avait été imaginé par la prudence, comme l'étaient, par exemple, les cercles de cuir de l'épaisseur d'un doigt, qui se superposaient sur les jambes de manière à y former comme une seule pièce préservatrice contre les morsures des animaux venimeux; et la mode, la grande mode africaine des verroteries et des perles fausses, procurées par



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Jauvin lith.

l'importation européenne, a pris presque toute la place pour la composition des colliers, des bracelets des ceintures et surtout pour l'ornement du tablier supplémentaire, dont les femmes paraissent prendre un soin particulier pour attirer l'attention sur cette partie de leur personne. Elles attachent autour de ce petit tablier de grands boutons de métal, des cauris avec l'ouverture tournée en dehors, ou toute autre chose qui ait beaucoup d'apparence.

Celles qui ne peuvent faire les frais d'une parure aussi recherchée, se contentent d'une peau coupée par petits filaments, formant un faisceau de franges pendant entre les cuisses, et, faute d'autres, continuent à porter les bracelets de boyaux tordus. Les pendants d'oreille, les colliers de verre ou de cuivre, n'appartiennent qu'aux gens du premier rang. Un petit fragment de miroir est estimé comme un diamant, chez des gens qu'un bouton, une petite plaque de cuivre, rendent déjà parfaitement heureux.

L'onction du beurre ou de la graisse de mouton, onction générale et portant sur toutes les parties du corps, dont tous, hommes, femmes et enfants, sont également avides, se renouvelle autant de fois qu'elle se sèche au soleil. Ceux qui sont assez riches en frottent jusqu'à leurs krosses ou leurs vêtements de peau.

Les Africains emploient pour l'onction de leur corps la graisse de mouton, le beurre animal et végétal, l'huile du ricin, du palmier, et même, chez les tribus cannibales, le luxe rare de la graisse humaine.

La graisse des serpents et des autruches est un médicament contre les refroidissements, les rhumatismes. On réserve celle des termites et des larves de coléoptères pour l'alimentation.

Pour empêcher la graisse de répandre l'infection, on la parfume avec le musc des crocodiles, la valériane celtique, la griotte, le bois de sandal, la civette, etc., etc. Le parfum à odeur forte, dont le Hottentot fait usage, est le *buku*, ou *bucku*, un pulvérin, composé d'aromates principalement tirées des différentes espèces de dioma, auquel on attribue même des vertus médicinales, et que l'on saupoudre sur la graisse et même aussi sur les peintures dont les femmes ont l'horrible coutume de se barbouiller le visage, soit avec de l'ocre rouge, soit avec du noir, dont elles chargent leur front, leurs joues, leur menton. L'homme ne peint que sa lèvre supérieure jusqu'aux narines, pour les remplir de l'odeur du buku. Ceux qui n'ont point de beurre frais, ou de graisse nouvelle, se sentent de fort loin.

Dans des contrées où l'eau est rare et le climat brûlant, l'onction du corps par une matière grasse est une précaution salutaire; elle a, selon Barrow, préservé les Hottentots de l'éléphantiasis dont tant de malheureux ont été atteints dans l'Amérique méridionale. Seulement l'indolent Hottentot en use avec un singulier excès. On a vu qu'avec le temps, la graisse accumulée sur sa chevelure y forme une calotte; il en est à peu près de même pour les autres parties du corps, enveloppées d'une cuirasse épaisse et noire avec le temps, qui dérobe entièrement la véritable couleur de la peau.

La bouse de vache a la vertu d'enlever cette graisse que l'eau ne saurait ni dissoudre, ni détacher; mais la plupart ne s'en servent, d'ordinaire, que pour nettoyer leur figure et leurs mains.

On a vu que le manteau lui-même était graissé. La peau de mouton destinée à faire un krosse, est, toute fraîche, frottée de graisse pour être rendue douce et unie, et pour empêcher que le poil ne tombe; la perfection veut, en outre, qu'on ajoute à la graisse une coction de fiente de vache, que l'on fasse sécher au soleil, et que l'on renouvelle cette opération jusqu'à ce que la peau ait pris et une couleur noire et le parfum particulier qu'elle doit à cette odeur de fiente.

Le krosse, ou le manteau qui sert aux femmes dans leur accouchement est enterré aussitôt, à cause d'une ancienne tradition qui fait craindre quelque sortilège pour la mère ou son fruit. Dans les repas de noces, tous les mets paraissent dans des pots luisant de graisse. — Tous les convives sont accroupis, et le bout de leurs krosses leur sert d'assiette.

Jamais les Boschjesmans ne boivent l'eau de la source la plus proche de leur *kraal* ou campement; l'odeur forte qu'ils laissent après eux éloignerait les animaux de cette source; ils creusent à distance des trous pour aller y chercher leur eau, et ne point demeurer privés de gibier.

Tous, hommes et femmes, sont grands fumeurs de tabac, et de *dacha*, à son défaut. Leurs pipes en os conservent l'huile du tabac fumé, et la provision épuisée, on verse un peu de cette huile sur les feuilles de l'arbrisseau que l'on fume.

Enfin, chez ceux de ces pasteurs déchus qui conservent encore quelques mœurs traditionnelles, le père, en mariant son fils, lui donne une couple de vaches et un même nombre de brebis.

Les filles se marient sans dot, « les Hottentots, dit Kolbe, ne cherchant dans leurs femmes que l'esprit, la beauté et les agréments. »

On a signalé que la veuve qui se remarie est obligée de se couper la jointure du petit doigt, et de continuer la même opération aux doigts suivants, chaque fois qu'elle reprend les chaînes du mariage. L'ablation d'un doigt ou

d'une partie de doigt est une marque de deuil; un père se l'inflige pour la perte d'un enfant; une veuve, en souvenir de son mari; il n'est pas nécessaire de convoler.

Dans la langue des Boschjesmans il n'y a point de terme pour distinguer l'état de la vierge de celui de la femme ou de l'épouse. L'homme et la femme vivent en commun, élèvent les enfants par instinct. La femme peut s'en aller, l'adultère n'est point un crime. Le plus fort enlève la femme du plus faible. Lorsqu'une femme commence à vieillir, le mari en prend une seconde, et, au besoin, une troisième. Ce sont les parents qui arrangent ces unions, sans consulter la jeune fille.

Le Muséum de Paris conserve de Sarah Bartmann une effigie colorée, moulée sur nature, et deux portraits peints pour l'étude, l'un nu, l'autre sous le maillot n'atténuant rien de ses formes, mais qui permettait de la produire en public.

Le type est très franc; la tête en poire de petit volume, les fortes lèvres, le nez aplati, presque nul, les pommettes saillantes, et le développement des formes corporelles sont des renseignements très précis. La parure est d'un caractère également exact, et il est facile de se rendre compte, d'après ce qui a été dit, que la peau sèche portée ici à la hauteur des épaules, ne devrait l'être qu'à partir des reins; enfin que les pieds gras et courts, n'ont été emprisonnés dans un soulier que par une coquetterie toute européenne.

Le lien national de Hottentots est aujourd'hui anéanti. Un de leurs essaims, mélangé d'Européens, les *Griquas* proprement dits, est établi près du fleuve Orange, dans la contrée où ce grand cours d'eau se réunit au Vaal. La tribu nomade des *Koranas*, qui a conservé une certaine indépendance, se trouve entre le fleuve Orange et le Vaal. Fritsch y distingue deux types, celui du Hottentot grand et robuste, et celui du Buschman, plus grêle.

Enfin les Hottentots du Numaqua vivent indépendants entre le fleuve Orange et la frontière du Damara, à l'ouest des steppes de Kalihari. Ils sont diversement mélangés.

Tous ces documents proviennent du Muséum de Paris, section anthropologique.

Les n^{os} 1, 2, 3, 4 et 6, sont des photographies de la collection Drouyn de Lhuys. Les n^{os} 5 et 7, de même nature, sont de la collection Verreaux, et aussi les n^{os} 8 et 9, dont les originaux sont des aquarelles. Le n^o 10 est un don photographique de M. L. Rousseau. Le n^o 11 est une peinture du temps, faite pour le Musée.

Voir pour le texte: Ferd. Hæfer, Afrique australe, Univers pittoresque. — Livingstone, l'Afrique australe, Tour du monde, 1866. — Dr Hartmann, les Peuples de l'Afrique, 1878, Germer Baillière. — M. J. de Crozals, les Races primitives de l'Afrique, Revue géographique, 1881, Delagrave. — M. Vivien de Saint-Martin, Nouveau dictionnaire de géographie universelle, 1878, Hachette.

AFRIQUE

PIPES, PORTE-CIGARES ET ACCESSOIRES DU FUMEUR.

ALGÉRIE, SÉNÉGAL, GABON, CAFRERIE, ABYSSINIE, COTE D'AJAN, ETC.

- N° 1. — Pipe kabyle; longueur, 1^m,40. — Bois incrusté d'or et de corail; gland de soie et morceau de drap tressé d'or garnissant le tuyau.
- N° 2. — Pipe en argent repoussé; Kabylie. Longueur, 0^m,65. — Chaînettes et pendants garnis de corail.
- N° 3. — Fourneau en terre représentant une figure grossièrement taillée; Gabon. Longueur, 0^m,35.
- N° 4 et 5. — Fourneaux en terre cuite; Sénégal.
- N° 6. — Pipe en terre se démontant par le milieu; une garniture de bois joint les deux pièces; Gabon. — Longueur, 0^m,08.
- N° 7. — Fourneau de pipe ou porte-cigare en os de mouton; Algérie. — Longueur, 0^m,15.
- N° 8. — Pipe du Gabon; fourneau en terre cuite, tuyau en bois. Longueur, 0^m,16.
- N° 9. — Fourneau en bois sculpté; Algérie. — Hauteur, 0^m,06.
- N° 10. — Pipe entièrement en acier, avec un anneau de suspension et la tige d'acier servant au nettoyage, garnie aussi d'un anneau. Cette pièce détachée figure à côté de la pipe. — Longueur, 0^m,42.
- N° 11. — Fourneau en bois, garni de cuivre; Algérie. — Hauteur, 0^m,025.
- N° 12. — Pipe de Mostaganem; Algérie. — Bois incrusté d'or et garni de corail. Longueur, 0^m,045.
- N° 13. — Fourneau en terre cuite; Gabon. — Hauteur, 0^m,04.
- N° 14. — Pipe en pierre en usage chez les Griquois, tribu hottentote de Namaquois-Land. Hauteur, 0^m,06.
- N° 15. — Pipe du haut Sénégal, fourneau en bois incrusté d'or; tuyau en cuivre doré. Longueur, 0^m,12.
- N° 16. — Fourneau en pierre; Algérie. — Hauteur, 0^m,03.
- N° 17. — Fourneau en bois s'adaptant généralement à un tuyau en feuille de bananier; Okanda, Afrique centrale. — Hauteur, 0^m,045.
- N° 18. — Pipe en terre cuite; Madagascar. — Longueur, 0^m,38.
- N° 19. — Fourneau de pipe en os de mouton, pouvant servir aussi de porte-cigare; haut Sénégal. — Longueur, 0^m,15.
- N° 20. — Pipe algérienne; bois garni d'argent et de cuivre doré. Hauteur, 0^m,08.
- N° 21. — Pipe gabonaise en bois sculpté. — Longueur, 0^m,20.
- N° 22. — Pipe d'Azania (ancien nom de la côte d'Ajan); fourneau en fer, tuyau en bois orné de petits cercles de cuivre. Longueur, 0^m,32.

N° 23. — Pipe en bois sculpté, ornée d'un gland de soie et munie d'un couvercle en fils de cuivre. Ce modèle, en usage sur les rives de la mer Rouge, a appartenu à un derviche de Damas.

N° 24. — Pipe algérienne, à tuyau de bois enveloppée de soie et de drap garni d'or tressé; bout en pierre; fourneau de terre cuite. Longueur, 0^m,88.

N° 25. — Pipe du Gabon, fourneau en terre cuite, tuyau en bois. Hauteur du fourneau 0^m,09.

N° 26. — Fourneau en terre cuite; Gabon. — Hauteur, 0,045.

N° 27. — Pipe des Hottentots du siècle dernier, fourneau en terre cuite, tuyau en corne. Longueur, 0^m,30.

Ce système est analogue à celui que décrit Schweinfurt, dans son voyage *au cœur de l'Afrique*, en parlant des pipes en usage chez les Monbottouts; il se compose tout uniment de la nervure médiane d'une feuille de bananier perforée dans toute sa longueur. Les nobles ont souvent, à la place de ce tube végétal, un tuyau de cinq pieds de long; mais cela ne produit aucun changement. Dans les deux cas, le bout du tuyau est fermé; une ouverture latérale est pratiquée vers l'extrémité inférieure; un fragment de feuille de bananier tourné en forme de cornet s'implante dans l'ouverture et reçoit le tabac. Ce fourneau improvisé qui ne dure pas plus de quelques minutes, est renouvelé chaque fois qu'il est nécessaire par un esclave chargé de cet office.

N° 28. — Fourneau en terre cuite; Gabon. — Longueur, 0^m,06.

N° 29. — Pipe du haut Sénégal. Tuyau en acier; fourneau en bois garni de cuir tressé. Longueur, 0^m,14.

N° 30. — Calumet du Gabon. Fourneau en terre cuite; hauteur, 0^m,033. Tuyaux en roseau.

Le calumet est un symbole de paix; les divers intéressés le fument de concert, en ratification d'un traité ou même de conventions commerciales. Cette pipe que l'on retrouve chez les Peaux-Rouges et dont Châteaubriand a parlé fréquemment, est trop connue pour qu'il y ait à insister.

N° 31. — Pipe en bois sculpté; l'ouverture se trouve à l'extrémité du tuyau de gauche. Hauteur, 1 m.

Ce curieux et ingénieux modèle semble être une de ces pipes de cérémonie qui, sans être le calumet ou la pipe en commun, sont offertes à l'hôte auquel on fait honneur.

- N° 32. — Pipe de Mostaganem ; Algérie. Bois incrusté d'or ; double fourneau. Longueur, 0^m,80.
- N° 33. — Pipe du haut Nil. Fourneau en terre ; tuyau en peau de serpent ; bout en noix de coco. Longueur 0^m,75.
- N° 34. — Porte-cigare en terre-cuite ; Gabon. Longueur, 0^m,07.
- N° 35. — Pipe recourbée ; tuyau en bois orné de cuivre, jaune ; fourneau en pierre ; côte d'Ajan. Longueur, 0^m,52.
- N° 36. — Pipe dont le tuyau en bois est garni de cuivre rouge ; Obanba.
- N° 37. — Fourneau en fer et en cuivre ; côte d'Ajan. Longueur, 0^m,06.
- N° 38. — Fourneau en terre cuite ; Gabon. Longueur, 0^m,06.
- N° 39. — Fourneau en bois ; Algérie. Hauteur, 0^m,053.
- N° 40. — Fourneau en terre cuite ; Gabon. Hauteur, 0^m,043.
- N° 41. — Pipe en terre cuite, garnie de coquillages ; Gabon. Hauteur, 0^m,55.
- N° 42. — Pipe à tuyau en bambou, garnie de peau de bœuf du côté du fourneau ; culot en noix de coco servant à recueillir le jus du tabac qui s'y loge, et dont on arrose le tabac nouveau ou, à son défaut, les ingrédients qui le remplacent. Abyssinie. Longueur, 0^m,80.
- N° 43. — Sac à tabac d'un pacha turc. Cuir brodé d'or et d'argent. Hauteur, 0^m,30 ; largeur, 0^m,35.
- N° 44. — Blague à tabac. Bois incrusté d'argent ; chaîne d'argent. — Débourre-pipe en ivoire attaché à la blague. — Haut-Sénégal.
- N° 45. — Pipe de Mostaganem ; Algérie. Bois incrusté d'or et de corail ; bout en pierre et en émail ; longueur, 0^m,62.
- N° 46. — Fourneau en terre ; sud du Gabon. Hauteur, 0^m,45.
- N° 47. — Spécimen des pipes-coudées taillées dans la pierre par les Abbadahs et les Bercharis qui vont les vendre à Karthoum. On s'en sert sans tuyau. Longueur, 0^m,093.
Les Niams-Niams ont des pipes analogues consistant en un fourneau d'argile simplement allongé et dépourvu de tuyau.
- N° 48. — Calumet des Mattam ; haut du fleuve du Sénégal. Fourneau en terre cuite, hauteur 0^m,05 ; quatre tuyaux en roseau.
Sa forme est des plus élégantes et semble empruntée à la céramique grecque.
- N° 49. — Double fourneau en terre cuite ; Gabon. Hauteur, 0^m,83.
- N° 50. — Pipe de roi nègre ; Nembao, près Banane, embouchure du Congo. — Longueur, 0^m,17.
- N° 51. — Fourneau de pipe ; Algérie. Bois incrusté d'argent. Hauteur, 0^m,06.
- N°s 52 et 53. — Fourneaux en terre cuite ; Gabon. — Longueur du n° 52, 0^m,10, hauteur du n° 53, 0^m,04.
- N° 54. — Pipe gabonaise ; bois et terre cuite. Longueur, 0^m,09.

Ces documents proviennent de la collection de pipes de tous les pays formée par M. le baron de Watteville, à qui nous en devons la gracieuse communication.



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt, lith.

115



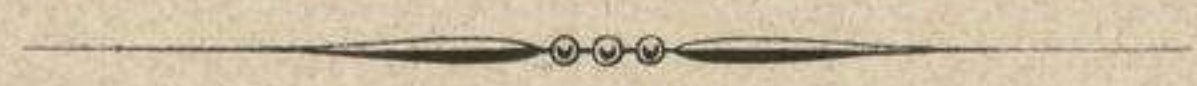
AFRIQUE

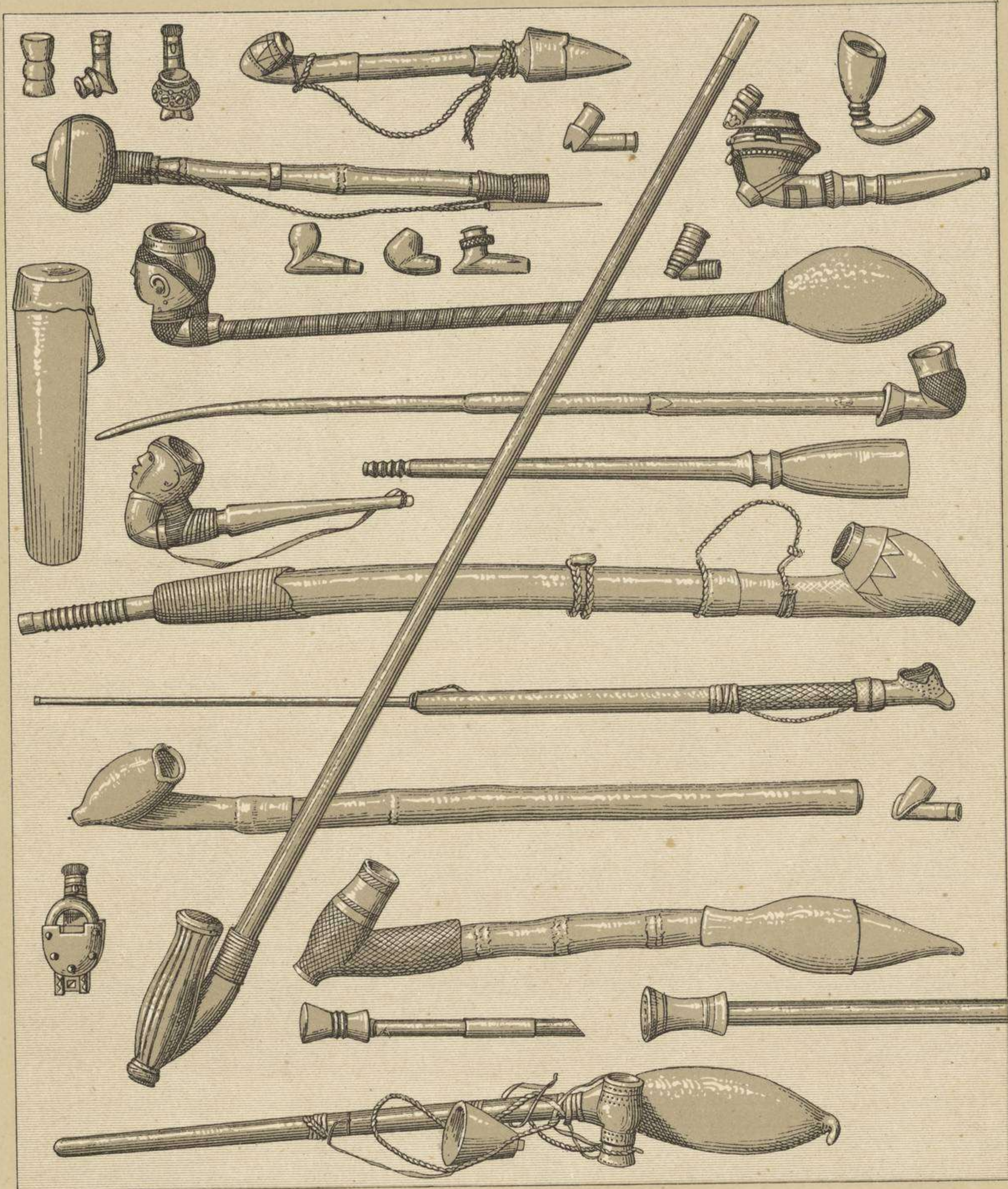
PIPES DES HABITANTS DE LA PARTIE CENTRALE.

A propos de l'usage de ces pipes nous ne pouvons donner de meilleurs renseignements que ceux fournis par MM. David et Charles Livingstone dans leur voyage au Zambèze et ses affluents.

Après avoir montré que les femmes des Makololos tuent le temps en buvant de la bière et en fumant du *matokouané*, c'est-à-dire du chanvre, ce que les maris n'aiment guère et défendent la plupart du temps, ces voyageurs dépeignent les effets de cette habitude malsaine, qui fait venir des boutons sur la peau et dont peu d'hommes savent s'abstenir. — « Nous avons été souvent à même d'observer les effets du chanvre sur les fumeurs de notre escorte ; il augmente la force physique et produit au moral l'effet diamétralement opposé. Deux des plus beaux jeunes gens que nous ayons avec nous, en sont devenus presque idiots. Un groupe de ces fumeurs de chanvre forme un tableau assez grotesque. Ils sont pourvus d'unealebasse remplie d'eau pure, d'un éclat de bambou de cinq pieds de long, et d'un narghilé muni d'unealebasse, ou d'une corne de coudon, renfermant l'eau que traverse la fumée avant d'arriver à la bouche. Chaque fumeur, à tour de rôle, aspire quelques bouffées, dont la dernière est extra-longue, et passe la pipe à son voisin. Il avale probablement cette fumée, car, s'efforçant de lutter contre les mouvements convulsifs de la poitrine et de l'estomac, il boit une gorgée d'eau puisée dans laalebasse, la retient pendant quelques secondes, et la rejette dans la rigole du bambou, ainsi que la fumée qu'il a prise d'abord. Le résultat de cette opération est un accès de toux violente, et, pour quelques-uns, une espèce de délire qui se traduit par un flot rapide de mots n'ayant aucun sens, ou par de courtes phrases telles que celles-ci : « L'herbe pousse ; le bétail gras prospère ; — le poisson nage. » Pas un des fumeurs n'accorde la moindre attention à l'éloquence ou à la stupidité de l'oracle qui s'arrête brusquement, et a l'air un peu sot dès qu'il recouvre la raison.

Les pipes représentées dont peu ont le fourneau de terre servent à fumer le tabac ou le chanvre ; — ces dernières sont faciles à reconnaître d'après ce qui vient d'être dit ; — elles proviennent du Musée britannique.





AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Renaux lith.

46



AMÉRIQUE

INDIGÈNES DU BRÉSIL ET DU PARAGUAY.

LE BOTOQUE. — LE BAGAGE D'UNE FAMILLE DE NOMADES.

1			2
3		4	5
6	7	8	9
10	11		12
13	14	15	16

Le rameau Brasilio-Guaranien des populations américaines observées par les anthropologistes comprend les naturels de la grande plaine qui, du versant oriental des Andes Péruviennes, s'étend jusqu'à l'océan Atlantique; les deux grands fleuves de ces contrées sont l'Orénoque et celui des Amazones. Ces peuples s'éloignent du type général américain et semblent former l'intermédiaire entre les races jaunes ou mongoliques du continent de l'Asie et celles de l'Océanie.

Ce rameau est divisé en trois familles : celle des Guaranis, celle des Caraïbes ou Caribes, et celle des Botocudos.

Les Botocudos, semblables aux Peaux-Rouges du nord, sont encore de ces chasseurs primitifs vivant des productions naturelles; hommes et femmes vont entièrement nus; leur existence est nomade; la plupart du temps, ils ne se construisent même pas un abri. Chez les Guaranis seuls, on a trouvé des habitudes de culture; ceux-là s'abritent, en général, sous des huttes.

La famille des Botocudos est constituée par une population de coloration moins foncée que celle des Guaranis; leur peau est jaune, tirant sur le blanc; leurs pommettes sont aussi plus saillantes; nez court, gros, un peu déprimé, chez quelques-uns à larges narines; yeux noirs et vifs, très relevés vers l'angle externe; joues grandes et quelquefois un peu aplaties; barbe rare; cheveux durs, épais, noirs comme du charbon; ensemble rappelant le facies mongolique. Ils sont de taille médiocre, robustes et bien proportionnés, tout en ayant cependant des jambes menues auxquelles ils semblent attacher une idée de beauté, à ce point qu'ils serrent avec des liens celles de leurs enfants; c'est même leur faire injure que de leur dire qu'ils ont de grosses jambes, et aussi de grands yeux. Leurs pieds sont petits et bien faits comme leur main. Leur musculature est bien marquée. L'ornement bizarre que ces gens portent aux oreilles et à la lèvre inférieure leur a valu de la part de leurs compatriotes le nom d'Aymares ou Aymorès, du mot *emburé*, nom indien du *barrigudo* ou *bombax ventricosa* dont est fait cet ornement. Ils s'appellent eux-mêmes Cracmun et Endgerekmoung. Les Portugais les ont désignés par le nom dans leur langue du tampon de barrique, de la bonde du tonneau : *batoque* ou *botoque*, que rappelle en effet l'ornement circulaire de si étrange physionomie que les Botocudos portent aux oreilles

et à la lèvre. Ces peuplades, aussi rebelles à la civilisation que les Sioux, vivent dans les forêts vierges du Brésil, entre le Rio-Doce et le Rio-Pardo.

L'ornement de la lèvre, la *barbote* ou le *botoque*, est un des ornements caractéristiques des nations américaines. Les Tupiaes ou Tupis, et tous ceux de même origine, Tupinambas, Tupiniquins, Topinamboux, anciens vainqueurs des Tapuyas, ancêtres directs des Botocudos, que l'on retrouve aujourd'hui parmi les Guaranis, avaient des parures de même sorte et pour lesquelles leur lèvre était également percée dès l'enfance; on y voyait un os blanc comme de l'ivoire, sortant d'un pouce ou deux. Quand l'homme était formé, c'était une pierre de jade vert maintenue par une cheville; à ses joues fendues, il portait le même ornement. Les premiers explorateurs qui rencontrèrent des Tupinambas leur virent jusqu'à sept pierres enchassées ainsi en diverses parties du visage. Les plumes brillantes traversant les joues et la lèvre inférieure ont également joué leur rôle dans ce genre de parure, pour laquelle Choris a encore signalé, chez les Cayabavas et les Guaycourous, dans la partie sud du Brésil, l'emploi d'une résine brillante et celui de l'or. Le plus hideux des ornements de cette sorte est celui des Gamelas; il consiste dans une coloquinte creuse où peuvent être déposés les aliments; il serait encore en usage dans les solitudes du Mato-Grosso. Bernardino de Sahagun, le plus véridique des auteurs qui ont écrit sur le Mexique, dit que les grands seigneurs mexicains introduisaient dans leur lèvre percée, les uns un ornement en or, les autres un morceau de cristal qui, étant traversé par une petite plume bleue, avait l'apparence d'un saphir. En somme, ce genre de parure devient de plus en plus rare, et il faut remonter à une quarantaine d'années pour trouver l'exemple d'un chef, un *capitão*, selon l'expression portugaise retenue par les indigènes, avec le *houma* à l'oreille, et le *gnimato* de la lèvre, d'un diamètre aussi considérable que celui que l'on voit, par exemple, à notre n° 9. Ces pièces étranges ne mesurent pas moins de quatre pouces quatre lignes de diamètre sur une épaisseur de dix-huit lignes (pied anglais). Inutile de dire que le Botocudo se montrait très fier de cet ornement. Il regardait avec mépris ceux qui n'en avaient pas. Le bois du barrigudo, dans lequel se taille la barbote ou le botoque, est plus léger que le liège et fort blanc; il acquiert cette teinte lorsque sa sève s'évapore par suite du séchage au feu. Le botoque se place et se retire à volonté; une des conséquences les plus hideuses de son usage, c'est qu'à la longue le lobe de l'oreille ou la lèvre se déchirent. L'aspect de la bouche devient alors horrible, jusqu'à ce qu'on ait recousu les deux bords de la lèvre au moyen d'une liane fort menue de *cipo*.

Les individus des deux sexes ont les oreilles et la lèvre inférieure percées. Cette opération se fait à l'âge de sept ou huit ans; c'est le père de l'enfant qui en fixe le jour. On tire à cet effet le lobe de l'oreille et la lèvre inférieure, on y fait une ouverture avec un morceau de bois dur et pointu. La première est petite, et l'on élargit le trou avec des morceaux de bois de forme cylindrique, successivement de plus en plus gros. L'extension de cette ouverture est si extrême que la déchirure est générale chez les personnes avancées en âge. Le choc continu du tube passé dans la lèvre contre les dents de la mâchoire inférieure fait que toutes celles du milieu sont rejetées en dedans; elles se déforment, ou tombent avant l'âge. Le botoque porté par les femmes est un peu plus petit et quelque peu moins hideux que celui des hommes. Dans les espèces de combats singuliers qui se livrent parfois entre des hommes de clans différents, où l'arme employée est une grande gaule, et où les femmes prennent part exclusivement les unes contre les autres, en poussant des cris et des hurlements, se saisissant par les cheveux, s'égratignant avec les ongles, se frappant à coups de poing, elles cherchent surtout à s'arracher leurs botoques; le champ de bataille en est semé.

Les Botocudos, qui n'aiment point qu'on les appelle de ce nom, coupent leurs cheveux bien au-dessus de l'oreille, de manière à en faire une espèce de couronne ayant figure de calotte. Nous reviendrons sur les peintures dont ils couvrent souvent leur peau toujours abondamment huilée. Les hommes et les femmes sont entièrement nus, comme on l'a vu. Le Botocudo protège ses parties sexuelles avec une espèce de gaine faite de la feuille de l'issara (voir n° 16, et le document isolé, n° 12); en langue du pays c'est le *giucann*; en portugais *tacanhoba* ou *tacanioba*.

L'objet le plus précieux pour un Botocudo, c'est le couteau, la lame de fer très tranchante, toujours bien aiguisée et souvent réduite à une très petite dimension. Il suspend ce couteau à son cou, ou le porte derrière les épaules, ce qui est, d'ailleurs, l'usage de toutes les tribus de la côte orientale. Ce n'est souvent qu'un morceau



AMERIQUE

AMERICA

AMERICA



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Brandin lith.

de fer rendu très tranchant à force de l'aiguiser. Si le couteau lui a été donné avec un manche, l'Indien lui substitue deux morceaux de bois serrés fortement avec une ficelle, entre lesquels la lame est placée (exemple n° 5). Les femmes aiment beaucoup les ornements, surtout les chapelets, les mouchoirs rouges, les petits miroirs. Elles ne seraient pas laides sans leurs affreux botoques. Néanmoins comme les leurs sont de dimensions moins exagérées, elles ont leurs dents blanches bien rangées et leur botoque, plus léger à la lèvre, conserve plus facilement l'allure de cette parure, telle qu'on la voit chez l'Indien jeune où elle se relève fièrement et d'une manière horizontale, tandis que, chez les vieillards, la lèvre s'affaisse d'une façon hideuse. Les femmes sont souvent couvertes des cicatrices que leur vaut la brutalité de leur mari.

Lorsqu'une troupe de Botocudos se met en voyage, l'homme marche en avant, portant les armes : l'arc, d'un bois résistant, appelé *bigonia*, et les flèches de guerre et de chasse, trop longues pour être disposées dans un carquois. La femme vient ensuite; c'est toujours elle qui est chargée des enfants, et elle les porte sur son dos tant qu'ils sont trop jeunes pour la marche. Ce n'est pas le seul fardeau qui lui incombe. Elle porte, en outre, réunis dans un filet tressé avec les fils de l'embira, tous les ustensiles, toute la richesse de la famille. La nomenclature des objets contenus dans ce sac de ficelle, disposé sur les épaules comme une espèce de manne, suffit à elle seule pour indiquer l'existence nomade de ces peuplades. On y trouve de grosses boules de cire recueillies dans les bois; du miel sauvage, non consommé au pied de l'arbre qui l'a fourni. Le briquet, *nom-nan*, est composé de deux morceaux de bois pour faire le feu et de masses d'étope pour l'entretenir; les deux morceaux de bois d'essence différente sont dans ces localités, le *gamalera* (figuier) et l'*imbabua baum* (cécropia). Près des roseaux effilés pour armer les flèches est la provision de *tucum* pour renouveler la corde de l'arc; puis, c'est la marmite de terre grise cuite au feu; les *kekrock*, courges évidées, ou bien tuyaux de jonc formant des espèces de gobelets de trois ou quatre pieds de longs, tirés avec un certain art du tagnarassou et qui doivent contenir la provision d'eau pour les haltes; le porte-voix, le *countchoun cocann*, fait avec l'enveloppe de la queue du grand tatou; la hache de fer, d'importation européenne, avec le *caratou*, la hache de pierre tranchante que conservent encore ces primitifs, concurremment avec l'autre; la pierre dure pour casser les cocos, et l'instrument complémentaire, l'*ororo*, ciseau concave fait d'un os d'once ou de gros chat coupé obliquement, servant pour enlever l'amande de la noix du cocotier (voir n° 3). A côté du bois pour faire les rondelles du botoque, on trouve encore de l'écorce de l'*urucu*, des fruits du *genipaba*, procurant les teintures pour le corps, le premier le rouge jaunâtre extrêmement vif, le second le noir azuré qui ne reste pas moins de quatorze jours imprimé sur la peau. Les colliers de dents humaines se mêlent là aux longs chapelets de noyaux de fruits ou de baies noires à l'usage des femmes et des enfants, et à ceux de graines sauvages entremêlées des dents du singe ou de bêtes féroces. On fait de ces chapelets soit des colliers, soit une espèce de bandeau pour ceindre la tête. Il y a toujours dans ce sac si abondamment garni, quelques haillons d'Europe dont on ne fait guère usage, tout en les conservant précieusement. Souvent la femme maintient cette lourde charge sur son dos au moyen d'une courroie qui lui passe sur le front. La famille Botocudo, traversant à gué un cours d'eau est ici représentée par le groupe n° 16. Ces misérables, quoiqu'ils s'en défendent, sont, ou du moins ont été, anthropophages. Le n° 8 est un de ces tristes trophées que l'on tirait de l'ennemi mis à mort, insulté jusqu'après son trépas par une parure ironique faite de plumes et de cordelettes. La tête de l'immolé, dont on enlevait la cervelle, était réservée; les dents étaient arrachées, le nez mutilé, l'orbite des yeux vidée; un cordon entrant par les oreilles et sortant par la bouche servait à la suspension, et on laissait aussi pour le même usage une mèche de la chevelure rasée; le tapuya l'attachait à sa ceinture. On abandonnait ces têtes desséchées aux enfants qui s'en faisaient des jouets.

Les Guaranis, établis sur les limites de la Plata, dans le Paraguay et le Brésil, se montrent plus accessibles à la civilisation que les Botocudos. Leur taille est également médiocre, mais leurs formes sont, en général, plus arrondies, sans saillie des muscles; leur peau jaunâtre est mélangée de rouge clair. Ce type est répandu jusque dans les Guyanes. Les anciens Caraïbes, aujourd'hui presque éteints, et considérés comme fort proches des Guaranis, en différaient par la taille. Les peuples de cette origine sont, selon de Humboldt, les hommes les plus robustes et les plus grands du globe après les Patagons.

Les documents fragmentaires n° 1, 2, 4, 11, 13, 14 et 15, qui complètent notre planche proviennent des Camacans-

Mongoyos et des Puris, ayant les uns et les autres le caractère de sous-races des Tapuyas, ancêtres directs des Botocudos, et de leurs ennemis héréditaires, jadis leurs vainqueurs, les Tupis, compris dans la famille Guaranie. On reconnaît de loin les Camacans, qui habitent les confins du Minas, à leur longue chevelure; hommes et femmes la laissent flotter sur leurs épaules. Ces Camacans sont les restes d'une nation guerrière et puissante qui, de nomade qu'elle fut, est devenue sédentaire et se livre à l'agriculture en même temps qu'aux travaux qu'exige la vie des forêts. Les femmes y filent le coton avec une habileté extrême; elles ont pour vêtement un court tablier (exemples n^{os} 1 et 13). Les hommes portent le *tacanhoba* des Botocudos (n^o 12), ils l'appellent *kyranayka*; bonnet de plumes. Le *charo* (n^o 14), qui forme une espèce de couronne dont les chefs camacans se parent encore aux jours de fête, montre combien ces gens sont industriels; c'est un des plus beaux ouvrages de ce genre que l'on ait recueillis sur les bords de l'Amazonie. Le *charo* ou *scharo* se compose d'une espèce de réseau en fils de laine auquel sont attachées des plumes de perroquet; les unes sont vertes, les autres rouges, et elles forment une couronne du haut de laquelle sortent deux plumes de queue de *juru*. On voit cette couronne par derrière, n^o 11. Les Camacans se mettent encore des plumes dans les oreilles. Notre n^o 15 est une courge fixée à un manche de bois et contenant des petites pierres; cet instrument qui, lorsqu'on l'agite, produit un bruit sourd et confus et qu'on appelle *kechiceh*, sert à la danse, à laquelle les Camacans des deux sexes prennent part. L'ouverture que ces indigènes se font quelquefois dans les oreilles n'excède pas la grosseur d'un pois.

Les Puris, dont le nom signifierait brigands, vivent dans les solitudes de Minas-Geraes. Le pays abonde en bêtes féroces et on attribue aux précautions nécessitées par le voisinage l'habitude qu'ils ont de coucher dans des hamacs suspendus aux arbres, près d'un feu placé au-dessous et qui ne s'éteint pas. Le hamac des Puris, fait avec l'*embira*, écorce filamenteuse d'une espèce de *cecropia*, est suspendu à deux troncs d'arbre et surmonté d'une perche placée en travers, assurée au moyen de liens faits avec l'arbuste rampant, le *cipo*. On étend contre cette perche de grandes feuilles de cocotier, en une direction oblique, du côté d'où vient le vent. Ces feuilles sont garnies en dessous de feuilles d'*eliconia* ou de *pattioba*, et, dans le voisinage des plantations, de feuilles de bananier. Cet ensemble forme une espèce de hutte de verdure ouverte que les naturels appelle *cuari*. L'homme reste indolument étendu dans son hamac, tandis que la femme a soin du feu placé à terre, y faisant griller quelque morceau de viande enfilé sur une broche de bois. Le feu, appelé *poté*, ne s'éteignant jamais, n'est pas seulement une précaution pour la nuit contre les bêtes féroces; il est de première nécessité chez ces Indiens qui sont sans vêtements. (Il en était du moins ainsi dans les premières années de ce siècle.) Chez les *Goaytacas*, dans le voisinage de San-Pedro-dos-Indios, on trouve, dans les coins des huttes, des hamacs où couche toute la famille.

Documents d'après Ferrario.

Voir pour le texte : Encyclopédie d'histoire naturelle, par le D^r Chenu : Les races humaines. — Le costume ancien et moderne, par Ferrario. — Le Brésil, par M. Ferdinand Denis. — Les provinces unies du Rio de la Plata, par M. César Famin; *Univers pittoresque*. — Reise nach Brasilien, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied. — Noticias curiosas do Brasil, par le Jésuite Vasconcellos. — Voyage pittoresque au Brésil, par Debret.

EH

AMÉRIQUE

BRÉSIL. — CHILI INDIEN. — ÉTAT DE BUENOS-AYRES. — COSTUMES POPULAIRES.

	2					
1		3		4		5
	7	8	9	10	11	12
6						
	13	14		15		16

N^{os} 1 et 6.

Brésil.

N^{os} 2, 3, 7, 8, 9 et 10.

Chili indien.

N^{os} 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

Chili indien.

État de Buenos-Ayres.

N^{os} 4 et 5.

BRÉSIL.

La race noire, en majorité dans les grandes villes du Brésil, est celle qui imprime à la masse générale de la population son aspect d'originalité. A Rio-de-Janeiro, les nègres sont nombreux, mais à Bahia ils fourmillent au point de faire ressembler cette ville à une cité africaine.

C'est surtout dans les marchés que l'on peut embrasser du même coup d'œil le curieux assemblage des différentes races de couleur. Mais, entre les types variés que celles-ci présentent, aucun n'égale celui des belles négresses qui sont accroupies sur les trottoirs, en face des fruits parfumés dont leur *taboleiro* est rempli; ces *quittandeiras* (négresses revendeuses) appartiennent presque toutes à la nation Mina (noirs musulmans), nation qui semble avoir inné le génie du commerce.

Un Mina fait un très mauvais serviteur, et sa femme ne saurait être employée dans l'intérieur des maisons. Cette nation, que le mahométisme a quelque peu civilisée, est extrêmement intelligente, et par conséquent impatiente

du joug. Les hommes apprennent tous un état et deviennent d'excellents ouvriers; les femmes vendent dans les rues les produits des *chacaras* (propriétés) voisines.

N° 1.

Quittandeira de Rio-de-Janeiro.

Turban de mousseline entourant une calotte; chemise de toile sur un corsage décolleté couvrant immédiatement la poitrine; robe de même étoffe que le turban; châle en écharpe dont les extrémités flottent ordinairement derrière les épaules.

N° 6.

Quittandeira de Bahia.

Turban de mousseline blanche enroulé autour d'un serre-tête; robe de la même étoffe que le turban; châle rayé. — Les négresses sont dans l'usage de tout porter sur la tête; celle-ci maintient d'une main deux *cestras* (paniers) vides.

CHILI INDIEN.

Le Chili indien est occupé en majeure partie par les *Araucans* ou *Araucanos* que l'on compte parmi les fils aînés de la famille chilienne; les Espagnols ont appelé ce territoire *Estado indomito*, État indompté.

On peut citer les Araucaniens parmi les rares peuplades sauvages de l'Amérique qui se sont élevées, sous l'influence des Européens, à un certain degré de civilisation. Ils ne mènent plus une vie nomade; on les voit se livrer à l'agriculture et cultiver le blé et le maïs.

Leur principale richesse est le bétail; le pays regorge de troupeaux de bœufs, de chevaux, de moutons, de vigognes et de guanacos. Adroits chasseurs, cavaliers intrépides, les Araucaniens se sont occupés les premiers à dompter ces chevaux espagnols dont la race sauvage s'est prodigieusement multipliée depuis la conquête. (Voir la planche la Cible, Amérique.)

La condition des femmes est des plus malheureuses; elles sont chargées des soins les plus pénibles, non seulement dans l'intérieur du ménage, mais encore dans les travaux de l'agriculture, à la chasse et même à la guerre. Partout elles remplissent un rôle de servitude humiliant et cruel. — Les Araucaniennes se livrent avec succès à la fabrication des étoffes, surtout des *ponchos* tissés avec la laine du guanaco, vêtement masculin en usage chez presque toutes les nations voisines.

N° 2.

Éperon chilien avec molette en fer argenté, se chaussant sur le pied nu (détail de la figure n° 12).

N° 3.

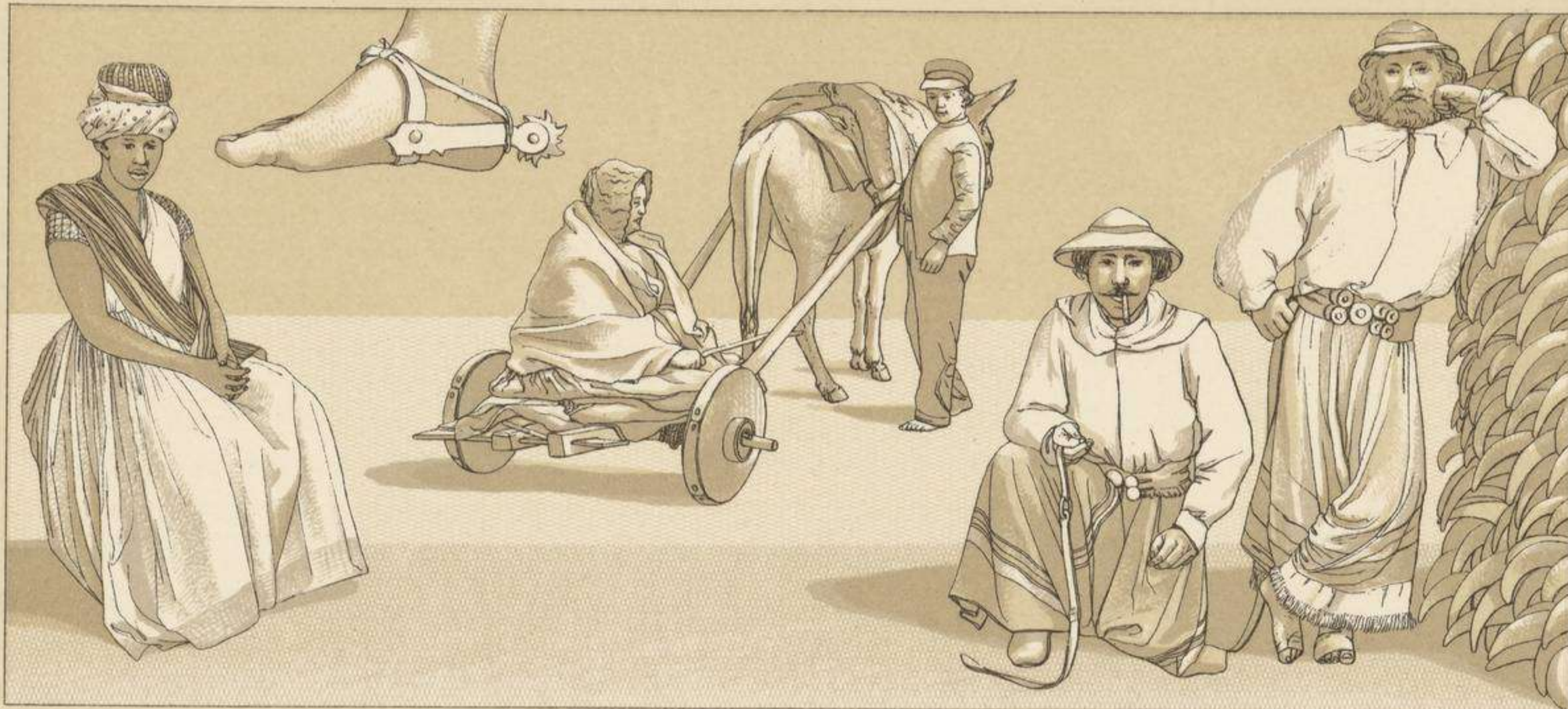
Mendiant de Concepcion.

Châle de laine drapé autour du buste, un des pans se rejette sur l'épaule; jupon d'indienne; capuchon. Le chariot est un de ces véhicules primitifs dont les roues pleines doivent gémir sur tous les tons lorsqu'elles roulent sur le pavé raboteux de la ville. Cette mendiant, en voiture traînée par un âne que guide un conducteur, est d'une couleur toute locale.

Nos 7, 8, 9, 13, 14, 15 et 16.

Femmes araucaniennes.

Leur coiffure consiste en une espèce de résille maintenant les cheveux séparés en deux nattes fort longues (voir les nos 7, 8 et 9) ou en bandelettes brodées enroulées comme un turban (voir le n° 13). Robe longue sans manches et ouverte sur le côté; ceinture de cuir ornée de dessins de diverses couleurs; *ichella*, long manteau fixé à la partie supérieure par le *toupou*, broche en argent à grande tête plate et ronde; colliers en verroterie. Les plus jeunes femmes portent à demeure, au poignet et au-dessous des chevilles, des bracelets et des anneaux faits de perles grossières de plusieurs couleurs, enfilées dans des fibres tirées de la viande.



AMERIQUE

AMERICA

AMERICA

EH

IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Brossé lith.

N^{os} 10, 11 et 12.

Araucans Peguenches.

Lambeau d'étoffe qui maintient la chevelure séparée en avant et retombant sur les épaules; veste ne dépassant pas la ceinture; culotte courte;

ceinture de cuir; sur la veste, un *poncho* de trois aunes de long sur deux de large, percé au centre d'une ouverture assez grande pour qu'on puisse y passer la tête. — Les hommes s'arrachent la barbe au moyen de pinces faites avec des coquilles; ils trouvent la barbe *malpropre* et ne désignent les Européens que par le sobriquet *d'hommes barbus*.

ÉTAT DE BUENOS-AYRES.

Les Gauchos, peuplade de race espagnole, sont disséminés dans les *pampas* de l'Etat de Buenos-Ayres (Rio de la Plata).

Ces souverains maîtres des plaines dédaignent complètement la culture de la terre, et passent à cheval leur vie tout entière. Leur commerce consiste à aller vendre dans les villes les chevaux et les bœufs sauvages qu'ils ont capturés à l'aide du *lazo* et des *bolas*.

N^{os} 4 et 5.

Gauchos des environs de Buenos-Ayres.

Léger chapeau de feutre; chemise de laine ou de coton, à large collet; sur un caleçon en coton brodé à la partie inférieure, le *chiripa*, pièce d'étoffe carrée remplaçant le pantalon et fixé à la ceinture par une écharpe; *tirador*, ceinture-valise en cuir brodé, garnie de boutons en argent; bottes fabriquées de la peau fraîche de deux jambes de cheval. Les Gauchos se couvrent du poncho doublé de flanelle rouge et pourvu d'une fente médiane pour passer la tête; ce vêtement sert de

manteau et de couverture. — Outre ces vêtements, il y a certains accessoires que ne quitte jamais le Gaucho : ses lourds éperons en fer argenté, aux molettes énormes; le couteau à longue lame qu'il porte sur le dos, dans un fourreau; le *lazo*, corde de quinze à vingt mètres, en lanière de cuir frotté de graisse terminée par un anneau de métal formant nœud coulant; les *bolas*, boules recouvertes de cuir et réunies à un point central par trois cordes de la même matière pour enlacer les jambes des animaux; le *rebenque*, fouet en lanière de cuir courte et large, fixé à un manche également court en cuir tressé de laine ou de coton.

Documents photographiques.

Voir, pour le texte : M. Charles Expilly, le Brésil tel qu'il est, Paris, 1862. — M. Alfred Mahon, la Nouvelle-France, étude sur le royaume d'Araucanie, 1874. — Journal officiel de 1878, renseignements sur les Gauchos. — M. Désiré Charnay, A travers la Pampa et la Cordillère (Tour du monde, 1867).





AMÉRIQUE

LES CHILIENS. — COSTUMES POPULAIRES.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Le fond de la population du Chili est un composé, d'Indiens aborigènes, de créoles espagnols et de métis issus des deux races. Les fils aînés de la famille chilienne sont, selon le nom qu'ils se donnent eux-mêmes, les *molouches*, guerriers, ou encore les *aucas*, hommes libres; ce sont ceux qui sont connus sous le nom d'*Araucans*, brigands, hommes féroces, ainsi que les appellent les Espagnols, que de leur côté ils flétrissent des noms de *chiapi* (mauvais soldats) ou de *huincas* (assassins) comme par souvenir de leurs anciens ennemis, les Incas. Les *Guassos*, qui sont les métis, forment la partie la plus inculte de la population.

Les Chiliens d'origine européenne sont, en général, grands et bien faits.

Les Araucans sont d'une stature moyenne et leurs formes sont dépourvues d'élégance; leur teint est cuivré, brun rougeâtre; ils ont le visage aplati, les pommettes saillantes comme celles des Mongols; le nez est court, la bouche grande, le menton épilé, la chevelure longue et noire.

La différence des agglomérations a fait diviser le pays en Chili espagnol et Chili indien. Le sud du fleuve Bio-Bio allant des Andes à l'Océan, et où se trouve la Concepcion, n'est occupé que par peu d'Espagnols, et les Araucans y règnent en maîtres. Ce sont les descendants des quinze tribus indigènes, indépendantes les unes des autres, que les Espagnols trouvèrent au Chili en y abordant au seizième siècle. Malgré les noms divers qui servent encore à les distinguer entre eux, et malgré des différences de teint comme celle qui existe dans la partie méridionale, près du Cauten, où l'on voit des hommes à peau absolument blanche, les *Puelches*, les *Pampas*, les *Cunches*, les *Chonos* et *Poyus*, les *Huilliches*, les *Pehuenches* appartiennent, de même que les *Araucans*, à une seule et même famille.

L'ensemble de la population chilienne offre des hommes vifs, généralement insoucians et tenus pour paresseux. Ce sont d'excellents cavaliers, robustes et adroits, habitués à dompter le cheval sauvage qu'ils prennent au *laço*. Il leur suffit d'une simple lanière de cuir pour bride, d'un morceau de peau ou d'étoffe pour selle, d'un éperon énergique, la plupart du temps sans l'étrier, pour mener leur monture, avec laquelle on les voit courir avec intrépidité sur les lieux les plus escarpés, le corps droit et comme dressés sur leur cheval. Quand ces adroits cavaliers font, en guerre, usage de leur arme de chasse et qu'ils lancent les terribles *bolos* dont les évolutions étreignent l'adversaire, ce sont de redoutables assaillants. Bons soldats, sobres et patients, les Chiliens ont encore une qualité qui semble le propre des deux races dont ils sortent; leur hospitalité est facile, et, même chez les plus indigents, on est toujours à peu près certain d'être bien accueilli.

Toute cette population de créoles, d'Européens, d'Indiens, de nègres, de mulâtres et de métis, prend de l'unité par le port d'un manteau court, le *poncho*, vêtement véritablement national qui se trouve sur les épaules de tout le monde, hommes et femmes, aussi bien de ceux qui persistent dans les usages locaux que de ceux qui, en tout le reste, suivent au plus près les modes européennes.

Le *poncho* est une dalmatique sans manches qui rappelle la tunique talaire des Romains; mais il est plus court que celui-ci. C'est un morceau d'étoffe quadrangulaire de trois aunes de long sur deux aunes de large,

percé au centre d'une ouverture pour le passage de la tête. Tout d'une pièce, le poncho couvre les épaules et le haut du corps ; il ne dépasse pas les genoux et s'arrête souvent plus haut. C'est un vêtement d'origine indigène ; les anciens Araucans le faisaient de poil de vigogne qu'ils teignaient de différentes couleurs ; ils l'appelaient *ciogni*. Il avait, disent les Espagnols, l'apparence d'un tapis de table ; il n'était pas doublé, et les Indiens s'en servaient comme d'une couverture pour se coucher. C'est exactement ce que l'on voit pratiquer aujourd'hui dans le *rancho*, la hutte de bambou, où la famille pauvre couche pêle-mêle à terre, sur une natte. Les ponchos de provenance araucanienne sont encore les plus estimés ; ce sont les femmes qui les fabriquent en employant pour les plus luxueux la laine du guanaco, le chamois des Andes. La confection d'un poncho de ce genre occupe une femme pendant près de deux ans et ne vaut pas moins de cent dollars. La couleur favorite des Chiliens est le bleu turquoise ; aussi l'élégant *poncho* reçoit-il souvent cette teinture extraite de diverses substances végétales ; on y emploie également le jaune, le vert et le rouge. Le décor en bandes, parfois mélangées de dessins légers à figure régulière, a le caractère de l'ornementation habituelle aux vêtements de peau, et c'est sans doute là qu'en est l'origine. Le *poncho* porté par les femmes est une réduction de celui des hommes ; elles en font un vêtement élégant, souvent confectionné avec le travail le plus exquis.

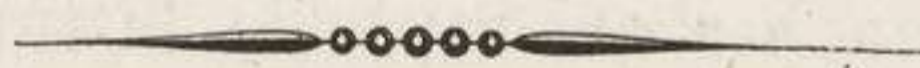
Les anciens Araucans allaient tête nue, ou couverte seulement d'un bandeau de laine à franges et de diverses couleurs, enroulé de manière à pouvoir être enlevé et ôté en signe d'honnêteté. Ils avaient aussi pour usage de ne pas porter de chemise, ayant pour principe qu'il ne faut pas mettre deux choses l'une sur l'autre ; leur costume consistait en caleçons étoffés, longs, et en une camisole ; ils ne prenaient le manteau que pour sortir. Ces indications permettent de reconnaître, parmi les pièces du costume chilien, celles dont l'origine remonte en propre aux indigènes. L'une de ces pièces, le chapeau conique, en pain de sucre ou tronqué, quoique participant du *sombrero* est considéré dans le pays comme étant d'une provenance araucanienne. On le porte communément, ainsi que le chapeau rond à forme basse. Les autres parties du costume, qui se combinent plus ou moins avec les types anciens, sont la culotte courte passée par-dessus les *calzoneras* de toile blanche, et les guêtres ou jambières de serge, mises sur la jambe nue et que certains élégants ne portent pas, pour exhiber le linge plissé du caleçon dépassant la culotte. Les chaussures varient ; l'une des plus habituelles consiste en des sandales de peau, nommées *ajotes*, auxquelles on ajoute des éperons d'une grandeur inusitée partout ailleurs ; souvent on ne porte l'éperon qu'au pied droit, parfois encore cet éperon n'est qu'en bois, enfin l'éperon se porte même avec des pieds nus. En général, on met une ceinture de cuir.

Le costume des *Guassos* diffère peu de celui des Araucans. Ces métis, descendant surtout des anciens pâtres espagnols et qu'on appelle *péons*, vivent dans les campagnes où ils se livrent aux travaux de l'agriculture et à l'élevage des bestiaux ; ce sont les gardiens des troupeaux innombrables qui paissent les plaines désertes du Chili, du Tucuman et du Paraguay. C'est parmi eux que se trouvent les hommes déterminés servant de guides aux voyageurs qui veulent franchir les Andes. C'est là qu'on les voit descendre les montagnes à la *ramasse*, assis sur une peau de bœuf dont ils saisissent fortement l'extrémité inférieure, et se laissant glisser avec la rapidité d'une flèche sur les pentes neigeuses, n'ayant pour se diriger ou pour s'arrêter qu'un long bambou. Ces hommes dorment sur une peau de bœuf, se nourrissent de viande de vache à demi-grillée, et se servent pour boire d'un crâne de cheval et d'une corne de taureau.

Les Indiens prennent plus de soins de propreté que ne le font les Espagnols ; ils se baignent souvent et nettoient leurs cheveux avec l'écorce du quillay. Par suite d'une coutume qui doit remonter haut, ils arrachent leur barbe en se servant de pinces faites avec des coquilles.

Nous n'avons point à insister sur les particularités qui se rencontrent dans les divers costumes que réunit notre planche. Ils appartiennent d'une part au Chili, dit espagnol, et proviennent de Santiago, la capitale, et de ses environs ; ce sont les nos 2, 3, 6, 9 et 10 ; d'autre part, les nos 1, 4, 5, 7 et 8, d'un caractère plus rustique et convenant à des pasteurs, sont des costumes portés surtout dans le Chili indien.

(Les nos 2, 3, 6, 9 et 10 font partie des documents rapportés par d'Orbigny, qui se trouvent au ministère de la marine. Les cinq autres nous ont été fournis par M. le colonel Duhoussset. — Voir pour le texte : *Le Chili*, par C. Famin, dans l'Univers pittoresque, et le Magasin pittoresque, 1849.)





AMERIQUE

AMERICA

AMERICA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Brandin lith.

MEXICAIN

INDIGÈNES. — LA RACE CONQUÉRANTE. — LES MÉTIS. — LE CHEF
LIPAN. — LES *CABALLEROS* ET LES CRÉOLES — TYPES POPULAIRES :
L'AGUADOR, LE MARCHAND DE PERROQUETS, ETC.

La population du Mexique est composée des indigènes purs, des descendants des Espagnols et des classes de sang mêlé.

La race indigène forme la masse de la population dans l'intérieur du pays; elle menace de déborder les créoles et même de l'emporter sur eux en influence. On la divise en Indiens caciques et en Indiens tributaires ou *Indios bravos*. Les premiers ont pour ancêtres les Chichimèques ou Thalascanes et les Aztèques, peuple qui se trouvait à la tête d'une partie du pays à l'arrivée de Fernand Cortez. Les *Indios bravos* ont toujours été nomades et forment encore quelques tribus insoumises très peu nombreuses, telles que les Mecos, les Apaches, les Comanches et les Lipans.

Les descendants des Espagnols, à qui ont appartenu de tout temps les emplois et les richesses du pays, ont conservé les préjugés de leurs ancêtres; ils se tiennent à l'écart de la race indigène et de celle de sang mêlé.

Cette dernière constitue au moins un tiers de la nation. Suivant la filiation, il y a des noms particuliers pour désigner les individus de cette race : on nomme *mestisa* ou métis le descendant d'un Espagnol et d'une indigène; *castisa*, celui d'un Espagnol et d'une femme métisse; *mulâtre*, celui d'un Espagnol et d'une négresse; *monisque*, celui d'un Espagnol et d'une mulâtresse; *lovo* ou *chino*, celui d'un nègre et d'une indigène; etc. Il n'y a guère plus de sept à huit mille nègres dans tout le Mexique; ce sont les descendants de ceux que les Espagnols y amenèrent pour le travail de la terre et l'exploitation des mines.

Le peuple de Mexico est composé de métis de toutes les teintes, qui fournissent aux classes aisées des domestiques et aux diverses industries de la capitale des marchands ambulants que l'on rencontre à chaque pas.

LES INDIGÈNES.

N° 11.

Chef lipan, costume de guerre.

A quelques différences près, tous les Indiens du Nouveau-Mexique et de la Sonora, y compris ceux du département de Chihuahua, portent ce costume. La coiffure est un diadème orné de plumes d'oiseaux de proie. Le vêtement consiste en une tunique de peau de bison préparée par les femmes de la tribu; les franges de cette tunique sont garnies de petites lames métalliques qui s'entrechoquent au moindre mouvement. Au côté droit de la tunique pend un sifflet cylindrique; c'est l'insigne du chef de tribu. Un arc, un dard de roseau hérissé de pointes barbelées et un bouclier empanaché composent l'armement du Lipan.

Ce costume, exposé à la Real Armeria de Madrid, est la déponille d'un chef qui périt en 1842, dans une rencontre que les Indiens du Texas

eurent avec les troupes du Mexique. C'est un présent de Don Pedro Pascual de Oliver, envoyé extraordinaire de l'Espagne auprès de la République mexicaine.

Les Lipans faisaient jadis partie de la grande nation des Apaches. Ces Indiens forment une peuplade d'une certaine importance, et peuvent être placés à la suite des Comanches du Texas; ils ont la plus grande affinité avec les Seriatiks et les Muscalaroes. Ils n'ont jamais porté la guerre sur les frontières des États-Unis d'Amérique, mais on les a vus plus d'une fois renouveler leurs irruptions au Mexique. Ils sont belliqueux, et si entreprenants que les Comanches les considèrent avec respect. Le nombre de ces peuplades diminue de jour en jour.

N° 12.

Indien « policé »; fin du dernier siècle.

Sarapé, manteau à l'usage des deux sexes. Culotte garnie au bas d'un rang de toile. Les pieds sont nus.

LA RACE CONQUÉRANTE.

N° 1.

Riche Mexicain.

Chapeau de feutre. Courte veste de drap à double épaulette. *Calzonero* de coton. Sur l'épaule et autour du buste, un *sarapé* de soie rayée aux couleurs tranchantes. Les femmes font usage de ce vêtement et savent le draper avec grâce. Cet élégant ne porte pas de bas.

Au Mexique, les aventures galantes ont conservé une tournure espagnole; on fait jouer des sérénades, on improvise sur la guitare; mais ce n'est que rarement que l'on s'accroche encore à l'échelle de soie.

N° 2.

Costume de cheval.

Le riche Mexicain, tout en restant habillé une bonne partie de la journée comme un dandy européen, tient encore à revêtir le costume national quand vient l'heure du *paseo*. Ses jambes sont alors emprisonnées dans des *calzoneros* et un pantalon de peau ouvert sur le côté. Une veste fait valoir la taille que ceint un gilet de soie rouge. Un vaste sombrero a remplacé le chapeau haut de forme. Selon le temps, le *sarapé* aux mille couleurs est négligemment jeté sur ses épaules ou fixé sur l'arrière de la selle.

N° 4.

Costume de fête.

Chapeau garni d'une *toquille* (ruban) de même étoffe que le mouchoir de tête. Veste laissant à découvert la partie inférieure du buste qui apparaît nue. Ceinture de soie à laquelle est fixé un petit tablier brodé. *Calzoneros*. Chaussures de cuir.

N° 3.

Femme créole; costume de ville.

Le *rebozo*, mantille avec laquelle les *senoras* s'enveloppent si gracieusement, est parfois en soie noire ou blanche, et brodée de dessins aux couleurs vives; celle des femmes du peuple est en laine bleue avec de petits carreaux blancs. *Magua*, jupon de soie sans corsage qu'il est d'usage de choisir d'un rouge voyant. Petits souliers de satin sans bas. — Dans leur intérieur, les dames mexicaines vivent dans une indolence absolument orientale.

N° 7.

Riche habitant de Mexico.

Costume analogue aux précédents. Le *sarapé* est garni de broderies d'or.

N° 8.

Poblano ou habitant de Poblá; costume de cheval.

Le *sarapé* est ici de proportions plus grandes que ceux représentés dans

les autres figures; la disposition de son dessin, ses passementeries d'or, la singularité de sa coupe, en font une variété intéressante du manteau national. Ce *Poblano* porte des *calzoneros* s'arrêtant au-dessous du genou et des *chaparreros* couvrant la jambe en s'élargissant sur les pieds qu'ils cachent complètement; la partie postérieure de ces *calzoneros* et de ces *chaparreros* est préservée du frottement de la selle par une longue bande de cuir fauve, garnie de boutons dorés.

N° 9.

Femme créole.

Les cheveux, renfermés dans une résille à la mode espagnole, sont surmontés d'un diadème en cuir doré. *Rebozo* drapé sur les épaules et couvrant une veste de drap largement ouverte. Ceinture de soie. Robe blanche dont le large volant de mousseline laisse deviner, en l'adoucissant, la nuance voyante de la jupe de dessous. Souliers à bouffettes et point de bas.

LES « SANGS MÊLÉS ».

N° 3.

Femme métisse.

Rubans enroulés dans la chevelure. Double col rabattu sur lequel un étroit fichu de soie est posé horizontalement. Tunique et jupe courte. Les pieds sont nus.

N° 6.

Cordonnier.

Veste couverte d'une espèce de scapulaire en cuir auquel les nécessités du métier font remplir les fonctions de tablier; son peu de longueur se trouve compensé par des *calzoneros* et des *chaparreros* également en cuir.

N° 10.

Aguador de Mexico.

L'*aguador* ou porteur d'eau forme au Mexique un type particulier qui diffère suivant les provinces. A Mexico, c'est le plus souvent un mulâtre vêtu de cuir. Marchant lentement afin de ne pas compromettre l'équilibre de sa charge, il a sur le dos le *chochocol*, grosse cruche ronde en terre rouge retenue à son front par une lanière passant dans les anses du vase; par devant, pend une cruche plus petite également suspendue à une lanière qui passe sur la tête de l'*aguador*. Les deux objets sont placés de telle façon que le porteur d'eau puisse parfaitement se maintenir en équilibre sous sa charge.

N° 13.

Marchand de perroquets.

On peut classer ce marchand parmi les *leperos*, portefaix, mendiants, vivant au jour le jour et parfois sans moyens d'existence; c'est le rebut, l'écume des mexicains métis.

Les n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 13 font partie du Musée ethnographique du Louvre.

Les n°s 8, 10 et 11, ce dernier appartenant à l'Armeria Real de Madrid, sont reproduits d'après des documents photographiques.

Le n° 12 provient des Costumes civils de Grasset de Saint-Sauveur; 1784.

Voir, pour le texte: M. Désiré Charnay, le Mexique; 1863. — M. l'abbé Domenech, le Mexique tel qu'il est; 1867. — Catalogo de la Real Armeria de Madrid.



MEXICAIN

MEXICAN

MEXICANISCH

G Q.

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Charpentier lith.



AMÉRIQUE

PARTIE SEPTENTRIONALE. — LES PEAUX-ROUGES. — BASSINS DU MISSISSIPI ET DU COLORADO.

1	2	3	4	5
6	7	8		9

Les indigènes de l'Amérique du Nord sont aujourd'hui les tristes restes, allant chaque jour s'affaiblissant, du plus grand peuple chasseur qui ait existé dans les âges historiques. L'abondance sans pareille du grand gibier de consommation a permis sur ce continent et pendant des siècles, ce qui n'aurait pu durer nulle part ailleurs, la reproduction dans ce pays compensant la destruction. Cet état des choses devait cesser lorsqu'au contact des Européens, des faces pâles, les Indiens se connurent de nouveaux besoins. Tirant tout de la chasse, aliments, vêtements, demeure, armes et parures, c'est par la chasse des animaux à fines pelleteries qu'ils arrivèrent à se procurer les douceurs que les trafiquants européens, nombreux et avides, vinrent mettre à leur disposition. Ils ont payé cher ainsi par des échanges tarifés, les armes à feu, la poudre, le plomb, le fer, les verroteries, les draps foulés, les cotonnades, le tabac, les chaudrons, les peignes et les miroirs, et l'eau-de-vie dont ils prirent le goût. Ils les ont payés de la dévastation de leur domaine, les races qui leur fournissaient de fines pelleteries de négoce ayant été refoulées plus au nord ou anéanties par leurs mains et celles des trappeurs européens qui leur apportèrent leur concours destructeur.

Ces indigènes pratiquant maintenant l'équitation, leur costume est une combinaison répondant aux besoins du cavalier, chasseur et guerrier. Quant à leurs parures, elles sont, en général, un reste d'anciens usages et d'antiques traditions. Chacun d'ailleurs se pare à sa fantaisie; portant les costumes, même les plus excentriques, avec une dignité naturelle à la race américaine, en général de belle stature.

Les chefs yutes n^{os} 1, 2, 3 appartiennent à des tribus qui se trouvent dans les États du Colorado (l'une des divisions de l'Union américaine formée seulement depuis 1875). Les Pah-Utah, Utah ou Yutes se rencontrent aux environs du grand lac Salé et sur les bords du Colorado. Bien montés et quoique moins cruels, dit-on, que les Sioux auxquels nous arriverons tout à l'heure, ils ont été longtemps des ennemis formidables que redoutaient fort les anciennes caravanes annuelles allant de la Californie à Santa-Fé. Le peu d'élévation du crâne, qui donne à leur visage un caractère particulier, est à considérer, parce qu'il est dû à des moyens artificiels; il ne s'agit pas ici d'un détail ethnographique n'entrant pas d'un notre cadre, mais d'un aplatissement de la partie antérieure du crâne, pratiqué sur les enfants pour les embellir, selon le préjugé des Américains de ces régions; cette dépression est usitée non seulement par ceux de la tribu des Chactaws qui portent le nom de Têtes-plates ou Pends-d'oreilles, mais encore par les Indiens Serpents occupant les hautes vallées du Mississipi jusqu'aux différentes peuplades répandues aux bords des fleuves aboutissant aux rives de l'océan Pacifique. Cette déformation, que l'on dit tombée en désuétude, était considérée comme un type de beauté. Si les Indiens contemporains ne possèdent plus cet *avantage* que par hérédité, on peut croire, à l'absence de toute parure élevée sur leur tête, que la même prévention en faveur de cette dif-

formité existe encore parmi eux. Il en est de même pour l'aspect du pied des indigènes, dont la forme spéciale provient non de la race, mais de l'usage des mocassins. Ces souliers, qui sont de simples enveloppes du pied, faites, en général, avec de la peau d'élan ou de cerf apprêtée, fermées par des lanières, n'ont ni semelle ni talon; ils laissent la liberté à l'élasticité du cou-de-pied, et leur compression lâche favorisant le développement des muscles, le pied exercé d'un homme fait devient dodu et potelé comme le pied d'un enfant. Les indigènes oignent fortement de graisse leurs cheveux noirs et plats. Ils ont la réputation d'épiler, non seulement leur barbe qui, naturellement, est peu fournie, mais encore tout le poil de leur corps. Le tablier plus ou moins long qu'ils portent encore en grand nombre, lorsqu'ils sont parés, est une des pièces de leur ancien costume qui avait son utilité lorsqu'ils allaient à peu près nus. L'habitude de décorer avec un soin particulier cette pièce qui était anciennement de peau de daim, avec des contours en franges et des ourlets de peaks la leur a fait conserver comme un objet d'apparat, sans autre utilité.

L'aspect des trois chefs yutes, n^{os} 1, 2, 3, est celui de l'homme de cheval; leurs courtes chemises ou blouses de chasse, leurs longs pantalons, partie de drap et partie de basane, ou même de cuir tout entier, conviennent parfaitement à des cavaliers; ce qui ne leur convient pas moins, c'est cette partie de leur costume qui, traînant largement

à terre, donne aux habitants de ces contrées une physionomie particulière. Ce vêtement complémentaire, pris dans la ceinture, et divisé en deux parties (voir n° 1), sert à préserver les jambes de l'homme à cheval; on ramène chaque côté sur le devant des cuisses et on l'y maintient en le boutonnant, comme on peut l'observer au n° 3, où se voient les boutons. Cette couverture est utile dans un pays où les temps très humides sont fréquents : elle n'entrave nullement la liberté des bras comme le ferait un manteau, et ne gêne pas non plus les mouvements de la jambe, restant indépendante. Cet appendice du vêtement du cavalier se fait de laine, de drap (nos 1 et 2), ou même entièrement de cuir (n° 3). Les manches des blouses de chasse, qui se mettent par-dessus les tricots, sont longues et évasées au poignet où elles se terminent en franges; elles sont en toile de coton, enjolivées de parties soit de drap frangé (n° 1), soit de peaux souples, travaillées, frangées de cuir (n° 3); parfois on la recouvre d'une espèce de soubreveste, restant ouverte sur la poitrine, soubreveste dont les manches naissantes sont en peau (n° 2); on égaye encore la blouse avec le travers d'un baudrier comme celui porté par le n° 1, fait de peau d'élan ornée de broderies en applique, ou avec une parure de poitrine, composée de plumes et de rubans de cuir teints de diverses couleurs (n° 2), ou encore en y suspendant le sac à feu, hermétiquement clos, contenant le briquet, l'amadou, les allumettes nécessaires au fumeur ou la blague à tabac, ornée de broderies et de perles (n° 3). Ces Yutes portent leur chevelure en liberté (n° 2) ou tressent les cheveux qu'ils ramènent par devant, retombant de chaque côté, sur la poitrine (n° 3). Il en est qui, soit avec des cheveux artificiels, soit avec les leurs, passés dans un anneau allongé à la hauteur des oreilles, se font une parure de tête d'un caractère véritablement original (n° 1). Ces cavaliers sont chaussés du mocassin de cuir, sauf le n° 2, dont la chaussure est en écorce.

La description des costumes des chefs Sioux ou Dacotas, Chippeways, Ponkas, qui se voient à la suite, ne comporte pas les développements que nous avons donnés aux premiers; comme ceux-ci les Dacotas élèvent beaucoup de chevaux et les pièces essentielles de leur costume d'équitation et de chasse sont en rapport avec celles que nous avons vues. Les Sioux actuels sont les survivants très réduits d'une ancienne et nombreuse tribu; ils se trouvent dans les prairies qui séparent le haut Mississipi du Missouri, et se répandent sur les deux rives de ces fleuves. Les Sioux ou Dacotas (Dacotas veut dire alliés) sont une confédération de tribus diverses, associées pour la guerre; vagabonds déterminés, les Sioux justifient surtout le rapprochement qui a été fait de l'existence des Indiens nomades avec celle des Bédouins du désert. Nous n'avons point à parler de la férocité qu'ils montrent dans leurs guerres; disons seulement qu'ils sont toujours prêts à prendre la campagne; que chacun d'eux a toujours sous la main, près de son wigwam, deux ou trois chevaux prêts pour être montés, et qu'ils sont toujours armés au moins de leur tomahawk. Ils ont même trouvé un moyen ingénieux de ne jamais s'en séparer : c'est d'en faire une pipe en perforant le manche de l'arme et en pratiquant un fourneau dans le culot ou marteau de la hache. Ils manient cette arme avec une adresse remarquable et sont presque sûrs, en la lançant, de frapper du tranchant un objet éloigné d'eux à trente pas. Le manche en est souvent garni

d'une corde qui sert à ramener l'arme lancée. Les plumes dont ils aiment à parer leur tête sont empruntées ordinairement aux coqs d'Inde sauvages, aux faisans, etc.; les chefs les tirent souvent de l'aigle et des grands oiseaux de proie; chacun les dispose à sa fantaisie, et souvent leur disposition ou leur nature détermine le sobriquet qui leur reste attaché : le roi des outardes, le roi des plongeurs, la blanche corneille, le docteur des lapins, le frère du diable, l'ours qui voyage la nuit, etc., sobriquet qui ne le quitte plus. *Ci-gît le Rat, chef huron*, fut l'unique nom inscrit sur la tombe d'un guerrier illustre, enterré avec pompe dans la grande église de Saint-Louis en 1701. — Le n° 4 est un jeune Sioux, fils d'un chef; ses cheveux divisés sont nattés; sa chemise est en laine, le tablier est en peau de daim, le pantalon en drap avec des dessins d'applique, la chaussure en coton. — Le n° 5, chef Sioux, fumant la pipe-hache, a un chapeau de feutre, orné d'une plume, un foulard de soie; son vêtement est en drap et son manteau en peau garnie de son poil à l'intérieur; les mocassins sont de cuir ainsi que tous les suivants. — Le n° 6, chef Sioux Yanctons, a un collier formé de poils et de dents d'ours; le poil forme deux longues queues qui, partant de chaque côté du collier, descendent plus bas que le genou. Il porte une espèce de tricot de coton; son pantalon garni de cuir est fermé au bas de la jambe; son tablier de ceinture à longues franges prend les proportions d'une écharpe; il est en laine et heureusement orné; le manteau est en drap. — Le n° 7 est un chef Ponkas dont la parure est véritablement extravagante. Outre la couronne de petites plumes dont la tête est couverte et les grandes plumes rayonnantes qui en garnissent l'arrière, offrant la figure d'un grand éventail, il s'échappe de sa couronne de plumes de grandes et fines lanières de cuir teint en rouge, qui, cachant la chevelure naturelle, lui font comme une énorme perruque sanglante. Il a au cou un foulard non noué, tombant sur la poitrine; sa blouse est assez longue, son pantalon de velours, large et sur lequel est une bande de cuir, travaillé finement est enrichi de dessins réguliers, et de goût mexicain. — Le n° 8 est un chef de Minisoufaux; il porte une espèce de pélerine en coton, garnie de longues lanières de cuir formant frange. Sa chevelure est prolongée sur le devant par deux queues de renard rouge ou de quelque animal analogue; il a un foulard de soie noué autour du cou, et, partant de la base du cou, l'antique tablier de ceinture se prolonge en des proportions autres que celles vues jusqu'à présent. Il est de laine, soigneusement brodé et frangé; le manteau est en drap. — Le n° 9 est un chef Sioux Sisistas; ses cheveux longs sur le devant sont tressés, et c'est une masse de cordons qui lui entourent la tête, en retombant gracieusement de côté en manière de frange. Le reste du costume n'a rien de particulier, si ce n'est que la blouse ouverte comme un gilet laisse apparaître une chemise de corps, dont la blancheur et la coupe disent assez la provenance; le manteau est en laine.

Selon Volney et Humboldt, la peau des indigènes de l'Amérique du nord, appelés Peaux-Rouges, est brune ou couleur cannelle et atteint dans ses variations jusqu'au brun foncé. Catlin qui les a vus avec soin a reconnu en eux, comme Humboldt, les similaires des anciens Toltèques et Aztèques qui fondèrent Mexico, Palenque et Uxmal, et dont les portraits survivent dans les sculptures de Mexico et du Yucatan.

Documents photographiques communiqués au Muséum de Paris.

Voir pour le texte : Humbolt, Catlin, Ferrari, Léon Vaïsse, etc., etc.



AMERICA AMERIQUE AMERICA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Nordmann lith.

AMÉRIQUE

LES PEAUX-ROUGES.

ÉTATS DE KANSAS ET DE NEBRASKA.

1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11

N^{os} 1, 2, 3 et 5. — Chefs jowas; État de Kansas.

N^o 1. — Cvaton-Schaway (*le Faucon Noir*), ancien chef qui, avec Red-Jacket (*la Jaquette Rouge*) et quelques autres, est resté populaire aux États-Unis. — Bonnet de fourrure orné d'une plume et d'une pièce de métal que l'on voit aussi à la cravate et sur la blouse de coton. Beaucoup de ces ornements consistent en dollars, en piastres ou bien en médailles, cadeaux du gouvernement fédéral. Bracelet au milieu du bras, marque d'une action d'éclat. Dans la main, un éventail, insigne de chef, garni de cordons de drap et de pompons en peluches. *Blanket*, manteau de laine. Guêtres en cuir, le poil tourné en dedans, avec dessins appliqués. Mocassins.

N^o 2. — Tokee (*l'Églantier*). — Sorte de turban garni de plumes et de petits cordons retombant sur les côtés. Colliers de verroterie; au dernier est suspendu un disque de métal. Blouse de coton avec applications. Le pantalon est celui du cavalier, partie en drap, partie en basane; cette pièce du costume est ordinairement veuve de son siège. Jarrettières rouges. Mocassins de cuir.

N^o 3. — Nahgawab (*l'Anglais*). — Bonnet de fourrure surmonté d'un plumet et garni d'ornements en drap. Blouse de coton. Collier avec médaille, en os. Manteau de laine. Guêtres en cuir ornées de dessins brodés. Chaussures en peau.

N^o 4. — Costume de chef indien, formé au moyen de vêtements et d'accessoires empruntés à diverses tribus de l'Amérique du Nord. — La figure est peinte de rouge vermillon, comme les Corbeaux modernes. Bonnet en peau surmonté de plumes d'aigle. Tunique de la tribu des Kreeks; elle est en cuir et ornée de peintures représentant des cavaliers et des animaux. Collier de la même tribu, composé de griffes d'ours. Ceinture des Wiennebagoes. Mocassins des Sioux. Tomahawk. Pipe; tuyau en bois recouvert de peau, fourneau en pierre.

N^o 5. — Tarakee (?) — Soleil de plumes couronnant la coiffure en turban; pendant en drap. Cravate et blouse de coton. Tomahawk avec poignée garnie de plumes et de glands; beaucoup d'Indiens perforent

le manche de l'arme et pratiquent un fourneau de pipe dans le marteau (v. pl. la Pomme). — Sous la blouse, se prolonge un vêtement complémentaire pris dans la ceinture et retombant de chaque côté du pantalon afin de préserver du froid les jambes du cavalier. Chaussures en cuir.

N^o 6. — Vakenkoke (*le Cheval merveilleux*); chef des Ottoes et des Mis-souriens; État de Nebraska.

Bonnet de fourrure avec plume et application de drap. Collier avec sa médaille couvrant la poitrine nue. Manteau de laine. Guêtres en cuir peint. Hache de fer.

N^{os} 7 et 11. — Tribu des Renards; État de Kansas.

N^o 7. — Kiloskuk, grand chef des Renards. — Coiffure de fourrure ornée d'une étoile en drap. Plumet avec fourreau en coton. Collier, poils et dents d'ours. Manteau de laine. Guêtres en drap. Hache garnie d'un pendant brodé. — N^o 11. — Macommo, *brave* ou lieutenant des Renards. Plumes sur le derrière de la tête; les Peaux-Rouges les empruntent ordinairement aux coqs d'Inde sauvages, aux faisans (v. la pl. la Pomme). Collier, poils et dents d'ours. Manteau de laine. Tomahawk et éventail. Culotte de drap. Chaussures en peau.

N^o 8. — Type de Peau-Rouge du Nouveau-Mexique.

Coiffure de plumes. Visage peint de vermillon et de blanc. Au collier devrait être suspendu un miroir dont les Indiens font usage pour mieux disposer leurs couleurs, car la plupart d'entre eux s'occupent beaucoup de leur toilette et de la figure qu'ils font. Jaquette de peau bordée de franges ou de cheveux; toutefois les Indiens n'usent guère de cette dernière parure devant les blancs. Brassards. Long pantalon à bandes frangées et peintures représentant des croix bleues et des lignes transversales. Mocassins. Grande couverture de laine en forme de manteau, d'une seule pièce d'étoffe extrêmement large. Hache ornée d'une touffe de cheveux.

N° 9. — Chef des Sacs; État de Kansas.

Turban en coton surmonté de plusieurs bouquets de plumes. Collier composé de poils et de dents d'ours. Manteau de laine dont la doublure montre des ornements en application. Culotte de drap serrée au-dessous du genou par des jarrettières. On aperçoit, dépassant le manteau, les extrémités de la pièce d'habillement servant à garantir les jambes. Une main tient le tomahawk, l'autre l'éventail garni de pompons et un sac contenant du tabac et un briquet, ou encore les

quelques aliments préparés sous forme de boulettes par les *squaws* (femmes), lorsque leurs maîtres s'absentent pour chasser, guetter le bison pendant des journées et des nuits entières.

N° 10. — Païsing, tribu des Kaws; État de Kansas.

Grand manteau écarlate et pièce de drap couvrant la poitrine. Cet insigne de chef est orné de dessins s'enlevant en blanc sur un fond jaune; les bords sont découpés en longs lambrequins. Pantalon tombant sur des mocassins de cuir.

D'après les données auxquelles s'arrête l'investigation moderne, les populations que l'on a rencontrées dans le Nouveau-Monde étaient formées de races distinctes longtemps confondues sous le nom beaucoup trop général de Peaux-Rouges. Si d'une part la facilité des migrations par le voisinage étroit de l'Asie et de l'Amérique dans les hauteurs polaires explique les rapports ethniques qui existent entre la race jaune et quelques tribus indiennes, d'autre part il est parfaitement démontré que le sang malais a été importé sur les côtes du Pacifique par les populations maritimes qui ont dû y aborder de tout temps.

Il devient donc impossible de classer parmi les divisions principales de l'humanité une prétendue race rouge, qui n'existe certainement qu'à l'état de nuance ethnique, que comme résultat de certaines combinaisons de sang, et qui ne peut être prise que pour un sous-genre.

En comparant les récits de l'abbé Brasseur de Bourbourg avec quelques-uns des faits de l'histoire mexicaine antérieure à la conquête, M. de Quatrefages a pu déterminer approximativement la date de l'arrivée des Peaux-Rouges dans le bassin du Mississipi; il la fait remonter au huitième ou au neuvième siècle de notre ère.

Les débris insignifiants qui composent aujourd'hui ces tribus indiennes peuvent se diviser en deux catégories : les Indiens sauvages et les Indiens demi-sauvages. — Toutes les grandes familles et tribus sont sauvages : les Sious, les Utes, les Jowas, les Sacs, etc., pillards et nomades ce sont les véritables Peaux-Rouges au sang pur de tout mélange, inébranlables dans la foi de leurs pères. La seconde catégorie comprend les familles indiennes moins importantes, en contact avec les blancs, à moitié soumises et fixées au sol : Indiens de la Californie, Chipeways, Winnebagoes, Crecks, Cherokees, etc.

Toutes les tribus sauvages sont nomades, vivent de pêche, surtout de chasse; les hommes, montés sur des chevaux extrêmement forts et résistants, suivent le bison dans toutes ses migrations. C'est là leur véritable élément, et si l'on veut voir les Indiens dans la situation où ils se présentent de la façon la plus avantageuse, il faut les regarder à cheval; ils sont alors comme transformés et étonnent par la légèreté et l'animation de leurs mouvements.

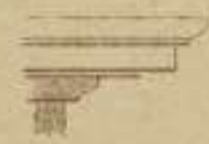
La peau de bison tannée avec la cervelle de l'animal et conservant encore sa toison, porte le nom de *mahitou* (robe); elle sert de paletot, de lit et de couverture. A l'exception de leurs mocassins et de leurs guêtres, les Indiens qui trafiquent ont cependant renoncé à l'usage des peaux pour leur habillement; ils préfèrent les changer pour des chemises, des couvertures et des vêtements de laine regardés par eux comme plus élégants et plus modes.



AMERIQUE

AMERICA

AMERICA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Lestel lith.

Les mocassins, sorte de carbatine perfectionnée, sont faits de peau de daim, d'élan et de buffle dont ils enlèvent le poil et à laquelle ils donnent une couleur foncée en l'exposant à la fumée. Les guêtres sont étroitement cousues sur la jambe et en dehors de manière à ce qu'on puisse les mettre et les ôter facilement.

Les chefs ou principaux guerriers portent des plaques ou des médailles d'argent suspendues à leurs colliers. Quelques-uns ont un bracelet d'argent placé au milieu du bras; c'est une marque distinctive obtenue dans les combats. Le cou, les oreilles sont presque toujours chargés de pendants, de colliers faits ordinairement de grains de *peak* et de *roenoke* (espèces de coquillages) ou de dents d'animaux.

D'après divers voyageurs, il existe chez les Peaux-Rouges un procédé mnémotechnique, le *wampum*, servant à exprimer des nombres multiples et élevés, même des idées, au moyen de fragments de coquilles ou de bois enfilés dont la couleur et le mode de juxtaposition ont une signification conventionnelle. Au Pérou, on *écrivait* ainsi, paraît-il, de véritables livres. Ce moyen accuse peu de connaissances en écriture; elles se réduisent, parmi les tribus indiennes de l'Amérique du Nord, à une grossière représentation par signes différente du rébus hiéroglyphique et qui, probablement, a été le point de départ de l'écriture proprement dite. Au point de vue du costume, il y a tout lieu de croire que dans l'ordre des colliers et dans le nombre ou la disposition des cordelettes à nœuds qui se rencontrent si fréquemment dans l'attirail du Peau-Rouge, on retrouverait l'emploi du *wampum*.

Les Sacs, les Iovas, les Pawnies ont seuls l'habitude de se raser la tête. Si cet usage se rencontre dans d'autres tribus, ce n'est qu'individuellement et par imitation. Ceux qui se rasent ne conservent de leur chevelure, coupée aussi ras que possible, qu'une touffe au sommet de laquelle ils plantent une belle crinière de cheval ou de daim, mélangée de plumes d'aigle. Plusieurs n'ont simplement que quelques plumes de couleurs variées.

La coiffure des Peaux-Rouges consiste aussi en bonnets de fourrure ou en espèces de turbans couronnés de plumes. Comme autre fantaisie d'une tournure plus moderne, la pl. Amérique, ayant pour signe la Pomme, donne un exemple d'Indien portant un chapeau de feutre.

La peinture du visage et du corps n'est usitée que dans les guerres ou pour les jours de grande parure; mais la poitrine des chefs est gravée d'un signe indélébile, le *totem*, figure d'animal quelconque, signe distinctif, sorte de palladium adopté par chaque tribu.

Toutes ces tribus chassent et se font la guerre entre elles, de la même façon, à cheval, avec la lance, l'arc et les flèches dont les Indiens de la plaine ne se séparent jamais, le bouclier, le tomahawk, hache légère ayant ordinairement du côté du marteau, lorsque le manche est perforé, une cavité qui est un fourneau de pipe.

C'est dès la plus tendre enfance qu'on s'exerce au maniement des armes; en outre les garçons apprennent à observer le silence et à se montrer respectueux en présence des personnes âgées. Plus tard, ils sont admis au conseil, mais ils restent au second rang et doivent s'abstenir de parler et d'intervenir dans les débats : éducation qui les conduit tout droit à la taciturnité et à l'acquisition d'une faculté essentielle chez eux, celle de supporter imperturbablement les longs discours, les interminables péroraisons de leurs *sachems*.

C'est en effet à l'éloquence et à la persuasion qu'ont recours journellement les chefs qui veulent se former un parti solide et maintenir leur influence si faible et si précaire ; car on ne leur accorde que la mesure de soumission la plus petite possible, et c'est le subordonné qui la fixe. Cette dignité n'est même conférée que pour un temps, et elle est reprise sous le moindre prétexte.

Les n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 proviennent de documents photographiques faisant partie de la Senate Collection du Muséum de Paris.

Le n^o 4 est tiré du Musée Ethnographique du Louvre, section de la marine.

Le n^o 8 est la reproduction d'un dessin original.

Voir, pour le texte : Ferrario, l'Amérique (costume ancien et moderne). — Elias Regnault, suite des États-Unis (collection de l'Univers), Didot. — L. Simonin, le Far-West américain (Tour du monde, 1867), Hachette. — Zimmermann, l'Homme, Reinwald édit., 1867. — De Quatrefages, l'Espèce humaine, Germer-Baillière, 1883. — Le comte de Gobineau, Essai sur l'inégalité des races humaines, Didot, 1884.



82



AMÉRIQUE

ORÉGON. — LES INDIENS DE LA HAUTE CALIFORNIE.
— LES KILLIMOUS.

1 2 3 4 5
 6 7 8

On comprend sous le nom générique de *Killimous* l'ensemble des Indiens du territoire de l'Orégon au sud de Colombia. On les divise en *Killimous* et *Koukouses*; ces derniers sont plus à l'est et semblent appartenir à une race particulière, d'un teint plus clair; on ne pratique pas parmi eux la dépression artificielle du crâne, en honneur chez tous leurs voisins. On appelle *tribus équestres* les tribus chasseresses qui, possédant de nombreux chevaux, font un large usage du cheval indigène, le *mustang*, qu'ils excellent à manier. Les Indiens pêcheurs, ceux des côtes et du voisinage des fleuves, sont, en général, moins bien conformés, moins courageux que ceux des tribus de l'intérieur vivant de chasse.

Selon les Franciscains des premières missions, la plupart étaient des gens doux et pusillanimes, se nourrissant de glands, de racines, de poissons pêchés dans les étangs; les plus aventureux chassaient le renard, tendaient des pièges aux fouisseurs. Les hommes aimaient à se parer avec des peaux, mais on n'en voyait guère qu'aux chefs; il fallait une audace exceptionnelle pour s'en procurer. Un lambeau d'étoffe noire autour des reins, une plume fichée dans les cheveux, composaient tout l'habillement de ceux qui étaient vêtus, un sur vingt environ. Les femmes avaient, en été, un jupon d'herbes, en hiver un débris de peau à demi séchée; c'était tout. Les enfants étaient absolument nus, « la pudeur, dit M. Dixon, étant aussi inconnue dans une loge indienne que parmi les phoques. » Sous des huttes de paille, ils se groupaient dans les bois comme des hardes de daims; ils se lavaient rarement. Les femmes, pour toute toilette, se tatouaient, ou se coloraient légèrement le visage, le cou, la poitrine. Les hommes avaient sur la face une peinture quelconque.

Les Indiens du nord de Colombia offrent une taille moyenne, une face large, un front déprimé, des pommettes saillantes, des yeux très écartés et fendus en amande, un nez aquilin, une bouche grande, un menton terminé en

pointe. Ceux du sud de ce fleuve ont généralement une taille plus élevée, le front plus droit, l'angle facial plus ouvert, la peau plus foncée; les cheveux des uns et des autres sont de même nature que ceux des Peaux-Rouges, lisses et plats.

La vie de ces primitifs est, au fond, de forme patriarcale; l'homme, maître absolu dans sa maison, y a plusieurs femmes. Ce sont elles qui y font tout le travail, nettoient, étrillent les chevaux, préparent les repas, etc., tout en élevant l'enfant, le *papposse*, qu'en de certaines tribus elles ne délaissent pas un seul instant, à la manière des Japonaises, des Kabyles, le portant partout avec elles, sans qu'il soit une entrave à leurs occupations. En général dès qu'il vient au monde, la mère lui aplatit le nez et la figure avec la main, puis va se baigner avec lui; elle l'emmailote dans de longues bandelettes depuis les épaules jusqu'aux pieds. Pour le transport, il est lié sur une planche attachée au dos de la mère au moyen de deux cordons; quand il faut lui donner le sein, la *squaw* l'attire par devant sans rien défaire de l'appareil. Les *squaws* sont souvent maltraitées, mais plus ou moins, selon les tribus. Les Indiens les plus doux s'attachent à se créer en elles des esclaves volontaires qui, la jalousie aidant, sont enchantées de travailler pour leur seigneur et maître; celui-là frappera dans un moment de colère, mais jamais pour obliger à travailler. L'Indien montagnard dit de lui qu'il n'a pas assez de cœur pour fouetter ses femmes. Le Pai-ute, « triste compagnon, déterreur de racines, attrapeur de rats, chien incapable de scalper un ennemi endormi, ou d'aborder le sentier de la guerre, » se montre brave pour battre et assommer une femme à laquelle il impose tous les travaux qui peuvent être de quelque rapport. Il représente le plus complet spéculateur du genre; il achète ses femmes et, pour en acquérir il recherche les tribus pauvres, celles où un revers récent oblige les parents à se défaire de leur fille à bas prix. En dehors de sa tribu native, une Indienne est à jamais perdue pour les siens, et ne peut plus compter sur la protection que lui vaudrait leur voisinage. Quand *chien rouge* sera las de sa femme, il la vendra à quelque autre chien. Cette façon de traiter les femmes comme du bétail n'est pas commune à toutes les tribus: elles ne sont pas toujours des esclaves achetées; sur tel point, le mariage est de consentement mutuel; il se dissout de même quand on se déplaît des deux parts; une simple formalité, un seul mot « je te rejette, » et la séparation est accomplie.

Il faudrait faire de chaque tribu une étude spéciale si l'on voulait bien connaître ces populations, en réalité fort différentes selon les groupes. Cette étude n'existe qu'en partie, et ce qui en a été dit avec le plus de précision l'a été il y a un siècle. Il est vraisemblable qu'elles seront détruites sans qu'on en sache beaucoup plus. (Voir la pl. *Amérique*, au signe de la Pomme, au sujet de l'avenir fatal des Américains chasseurs.)

Le niveau de l'industrie des Killimous n'égale pas celui des nègres africains sachant tisser et teindre les étoffes. Leur plus remarquable produit est la fine vannerie que certains d'entre eux emploient non seulement pour leur coiffure, comme on le voit ici, mais encore pour remplacer la poterie; ils tressent si adroitement qu'ils font en vannerie des vases pour le transport de l'eau. Les femmes qui exécutent ces jolis paniers assor-



AMERIQUE

AMERICA

AMERICA

Q

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Brandin lith.

tissent des fils déliés tirés des diverses racines auxquels on laisse leur couleur naturelle; elles en combinent les dessins avec un véritable goût. Ce sont encore elles qui brodent leurs jupes avec de petits coquillages, de petites pierres de couleur ou des verreries de provenance exotique dont elles forment aussi leurs colliers. Pour façonner ces divers objets, elles n'usent que de deux ustensiles, un couteau et un poinçon fait avec l'os des pattes de devant du cerf. Le couteau est plus particulièrement l'outil des hommes; ils le portent sur leur tête, enfoui dans la chevelure; ce couteau est formé d'un manche en bois orné de nacre de perle, et d'un caillou tranchant des deux côtés qu'ils aiguisent en les frottant avec de l'eau et du sable fin sur une pierre très dure. Les hommes fabriquent leurs armes, lances, boucliers, arcs et flèches, et une espèce de sabre, d'un bois très dur, ressemblant à un cimenterre, ayant un de ses côtés garni de cailloux tranchants. Ce sabre de guerre est employé par eux pour la chasse aux lapins, aux loups et aux cerfs, aux daims et aux renards. Ils le lancent à une très grande distance et avec adresse, brisant la cuisse de l'animal visé. Les Indiens de certaines rivières, comme celle des *tremblements de terre*, fabriquent des filets pour transporter leurs vivres, mais ils ne connaissent pour les transports par eau que le radeau fait avec des bottes de roseaux, la *balsa*, bateau qui n'a pas de sens, marchant à l'aviron en avant, en arrière, ne contenant que deux personnes qui ont le plus souvent les pieds dans l'eau : la plus ancienne et la plus grossière manière de naviguer, qui leur sert cependant pour aller pêcher en pleine mer. Le vêtement de peau, le manteau, se fait de diverses manières : pour les gens ordinaires, ce n'est qu'un mantelet descendant seulement jusqu'à la ceinture; pour les chefs, le manteau se prolonge jusqu'aux jarrets. Ce vêtement est tantôt une casaque faite de courroies de peaux de lapin, de lièvre, de loutre ou de renard, tressées ensemble avec leur poil, tantôt une capote de bison; ceux qui vivent de cet animal se recouvrent de sa peau. Les cotonnades et les lainages viennent du dehors. L'arrangement des chevelures, fort visible ici, ne nécessite pas de description. Il y a des Killimous qui se brûlent les cheveux au ras de la tête avec des charbons, mais ils ne figurent point dans nos types représentés. Les hommes, qui arrachent leur barbe, usent d'un rude procédé; ils se servent d'une espèce de moule dont les deux valves forment pince, et la saisissent poil à poil. Ceux qui tressent leurs cheveux avec des cordons y placent, outre le couteau, le peu d'objets qu'ils possèdent, notamment la corne qui renferme le tabac à fumer. Les Cibolos ont, sans savoir pourquoi, l'habitude ancienne de se faire une croix sur le front avec de l'argile blanche; c'est exactement la pratique des Indous pour marquer leur secte.

Pour les occasions solennelles, comme le mariage, les femmes se peignent de diverses couleurs et portent à la main un bouquet de plumes, mais elles gardent leurs vêtements, tandis que la nudité des hommes n'est dissimulée que par les peintures qu'ils se font sur le corps. La danse est exécutée par deux couples au son d'une espèce de petite flûte; chaque spectateur frappe l'un contre l'autre des roseaux secs, en chantant.

N° 1. Indienne du nord de la Californie. Vêtement de coton; jupe en laine; berceau portatif en bois. —
N° 2. Indienne de la même région. Cette femme a un manteau de laine; l'enfant est vêtu de coton. — N° 3. Indienne de l'Orégon. Coiffure d'osier; colliers en pierres et verres de couleur; jupe en cotonnade dont la cein-

ture est frangée de coquillages; le tablier est de pierres et de verreries dont les divisions horizontales sont formées de disques plats, percés d'un trou, enfilés les uns par-dessus les autres. — N° 4. Indien de l'Orégon. Le bandeau de tête et le pantalon sont en coton; l'arc plat est une arme des plus dangereuses entre les mains de ces Indiens; pour écarter toute défiance, lorsqu'on s'approche de gens avec lesquels on n'est point en guerre, on en détend la corde. Le carquois est une peau conservant ses poils. — N° 5. Indienne de l'Orégon. Bandeau de tête en coton; colliers de graines rouges; ceinture en coton, frangée de pierres et de coquilles de couleurs; tablier du même mode que celui n° 3. — N° 6. Indien de l'Orégon. Coiffure d'osier; colliers de coquilles enfilées; le prolongement de la chevelure est entouré de chaque côté par deux peaux; on use souvent de cheveux postiches et même de foin pour procurer de l'opulence à sa chevelure; le bracelet est en cuivre; le vêtement est une couverture de laine. — N° 7. Indienne de l'Orégon. Coiffure d'osier; cheveux dont les prolongements latéraux sont renfermés dans un ruban de coton enroulé. Les vêtements sont de laine; le berceau en osier ou en canne. — N° 8. Indienne de l'Orégon. Coiffure d'osier ou de paille; vêtements de poils, composé de peaux diverses.

Documents photographiques communiqués au Muséum de Paris.

Voir pour le texte : W. H. Dixon, la Conquête de l'Orégon, 1875; L. Simonin, le Far-West américain, Tour du monde, 1867; Ed. Bryant, Voyage en Californie, et surtout Duflot de Mofras, Exploration du territoire de l'Orégon, 1844.



ESQUIMAUX

LA FAMILLE HYPERBORÉENNE. — LES PÊCHEURS MARITIMES

LE COSTUME. — ARMES DE PÊCHE ET DE CHASSE. — LE CANOT, LE TRAINEAU,
LE PATIN. — INTÉRIEUR DE L'HABITATION D'HIVER. — USTENSILES DE MÉNAGE.

PLANCHE DOUBLE.

- N° 1. — Traîneau et chiens d'attelage.
 N° 2. — Raquette ou patin pour courir sur la neige.
 N° 3. — Lance à pointe de fer emmanchée dans un os de morse. Hampe en bois, crans en os pour guider la corde; talon de l'arme en os de morse.
 N° 4. — Croc à quatre dents de fer; monture en os de morse.
 N° 5. — Haut de lance, fer et os de morse, muni de la corde du harpon.
 N° 6. — Lance forte, à pointe de fer emmanchée dans un os de morse barbelé. Hampe en bois; base puissante, se terminant en deux jambages liés par une traverse.
 N° 7. — Couteau en os de morse, servant au nettoyage des bateaux.
 N° 8. — Hameçon pour la pêche du requin. — Dent unique, en fer, ainsi que la chaîne.
 N° 9. — Haut de lance, fer et os de morse; corde du harpon.
 N° 10. — Crochet en fer, dont l'attache est articulée par un moyen primitif : un anneau de cuir où passe une corde retenue par une petite traverse en bois.
 N° 11. — Haut de lance; pointe en os de morse.
 N° 12. — Cuiller en bois pour la suspension.
 N° 13. — Botte de demoiselle. Peau de phoque, partie supérieure de la tige en toile. Les peaux en couleur sont tannées.
 N° 14. — Femme esquimaude, portant son enfant dans son capuchon, selon l'usage général.
 N° 15. — Couteau en fer, dont le manche et la lame sont en travers.
 N° 16. — Sac en peau de phoque, servant de chaussures aux chiennes.
 N° 17. — Lampe en pierre, posée sur une assise en bois.
 N° 18. — Costume de femme, en peau de phoque doublée de fourrure. — Le rouge des broderies est en galon de laine; le blanc et le vert sont en cuir. On serre ce costume à volonté, le tenant élargi pour la grossesse; les jambières sont séparées. Les bottes et le bonnet sont, comme le reste, en peau de phoque.
 Les habits, composés d'entrailles de phoque cousues ensemble, que les habitants des Aléoutes n'exécutent qu'avec des outils imparfaits,

exigent un travail extraordinaire. Il ne faut pas moins d'un an pour que la femme qui entreprend cette tâche concurremment avec ses autres occupations, puisse l'achever.

- Nos 19 et 20. — Poches de chasse en peau de phoque. — Ornaments en cuir appliqué.
 N° 21. — Tabouret en peau de phoque brodée, garni d'une fourrure d'ours.
 N° 22. — Veston de femme, ou blouse courte en peau de phoque, à dessus de laine. Broderie laine et soie. — Encolure et ouverture de la manche, garnies de fourrure.
 N° 23. — Costume d'homme, en peau de phoque; galons de laine. Gant formé d'une patte d'ours armée de ses griffes. Bottes en peau de phoque, noires, selon l'usage pour le sexe fort, avec ornements en cuir blanc.
 N° 24. — Puisette, ustensile de ménage; manche en bois. Le métal est du fer blanc.
 N° 25. — *Kayak*, canot du pêcheur isolé. Carcasse en os, enveloppée d'une peau de phoque peinte en noir.
 N° 26. — Crochet en os de morse, pour entraîner sur la glace les phoques tués.
 N° 27. — Muselière en peau de phoque que l'on met aux chiens pour les empêcher de trop manger.
 N° 28. — Tabatière en os de morse, fermeture en fer; hommes et femmes, tout le monde fume la petite pipe du type chinois.
 N° 29. — Pêcheur, armé de la lance et du grand épieu, à pointe en os de morse et bout de fer.
 N° 30. — Couteau en os de morse.
 N° 31. — Harpon dont les deux extrémités sont en os de morse. La hampe en bois se détache lorsque l'animal atteint cherche à se soustraire en plongeant. Le chasseur, qui reprend cette hampe pour le moment où le blessé, captif de la ligne, remonte à la surface, peut alors s'en servir comme d'une lance. C'est de cette façon que l'on assaille le morse.
 N° 32. — Rame en bois, dont les deux extrémités en forme de spatule sont

en os de morse, formant contre-poids. On tient cet aviron par le milieu, en l'inclinant tour à tour à droite et à gauche; entre les mains de l'Esquimau, habile à le manier, il fait l'office d'une paire de rames.

N° 33. — Lance faite pour une pénétration profonde, comme le montrent les trois dents barbelées en os de morse qui se trouvent si bas sur la hampe en bois.

N° 34. — Haut de lance; pointe en fer, montée dans un os de morse barbelé; hampe en bois.

N° 35. — Botte en peau de phoque; partie supérieure de la tige en toile.

N° 36. — L'Esquimaude Juliana-Judith-Margarita Okabak, âgée de vingt-deux ans.

N° 37. — Intérieur de l'habitation d'hiver.

N° 38. — La mère et son enfant, âgé de deux ans.

Nota. — Le fer est depuis longtemps employé par les Esquimaux. La Pérouse a constaté que les Kamtchadales en étaient pourvus dès avant l'arrivée des Russes chez eux. Les rapports des Japonais avec les gens des îles Kouriles remontent peut-être à une très haute antiquité. Les *chicha-mann*, du nom que l'on donnait, au Kamtchatka, à ceux qui apportaient dans ces contrées les aiguilles en fer ou en acier, étaient des sujets du Nipon venant de la terre de Jesso ou île Chicha.

Les figures et objets typiques rassemblés ici proviennent de l'exhibition faite au Jardin d'Acclimatation de Paris, en 1877.

La famille esquimaude, qui avait établi là son campement, se composait de six individus : le doyen, Hans Noahsen Gokkik, quarante-six ans; Henrik Johanson Kojange, vingt-huit ans; Cospar Mikal Okabak, trente-six ans; Juliana Judith Margarita Okabak, vingt-deux ans, et ses deux enfants, Anna, âgée de deux ans, et Catharina, de douze mois. Les prénoms disent assez que ces Esquimaux étaient de ces chrétiens que les frères Moraves ont su conquérir dans leurs missions si remarquables au Groenland et sur la terre de Labrador.

Ces gens avaient apporté avec eux des spécimens des divers travaux qu'ils font dans leurs huttes hyperboréennes; on a été à même d'y reconnaître les traces d'une industrie nationale, digne d'attention. L'ensemble formait un musée composé de vêtements, de tapis, d'armes, de grossiers ustensiles de ménage, de modèles de la hutte d'hiver en mottes de gazon, de la tente de peaux pour l'été, de traîneaux, de pirogues et de bateaux avec tous leurs accessoires, etc.

L'ours blanc, auquel les Esquimaux font une guerre acharnée, et qui n'est utile que lorsqu'il est pris et tué, était représenté par six de ces seigneurs fourrés, logés vivants dans une tanière à part. Six phoques dans l'eau, et neuf des chiens dont l'Esquimau se fait des auxiliaires si utiles, complétaient une installation à laquelle les Esquimaux eux-mêmes avaient procédé; s'aménageant pour l'hiver avec les matériaux qu'on leur avait fournis sur leur demande, et lorsqu'ils savaient fort bien, du reste, qu'ils n'auraient point à supporter chez nous les rigueurs de leur hiver ordinaire.

Les peuplades auxquelles on avait emprunté ces individus sont les dernières représentations des races humaines dans les régions septentrionales : peuples dont on retrouve la trace dans des traditions qui ont franchi les siècles; mais qui, sans autres ressources que la pêche dans les mers polaires, enfouis dans des hivers de neuf mois, dont une nuit de quatre, où se détachent des silhouettes de scaphandre sur l'éclat de merveilleuses aurores boréales, ont paru d'une étrangeté d'autant plus proche du domaine de la mythologie que les récits des voyageurs dans les mers polaires ont longtemps paru difficiles à concilier entre eux.

Les faits douteux, appuyés sur de simples hypothèses, dans un siècle avide de lumière, devaient être relégués au plan qui leur convient, après des relations scientifiques et ethnographiques comme celle, entre autres, du voyage d'exploration au pôle nord entrepris par la *Hansa* et la *Germania* en 1869, que le monde européen connaît depuis la publication faite à Leipsig, en 1873, en France, dans le *Tour du monde*, en 1874.

La vue des individus eux-mêmes devait puissamment contribuer à compléter les nombreux détails sur les Esquimaux, leurs mœurs, leur façon de vivre, etc., fournis par les derniers explorateurs. Grâce à ces travaux, et grâce à cette exhibition, on a pu, dès lors, se former une idée, tout à la fois exacte et générale, des conditions de l'existence de populations dispersées sur une longueur de plus de mille lieues, et dont les naturalistes composent leur famille *hyperboréenne*, quoique les sangs y paraissent très divers, parce que le froid qui domine

toutes les conditions de l'existence dans les régions boréales y rend les populations identiques plus que tout autre part sur le globe.

Lappes, Ogres et Ongres, Vogouls, Ostiaks, Samoyèdes, Kouriliens ou Aïnas, Kamtchadales, Koriaques, Namollas, Aléoutes, Tchouktchis, Yukagiris, Yakouts, autant de goupes différents, parmi lesquels les tribus de la famille *esquimaude*, la plus importante de toutes, se distinguent nettement. Les Esquimaux, fort dissemblables des Peaux Rouges qui les avoisinent en Amérique, s'éloignent aussi physiquement des Mongols près desquels ils sont établis en Asie.

De Gobineau, invoquant la physiologie et la linguistique, fait venir les Esquimaux du grand continent d'Amérique ; ils en seraient les aborigènes, chassés par les Peaux-Rouges, de sang malais, et auraient été poursuivis jusqu'à la chaîne des Montagnes rocheuses, où les envahisseurs sont demeurés sur les talons des vaincus, et avec une haine si tenace que, maintenant encore, selon Zimmermann, Eyriès, etc., les Américains de la race rouge, tenant les Esquimaux pour des sorciers malfaisants, les poursuivent et les tuent partout où ils les trouvent, s'opposant ainsi à ce qu'ils pénètrent dans l'intérieur du pays.

Les tribus esquimaudes se rencontrent en Laponie et en Sibérie ; sur la presqu'île du Kamtchatka et les îles Aléoutiennes ; sur les rives de la baie d'Hudson ; à la terre du Labrador ; sur tout le parcours de la baie de Baffin, aux lacs de Mackensie et dans les îles de Nootka ou le pays des grands Esquimaux.

Ceux d'entre les Esquimaux qui, fuyant devant le Scandinave, ont abandonné l'Islande pour s'établir au Groenland, c'est-à-dire aux approches du 80° degré de latitude boréale, s'y trouvent aux prises avec le climat le plus dur, et sur le sol le plus ingrat qu'il soit possible d'imaginer. A ces altitudes, où soufflent sans trêve des vents furieux, où il ne croît plus que quelques mousses, des lichens blanchâtres, on ne saurait tirer aucun parti d'un règne végétal qui, dans les endroits les plus garantis, produit un bouleau n'atteignant pas la hauteur d'un pied.

Le bois dont se servent les Esquimaux, les Lapons, les Samoyèdes et même les Islandais, et qui est pour eux un grand bienfait, leur est procuré par le courant maritime qui, partant du golfe du Mexique, passe entre la presqu'île de la Floride et l'île de Cuba, pour se diriger de là vers l'Atlantique ; apportant aux côtes les arbres roulés par le Mississipi, l'Orénoque et le fleuve des Amazones, se répandant, en partie entre l'Écosse et l'Islande, en partie le long du continent américain, jusqu'au Groenland, et loin dans la baie d'Hudson.

Les Esquimaux de l'Amérique septentrionale et orientale se donnent à eux-mêmes le nom d'*Innu*, qui veut dire *homme*. Ce titre paraît démentir nettement les fables selon lesquelles les Esquimaux, s'attribuant une singulière origine, se donneraient comme étant descendus des singes. Le nom d'*Esquimau* ou *Eskimau* ne serait qu'un sobriquet, une contraction des mots *Eski man tik*, dérivés du langage des Indiens du nord de l'Amérique, et signifiant *mangeur de poisson cru*. C'est ainsi que le *Samoyède* veut dire en russe *mangeur de saumons*.

Les hyperboréens sont des pêcheurs, vivant principalement de poissons ou de mammifères marins. Pritchard leur donne le nom d'*Ichthyophages*, et c'est par eux que Bory de Saint-Vincent commence l'histoire des populations léiotriques. Dans ses grandes divisions du genre humain, Zimmermann comprend l'Esquimau parmi les *pêcheurs maritimes*, qu'il place à la tête de toutes les autres familles des pêcheurs, les fluviaux et les côtiers, en faisant ressortir la trempe supérieure de leur race.

L'homme qui fréquente la haute mer pour y harponner une proie d'importance est un chasseur auquel il faut autant d'expérience que de sang-froid, autant de fermeté de cœur que d'adresse, pour sortir sain et sauf des dangers, toujours sérieux, qu'il y vient affronter.

Les poissons voraces ont, généralement, de puissantes armes dans leurs dents ou leur queue. Les mammifères marins mêmes, comme le phoque et autres de cette espèce, sont armés et savent se défendre quand on les attaque. A quels périls se trouve exposé le chasseur maritime isolé, assis dans une embarcation si frêle qu'à la première atteinte un peu sérieuse la barque sera coulée, lorsque dans les rencontres du requin, du narval, de la

scie, les frères de l'animal blessé accourent à son secours, et qu'il faut gagner de vitesse leurs puissantes nageoires à travers le tumulte des vagues, et en se garant du choc des glaçons!

Initié aux habitudes et aux instincts des animaux marins qu'il observé avec la même attention que le chasseur les animaux terrestres, le pêcheur maritime doit être robuste, preste, habile nageur, éveillé et rusé. Il lui faut non seulement tuer, mais encore capturer. Les armes que les Esquimaux se confectionnent pour ce double résultat, sont vraiment remarquables. Elles prouvent la sagacité et l'intelligence d'une race qui, par ses facultés, est loin d'être dans les derniers rangs de l'humanité.

L'Esquimau a l'amour de l'indépendance; ses mœurs sont républicaines. Dans la tribu, la propriété est collective; les grands filets, les digues, les larges pièges, les forts bateaux, appartiennent à tous, aussi bien que le produit de la chasse, partagé entre tous ceux qui ont contribué à l'obtenir.

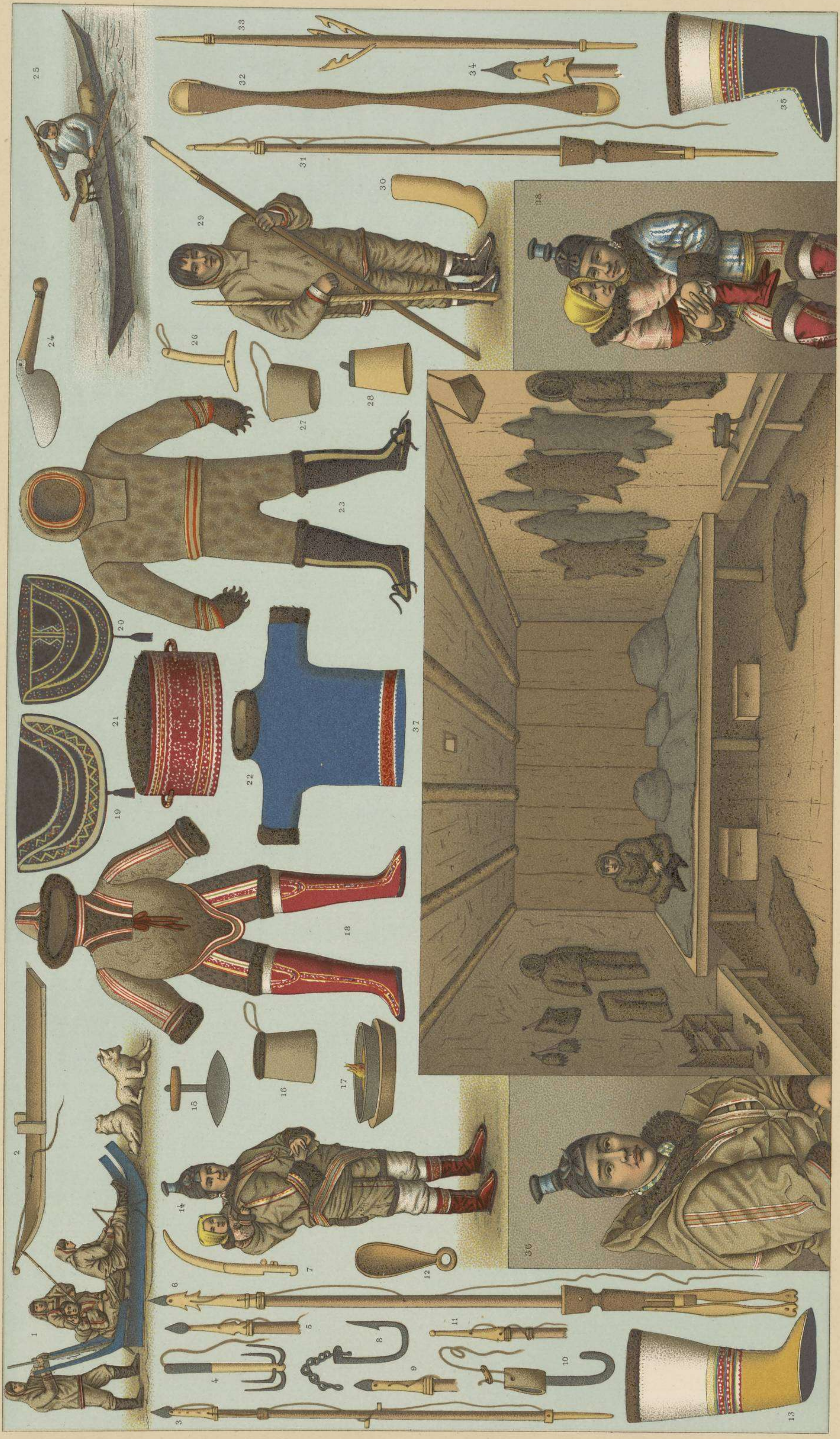
L'Esquimaude tient une place importante dans la famille; elle n'est point l'esclave de l'homme, dont la force physique est la seule supériorité. « Partout, dit Zimmermann, où la ruse et l'adresse sont plus nécessaires que la force pour assurer l'existence, la femme qui est pour l'homme une compagne utile, devient son amie. » Chez les Esquimaux, lorsqu'il s'agit d'exercer l'esprit, la femme se montre aussi capable que l'homme, et souvent plus capable encore. Les deux sexes prennent la même part aux amusements publics et se réjouissent ensemble. La polygamie est d'usage ancien; les enfants sont entourés de la plus vive affection. L'adoption est fréquente. L'échange des femmes n'est pas sans exemple.

Le rôle de l'homme, comme pourvoyeur de la famille, est si prépondérant que, avant la fondation par les frères Moraves des colonies de Nani, d'Okkak, et de Hoffenthal ou Hopedale, on avait pour habitude dans ces localités de tuer les orphelins et les veuves, pour leur épargner la mort par la faim. Au Groenland, dans le Labrador, où la végétation n'est d'aucun secours, on est parfois réduit à de dures extrémités, lorsque, par exemple, et sans qu'on en connaisse les causes, les poissons, les phoques, les chiens de mer, etc., s'éloignent des côtes.

L'humeur égale et jamais querelleuse de l'Esquimau est à signaler, et par-dessus tout, la gaieté constante avec laquelle il supporte les dures nécessités de sa misérable existence. La sorcière joue chez les Esquimaux un rôle que le catholicisme ne paraît avoir encore affaibli que légèrement chez ces peuples jusque-là sans culte ostensible et ne paraissant guère avoir pour idées religieuses que des superstitions.

Ce n'est guère que pour la forme que la Russie range ces hyperboréens parmi les peuples de son vaste empire. Les Esquimaux, ayant à se garantir du rude et stérile climat des régions qu'ils habitent, bornent leur industrie à amasser des provisions, leur commerce consiste en échanges de l'excédant des produits de la chasse et de la pêche qui s'effectuent dans des foires périodiques où le troc des fourrures, des cornes de narval, des fanons de baleine, etc., procure à ces déshérités quelques objets indispensables à la vie. Ils sont véritablement indépendants sur un sol que nul, d'ailleurs, ne songe à disputer à des occupants qui seraient incapables de le défendre; car ces hommes, semblables à ces Lapons dont Gustave Adolphe voulut un jour former deux régiments, rapidement dissous, sont absolument dépourvus d'esprit militaire. Le lien national même ne saurait exister entre des peuplades aussi largement clairsemées, disséminées au point que lorsque, par exemple, le capitaine Ross, parvenu en 1818 au 78° degré de latitude boréale découvrait le pays du Groenland qu'il a nommé Arctic-Highland, les hommes qu'il y rencontra, ignorés de leurs voisins depuis des siècles, se croyaient les seuls habitants d'un monde qui, pour eux, se bornait à l'étendue des masses glacées dont ils étaient entourés.

La tradition commune aux hyperboréens, c'est qu'ils sont tous originaires du sud. La puberté précoce des Esquimaudes du Labrador qui, sous ce rapport, ne diffèrent point des négresses de nos colonies, confirmerait cette donnée. L'*adaptation* de certaines facultés, développées par l'exercice et par l'hérédité, au détriment de certaines aptitudes que leur inutilité temporaire relègue à un état plus ou moins latent, développement qui se produit selon les milieux où l'homme est appelé à vivre (la *sélection naturelle* des Darwin, Wallace, etc.) et qui peut amener des modifications organiques assez profondes pour constituer des races particulières, a eu pour résultat final un effet des plus frappants chez les Esquimaux. Dans les plus jeunes comme dans les plus âgés des membres de la famille Okakak, on retrouvait identiquement le même type parfaitement caractéristique dès l'âge le plus tendre.



ESKIMOS

ESQUIMAUX
CL

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Chataignon lith.

ESKIMAU

Ces individus étaient petits, ramassés, trapus; visage large, pommettes saillantes, nez épaté; yeux petits, noirs, très vifs, d'une intelligence qui anime la physionomie; teint jaune olivâtre. On a signalé, comme autant de points de ressemblance avec les Japonais, les yeux, fendus de la même manière; la mâchoire élargie d'une façon également exagérée et munie de ces dents solides auxquelles rien ne résiste, dit un visiteur du Groenland; les cheveux, noirs, plats, rugueux, sans souplesse; la taille même et la tête forte proportionnellement au corps, dont l'aspect est à peu près identique.

L'allure de ces Esquimaux, très naturelle, n'avait rien de bestial ni de cadencé comme le pas sautillant du nègre. L'exigüité de la taille s'alliait chez eux avec une certaine gracilité des membres. Enfin la petitesse des pieds et des mains, si remarquable chez cette race, complète la physionomie de « ces petits hommes noirs, que le D^r Laube prenait pour des enfants d'une quinzaine d'années, mais qui étaient mariés et pères de familles. »

L'air de candeur et de bonté de ces Esquimaux leur conquiert rapidement les sympathies du public européen. La plupart des récits des voyageurs avaient surtout réussi jusqu'alors à donner une idée singulièrement repoussante de la famille esquimaude; ce fut donc avec un agréable étonnement que, dès l'abord, on reconnut que ces gens étaient loin d'être aussi disgracieux qu'on les avait dépeints. La femme avait des traits qui, pour être en dehors des conditions de notre esthétique, n'étaient cependant point sans charmes; « les deux petites filles, écrit un visiteur, sont moins laides que jolies. »

Ces hommes demi-sauvages, très doux de caractère, nullement rebelles à l'étude des arts utiles et civilisateurs, fort industriels, sachant tirer parti des moindres ressources, et jamais oisifs, faisaient agir des doigts d'une force et d'une prestesse singulières qui faisait juger qu'on en ferait rapidement d'habiles ouvriers, à quelque métier qu'on les façonnât. On les dit très probes, très honnêtes, respectant le bien du voisin; enfin, les progrès accomplis dans le voisinage des stations établies par les frères Moraves, prouvent la facilité à s'instruire de l'Esquimaux, être sociable et très dévoué, en faveur de qui les témoignages ne manquent plus, d'ailleurs, depuis qu'entre autres, on a vu ce que le *bon Joe*, le *patient*, le *courageux*, l'*adroît Joe* et son compagnon Hans, ont accompli pour sauver la vie des naufragés du *Polaris*.

Les femmes font des soins du ménage leur occupation journalière. C'est à la femme qu'appartiennent les enfants et tout ce qui les concerne. Elle les soigne et les approprie avec une activité et une intelligence peu communes. Les femmes confectionnent les ouvrages de cuir; c'est avec une patience et un soin extrême, avec un goût remarquable, qu'elles composent les jolies mosaïques, faites de minuscules morceaux de cuir de couleurs variées dont les chaussures sont décorées, ainsi que d'autres pièces de l'habillement. C'est encore elles exclusivement (les hommes ne s'en occupant jamais) qui mâchent, pour en faire des bottes et des gants, les peaux de renne, de phoque et de morse. Ce procédé de mastication pour assouplir les peaux et leur donner la forme voulue, est un des principaux moyens de mégisserie en usage.

Tous les Esquimaux n'ont point de rennes à leur disposition. Les uns, qui auraient pu en posséder, n'ont point su les assujettir; les autres sont à des altitudes où l'on n'en saurait avoir. La famille Okabak était de ces Groenlandais dont un voyageur a dit: « Ils mettent le corps du phoque dans le leur, et enferment leur peau dans celle du phoque. » Le phoque est, en effet, la ressource fondamentale des peuples de l'extrême nord; sa chair les nourrit; sa peau forme leur vêtement, et ils en recouvrent leurs bateaux; sa vessie sert de bouée pour les harpons; sa graisse alimente les lampes et chauffe la hutte.

Le traîneau et son attelage.

Le traîneau à double patin de l'Esquimaux semble offrir plus de chances d'équilibre que celui du Lapon. Les chiens que l'on emploie pour l'attelage sont de stature moyenne, et, relativement à leur grosseur, d'une vigueur extrême. Ils ressemblent assez parfaitement à nos chiens de montagne ou à ceux de nos bergers. — Leur poil est rude. On les nour-

rit de poisson séché, en un repas unique, donné à la fin de la course ou de la journée. Pour empêcher ces chiens voraces, souvent affamés, d'avoir des distractions dangereuses pendant les étapes, on les musèle avec de la peau de phoque (voir n° 27).

Le nombre des chiens que l'on attèle au traîneau, est en raison du poids à transporter. Le *sannka* des Kamtchadales, avec sa charge ordinaire doublant à peu près la pesanteur de l'homme qui le monte, est

traîné par quatre ou cinq chiens. Les *narta* sur lesquels on charge les bagages, ont un attelage de dix ou douze chiens. Les attelages sont parfois de trente-sept, et même de quarante-cinq chiens; c'est avec des équipages de cette importance que de Lesseps et le russe Kassoff, clôturés dans leurs *vezols* (le traîneau fermé) traversaient le Kamtchatka en 1787.

Le harnais du chien est un collier en cuir qui passe sur le poitrail et tient au traîneau par une courroie servant de trait. Les chiens, couplés par le collier, sont ordinairement attelés deux à deux. L'équipage n'est point autrement bridé. Un chien, toujours seul à la tête, est le guide de la bande. C'est un sujet d'élite, parfaitement dressé, comprenant les différents langages du cocher : *tagtag, tagtag*, tourne à droite; *kougha, kougha*, à gauche; *ah, ah*, arrête; *ha*, pars. Frapper du bâton sur la neige ou bien sur le bois du traîneau, etc., équivaudra à l'ordre vocal de tourner à droite, à gauche, à la volonté du cocher, dont la sûreté de main est d'ailleurs telle qu'il sait encore, en touchant du fouet l'une ou l'autre oreille du chien conduisant la bande, faire comprendre exactement l'évolution commandée.

Pour retenir sur place l'équipage du traîneau que l'on quitte, il suffit de mettre ce traîneau sur le côté. Les chiens se couchent en peloton sur la neige, et attendent, sans bouger, le retour de leurs guides.

L'attachement et les soins entre les Esquimaux et leurs serviteurs intelligents sont réciproques. En été, on lâche pour la plus grande partie les chiens qui pourvoient alors eux-mêmes à leur nourriture en chassant dans la campagne ou en rôdant le long des lacs et des rivières. Ils reviennent chez leurs maîtres, lorsque l'hiver arrive, avec une exactitude qui ne se dément jamais. Pour garantir les pattes délicates de la chienne, on les lui chausse soigneusement. Le soulier est un sac en peau de phoque fourrée fixé par un cordon (voir n° 16).

La raquette ou patin.

La raquette sert principalement pour la chasse. On fait ce patin de planches très minces, et on l'attache sous le pied avec des courroies. Largeur de six à huit pouces; longueur de trois à quatre pieds. Le dessous est garni de peau de loup marin.

Le kayak ou kyak.

C'est l'embarcation dont l'Esquimau isolé se sert pour la poursuite du phoque, qu'il assaille avec le harpon, entraînant sa proie avec la corde de ce harpon vers la terre, où l'animal sera dépecé. Cette façon de pêcher, pour si différente qu'elle paraisse de celle des pêcheurs à la ligne dans nos rivières, immobiles en observant leur plume de flottaison, afin de savoir si l'hameçon est happé, est, au fond, de même principe. L'animal blessé est un captif par le fait de sa blessure; ses efforts pour s'échapper en tirant sur l'hameçon ou sur le harpon barbelé en contre-sens n'ont d'autre effet que d'assurer la puissance de la ligne qui capture.

Le kayak du Groenlandais, construit en côtes de baleine, dont la carcasse est entièrement recouverte par une peau fraîche de chien de mer, impénétrable à l'eau, est une embarcation en flèche, d'une légèreté, d'une rapidité, d'une instabilité de périssière. L'homme qui s'introduit dans ce canot par l'unique ouverture de l'enveloppe s'y trouve assis, les jambes étendues devant lui; dès que sa taille est serrée par le cordon de bourse qui fait ceindre le cuir de l'ouverture, le pêcheur et le véhicule ne font plus qu'un. La barque, même en cas de culbute, est insubmersible.

On gouverne ce canot, si léger que, lorsque l'homme débarque, il le prend sur sa tête pour rentrer chez lui, avec un seul aviron, dont les deux extrémités en forme de spatule font office d'une paire de rames (voir n° 32). Le chasseur nautique a devant lui ses armes et une espèce de petite table dont les pieds sont utiles pour régler le dérou-

lement de la corde du harpon, comme pour remorquer la proie que l'on laisse dans son élément, et qui ne s'ajoute jamais à la charge du canot, même sur terre, lorsqu'on fait glisser le kayak sur la neige.

Le maniement du kayak exige toute une éducation préalable; le jeune Esquimau doit s'exercer des années entières avant d'y être habile, et tant qu'il n'y est point parvenu il n'oserait se hasarder sur la haute mer où, le plus souvent, il faut aller chercher le phoque. Sans compter le péril des déchirures de l'enveloppe, faite par un poisson ou occasionnées par le choc des glaçons, ce qui réduit l'homme à nager dans une eau tellement froide qu'il s'y raidit bientôt, perdant toute chance de se sauver, il arrive souvent que le kayak chavire; un enchevêtrement de cordes, la perte momentanée de l'équilibre du corps, et la barque se trouve retournée. L'homme, lié à l'embarcation, est suspendu le haut du corps dans l'eau glacée, la tête en bas. Il lui faut pour se tirer d'une position aussi critique, une adresse et une force peu communes. L'Esquimau dans cette situation étend sa rame double horizontalement à côté de lui, et s'appuie dessus de tout le corps, non doucement, mais au contraire avec l'élasticité, la vitesse d'une flèche subitement lâchée. Le bateau est tenu de côté pour l'élan, qui procure au submergé l'avantage de se retrouver droit.

Le harpon des Esquimaux est une arme de jet des plus remarquables. La pointe de flèche destinée à blesser, se sépare au moindre effort du bois qui forme la tige; cette tige ne s'enfonce pas dans la mer avec l'animal blessé; elle remonte à la surface pour être reprise par la main qui l'a lancée, et servir de nouveau, au besoin.

La pointe en os a des barbelures disposées de façon qu'elle reste dans la chair, ne pouvant que pénétrer plus avant; cette pointe se trouve attachée à une corde mince, très forte, faite de peau de chien marin; sa longueur est de trente à quarante pieds, et elle porte, solidement liée à l'un de ses bouts, une vessie de phoque.

Le phoque atteint par le harpon, plonge pour s'enfuir, entraînant la corde et la vessie soufflée; mais la résistance de cette bulle d'air à s'enfoncer dans l'eau augmente tellement la douleur causée par les barbelures que l'animal cesse bientôt de tirer, forcé qu'il est, d'ailleurs, de revenir à la surface de l'eau pour respirer.

Dans l'intervalle, l'Esquimau a soufflé une nouvelle vessie, l'a liée à la corde d'un second harpon fixé à la tige de bois qu'il a repêchée. En émergeant, la première vessie indique où se trouve l'animal qui va reparaître; avant qu'il ait eu le temps de respirer, il sera de nouveau atteint, et d'autant plus affaibli pour replonger qu'il lui faut alors entraîner deux vessies. Obligé de remonter de plus en plus rapidement, le phoque ne peut se soustraire aux derniers coups du harpon qui l'achève.

L'attaque du morse est une affaire au moins aussi sérieuse. La lance particulière qui sert à cette chasse a une ligne très longue, courroie de peau de morse ou de grand phoque, que l'homme enroule autour de son cou pour l'affût, c'est-à-dire pour une attente parfois longue au milieu des glaçons en amas flottant.

Dès que le morse est à portée, il est harponné; et le chasseur, se dégageant vivement du collier d'anneaux qu'il a sur les épaules, doit, pour retenir la corde et la proie, fixer dans le nœud coulant qui termine la courroie un épieu qu'il enfonce dans la glace. Il guette la réapparition de la bête, forcée de remonter bientôt à la surface de l'eau, où elle est promptement achevée à coups de lance.

Si l'Esquimau n'enlève pas à temps le collier de cordes dont le plongeur serre rapidement les tours nombreux, il est entraîné sous la glace; sa mort est certaine. — Si le déroulement s'est bien effectué, mais sans que la ligne ait été fixée assez vite, ou assez solidement, la bête échappe, et chose plus grave, le harpon est perdu.

Les Esquimaux ont des arcs qui comptent parmi les meilleurs qu'il y ait, et qui sont faits de baleines, d'os et de tendons d'animaux. La pointe de leurs flèches servant à la chasse marine, sont exactement de la même sorte qui vient d'être décrite, ce qui rend inutile toute autre ex-

plication. Les figures 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 31 et 34, offrent un assortiment des armes du pêcheur à la ligne des mers polaires, pour lequel le fusil même, qu'il s'entend fort bien à manier, ne saurait offrir les avantages du harpon qui donne la mort dans un élément où la proie serait perdue sans la ligne qui la capture.

L'habitation.

L'été, on habite le *toupic*, la tente recouverte de peaux sur l'ossature de grands cétacés ou sur de simples perches. L'hiver, on se réfugie dans la hutte, faite de pierres ou de mottes de terre, par les uns, avec des poteaux et des solives en bois pour soutenir la toiture; par d'autres, les Esquimaux de la région moyenne, avec des blocs de glace. Ceux de l'ouest font la leur en planches. On se terre aussi profondément que possible; l'entrée de la maison se trouve au bout d'un long passage qui s'enfonce au milieu, et se relève ensuite. Lorsque l'habitation est établie sur le versant d'une montagne, on y accède en montant au lieu de descendre, c'est la seule différence. Toutes les huttes d'hiver sont, du reste, construites sur le même plan, et se composent, invariablement, d'une seule pièce, dans laquelle plusieurs familles vivent ensemble, dormant sur une large banquette qui, au Groenland, occupe le côté de la chambre situé en face de l'entrée. Ce lit de camp est couvert de peaux qui servent pour siéger ou coucher.

La partie supérieure de la chambre d'hiver est toujours percée d'un trou exigü, mesuré sur cette indication que l'air froid, épais et dense, ne puisse pénétrer dans l'air chaud de l'intérieur, qui par sa dilatation constante s'y oppose.

La lampe en pierre.

L'unique moyen de chauffage de la hutte d'hiver est la lampe dont on se sert, en même temps, pour la cuisson des aliments et pour l'éclairage. Les Esquimaux du Groenland font cette lampe avec une pierre tendre fort commune sur la côte, et qu'ils creusent de manière à former un réservoir d'huile; elle est connue sous le nom de lampe kamtchadale. Cette pierre creusée, d'où sort un chiffon de toile roulé en guise de mèche, baignée d'huile de poisson, de graisse de loup marin, etc., est une lampe lugubre, dont la lourde fumée environne tout d'une sombre vapeur, prenant au nez et à la gorge, noircissant tout. Lorsque, pour concentrer la chaleur dans l'appartement, on ferme au moyen d'une trappe l'unique issue par laquelle puisse s'échapper la fumée, il faut sortir de la chambre ou s'y coucher par terre, au-dessous du nuage épais et noirâtre, par lequel, si l'on n'est étouffé, on est au moins aveuglé.

La hutte faite de monceaux de neige que le froid durcit vite, et qu'on entremêle de blocs de glace laissant passer la lumière dans toute sa pureté, offre une chambre dont l'éclat, de caractère féérique, ne se conserve pas. La chaleur intérieure fait fondre la surface des parois et la lourde fumée des lampes encrasse tout. Les murailles, rapidement obscurcies, fuligineuses, demeurent sans transparence. Ce sont les femmes qui préparent l'huile de poisson employée dans les lampes. Elles mâchent la chair dont elles savent extraire l'huile précieuse avec une telle habileté, qu'il n'y reste aucune autre matière lorsqu'elles crachent l'huile, pas même ombre de leur salive. Le corps entier est oint de cette huile, dont l'Esquimaux ne se nourrit pas, comme on l'a certifié longtemps. Il vit de la chair du poisson.

Les figures sont des documents photographiques.

Voir pour le texte : de Lesseps, Voyage au Kamtchatka; — Eyriès et Léon Vaisse, Esquimaux, Encyclopédie

Le costume.

En principe les habits des hommes et ceux des femmes sont les mêmes.

L'Esquimaux prend deux casaques en hiver, l'une avec le poil en dedans, portant sur la peau; si le pardessus est fait d'une fourrure, le poil est en dehors. Ces casaques sont des blouses plus ou moins courtes. Le vêtement supérieur est garni d'un capuchon qui est indispensable pour le plein air; celui des femmes est de proportion telle qu'elles y placent l'enfant à la mamelle, le gardant longtemps dans cette espèce de sac qu'il ne quitte guère avant d'avoir deux ou trois ans. On ne le sèvre pas plus tôt, parce qu'on ne saurait comment le nourrir. Une espèce de manteau à manches complète l'accoutrement pour se préserver du froid.

Les Esquimaux font usage de caleçons dont la longueur se mesure sur la hauteur des bottes; celles-ci montent jusqu'où descendent les culottes. Les bottes, en peau de phoque, sont cousues et préparées de sorte que jamais l'eau n'entre dans leur intérieur. Les semelles sont en peau de morse. Les mains sont garanties par des mitaines. La culotte des femmes se compose de deux jambières que l'on met séparément.

Pour la rude saison, la chaussure est quadruple, c'est-à-dire de quatre pièces distinctes mises les unes sur les autres :

1° Une longue paire de bas, taillés dans une fourrure fine et dont le poil se porte sur la peau.

2° Une paire de chaussettes de peau d'*éider* avec duvet au dedans et au dehors. (L'*éider* est un canard des régions polaires, dont les Esquimaux font les magnifiques tapis de peaux d'un moelleux inconnu chez nous, et qui ont été si vivement admirés à l'Exhibition de 1878.)

3° Une paire de chaussettes de phoque, le poil à l'extérieur.

4° De grandes bottes, appelées *koumignas*, là où la tige en peau de renne a la fourrure en dessus. Au Kamtchatka, où la botte d'hiver est de peaux de loup marin ou de pieds de renne, on la nomme *torbassi* quand la semelle n'est point de cuir de morse, mais vient du phoque; ce dernier est de la grande espèce, appelée au Groenland *okgouk*.

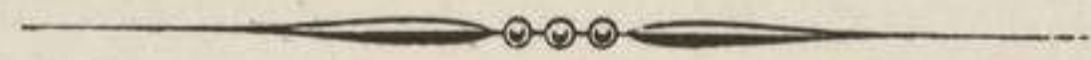
Généralement, les femmes n'ont qu'une mitaine, mise à la main droite; la main gauche, qui reste nue, se retire sous la manche.

Des bagues et des bandeaux de cuivre jaune, des anneaux de même métal, des rangs de perles de couleurs variées, disposés en bandelettes de chaque côté de la tête complètent la toilette féminine dans le Labrador; ce sont des ornements qui rappellent ceux dont se parent les Indiens Allah, avec lesquels les Esquimaux du Labrador sont en relations d'échanges.

Les Groenlandaises se rapprochent, sous le rapport de la coiffure, de l'Islandaise dont la tête est si étroitement serrée dans un mouchoir; mais la chevelure formant une queue rigide et tenue droite dans son repli sur l'occiput, rappelle surtout certains arrangements de la chevelure, de modes anciens, en usage chez les Japonais. (Voir la coiffure du soldat, pl. Japon, ayant pour signe le Télescope.) Le voisinage de l'Islande explique facilement la ressemblance du mouchoir; mais qu'un mode si particulier de l'arrangement de la chevelure se trouve le même sur le crâne d'un archer japonais de notre quinzième siècle, que sur la tête de l'Esquimaux dont nous avons la visite hier, c'est là un fait dont l'explication semble moins facile jusqu'à présent.

Aucun des membres de la pauvre famille Okabak ne devait regagner les régions polaires. Jeunes et vieux, tous ont succombé, parmi nous, à la petite vérole. Leur patrie, si ingrate, n'a point eu leurs os; on sait pourtant l'amour qu'ils ont pour elle malgré ou peut-être même à cause de cette ingratitude.

moderne, *Firmin-Didot*; — *Voyages de la Germania et de la Hansa. Le Polaris*, Tour du monde, *Hachette*, 1874-75; — *M. Ch. de Hall*, Deux ans chez les Esquimaux, 1879, *Paris, Martinet*; — Les Esquimaux au Jardin d'acclimatation. *Revue britannique*, 1881; *L'Illustration et le Soleil*, 1877; — *De Gobineau*, Essai sur l'inégalité des races humaines, *Firmin-Didot*; — *M. de Quatrefages*, L'Espèce humaine, *Germer Baillière*.



CHINE

FAMILLE IMPÉRIALE. — HAUTS DIGNITAIRES. — NIUTZES OU SUIVANTES.
COSTUMES DE CÉRÉMONIE ET D'INTÉRIEUR.

1	2	3
4	5	6 7

N° 1.

Princesse de la famille impériale ; costume d'intérieur.

Diadème en velours noir garni de fleurs artificielles ; derrière les cheveux séparés en bandeaux, une sorte de couronne de plumes bleues avec pendentifs de perles ; bracelets en or ; pendants d'oreilles. Cravate de soie rouge à plis flottants ; veste courte sans manches substituée au *ma-coual*, robe de dessus (le jaune citron est la couleur distinctive de la famille impériale ; le dragon à cinq griffes jouit du même privilège, et figure exclusivement sur les broderies des vêtements appartenant aux parents de l'empereur) ; *haol* brodé, fendu sur les côtés ; cette robe est généralement de couleur chez les personnes de distinction. Cette princesse tient un *talapat* en plume, éventail en forme d'écran. Siège en bois rouge verni ; table ronde sur laquelle est placé un brûle-parfum.

N° 2.

Niutze, jeune suivante de la princesse.

Cheveux divisés en bandeaux, ornés de fleurs artificielles et d'une épingle d'or ; pendants d'oreilles ; bracelets de perles. Cravate de soie verte ; *ma-coual* rouge ; *haol* bleu. Cette *niutze* porte le *ma-coual* de la princesse et une boîte renfermant des objets de toilette.

Chacune des dames de qualité qui habitent le palais, depuis l'impératrice jusqu'à la femme du cinquième rang, a environ cent vingt personnes à son service ; on les répartit ainsi : cent eunuques ; dix *niutzes* ou jeunes filles ; dix *mama* ou femmes mariées en dehors du palais. Ce nombre, quoique variant en plus ou en moins selon les rangs, explique celui des cinq mille eunuques affectés au service de la cour et des quarante-huit palais contenus dans l'enceinte impériale.

N° 3.

Kwan, mandarin ; costume d'intérieur.

Le mérite civil et le mérite militaire reçoivent de la bienveillance impériale des récompenses honorifiques dont les signes extérieurs se distin-

guent par une robe, une veste ou une pèlerine de couleur jaune, par les plumes de paon à un ou deux yeux fixées au chapeau pour les fonctionnaires et la queue de renard pour les simples soldats.

Bonnet à bords relevés et garnis de satin rouge ; cette coiffure est surmontée du *tin-tsò* de cristal blanc et ornée derrière du *xwa-lin*, plume de paon. Veste jaune avec le *pou-fou*, broderie pectorale ; longue robe brodée sur laquelle doivent figurer les dragons à trois ou quatre ongles auxquels ont seuls droit les mandarins des trois premières classes ; bottes de satin. — Sur la table à dessus de marbre, une pipe à eau pour fumer l'opium.

N° 4.

Huáng-heou, l'impératrice ; costume de cérémonie.

Bonnet brodé de satin, surmonté du *tin-tsò*, orné du *xwa-lin* ; diadème émaillé et garni de pierres précieuses ; *sou-chou*, grand collier ; pendants d'oreilles. Longue cravate en cordelière de soie ; *ma-coual* brodé, chargé de dragons à cinq griffes, privilège de la famille impériale ; *haol* en satin lamé ; chaussures recourbées. (Voir pour les vêtements impériaux, la planche C B. Chine.) — Trône en bois doré, à estrade, recouvert d'une housse de soie rouge.

N° 5.

Niutze de l'impératrice, à qui elle va remettre le sceptre de jade, emblème du rang suprême.

Coiffure avec pendentifs de perles ; pendants d'oreilles ; longue cravate de soie verte ; *ma-coual* rouge à larges manches garnies de broderies ; *haol* de soie bleue.

N° 6.

Kwan ou mandarin ; costume de cérémonie.

Bonnet avec *tin-tsò* rouge et *xwa-lin* ; *sou-chou* (collier) en corail ; *pou-fou*, broderie pectorale ; *pi-kien* pèlerine dont la couleur jaune annonce la couleur impériale ; robe ornée de broderies et recouverte d'une robe

plus simple et moins longue, à manches en fer-à-cheval cachant les mains, selon l'usage; bottes de soie.

N° 7.

Thièn-Tseû, le fils du ciel, l'empereur;
costume de cérémonie.

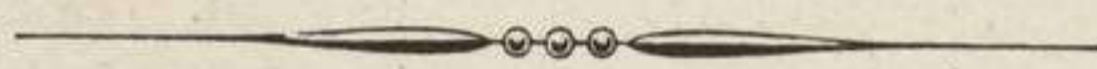
L'empereur, le fils du ciel, est le père de tous ses sujets sur lesquels il

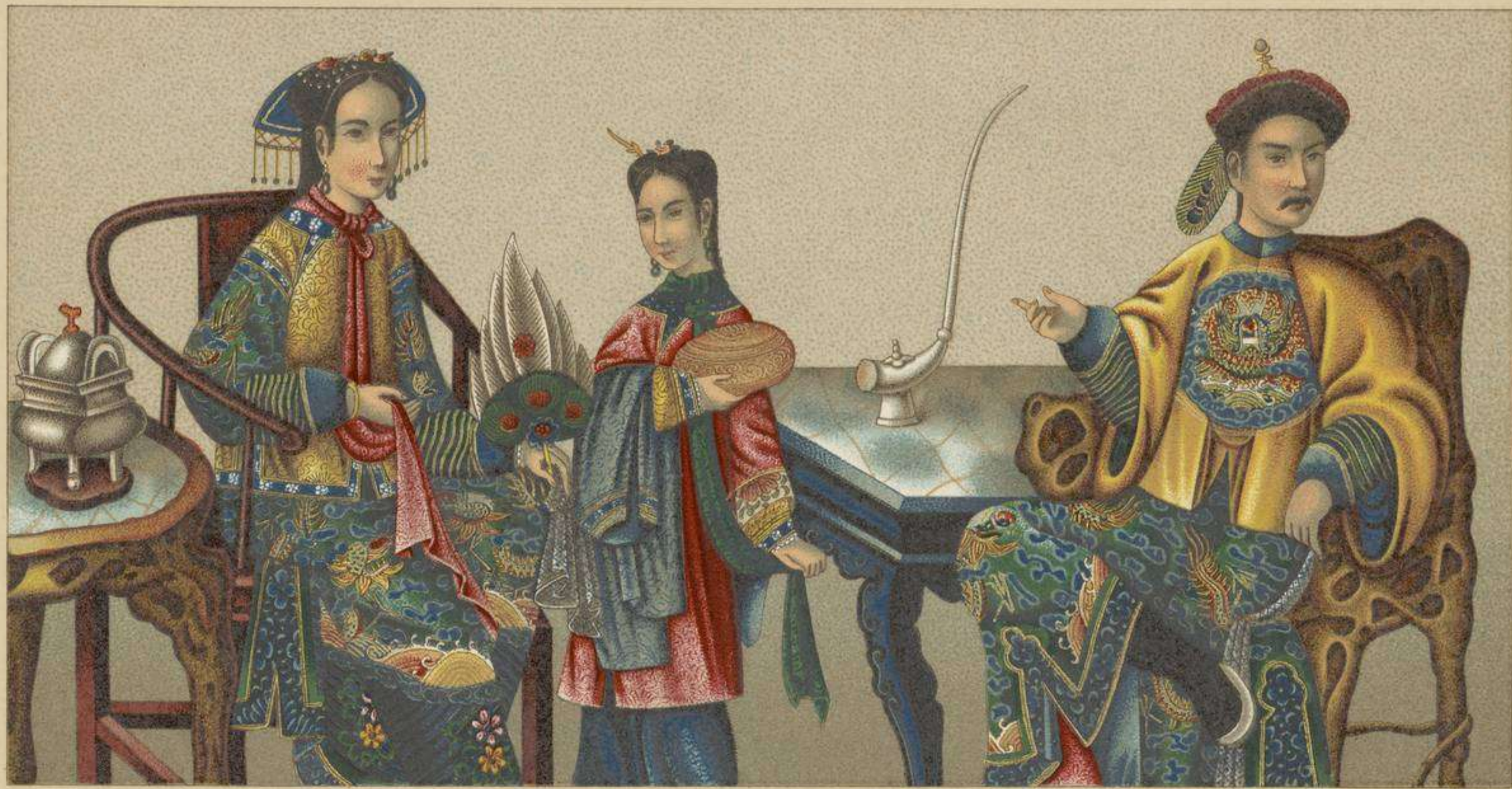
exerce la souveraine autorité qui lui vient du ciel. Ses habits, ses bijoux, son sceptre, particulièrement son trône et l'écran qui dérobe sa face auguste aux regards profanes, tout est revêtu d'un caractère sacré que l'on honore, même en son absence, par des génuflexions et de profonds saluts.

Bonnet orné du *tin-tsô* et du *xwa-lin*; *sou-chou* ou grand collier; *pi-kien*, pèlerine; longue robe sur laquelle sont brodés des dragons et des serpents; sceptre de jade. — Trône recouvert d'une housse rouge.

Peintures originales appartenant à M. Dessolliers.

Voir, pour le texte : *Malpierre, la Chine et les Chinois, Paris, 1848.* — *Escayrac de Lauture, Mémoires sur la Chine, 1865.* — *M. le marquis de Courcy, l'Empire du milieu, 1866.* — *M. Choutzé, Pékin et le nord de la Chine. (Tour du monde, 1876.)*





CHINE

CHINA

CHINA

CC

IMP. FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Chataignon lith.

86

CB

CHINE

L'IMPÉRATRICE ET UNE DES ÉPOUSES. — MOBILIER. — BRODERIE.

4

1

2

3

N° 1. — Impératrice couronnée du diadème à longs pendants. (Voir ce détail, planche X couronné.)

Elle tient le sceptre surmonté du *fong*, animal fabuleux, insigne que la poésie a consacré à l'épouse de l'empereur. Son *haol*, robe de dessous, est en satin lamé; il est recouvert du *macoual*, surtout de soie rouge, orné de broderies représentant le dragon à cinq griffes et des phénix enlacés; il se termine par une bordure rayée, doublée en brocart d'or. Ses boucles d'oreilles et ses bracelets sont en jade. Le trône à estrade sur lequel l'impératrice est assise est recouvert d'une housse verte, comme c'est l'usage en Chine où les sièges ne sont pas rembourrés.

La souveraine a droit aux plus grands honneurs; elle est en tout l'égale de son sublime époux et possède les sceaux d'or et de pierre d'*yu*, pour rendre authentiques et exécutoires les ordres qui rentrent dans ses attributions. Sa haute dignité est toutefois un obstacle à ce qu'elle paraisse jamais dans les cérémonies publiques. Aucun regard autre que celui du souverain ou des personnes attachées à son service ne doit s'élever jusqu'à sa personne, et sa réclusion, si royale qu'elle soit, n'en est pas moins une sorte d'esclavage.

Elle se distingue en outre des reines et des princesses du sang par la magnificence exceptionnelle de ses habits, la richesse de ses appartements, son train de maison et le nombreux domestique qui l'entoure.

N°s 2 et 3. — L'épouse du second rang et sa suivante.

Le *Li-ki*, quatrième des livres canoniques, reconnaît à l'empereur le droit de posséder jusqu'à cent trente concubines dont le costume est déterminé, comme celui de l'impératrice. On les classe ainsi : trois ont le titre de *fou-gin*; considérées comme véritables épouses, mais du second ordre, elles ont le titre de reines et jouissent d'un rang et d'honneurs qui les placent au-dessus des autres femmes du palais, sans cependant qu'elles puissent jamais atteindre au niveau de l'impératrice, première épouse; leurs robes doivent être ornées de plumes avec les cinq couleurs; — neuf ayant le titre de *pin*, femmes du second rang, sont princesses; elles portent des robes jaunes; — trente-sept qu'on nomme *chi-fou*, femmes du troisième rang, ont des vêtements blancs;

— enfin quatre-vingt-une appelées *yu-tsi*, concubines impériales, sont vêtues de robes noires.

Dans le palais, sont les ateliers où se confectionnent les vêtements impériaux. Le modèle en a été fixé dès l'installation de la dynastie tartare et n'a pas changé depuis.

La princesse dont on aperçoit la robe jaune chargée de broderies d'or sous un surtout de couleur éclatante, appartient évidemment à la catégorie des *pin*, femmes du second rang, parmi celles qui composent le harem impérial. Ses cheveux relevés à la chinoise sont surmontés d'une mignonne calotte ornée de perles et accompagnée de fleurs artificielles; la large épingle traverse le chignon.

La coiffure de la suivante possède un aspect plus original : les cheveux, avec la petite calotte, ont la coiffure dite de *phénix*, ornement en forme d'oiseau, dont les longues ailes se trouvent ici sur le derrière de la tête (voir la notice de la planche la Chaumière, Chine). Son costume est représenté par une veste courte sans manches par-dessus un *ma-coual* de cotonnade bleue; le *haol*, longue robe, laisse apercevoir des manches vertes. — Cette femme tient à la main l'épingle qui sert à prendre la goutte d'opium chauffée à la lampe pour l'introduire dans le fourneau de la pipe. L'instrument que l'on voit ici est du genre mixte, de ceux où l'on fume du tabac légèrement mêlé d'opium.

Les suivantes se trouvent en nombre prodigieux dans les résidences impériales; on les emploie à tous les genres de travaux : les unes sont de véritables servantes de peine, les autres s'occupent des ouvrages d'aiguille ou du petit service des appartements. Ces dernières jouissent de la condition la plus douce et la plus agréable, et sont entretenues aux frais de l'empereur avec une certaine distinction. Entrées au palais dès l'âge de quatorze ou quinze ans, elles en sortent à vingt-quatre ou vingt-cinq ans pour se marier et reçoivent du souverain des habits de noce et une petite dot en argent, sans compter les cadeaux que leur fait toujours la princesse à laquelle elles étaient attachées.

C'est dans leurs mystérieux appartements que les gens riches passent la moitié de leur existence, s'adonnant à une voluptueuse paresse; aussi toutes les Chinoises fument-elles au moins l'opium mélangé pour

atténuer la monotonie de leur existence. Mollement étendues, elles ne se donnent même pas la peine d'étendre la main pour prendre leur pipe; des servantes sont toujours là et saisissent le moment où leurs maîtresses sont silencieuses pour glisser le tuyau entre leurs lèvres.

Dans chaque pièce on retrouve le *kan* qui sert à la fois de lit, de canapé et de sièges dans tout le nord de la Chine. En principe le *kan* est une espèce de banc à dossier, long de cinq à six pieds, large de deux à quatre; il est divisé en deux portions par une petite table dite *kan-thoo*, de la même hauteur que les bras du meuble, sur laquelle on pose un vase de fleurs, la théière, les tasses ou les pipes; de chaque

côté il y a place pour une personne. Il est permis de supposer que les dames, afin de ne pas avoir à se déranger, font aussi servir leur repas sur le *kan-thoo*.

N° 4. — Fragment de robe; tissu brodé.

On voit par cette broderie l'animation que les Chinois s'entendent si bien à donner à leurs vêtements d'apparat; les bizarreries tourmentées prennent ici leur place pour enrichir et varier le décor duquel, nulle part et à aucune époque, on n'a su tirer plus d'éclat. Ce fragment était utile dans cette planche pour faciliter l'examen de nos figures d'ensemble.

Les n°s 1, 2 et 3 proviennent de peintures originales appartenant à M. Dessolliers, qui nous les a gracieusement communiqués.

Le n° 4 est tiré d'un vêtement chinois, propriété de l'éditeur.

Voir, pour le texte : Escayrac de Lauture, Mémoires sur la Chine, 1865. — Girard (l'abbé), France et Chine, 1876. — Poussiéque (d'après les notes de M. et M^{me} de Bourboulon), Relation de voyage de Shang-Hai à Moscou. — Thomson, Voyage en Chine. — Choutzé, Pékin et le Nord de la Chine; ces trois derniers dans le Tour du monde, Paris, Hachette, années 1864, 1875 et 1876.



CHINE

CHINA

CHINA

CB

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Chataignon-lith.



CHINE

COSTUMES ET INSIGNES DES MANDARINS. — DAMES CHINOISES. — MONTURES ET MOYENS DE TRANSPORT.

1			2
3	4	5	6

Les mandarins sont les fonctionnaires publics de l'ordre civil et militaire, classés selon l'importance de leur office et portant les insignes de leur grade. La division de leurs rangs est de neuf degrés, subdivisés chacun en deux classes, ce qui, en somme, forme dix-huit degrés. Un mandarin de l'administration civile, passant au service militaire, conserve dans l'armée le grade conquis dans le service civil, et *vice versa*.

Les rangs ont pour principale marque distinctive un bouton placé au sommet du bonnet officiel ; la substance, la grosseur, la couleur de ces boutons varient selon le grade : en voici le classement.

		Mandarins du 1 ^{er} rang, de la 1 ^{re} classe.
Rouge.	{ Pierre précieuse rouge.....	id. 1 ^{er} rang, — 2 ^e classe.
	{ Globe de corail.....	id. 2 ^e rang, — 1 ^{re} classe.
	{ Pierre précieuse inférieure rouge, ou corail ciselé en forme de fleur.....	id. 2 ^e rang, — 2 ^e classe.
Bleu...	{ Même insigne, mais de moindre dimension.....	id. 3 ^e rang, — 1 ^{re} classe.
	{ Pierre précieuse sphérique, bleu clair.....	id. 3 ^e rang, — 2 ^e classe.
	{ Même insigne, de moindre dimension.....	id. 3 ^e rang, — 2 ^e classe.
	{ Petite pierre précieuse, bleu foncé, ou petit globule en verre de couleur.....	id. 4 ^e rang, — 1 ^{re} classe.
	{ Même insigne, de moindre dimension.....	id. 4 ^e rang, — 2 ^e classe.
Blanc.	{ Globule de cristal blanc ou de verre.....	id. 5 ^e rang, — 1 ^{re} classe.
	{ Même insigne, de moindre dimension.....	id. 5 ^e rang, — 2 ^e classe.
	{ Globule en pierre précieuse blanche.....	id. 6 ^e rang, — 1 ^{re} classe.
Or....	{ Même insigne, de moindre dimension.....	id. 6 ^e rang, — 2 ^e classe.
	{ Globule d'or ou doré.....	id. 7 ^e rang, — 1 ^{re} classe.
	{ Même insigne, de moindre dimension.....	id. 7 ^e rang, — 2 ^e classe.
	{ Ce globule d'or est aussi l'insigne des deux derniers rangs et va en diminuant de grosseur selon l'importance de la classe qu'il indique.	

Le second insigne hiérarchique est le pectoral, consistant en une pièce d'étoffe attachée à la robe, sur laquelle sont brodées ou peintes des figures d'oiseaux pour les kwan civils, et de quadrupèdes pour les kwan militaires ; ces images diffèrent selon le rang (le véritable nom des mandarins, en Chine, est celui de kwan ;

d'après d'Escayrac de Lauture, mandarin n'est qu'une expression barbare, provenant du jargon portugais des métis de Macao).

Le costume officiel consiste en une robe sur laquelle sont brodés des dragons ou des serpents; elle est retenue par une ceinture et recouverte en partie par une robe plus sévère et moins longue, sur laquelle on met la pèlerine, *pi-kien*. Le chapeau est orné d'une floche rouge qui se retrouve sur celui des gens. Le grand collier se met avec le costume. Les signes de la délégation impériale sont le cachet, *yin*, et le bambou jaune.

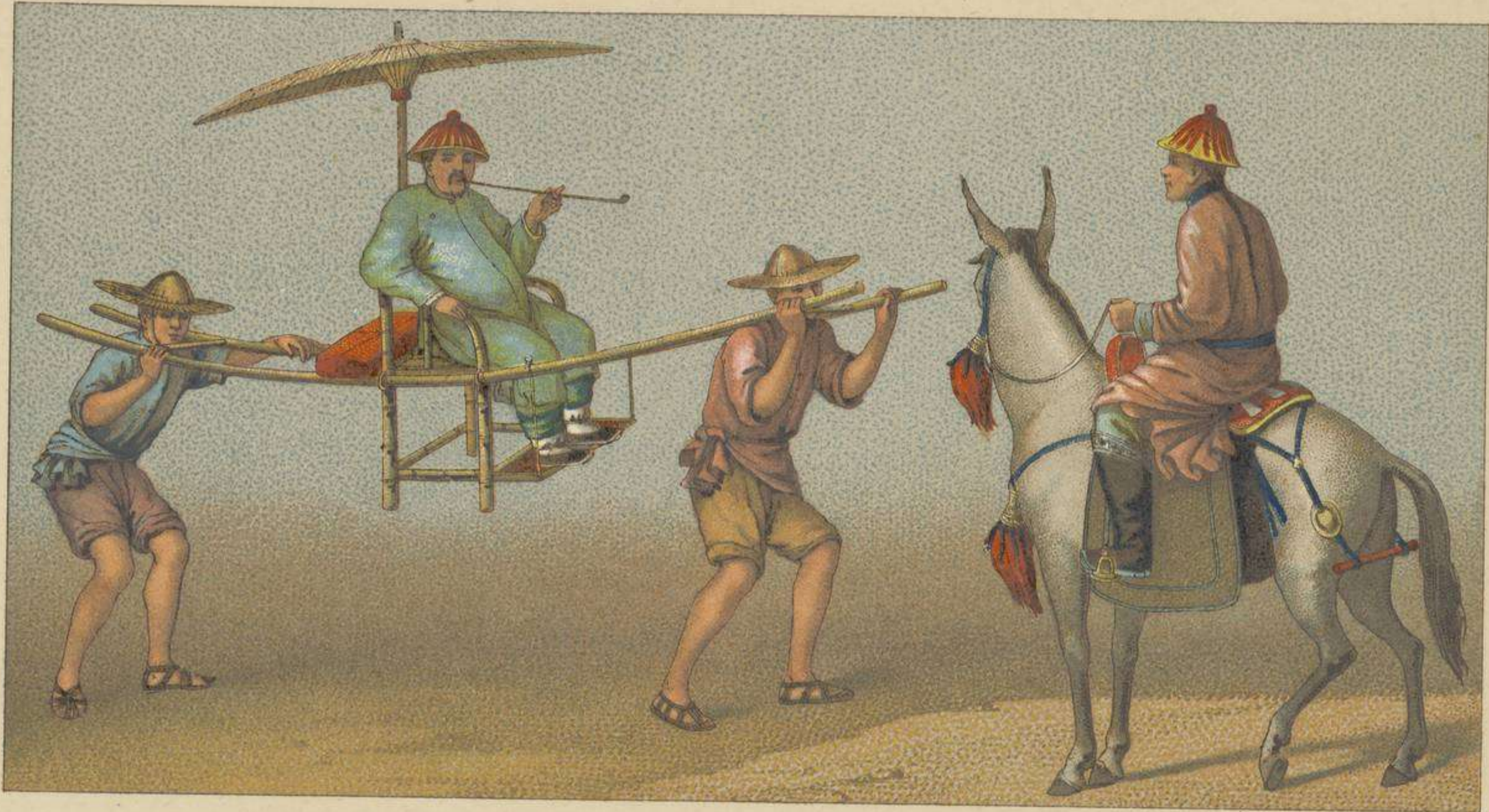
Les décorations accordées par l'empereur pour services civils ou militaires sont : la robe jaune, et la plume de paon, *xva-lin*, réservées aux fonctionnaires de l'ordre le plus élevé; puis vient la plume appelée *lan-lin*, encore assez estimée. Les soldats qui se distinguent reçoivent des queues de renard. Les plumes et les queues se portent au bonnet, couchées en arrière du globule. Les globules surmontant le bonnet sont de deux sortes : ceux portés avec l'habit de cérémonie ont la forme allongée; ceux d'un usage habituel sont arrondis.

Les Chinois divisent les kwan en grands et en petits kwan. On regarde comme grands ceux dont les fonctions sont supérieures à celles de préfet : ceux qui ont le parasol rouge. La seconde catégorie commence aux sous-préfets, deuxième classe du cinquième rang. La largeur du parasol varie selon le grade; on voit souvent des parasols à la couleur du grade, dont la frange porte un grand nombre de noms propres brodés sur tout son pourtour; ce sont les *wan-min-san* les parasols, aux dix mille noms (c'est-à-dire beaucoup), présentés aux magistrats par des populations reconnaissantes. L'usage d'offrir des parasols de cette espèce est commun à toute la Chine.

Terminons cet exposé général en disant que les mandarins de l'ordre civil ont le pas sur les mandarins militaires. *Cedant arma togæ.*

Le fonctionnaire n° 4 porte le costume de cérémonie ou de cour des magistrats de premier ordre, ministres d'État, conseillers et grands officiers, vice-rois, gouverneurs, trésoriers généraux; sa tenue officielle est complète; il a le grand collier de corail et est décoré de la plume de paon. Ses mains sont cachées, ce qui est d'étiquette, par les longues manches de sa robe se terminant en forme de fer à cheval; cette robe, le surtout qui la recouvre, la pèlerine, le pectoral, sont en soie. Le bonnet est de ceux dont le revers ne peut être que de satin, de velours, ou de fourrure, et les bottes sont également de celles qu'un homme de rang doit toujours porter, en public, de satin, de soie ou de coton.

Le n° 3 représente un mandarin en tenue journalière; il est en habit d'été. Sa robe de soie est longue et flottante. Ses souliers sont faits de rotins entrelacés de manière à laisser passer l'air. Le chapeau conique est fait aussi de joncs tressés, ornés de grains rouges. Selon l'usage, ce Chinois tient d'une main l'éventail, de l'autre, le mouchoir.



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Urrabiéta lith.

Le n° 5 représente une dame de distinction en habit de cérémonie. Cette figure est celle d'une dame tartare; ses pieds ne sont pas mutilés. Sa robe traînante est sans ornements et c'est le long surtout recouvrant cette robe qui s'en trouve chargé, contrairement à ce que présente le costume masculin qui l'avoisine. Ce surtout est fait de satin et richement brodé. C'est parmi ces broderies que la dame chinoise, si elle est la femme d'un mandarin de haut rang, fait répéter les symboles de la qualité de son mari; souvent, à la hauteur de la poitrine, et en figure inverse, on trouve sur le surtout féminin l'insigne qui figure dans le pectoral du mandarin; dans les autres parties du vêtement, parmi les animaux réels ou fantastiques qui le décorent, on n'omet jamais le dragon à trois ou quatre ongles, auquel ont seuls droit les mandarins des trois premières classes. Le dragon impérial est à cinq ongles; le souverain et les membres de sa famille s'en réservent le privilège. La parure de la tête est une couronne avec pendentifs de perles, portée seule ou ajustée à des coiffures diverses, et le *fôn-kwan* que prend l'épouse dès le jour de son mariage. Notre dame chinoise porte une longue et fine cravate de soie qui complète l'extrême pudicité de son costume. Elle tient d'une main l'éventail et le mouchoir, et de l'autre une pipe à tige de bambou, à fourneau minuscule, qu'accompagne la blague à tabac, qui est un sachet de satin.

Le n° 6 figure une dame chinoise en costume d'intérieur; elle a les pieds mutilés et chaussés de la petite bottine à bouts relevés; le peintre chinois d'après lequel ces documents sont reproduits s'est attaché ici à retracer la démarche indécise, le balancement, l'air de *timide souris*, que valent aux femmes des Chinois leurs pieds brisés. Cette dame est coiffée à l'ordinaire, c'est-à-dire, en partageant les cheveux en masses distinctes, égayées par quelque fleur artificielle, souvent d'or, d'argent ou de pierreries. Ses vêtements, tous de soie, sont sans ornement; elle tient d'une main un grand éventail ayant la forme d'une feuille de rosier, et de l'autre elle porte un bouquet léger de fleurs artificielles.

Toutes les couleurs ne sont pas admises indistinctement pour les choses du costume; l'emploi en est permis selon l'état, le classement des gens. Le jaune n'appartient qu'à l'empereur, aux princes du sang, à ceux que le souverain autorise à le porter. Ce n'est qu'à l'âge de quatre-vingts ans que, de droit commun, un Chinois a la liberté de s'en revêtir. Le rouge appartient aux mandarins; le noir, le bleu, le violet, à tout le monde. Il est de mode d'être habillé de neuf au nouvel an. Enfin, l'une des règles de l'étiquette strictement observées, est qu'un homme doit, pour rendre ou recevoir une visite, être en bottes, en surtout, avoir le bonnet pointu sur la tête et l'éventail à la main.

Le mulet est une des montures qui servent aux Chinois; on le rencontre à Pékin, comme les chevaux et les chameaux circulant au milieu de la prodigieuse multitude de chaises, de carrosses, de voitures de toutes sortes servant aux transports des marchandises. Le mulet y est aussi naturellement un animal de trait, et c'est sans doute pour indiquer son double usage que le peintre chinois a terminé le harnais de sa monture par un palonnier. La selle en cuir de ce mulet est une selle à la tartare n'ayant qu'une bête de garrot. Les flancs

de l'animal sont protégés par une large pièce en cuir piqué dont on se sert aussi au Japon; l'homme a l'étrier court et ne porte pas d'éperons.

La chaise est faite tout entière en cannes de bambou; elle est des plus légères et offre une des variétés de celles qui se louent en ville par les négociants chinois, ennemis de la plus courte locomotion. Comme on le voit, on peut s'y faire transporter avec quelques colis qui y trouvent place sans gêner le voyageur. Les porteurs de ces véhicules, qui forment toute une corporation, sont agiles, forts et adroits; ils ne se servent pas de bretelles, soulevant au besoin la chaise à bout de bras pour franchir plus rapidement la presse, et courant jusqu'à deux lieues par heure sans excès de fatigue.

Les n^{os} 3, 4, 5 et 6, sont reproduits d'après les tableaux de Pu-Qûa, peintre à Canton, qui ont pour sujet les mœurs et costumes des Chinois, et se trouvent au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris.

Les n^{os} 1 et 2, tirés aussi de ce cabinet, sont également empruntés à la source originale d'un album de peintures chinoises sur la fabrication du thé.

(Voir pour le texte : *d'Escayrac de Lauture, Mémoires sur la Chine; Paris, 1864.*)

88



ASIE. — CHINE

COSTUMES. — CONDITION DE LA FEMME. — L'OMNIBUS.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	

Les Chinois sont de la race des Mongols proprement dits, des Tartares, des Kalmouks. Ils ont des congénères, d'abord en Europe, chez les Magyars et les Finnois, comme parmi les Japonais, les habitants du Kamtschatka et les Aléoutes, au nord de l'Amérique, et jusqu'au Groënland.

La race dite jaune est reconnaissable à la largeur de la face à l'endroit des pommettes, moins arrondie à son extrémité inférieure; à l'obliquité des yeux, tenant à une disposition de l'os frontal et des os de la face, les arcades sourcilières formant des espèces de bourrelets larges, plats, dirigés l'un vers l'autre, non finement découpés comme chez les Européens (1). Sous l'épiderme existe un pigmentum qui varie depuis le jaune serin jusqu'au jaune citron-orangé. La face n'a pas de coloration sanguine, elle est d'un ton mat. Les dimensions du crâne varient; l'ovale de la tête est sensiblement moins long que celui de la tête caucasique; le front, l'espace interoculaire, sont aplatis; le nez est large à sa partie inférieure. Les poils, à quelques exceptions près, sont peu abondants sur le corps. Les cheveux, droits, sont noirs, ainsi que l'iris. Le trait le plus caractéristique reste, en somme, l'angle externe des yeux, dont les paupières sont comme bridées et demi-closes par l'étirement qu'elles éprouvent.

En ce qui concerne les Chinois, c'est-à-dire le plus célèbre parmi les groupes de ce type, et celui dont la civilisation a résisté même à la conquête, on peut ajouter aux caractères généraux de la race que leur taille varie de cinq pieds à cinq pieds quatre pouces. La tête est relativement grosse. L'obésité, à laquelle ils ont tendance, est considérée, chez les hommes, comme une beauté physique. Les prunelles des yeux en amande, habituellement brunes, passent rarement au noir, presque jamais au bleu; les tempes sont souvent fortement empreintes de la patte d'oie; les paupières, ordinairement grosses, boursoufflées, ont peu de cils; les sourcils, très minces, noirs, sont très arqués. Le nez, bien séparé du front par une dépression profonde, est rond, un peu aplati, les ailes légèrement ouvertes, sans être trop gros. La bouche est grande, les dents verticales; les lèvres sont un peu fortes, généralement d'un rouge livide. Le menton, petit, est léger de barbe; la moustache, naturellement soyeuse, devient souvent très longue. L'oreille est grande, bien détachée du visage. Les cheveux lisses, plats, de longueur moyenne, ne bouclent jamais; toujours noirs, ils dessinent très distinctement cinq pointes sur le front; les Chinois en rasent la masse peu fournie, ne conservant dans sa croissance naturelle qu'une queue au vertex. La peau huileuse, de fond jaune, subit des altérations selon les latitudes; elle passe au brun dans la presqu'île occidentale de l'Inde par le mélange du sang malais. Les femmes des classes élevées, peu propres à la locomotion avec leurs pieds mutilés, vivant confinées dans les maisons, ont souvent un teint comparable à celui des Européennes. Leur carnation non rosée, la matité de leur blancheur, produit des effets

(1) Zimmermann, *l'Homme*, Paris, 1867, Reinwald.

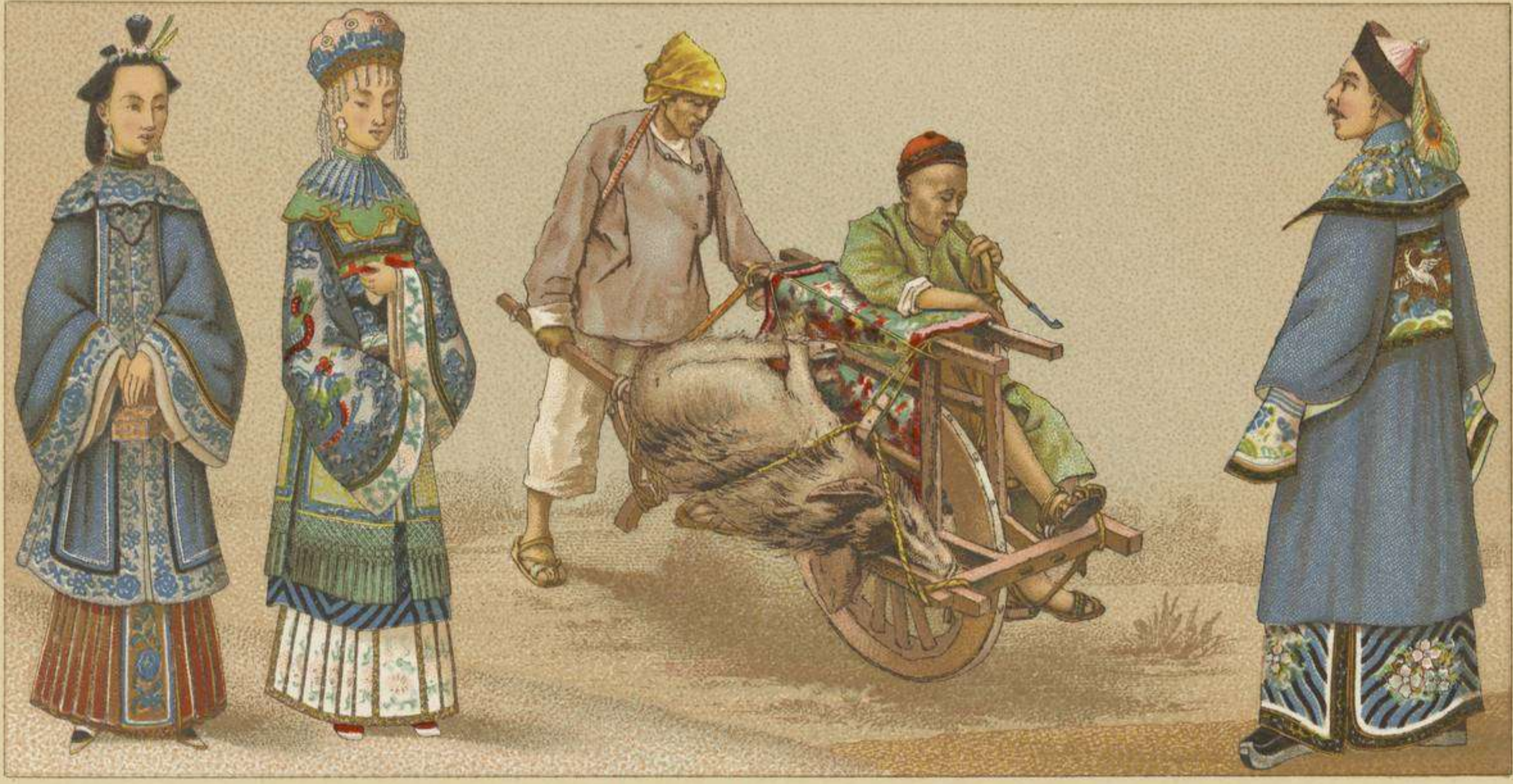
différents sur les voyageurs : les uns, comme Bory, disent qu'elle rappelle l'idée du suif; les autres comme Lesson, assurent avoir vu des Chinoises que leurs traits fins, délicats, une coupe parfaite des contours de la face, l'éclat de leurs yeux, la blancheur mate, andalouse de leur peau, rendaient vraiment belles. Dans le peuple, le teint des femmes qui travaillent se rapproche de celui de leurs maris, dont elles ont la peau hâlée, d'un jaune brun, parfois assez intense.

Ceux qui, en Europe, étudient l'histoire philosophique des races, les causes du développement ou de l'arrêt des civilisations, tout en reconnaissant la sagacité particulière dont les Chinois ont donné tant de preuves par de merveilleuses découvertes qui sont les aïeules de tout ce qui s'est fait autre part, attribuent à leur race même une certaine impuissance, un manque d'équilibre dans leurs facultés, qui serait la cause de l'état de leur science, restée rudimentaire, perdue dans des subtilités. On explique par une faute d'inspiration, d'idéal, l'absence de sentiments, convertis chez eux en raffinements de l'appétit et produisant une société en quelque sorte figée dans l'égoïsme. Sans chercher à nous prononcer sur les théories scientifiques qui cherchent la raison de cette disposition intellectuelle dans la conformation hémisphérique aplatie du crâne de ces races, il peut n'être pas sans intérêt d'en exposer une des conséquences les plus caractéristiques, à savoir la condition faite à la femme chez cette nation. Une esquisse à ce sujet est d'autant plus indispensable qu'elle peut fournir, ainsi qu'on va le voir, une explication, qui nous semble faire défaut, de la physionomie douce, sereine, presque souriante de la fine et svelte fille légendaire, aux pieds mutilés, que l'on voit sur les panses de vases dans toutes les peintures où s'étale l'obésité du magot chinois. L'aspect extérieur, sous des vêtements si parfaitement pudiques qu'ils dérobent toutes les formes, n'est pas suffisant pour quiconque se propose de représenter la fille du Céleste Empire, et veut savoir d'où lui peut venir sa sérénité et sa manière d'être. Quelle est d'abord sa condition sociale? La femme est traitée en esclave dans toute l'Asie, mais nulle part elle n'est ravalée comme parmi les Chinois. Chez eux, elle est une esclave maintenue à l'état d'enfance. La naissance d'une fille y est toujours mal accueillie, quand elle n'est pas considérée comme un malheur. Anciennement on l'abandonnait pendant trois jours, n'en prenant souci qu'au bout de ce temps. (G. Pauthier, *la Chine dans l'Univers pittoresque*.) Considérée comme inférieure à l'homme, elle n'exerce aucune industrie et ne peut qu'être à charge à sa famille; enfermée dans la maison paternelle elle y manie servilement l'aiguille, prépare les aliments, mangeant seule à l'écart. C'est la propriété de son père, de son frère, comme elle le sera de son mari. Elle n'a pas d'état civil. On la marie sans la consulter, sans lui faire connaître son futur époux, sans lui faire connaître son nom. Mariée, les Chinois de haut rang la relèguent au fond d'un bâtiment réservé où elle passe son temps à se parer, à cultiver des fleurs dans des jarres de porcelaine, à jouer avec les chiens et les oiseaux privés, à se faire représenter les ombres chinoises, dont le jeu constitue le meilleur passe-temps de ces filles privées de tout commerce d'esprit. Leurs pieds, mutilés dès l'enfance, à panser tous les jours, estimés selon leur exigüité, font d'elles une marchandise plus ou moins estimée; car on les achète. Une fille chinoise n'apporte aucune dot : c'est le mari qui donne de l'argent, fait des cadeaux d'étoffes, de meubles, de provisions, à prix débattus par des entremetteuses avec les parents. Les ongles de leurs mains, longs, particulièrement à la main gauche, où les deux derniers le sont tellement qu'il faut les protéger par un étui d'argent ou de bambou, servent de cure-oreilles, et empêchent à peu près tout travail. L'épousée doit supporter la présence de celles que le maître appelle *ses petites femmes*, ou femmes de second rang; car, quoique la polygamie ne soit pas reconnue par la loi, elle est dans les mœurs et n'existe pas moins. Le seul avantage de la première est d'être en titre, les autres lui devant obéissance, et de ne pouvoir être répudiée sans raisons légales. Quant aux autres femmes, la loi n'en dit mot; le mari les traite selon son caprice. Les veuves ne peuvent se remarier sans s'attirer le mépris public; la loi même interdit aux veuves de mandarins de convoler en secondes noces.

Les Chinois apprécient beaucoup l'air de faiblesse et d'indécision que donne la mutilation des pieds; lorsque leurs femmes vont clopin-clopant, ils comparent leur marche au balancement d'un saule agité par la brise.

Ce serait ici le lieu de rechercher les causes de cet usage célèbre, si une pareille étude ne sortait des bornes de notre sujet et n'était d'ailleurs condamnée à des résultats incertains quant à l'origine ou à l'extension plus ou moins grande de cette mode étrange, à laquelle se sont soustraites, en particulier, les femmes manchoues, celles de la famille impériale. Il est permis d'y voir surtout une sorte d'immolation volontaire de la femme, une marque de sa subordination envers son mari, se rattachant à un principe religieux que le despotisme marital a su exploiter à son profit.

Ce ne sont pas les descriptions des méthodes employées pour la réduction du pied qui font défaut : les uns massent le pied, en font progressivement fléchir les orteils jusqu'à ce qu'ils soient complètement repliés; d'autres usent de souliers de métal pour entraver la croissance. (G. de la Giraudière.) Des mères, après que la flexion des orteils est assurée, cassent avec un caillou le pied de leur enfant pour produire une lésion définitive; enfin,



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Urrabiétta lith.

d'autres encore ont pour usage d'enlever un os, sans doute fracturé déjà. (T. Choutzé, *Pékin et le nord de la Chine*.) Tout ce qui concerne les manières de traiter cette pauvre face plantaire, y compris le pansage des ulcérations qui ne manquent pas de se produire, l'huile de sorgho, l'alcool, les ligatures en chiffre de huit, tout est décrit de la façon la plus minutieuse. (Nous avons vu à l'Exposition universelle, au musée anthropologique, le pied réduit et desséché d'une Chinoise, et ce pauvre pied ne nous a pas semblé fracturé.)

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que l'organisme s'habitue à cette sorte de torture qui, s'il faut en croire les écrits des missionnaires, ne serait exclusive, chez les filles et femmes chinoises, ni d'une agilité remarquable, ni d'une sorte de fierté que leur inspire une conformation considérée comme un type de beauté.

Description de la planche.

Notre planche offre des représentations de deux sources distinctes; les brouettes sont photographiées d'après nature; les autres figures sont reproduites d'après les peintures originales. Elle présente le contraste du Chinois des classes élevées, tel qu'il se fait peindre, et de la réalité courante, telle qu'on la peut coudoyer à Canton ou à Shang-Hai. On sait qu'en Chine le vêtement est modifié par la nature des étoffes, leur couleur, le caractère et la richesse des broderies, selon le rang; jusqu'à la matière même de certains boutons, comme eux portés à leur bonnet par les mandarins, tout est réglé, tout est affaire d'ordonnance ou d'étiquette, mais les modifications ne portent jamais que sur le détail, et les principes du costume sont les mêmes dans toutes les classes de la société pouvant tenir un certain état. C'est le plus commode des costumes usités en Asie. Il est long, ample, hygiénique et fort varié, car il n'est pas exact que l'habit de tous soit réglé par le ministère des rites et cérémonies, déterminant la coupe, la matière et la couleur des habits, de façon que tous les Chinois porteraient un uniforme. Les ordonnances de cette nature s'adressent au personnel administratif; les convenances, l'étiquette, font le reste. Il en est ainsi pour la prise du bonnet de saison, d'été ou d'hiver, faite par le vice-roi de la province, annoncée dans la gazette officielle; cette insertion y devient un ordre pour les employés de l'administration d'avoir à changer leur coiffure, ordre auquel la population se conforme facilement, puisque c'est la saison. Quant à l'immutabilité des vêtements, s'il est facile de s'assurer de leur conformité en examinant ceux des anciennes peintures et ceux actuellement en usage, on ne doit pas en inférer cependant qu'il ne se produit aucun courant de modes. Il y a au moins de ces modes locales, subissant un peu de ces fluctuations à l'européenne, d'où naît la nouveauté; ces modes ne se font sentir que dans certaines particularités du costume, et si légèrement, dit d'Escayrac de Lauture, que les différences nous échappent, tandis qu'à Shang-Hai et à Canton un homme habillé à Pékin attire immédiatement l'attention des autres Chinois.

Les hommes portent une chemise courte, des caleçons, des bas cousus, une robe longue, une ceinture large, servant de poche, agrafée avec un crochet de jade ou d'agate : le *yu*. On y ajoute pour le vêtement d'hiver, un spencer en drap ou en fourrure, et deux fourreaux, également en fourrure, passés par-dessus le caleçon. Les coiffures sont : la calotte; le chapeau mou; le chapeau d'hiver à bords retroussés, inflexibles; le chapeau d'été, en paille, de forme conique. Les chaussures sont : des pantoufles à semelles minces; des souliers de feutre ou de velours à haute semelle, brodés; des bottes de soie ou de cuir à tiges de soie, à très haute semelle. Ces chaussures, confectionnées à la manière turque, sans distinction entre le pied droit et le gauche, sont quelque peu incommodes; elles sont chaudes, et de Lauture dit que leurs épaisses semelles sont suffisamment imperméables. Le bonnet constitue la partie la plus importante du costume masculin des Chinois; c'est par lui que se distingue la qualité de la personne, la boule de soie, ou d'or, ou enrichie de pierres précieuses, placé à son sommet, joue en Chine le rôle de notre épaulette, mais avec une extension plus large. En outre des dignités militaires, elle indique, en les y assimilant, toutes les autres dignités, y compris les littéraires, marquant le grade de chacun. — Le costume est simple, très réduit, chez les travailleurs. Les gens du commun se couvrent à peine; dans le Nord, ils vont même presque nus. Chez les hommes de classe moyenne, il se compose de chausses collantes, d'un chapeau mou, d'une veste serrée comme un justaucorps, d'une robe demi-entr'ouverte. Plus opulents, dans la belle saison, ils portent une chemise courte, des caleçons, des bas cousus; le tout en toile de coton. Pendant l'été, les marchands ne sont souvent couverts que d'un caleçon et d'une large chemise blanche. La queue de cheveux, portée par tous les Chinois, avec l'extrémité en tresse de soie dont on l'allonge, étant gênante, on la roule souvent autour de la tête; mais il est inconvenant de paraître ainsi dans la rue ou devant des supérieurs. Un domestique faisant son service doit toujours la laisser pendre. En cérémonie, les manches des vêtements longs sont abaissées sur les mains.

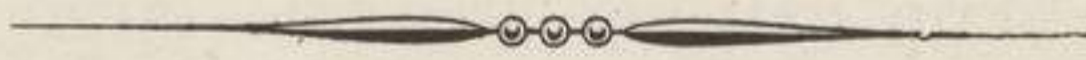
Le costume des dames est de la même nature que celui des hommes; elles sont enveloppées de la tête aux

pieds, de manière à ne laisser pressentir aucune des formes de leurs corps. Leur caleçon de soie, serré à la taille, plissé à l'extrémité comme une manchette, noué avec un ruban, est entièrement caché par la robe longue, qui est une sorte de fourreau recouvrant totalement les vêtements de dessous; un collet étroitement ajusté, les manches larges, complètent la clôture. Les bas, fabriqués d'étoffes différentes cousues ensemble, sont piqués, doublés en coton. La bottine du petit pied est plate, à haute semelle droite, ou très inclinée en avant sur une base horizontale. La manière d'arranger les cheveux varie de district en district. A Pékin, où les jeunes filles les laissent tomber en touffes sur leur front et de chaque côté de la figure, les divisant par derrière en une multitude de tresses, elles les relèvent à la chinoise lorsqu'elles sont fiancées, et les retiennent avec une longue épingle d'argent en signe de leur engagement; le jour de leur mariage on leur fait subir l'opération du *kai-mien*, qui consiste à leur raser le front jusqu'à une certaine hauteur, puis à enrouler leurs longues nattes sur un coussinet en carton, doublé de soie noire et posé sur la nuque. On accompagne cet arrangement de fleurs artificielles, de pierres précieuses non taillées, de plumes d'oiseaux; quand le rang ou la fortune ne permettent pas autre chose, on y emploie le papier, le verre coloré. L'épingle d'argent, d'un pied de long, qui traverse tout l'édifice a la même signification en Chine que la bague d'alliance en Europe. Les ongles des mains, très longs, sont une beauté fort estimée, ainsi que l'extrême petitesse du pied. C'est d'ailleurs offenser une dame chinoise que de chercher à voir son brodequin. Aucune, à aucun prix, ne consentirait à montrer son pied nu; on tient même pour indécent de laisser voir ses mains nues, les manches servant à la fois de gants et de manchon. Outre le fard dont ces dames se peignent, elles noircissent leurs sourcils, leurs cils, agrandissent le tour des yeux; elles mettent, dit-on, deux larges mouches de taffetas noir sur chaque tempe, et l'habitude de ces mouches temporales leur serait commune avec les hommes, ainsi que celle des ongles longs.

Les femmes chinoises ne sont ni recluses ni voilées, dit M. T. Choutzé; les dames du harem se promènent journellement en voiture. Chez les Chinois de haut rang, très jaloux, qui autorisent cependant leurs femmes à se visiter entre elles, à se rendre chez leurs parents, les dames ne sortent que dans des chaises hermétiquement closes. Dans les autres classes, les femmes sortent à visage découvert; les pauvres, qui jouissent d'une liberté plus grande, l'achètent chèrement par les travaux de bête de somme dont les chargent leurs maris. Dans ce pays de l'éventail manié par tous, enfants, riches, pauvres, lettrés, soldats, où les mères l'emploient pour endormir l'enfant au berceau, où les ouvrières s'éventent d'une main en travaillant de l'autre, où le soldat le manie sous le feu de l'ennemi, il paraît que l'éventail sert à un langage muet, significatif, dont les jeunes filles connaissent fort bien toutes les évolutions.

En Chine, où le *far-niente* est l'idéal, on considère comme malséant de marcher, de se promener, de se servir de ses membres. Aussi le palanquin est d'un usage incessant; on en trouve en location à toute heure dans les grandes villes. Ceux qui ne peuvent employer le palanquin, porté par deux hommes, recourent à une brouette, poussée par un seul homme, offrant deux places, qui en font un véritable *omnibus*. La roue au milieu, non en avant comme à nos brouettes, donne une meilleure répartition de la charge. Assis de chaque côté, les voyageurs sont assez mal à l'aise. Cette brouette est assez commode pour celui qui se trouve chargé d'un bagage. C'est, d'ailleurs, le mode ordinaire de locomotion des petites gens; on rencontre souvent ce véhicule à Shang-Hai et à Tien-Tsin.

(Les nos 1, femme mariée, 2, costume de mariage, 5 et 9, mandarins, appartiennent aux classes élevées. — Les peintures originales font partie de la collection de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Paris. — Les deux attelages, ainsi que nous l'avons dit, proviennent de documents photographiques.)



89-90



ASIE. — CHINE

L'HABILLEMENT DES FEMMES CHINOISES ET TARTARES; ACCESSOIRES.

Les cartes à jouer.

			1			
2	3	4	5	6	7	

La chaumière.

8	9	10	11	12
13	14	15	16	17

N° 1. Chaussures; éventails; pendant d'oreille.

N° 2. Ménagère.

N° 3. Marchande de boutons.

N° 4. Bourgeoise.

N° 5. Chinoise des provinces du Sud.

N° 6. Mandarine.

N° 7. Mandarin.

Nos 8 à 17. Types divers.

On trouve dans notre planche Asie-Chine, ayant pour signe la Fourche, les traits principaux qui caractérisent la race dite jaune des Mongols, à laquelle appartiennent les Tartares Mantchoux et l'*homo sinicus* de la famille chinoise. Depuis plus de deux siècles que les Mantchoux ont conquis la Chine, les vaincus ont subjugué leurs vainqueurs par leurs mœurs, leur religion, leur littérature; cependant, malgré le mélange qui s'est produit, les traits de la race conquérante restent plus ou moins sensibles, et, quoique les Tartares aient adopté, pour la plupart, les coutumes stationnaires du Céleste Empire, on voit persister dans le costume des dames, par exemple, de certaines différences. Le type originaire étant connu, il faut y ajouter que l'embonpoint excessif, recherché par le Chinois qui veut avoir belle tournure, est au contraire redouté par les personnes du sexe féminin. Leur idéal est la femme souple, ressemblant à un *jeune saule*, comme se plaisent à la montrer les poètes chinois. L'horreur des Chinois pour les alliances étrangères est cause que la physionomie de la femme chinoise ne paraît pas avoir subi de modification depuis qu'on la connaît. Les auteurs anciens la montrent telle que la décrivent les voyageurs modernes. Il en est de même des mœurs, en général. Selon les prescriptions, toujours en vigueur, de l'ancien recueil des rites, le Li-Ki, la fille, dès l'âge de dix ans, ne sort plus; on lui apprend à filer le chanvre, à travailler la toile, à tisser diverses sortes d'étoffes, à préparer les habillements, etc., etc. C'est ainsi que les femmes de haut parage exécutent elles-mêmes presque tous les objets nécessaires à leur toilette, surtout les broderies et les fleurs artificielles, toute dame chinoise sachant non seulement filer au rouet et tisser à la navette, mais sachant aussi couper les vêtements et manier l'aiguille pour les coudre.

Les pièces principales de l'habillement des Chinoises, qui diffère peu de celui des hommes, sont : 1° le large caleçon, océan de soie bouffante, dit un voyageur, qui va de la ceinture à la hauteur des chevilles; il est lié par le haut avec une ceinture en étoffe, par le bas avec des rubans; 2° la *han-chaol*, chemisette en forme de tunique courte, s'ouvrant dans toute sa longueur sur le devant, s'attachant sur le côté, et ne descendant que jusqu'un peu au-dessous des hanches; il est d'usage de porter sous cette chemisette une espèce de filet de soie pour empêcher la tunique d'adhérer à la peau; 3° le *haol*, la longue robe fendue sur le côté, où elle

est attachée, servant de vêtement principal et dont les manches sont étroites et longues; c'est sur la grande robe que, d'ordinaire, on met la ceinture; 4° le *ma-coual*, sorte de surtout à manches larges et courtes qui servent de gants et de manchon. Le *ma-coual* qui se boutonne sur le côté, comme les deux premières tuniques, est plus ou moins long, mais toujours sensiblement plus court que la robe; c'est une blouse, une sorte de dalmatique, ouverte pour le passage de la tête, close ensuite; on le fend sur les côtés, pour lui donner un certain jeu.

Tous ces vêtements sont de coupe très simple. Le *ma-coual* des personnes distinguées est ordinairement bleu ou de couleur sombre. Les seules différences qui existent dans les vêtements proviennent de la nature des étoffes et du changement des saisons. L'étoffe que les personnes riches préfèrent pour l'été est une sorte de toile connue sous le nom de *ko-pou*, extrêmement fraîche et légère et d'un tissu assez fin. Au printemps et en automne on fait usage du *siao-kien*, étoffe non teinte, qui provient du ver à soie sauvage. On porte en hiver le *touan-tse*, satin beaucoup plus fort que celui d'Europe.

Les gens de qualité, pour mieux se garantir du froid, ont soin de faire doubler leurs vêtements des plus chaudes fourrures, telles que les plus belles peaux de renard, de zibeline et d'hermine, qui leur viennent de la Tartarie et des autres contrées septentrionales de l'Asie. Les gens de condition moins aisée se contentent de peaux de mouton ou de simples vêtements piqués de soie ou de coton. Certains Chinois ajoutent encore par les grands froids un long manteau d'une espèce de rat sauvage, appelé *tael-pi*, dont le poil long et très fourni se porte en dehors; mais ce manteau est surtout à l'usage des hommes et appartient aux personnages de haut rang.

On ajoute souvent par-dessus les vêtements un collet rond et plat, dont l'ouverture prenant le cou de près ne permettrait pas le passage de la tête; on l'agrafe pour le fermer une fois posé sur les épaules (voir n° 9). Les dames ont aussi une longue et fine cravate à bouts flottants (voir n° 6).

Il est sans cérémonie de laisser flotter la chemisette portée seule. Habituellement on l'attache avec une ceinture dont le fermoir est parfois incrusté de pierreries. En été, le caleçon fermé par des jambières posées dessus et la chemisette constituent le seul costume de la classe ouvrière. Les Pékinoises substituent fréquemment une veste courte au *ma-coual*.

Les dames portent sur elles l'appareil du fumeur, la blague où se loge la pipe et qui est pendue à la ceinture comme une espèce de ridicule, avec les éventails et autres objets usuels que l'on y suspend de même, par des cordons de soie. Dans les classes aisées, tout le monde est dans l'usage d'avoir sur soi des sachets d'odeur.

Les Chinoises portent des bas fabriqués d'étoffes différentes cousues ensemble, piquées et doublées en coton. Leurs chaussures sont de trois caractères, c'est-à-dire que les unes conviennent au pied qui a conservé sa forme naturelle, les autres, au pied réduit; les troisièmes ont pour but de procurer au pied de grandeur naturelle la physionomie du pied qui a souffert la réduction. Ce dernier soulier qu'on appelle le *brodequin de théâtre* est haut et court; très élevée sous le talon, très fine en avant, la semelle est disposée de telle sorte que le pied qui s'y pose ne peut marcher qu'en s'appuyant sur l'extrémité des doigts. Il n'est pas moins difficile de marcher avec cette chaussure qu'avec le pied mutilé même, mais la force de la mode est telle que les dames qui ont conservé leurs pieds dans leur forme naturelle dissimulent ce désavantage en se chaussant du brodequin de théâtre. Cette chaussure de contrebande offre une figure se rapprochant du soulier court à haut talon qui se trouve parmi les accessoires, n° 1; seulement, à la différence de celui-ci, qui est un véritable soulier de pied mutilé, le brodequin de théâtre est une bottine dont la tige entoure la cheville, justifiant pleinement le nom de pied de biche donné à ce genre de chaussures. Il n'est pas jusqu'aux femmes du peuple qui ne se servent du pied de biche les jours de fête pour se donner le plaisir d'avoir la démarche de bon ton.

Peut-être les pieds mutilés sont-ils en moindre quantité qu'ils ne le paraissent en Chine. Il est certain que cela varie selon les classes et surtout selon les localités. Si, dans beaucoup de provinces, une Chinoise de bonne famille se croit déshonorée lorsque ses parents n'ont pas pris soin de la déformer, car un pied long de deux ou trois pouces, outre son charme, montre que l'on n'est pas née pour le travail, il faut considérer que cette mode cruelle, combattue par tous les empereurs tartares, a, sur certains points au moins, plus d'apparence que de fond. Un Mantchou qui épouse une Chinoise ne veut pas qu'elle ait les pieds déformés. Les dames tartares et chinoises qui composent la cour des impératrices, ainsi que les femmes des nombreux fonctionnaires qui résident dans la capitale, ont conservé leurs pieds naturels; seulement toutes les élégantes, Chinoises ou Tartares, portent le brodequin de théâtre. A Canton, où la réduction du pied par mutilation se maintient, on ne martyrise qu'une fille sur cinq dans la famille. Sur cinq ou six femmes qu'il possède, un homme n'en a qu'une aux pieds déformés, sa première femme, et l'on apprécie cette femme selon la réduction plus ou moins grande de son pied.



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Audet lith.



CHINE

CHINA

CHINA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Nordmann lith.

Dans leur jeune âge, les Chinoises portent les cheveux épars; dès qu'elles sont devenues jeunes filles, elles tressent une natte, qu'elles laissent pendante ou qu'elles relèvent sur le sommet de la tête; une fois mariées, elles les portent toujours relevés et, en général, retenus par deux aiguilles d'ivoire, d'or, d'argent ou de quel qu'autre métal, croisées obliquement. A quinze ans, si elle est fiancée, une fille prend l'aiguille de tête. Chez les riches, des fleurs artificielles et des perles sont entrelacées de chaque côté de la tête. Les cheveux sont toujours soigneusement lissés avec une huile odorante. Les Chinoises pures ont les cheveux très mal plantés, affirme M. Madier de Montjau; peut-être faut-il attribuer à ce défaut l'usage où sont ces dames d'élargir leurs tempes en se rasant les cheveux, de les raser aussi sur le front, leur faisant former une ligne bien nette et deux angles qui, au besoin, sont rectifiés avec de l'encre. Les rites et la mode qui veulent que la Pékinoise soit toujours nu-tête, sont loin d'être les mêmes partout: non seulement il y a bien des arrangements de la chevelure, mais il s'y joint diverses coiffures de caractère national. Quelquefois toute la parure consiste en la coiffure dite de *phénix*, ornement en forme d'oiseau dont les deux ailes embrassent les tempes, la queue se relevant en aigrette, et le long cou du *fong-hoan*, élastique et mobile, projeté en avant du front, s'y agitant au plus léger mouvement. Cette parure originale, toujours très coûteuse, est parfois composée d'un groupe de *fong-hoan*, artistement entrelacés les uns dans les autres; cela constitue une sorte de diadème dont la tête est couronnée. Cette forme est typique; les ornements de ce genre ne sont jamais ni un bonnet ni un chapeau. A Soutchoou et Shanghai, par exemple, les femmes ont un diadème en velours ou en soie noire, dont nos exemples, n^{os} 8, 9, 10, 12, 14 et 15, exposent les diverses dispositions. Le n^o 10 montre le coussinet en carton doublé en soie noire posé sur la nuque et sur lequel sont enroulées les longues nattes des cheveux de la femme mariée. Ce coussinet, qui supporte les fleurs artificielles en plumes d'oiseaux ou simplement en papier et en verre coloré, parfois aussi la fleur de la saison montée sur fil d'archal, est attaché aux cheveux par la grande épingle en argent d'un pied de long qui traverse tout le chignon. Cet arrangement, tout à fait typique, désigne particulièrement la femme mariée. Quant aux Chinoises qui partagent leur chevelure *en bandeaux qui passent horizontalement au-dessus de l'oreille*, ce sont, dit M. Madier de Montjau (qui fait remarquer à ce sujet que les Japonaises ne se départent jamais de leurs modes locales sous aucun rapport) ce sont de celles qui ont besoin de plaire aux Européens. Nous n'avons pas à y insister.

Les femmes mettent presque toutes, et avec un abus dès longtemps signalé, du fard blanc et rose; dès l'âge de sept à huit ans une Chinoise commence à se peindre la figure. Les sourcils sont teints de noir, et au milieu de la lèvre inférieure ainsi qu'au bout du menton, on pose un rond d'un vermillon bien vif, de la grandeur d'un petit pain à cacheter. « Son visage a la blancheur de la farine, sa bouche est une cerise, » dit une complainte. Le nec-plus-ultra des femmes à la mode est de se tracer une petite raie de carmin verticale entre les deux yeux et de se poser des emplâtres aux tempes, verts, noirs ou bleus. Ces mouches de soie sont ornées quelquefois d'un bijou ou d'une paire de petites antennes terminées par des perles fines que le mouvement de la marche fait trembloter.

Les Chinoises élégantes se servent d'étuis pour conserver leurs ongles longs et en bon état. Ces étuis en argent sont quelquefois finement ciselés; exemple n^o 8. L'usage des doigtiers d'argent est commun aux Tartares et aux Chinoises. Il est du meilleur genre de porter les ongles longs.

Les coiffures tartares diffèrent des chinoises. Les jeunes filles se font aussi des nattes, mais les femmes mariées affectent une mode particulière; une raie est tracée au milieu de la tête, les cheveux sont divisés en deux parties, chacune nouée au sommet de la tête; au point de jonction, on place horizontalement une palette de métal longue de vingt-cinq centimètres, sur laquelle les cheveux se dressent à droite et à gauche; des nœuds de cordonnets rouges les fixent, et des fleurs vraies ou artificielles, de longues aiguilles terminées en cure-oreille, des papillons naturels ou fantastiques, complètent l'édifice. Ces coiffures se simplifient avec l'âge et la chute des cheveux. Les n^{os} 11 et 13 offrent des exemples de cette coiffure de la femme mariée tartare. Toutefois, dans la plénitude de son caractère, la chevelure est beaucoup plus volumineuse et les deux bouffants sont plus hauts; cela offre quelque peu l'aspect de la tête de mouche avec ses deux gros yeux saillants.

Les femmes tartares se fardent comme les chinoises et se défigurent aussi avec le blanc, le rouge et l'encre de Chine. Elles ont des allures plus vives; jeunes, elles portent volontiers un costume se rapprochant de celui des hommes; elles se coiffent alors très coquettement d'un chapeau de feutre à la Périnet Leclerc, dit M. T. Choutzé; leur robe est plus courte, et leurs cheveux tressés en une seule natte tombent sur une veste ou un gilet festonné d'arabesques. Leur chemise est de coton ou de soie. Leur pantalon est identique à celui des hommes; il s'attache de même sur la chaussette blanche, bleue ou nankin, avec un ruban de couleur voyante; elles portent un tablier plissé noué autour de la taille, faisant le tour du corps, qui constitue une sorte de jupon. Leur longue robe servant de pardessus est sans ceinture. Les différentes pièces de leur habillement sont généralement de couleur mais

unie, bordées d'un large galon plus ou moins agrémenté de broderies. En somme, bien que les Tartares aient emprunté à la Chine plus de coutumes qu'ils ne leur en ont imposé, leurs femmes semblent avoir peu imité les Chinoises. On les voit allant seules par les rues de Pékin, tantôt à pied tantôt à cheval, à la manière des hommes. Leur attitude est généralement moins modeste que celle de la Chinoise habituée à demeurer scrupuleusement renfermée dans la maison. Notre n° 14, qui montre le jupon et la veste sans manches, et aussi une coiffure de cuir ornée de pendentifs, décèle la femme tartare; ses vêtements sont de coton, sauf la veste galonnée qui est de velours. Il en est de même pour la ménagère, n° 2, dont les cheveux, partagés en deux bandeaux ondes surmontés d'un chapeau de feutre, paraissent de même caractère. Les vêtements sont aussi de coton, les manches bordées de velours. Le parasol que tient cette dernière dame et que la marchande de boutons, aux vêtements tout à fait rudimentaires, porte ouvert, est, comme on le sait, inséparable de tout Chinois. La monture du plus ordinaire, comme est celui de la marchande, est faite de bambou; le tégument est de peau de poisson dont l'odeur forte ne se dissipe qu'avec le temps. Le parasol de la ménagère se termine en un crochet qui sert à le suspendre à la ceinture.

Le n° 5 est une Chinoise de Tong-King; l'aspect de ce costume, qui n'a de commun avec celui décrit que le principe de la longue enveloppe dont le peu de plis ne décèlent aucune forme, suffit pour démontrer la diversité des modes ainsi que celle des types dans un pays aussi étendu que la Chine, dont les températures sont si variées.

La mandarine n° 6 est entièrement vêtue de soie; son peigne est de cuir. Quant au mandarin n° 7, nous renvoyons, à propos de ce qui est dit de ces dignitaires, à la planche Chine, ayant pour signe la Faux. La tête rasée, sauf la longue queue dont les cheveux sont nattés, est pour les Chinois une mode des temps relativement modernes; elle leur a été imposée par les Tartares. Le *talapat*, évent ou cache-soleil, qui sert en même temps d'écran contre la poussière, est une des variantes de l'éventail; il ne se replie pas. Les formes en sont variées et le plus généralement la feuille est de figure plus ou moins proche de celle des nénuphars. Nous en donnons quelques-uns des plus simples, parmi nos accessoires, n° 1. C'est du bambou, paré de papier sur les deux faces. Le plus grand est un exemple du luxe avec lequel les objets de ce genre sont souvent décorés. La monture est en os, l'écran en plumes, sur lesquelles des fleurs et des figures sont peintes; une houppe de soie est au milieu.

Cette série d'accessoires se termine par un de ces pendants d'oreilles que portent les femmes et qui sont toujours de forme allongée. L'anneau de celui-ci est en or, et les pendants sont en perles de verre.

Les n°s 1 à 7 proviennent de la Collection ethnographique formée au Musée du Louvre, section de la Marine.

Les n°s 8 à 17 sont des documents photographiques provenant principalement de Shanghai. Nous en avons respecté le coloris fait en Chine, quoique l'uniformité des couleurs employées nous paraisse plutôt une économie industrielle qu'autre chose.

Voir pour le texte : Escayrac de Lauture, Mémoire sur la Chine. — M. A. Poussiègue, Relation du voyage de Shanghai à Moscou (Tour du monde, 1864). — Thompson, Voyage en Chine (ibid., 1875). — T. Choutzé, Pékin et le Nord de la Chine (ibid., 1876). — M. Madier de Montjau, Extérieur comparé des Chinois et des Japonais, 1874. — J. Arène, La Chine familière et galante (Paris, 1875). — L. Aug. Martin, La Femme en Chine (Paris, 1876). — L'abbé O. Girard, France et Chine (Paris, 1876).



CHINE

COIFFURES. — DÉTAILS DE LA PARURE. — INSIGNES DU COMMANDEMENT ET DE LA HIÉRARCHIE. — TALISMANS ET OBJETS PERSONNELS.

N° 1. — Talisman : fils métalliques sur soie.

N°s 2 et 7. — *Kao* ou *Kao-tsö*; morceaux de bambou à l'aide desquels on consulte le sort.

Chez les Chinois, un des moyens de divination consiste à prendre deux morceaux de bambou formant comme les deux moitiés d'une corne évidée, fendue dans le sens de sa longueur : ces objets s'appellent *kao* ou *kao-tsö*. Les ayant pris dans les deux mains, on les agite et on les lance devant soi; c'est ce qui s'appelle *tao-kao*. Si les deux parties du *kao* tombent le dos en l'air, l'oracle est dit *yin-kao*; si elles tombent toutes deux sur le dos, il est dit *yân-kao* : dans ces deux cas la réponse du sort est négative et défavorable. Mais si une des pièces du *kao* tombe d'une façon et l'autre de la façon contraire, l'oracle est affirmatif et favorable; il est dit alors *men-kao*, c'est-à-dire *kao vainqueur*.

N° 3. — Calotte : feutre et velours; queue postiche attenante à la coiffure.

C'est la coiffure que les Chinois portent le plus habituellement, au point que le pape permettait autrefois aux missionnaires de célébrer la messe la calotte sur la tête.

N° 4. — Motif de bijouterie.

N° 5. — Chapeau de paille; coiffure d'été.

En Chine, il y a la coiffure officielle d'été et la coiffure officielle d'hiver. Au commencement de ces deux saisons, le vice-roi de chaque province prend le chapeau d'usage. L'insertion de ce fait dans la gazette officielle équivaut pour les administrés à un ordre de changer de coiffure. (Voir la pl. la Fourche.) Le chapeau d'été a un peu la forme d'un abat-jour; il est fait en paille ou d'un tissu de gaze; du sommet, que surmonte un globule s'il s'agit d'un mandarin (voir les nos 23 et 26), tombe une houppe de crin rouge ou un effilé de soie.

N° 6. — Calotte : soie brochée or; queue postiche attenante à la coiffure.

N°s 8 et 9. — Motifs de bijouterie et de joaillerie.

N° 10. — Coiffure mongole : satin et fourrure; brides de soie.

Les Pékinois portent volontiers la coiffure mongole, simple calotte doublée, flanquée de deux ailes de fourrure relevées sur la calotte quand il fait chaud, ou qu'on ramène sur les oreilles en nouant le chapeau sous le menton à l'aide de deux brides de soie.

N° 11. — Chapeau de feutre; coiffure d'hiver.

Le chapeau d'hiver est noir, en drap ou en fourrure; les bords en sont relevés presque perpendiculairement contre la calotte; on le surmonte aussi du globule, d'une houppe ou d'effilés rouges.

N° 12. — Coiffure d'impératrice avec pendants (voir cette espèce de couronne portée dans la pl. CB).

N°s 13 et 15. — Épingles en acier.

Une fois mariées, les femmes portent leurs cheveux relevés et généralement retenus par deux aiguilles d'ivoire ou d'un métal quelconque. En Chine, l'épingle d'argent a la même signification que la bague d'alliance en Europe. (Voir la pl. la Chaumière.)

N° 14. — Épingle en or.

N° 16. — Pendant d'oreille : verre et corail; effilé de soie.

N° 17. — Motif de bijouterie.

N° 18. — *Jou-ci* (symbole de commandement) en jade vert.

N° 19. — Bijou en forme de broche.

N° 20. — Collet de velours; pendants en soie.

Le costume chinois laisse ordinairement tout le cou à découvert; on le couvre d'un collet très étroit de velours ou de satin, ou, quand il fait froid, d'une large bande de peau de zibeline ou de renard qui s'attache aussi par devant avec un bouton.

N° 21. — Épingle en or.

N° 22. — Bracelet en métal argenté avec pendant en passementerie.

N° 23. — *Tin-tso*, globule de corail se vissant au chapeau du mandarin.

Le classement de ces globules, dont la grosseur, la substance et la couleur varient selon le grade, se trouve dans la notice de la pl. Chine, ayant pour signe la Faux.

N° 24. — Épingle; or et émail cloisonné.

N° 25. — Motif de bijouterie.

N° 26. — *Tin-tso* (globule) de cérémonie.

N° 27. — Collier : bois; cornaline; verre. Dans le pendant, la pièce du milieu est en argent émaillé.

Les dames de haut parage portent, comme servant à caractériser les rangs supérieurs, le collier parfumé à gros grains d'agate, de cristal ou de corail avec de larges pendants d'oreilles. La parure des mandarins consiste également en chaînes ou colliers. Ces espèces de chapellets s'appellent *son-chou*. Passés autour du cou, ils retombent avec élégance sur la poitrine.

N° 28. — Boucle de ceinture de mandarin : bronze et pierre lapis.

Dans la vie privée, tous les grands fonctionnaires s'empressent d'échanger l'habit d'apparat contre une robe lâche et flottante de gaze ou de levantine qu'un ceinturon retient au-dessus des reins.

N° 29. — Motif de joaillerie.

N° 30. — Sac de dame, en soie.

N° 31. — Pendant en bois de rose sculpté; imitation de corail; garniture de soie.

N° 32. — Pendant d'oreille : or et émail cloisonné; perles.

N° 33. — Morceau de cristal monté en breloque.

N° 34. — Collier à grains de bois; pendant en passementerie avec perles de verre et morceaux de jade blanc.

N° 35. — Peigne en bois gravé.

N°s 36, 39 et 41. — Motifs de bijouterie.

N° 37. — Pendant de ceinture en soie passémentée.

N° 38. — Sac de dame broché en fils métalliques.

N° 40. — Pince-nez en buffle. Ce pince-nez, tenu ouvert par un crochet, se replie et se met dans la ceinture (la poche des Chinois).

Les cercles que portent les verres sont beaucoup plus grands que chez nous. Le cristal (*flint-glass*) provient des manufactures chinoises. Quant à leurs besicles, les Chinois les attachent avec des cordons de soie qui, comme les bras de nos lunettes, passent derrière les oreilles. Un petit ornement de métal suspendu à l'extrémité de chaque cordon fait contrepoids et applique les verres contre les yeux. Ces verres, comme ceux du pince-nez, sont larges comme une pièce de cinq francs.

N° 42. — Épingle en or.

Les n°s 1, 3, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 24, 27, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 37, 38 et 40 proviennent de la collection ethnographique formée au musée du Louvre, section de la marine.

Les n°s 2, 7, 23 et 26 sont tirés des *Mémoires sur la Chine*, d'Escayrac de Lauture.

Les n°s 4, 8, 9, 14, 17, 19, 21, 25, 29, 33, 36, 39, 41 et 42 sont des reproductions d'après des manuscrits originaux, propriété des éditeurs.

Voir, pour le texte : *Malpiere*, La Chine et les Chinois, Paris, 1848. — *Escayrac de Lauture*, Mémoires sur la Chine, Paris, 1865. — *Choutzé*, Pékin et le nord de la Chine (Tour du Monde), 1876.



CHINE

CHINA

CHINA

X

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Spiegel lith.

92-93

GE

CHINE

OBSÈQUES D'UN RICHE CHINOIS. — LA COMPOSITION DU CORTÈGE.

(PLANCHE DOUBLE.)

Il n'est pas de peuple qui vénère ses morts autant que les Chinois; aussi ont-ils donné aux funérailles un caractère particulièrement solennel. Le rituel des grands enterrements est de la plus haute antiquité, et, avec l'immutabilité des mœurs de la nation, on peut considérer le défilé que l'on voit ici comme un des types principaux de ce genre de cérémonie. Les Grecs, eux aussi, ont fait précéder leurs morts des effigies de leurs aïeux et des images de leurs dieux domestiques; ils avaient le chœur des pleureurs, celui des musiciens, et c'est assurément aux Chinois qu'ils ont emprunté, indirectement sans doute, l'obole de la barque à Caron.

En Chine, l'homme qui va mourir est habituellement porté dans la principale pièce de la maison ou dans la chapelle domestique. Après les funérailles, une inscription y indiquera son passage en relatant qu'au temps de telle dynastie, l'âme illustre de tel personnage a quitté la terre. On tourne la tête du mourant vers l'est, et, après son dernier soupir, on introduit dans sa bouche une pièce de menue monnaie, comme pour payer le batelier des enfers, ou bien cette monnaie est jetée dans une rivière dont l'eau sert à laver le mort. Il est aussi d'usage de faire un trou au plafond, pour faciliter le départ de l'âme.

L'homme est couché, tout vêtu, dans un cercueil de bois épais et lourd, garni de chaux et d'huile; son portrait (*hien-thioun-paé*), dans un costume d'apparat souvent au-dessus de sa situation, est placé sur un autel domestique où brûlent des chandelles vertes. Ces honneurs ne sont pas rendus aux jeunes gens au-dessous de vingt ans et non mariés.

La veuve porte autour de sa tête un linge blanc. Le fils est coiffé d'un bonnet spécial, le *leang-kwan*, et

rêvet les effets de grand deuil, dits *hyao-i*; au moment des funérailles, il prendra d'autres vêtements. La famille porte un cilice blanc et le chapeau officiel, dégarni de ses effilés rouges; tout est blanc dans ce costume, même les chaussures. Les amis sont dans la même tenue.

Parents et amis, en arrivant devant l'image du mort, s'agenouillent et se prosternent tour à tour sur un tapis vert à bords noirs.

Les cimetières sont parfois très éloignés des villes, et lorsque, comme dans l'exemple de cette planche, la route que doit parcourir le convoi est sinueuse, sa marche est dirigée par des éclaireurs postés en avant et de chaque côté du chemin. Ce sont des éclaireurs qui font le salut d'arrivée à l'escouade de fossoyeurs rangée en dehors de la porte d'entrée.

Le cortège commence par des valets d'enterrement, portant des attributs de carton peints et dorés qui représentent des dieux domestiques, des tigres, des lions, des chevaux, etc. Puis viennent les musiciens faisant, par intervalles, résonner le gong, dont le son, mêlé à celui des cymbales et des clarinettes, remplit l'air d'un bruit assourdissant, destiné à chasser les méchants *fung-shue* ou esprits malins qui rôdent autour du cercueil et cherchent à tourmenter le défunt. D'autres troupes suivent, portant des bannières et des cassolettes où brûlent des parfums. Le tableau du défunt vient ensuite; on y voit écrits, en gros caractères d'or, son nom et ses dignités. Enfin le cercueil paraît, couvert d'un catafalque, sorte de toiture d'un palanquin colossal en forme de dôme. Cet appareil, dont l'importance varie selon la condition des personnes, nécessite parfois jusqu'à une soixantaine de porteurs.

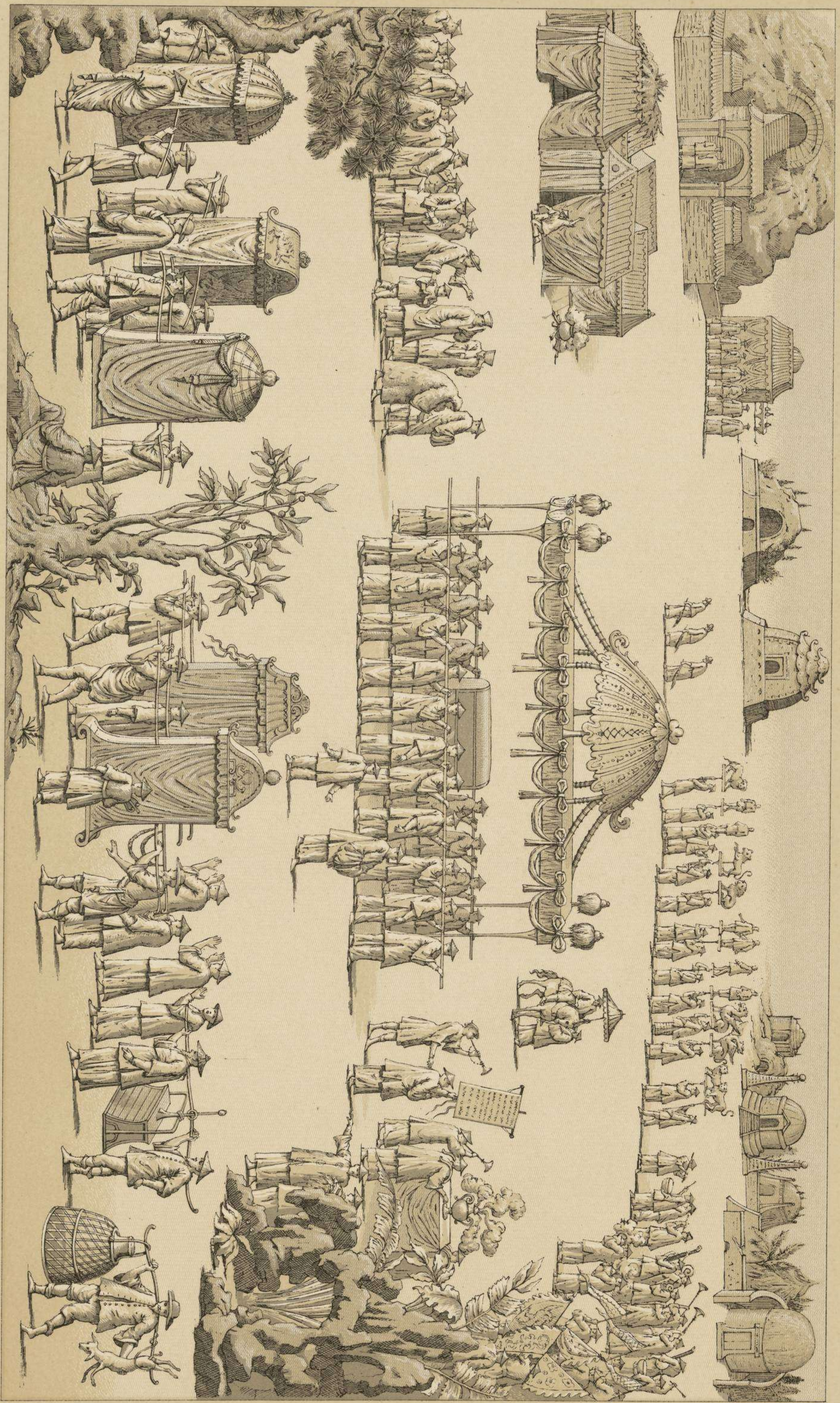
Le fils aîné suit à pied, revêtu d'effets misérables (*mai-i*), s'appuyant sur la canne de deuil (*san-thiang*), le corps tout courbé et comme accablé sous le poids de la douleur.

Les parents et les amis suivent; ils soutiennent ceux que le chagrin doit, selon les rites, empêcher de marcher; à ceux-là, on tend des coussins sur lesquels ils peuvent s'évanouir commodément de vingt pas en vingt pas, en remplissant l'air de leurs sanglots, ainsi que les rites l'ordonnent; après quoi, ils se relèvent et reprennent la conversation interrompue, dit M. Choutzé (*Pékin et le nord de la Chine*).

La marche est fermée par une multitude de palanquins couverts de toile blanche et contenant la partie féminine de la famille; on voit aussi des porteurs chargés de provisions destinées au banquet des funérailles.

Tout autour du cortège marchent des bonzes en robes grises, rouges ou jaunes; leurs psalmodies ne cessent que pour faire place au vacarme produit par la musique.

Après du cimetière, on prépare le banquet, qui se donne sous des tentes élevées exprès et ayant l'aspect



CHINA

Gaillard del

CHINE

GE

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

CHINA

d'un petit camp où la cuisine se fait en plein air. Les cérémonies accoutumées une fois accomplies, les libations commencent ; après quoi parents et amis adressent leurs remerciements aux enfants du défunt, qui ne répondent que par des signes.

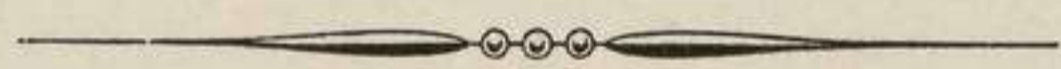
Les tombeaux des Chinois occupent de vastes espaces ou des collines entières. Ceux des grands sont entourés de murs, plantés de cyprès, de thuyas et autres arbustes funéraires. Dans quelques provinces, on dépose dans la fosse un matelas, un oreiller, du charbon et de petits ciseaux, pour que le défunt puisse, pendant son voyage dans l'autre monde, se coucher, se chauffer et soigner ses ongles.

A l'automne et au printemps, on visite les tombeaux. Les riches y portent leurs offrandes : un porc, une poule, un canard, une oie, cinq plats de fruits, de l'eau-de-vie, etc., et l'on adresse au mort un compliment, accompagné de protestations de respect ; c'est ce qu'on appelle *balayer la tombe*.

En Chine le deuil dure très longtemps et est observé avec la plus grande rigueur. A la mort de son père, un fils couche à terre pendant trois mois, et, pendant toute la première année, il vit complètement isolé, ne communiquant ni avec sa femme légitime, ni avec ses concubines ; son deuil est de trois ans. La veuve porte celui de son mari deux ans et le veuf celui de sa femme un an seulement. Quant aux enfants, quelle que soit leur mère, ils portent pendant trois ans le deuil de la femme légitime qui, d'après les lois et coutumes chinoises, est considérée comme leur mère commune.

*Exemple provenant de la Description géographique et historique de l'empire de Chine,
par le R. P. du Halde; Paris, 1735.*

Voir, pour le texte : l'ouvrage du R. P. du Halde. — Mémoires sur la Chine, par Escayrac de Lauture. — Histoire des inhumations chez les peuples anciens et modernes, par le D^r Favrot. — Pékin et le nord de la Chine, par M. Choutzé (Tour du Monde, année 1876). — Les funérailles d'une impératrice de Chine, par le D^r Ernest Martin (Revue ethnographique, mai-juin 1882).



94-95



JAPON

ART MILITAIRE. — ÉQUIPEMENT D'ORDONNANCE D'UN ANCIEN ARCHER DE PIED.

(PLANCHE DOUBLE.)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16					
	17	18	19	20		21			22	

Les anciens costumes de guerre des Japonais, dont l'Europe possède aujourd'hui un assez grand nombre de spécimens, ont avec ceux de notre moyen âge des rapports de physionomie qui ont vivement frappé les voyageurs. On y retrouve, en effet, les pièces principales de l'ancien armement européen : la broigne (maille fixée sur étoffe), le corps de la cuirasse, pansière et dossière, les spalières, l'ailette, les brassards d'avant et d'arrière-bras, les tassettes de la braconnière, les jambières, véritables grèves surmontées d'une genouillère latérale, enfin le gant armé du XIII^e siècle, où le métal garnissait le dessus de la main jusqu'à la naissance des doigts. — A cette physionomie extérieure s'arrête toutefois le rapprochement. Sauf peut-être la maille, la confection de ces armes défensives n'a réellement aucun rapport avec celles de l'Occident ; elles ne sont pas lourdes comme l'étaient les nôtres ; elles sont en cuir ou en certaines compositions dont la base est la pâte de papier pilonné et laqué, résistante comme le bois, mais avec plus de densité. Quand il y entre des plates de métal, elles ne sont qu'en tôle légère. Le cuivre est employé pour la parure dans les détails et l'on ne rencontre en général de très petites parties d'acier que dans le costume des officiers. Enfin, la garniture de ce qu'on peut appeler les pièces volantes de cet armement défensif, les grandes épaulières, les braconnières, se trouve à l'extérieur ; ce sont des tresses de soie très rapprochées qui, en reliant les différentes parties qu'elles traversent, en assurent l'articulation.

Le document que nous publions est le fac-similé réduit d'un original japonais représentant, dans l'ordre de leur pose, toutes les pièces composant l'habillement et l'armement d'un archer de pied. C'est certainement la démonstration d'une ordonnance propre à un corps d'élite. Ce très curieux cahier permet de comprendre le costume du soldat, d'un aspect d'abord si étrange, dans toutes ses parties. Celui-ci date de plusieurs siècles, mais il était encore porté sur quelques points du Japon il y a peu d'années.

N^o 1. — Sa toilette de corps étant faite, le front et le dessus du crâne étant rasés, à l'exception de la touffe rigide laissée, selon l'usage, sur le haut de la tête, et liée par un cordon de papier, n'ayant conservé de sa barbe qu'une mouche pendante aux coins de la bouche et une maigre impériale au-dessous du menton, l'archer noue sa première ceinture.

N^o 2. — Il met une première robe de laine légère, ou même de soie, qui tient lieu de chemise. Cette robe est croisée et maintenue par une ceinture nouée.

N^o 3. — Il fixe de même le large et court pantalon de soie verte, ouvert sur les hanches.

N^o 4. — Il assure son bonnet de feutre noir à l'aide d'un ruban de soie dont les bouts flottants retombent en arrière ; ce lien a pour objet non seulement de fixer le bonnet, mais encore de retenir un couvre-nuque qui s'y ajoute, et semble fait comme une perruque postiche.

N^o 5. — Il arme ses mains du gant de combat ; gantelet de peau que des rubans enroulent fortement au poignet et qui devait être assez souple pour permettre à l'équipé de confectionner les nœuds innombrables entrant dans son costume.

N^o 6. — Il passe une demi-robe ou veste doublée à larges manches, l'entournure de ces manches est détachée du vêtement au-dessous de l'aisselle ; l'avant et l'arrière de ce vêtement sont eux-mêmes séparés à partir de cet endroit ; l'extrémité des manches est garnie de cordons passant dans des coulisseaux dont on verra l'usage.

N^o 7. — Il ajoute à cette robe courte, en l'attachant par-dessus, un second pantalon plus long que le premier, mais ouvert comme celui-ci sur les hanches. La robe et le pantalon sont de la même couleur rouge, et également ornés de broderies ; ils sont en soie, ainsi que la doublure.

N^o 8. — L'archer, qui aura à porter des jambières, attache à sa jambe une garniture de soie pour faciliter l'adhérence de la pièce d'armure. Il y a tout lieu de croire que ce tricot est renforcé de fines mailles de fer laqué que les Japonais excellent à fabriquer, et qu'ils dissimulent sous l'étoffe.

N^o 9. — Lorsque les molletières sont posées, l'homme relève son dernier pantalon contenant la première robe, le remonte jusqu'au haut de la cuisse et en attache le bas sur le nu, en le serrant avec un cordon ; après cette manœuvre, il le laisse tomber. Ce pantalon, qui avait

jusqu'alors l'aspect d'un jupon, prend alors la tournure d'une culotte bouffante.

N° 10. — L'homme attache ses jambières avec deux cordons; elles sont en composition, en cuir, ou en fer bruni; si elles sont en composition ou en cuir, il y a des plaques de tôle dedans, le tout laqué; pour épouser la forme, la pièce est articulée dans le sens de la hauteur avec de la soie liant les parties. Ces articulations sont les parties bleues de la jambière qui est encore à terre.

N° 11. — Il attache ses souliers faits de peau dont le poil est à l'extérieur. Ces souliers emboîtent la jambière, et le cordon, après avoir été passé sous le pied, est lié sur la jambière même. Ces liens sont de soie, comme tous ceux que nous avons vus jusqu'à présent.

N° 12. — L'homme met la première pièce de sa braconnière (la braconnière était cette partie de l'armure européenne qui couvrait les hanches le ventre, et aussi les cuisses; c'était une ceinture de fer attachée à la partie supérieure avec des courroies, se prolongeant en lames mobiles). Les Japonais ont suspendu de même leur braconnière; seulement, leur armure de corps, leur cuirasse, étant divisée en quatre parties, il n'était pas indifférent de commencer par l'une ou l'autre des pièces, comme on le verra tout à l'heure. Constatons ici que cette pièce couvre le flanc droit et que le haut de cuir, qui est une partie de la cuirasse proprement dite, monte jusque sous l'aisselle et est soutenu par un cordon passé sur l'épaule opposée; la pose première et isolée de ce morceau de la cuirasse est, en réalité, la première opération nécessaire pour l'armement du bras gauche : n°s 13, 14, 15 et 16.

N° 13. — Après avoir attaché cette première pièce de la braconnière, l'archer arme son bras droit, de la même façon qu'il l'a fait pour ses jambes, avec un tricot de soie maillé recouvert de plates de même nature. Ce tricot est posé par dessus le poignet du gant, et les plates viennent jusque au-dessus de la main; mais, comme c'est cette main qui doit tirer l'arc, et qu'il ne faut pas que le bras droit soit trop chargé, la défense ne monte pas à l'épaule droite comme à l'épaule gauche qui, par le fait de la position du tir, se trouve réellement la plus exposée. Ce n° 13 montre aussi la suite de la préparation pour l'armement de l'épaule et du bras gauche. Le soldat, profitant de l'ouverture latérale laissée à sa robe recouvrante, dégage son bras de la manche de la première robe ou chemise; il noue cette manche au corps de la robe.

N° 14. — Continuant cette opération, il remonte la manche de sa seconde robe au haut du bras, puis la ferme en faisant jouer les cordons des coulisseaux, et en les nouant.

N° 15. — Il recouvre alors l'épaule, jusqu'au pectoral, et son bras dégagé dans toute sa longueur du tricot maillé, en y ajoutant les plates articulées, en partie recouvrantes, de même nature que celles décrites ci-dessus.

N° 16. — Enfin, pour assurer la solidité en place de cette pièce importante de sa défense, et en empêcher le jeu, il la rend solidaire de la première partie de la braconnière attachée au flanc droit, à l'aide de forts cordons traversant la poitrine et allant l'un à l'autre. Il est nécessaire de se rappeler que le tricot maillé qui recouvre l'épaule contient les deux manches étoffées rassemblées dans le haut; on comprendra d'autant plus facilement l'action de ce soldat. Il tire fortement de sa main droite le tricot et fait le nœud des cordons qui relient les deux parties désignées, avec sa main gauche et avec ses dents. On doit remarquer qu'il a fermé au poignet, à l'aide du coulisseau, la manche de son bras droit restée apparente. C'est la dernière opération que l'homme peut faire seul. Arrivé à ce point, il doit compléter son armement avec l'aide d'autrui.

N°s 17 et 18. — Ces figures nous montrent l'archer, par devant et par derrière, revêtu de toutes les pièces défensives de son armure. La pansière de cuir, la dossière, le *flancard* de gauche, sont posés, fortement reliés entre eux par des cordons. Les braconnières le sont aussi ainsi que les grandes spalières de forme rectangulaire qui protègent l'arrière-bras. Sur le pectoral de droite, qui, ainsi qu'on l'a vu, n'est point défendu comme celui de gauche, il y a même une petite pièce d'armure métallique ayant la même destination que la rondelle de renfort que l'on ajoutait aux cuirasses en Europe et que l'on appelait l'ailette. Dans le dos de ce soldat, se trouve une pièce d'armure spéciale aux archers et servant à la suspension de leur carquois.

Les armes offensives sont : un sabre ou poignard très courbé, passé dans la ceinture, qui sans doute devait jouer le rôle de la miséricorde, et un long sabre à lame légèrement recourbée, dont la poignée a un double cordon s'enroulant autour de la main; il est suspendu horizontalement.

N°s 19 et 20. — Ces figures où les deux armes ci-dessus décrites apparaissent successivement, démontrent en outre, que ce harnois de guerre n'apportait aucun empêchement à ce que les hommes se reposassent en s'asseyant à terre, ou en s'y accroupissant selon leur coutume.

N°s 21 et 22. — Le soldat est représenté complètement armé, sous les deux aspects. Il porte le grand arc en bois de plus de six pieds, en forme d'archet infléchi brusquement à ses extrémités où il est soutenu, comme à son milieu, par des fils de soie fortement serrés, et le carquois laqué, espèce de sabot dont les cordons de suspension sont maintenus dans leur jeu par les larges boucles d'un nœud fixe, fait avec de fortes tresses de soie terminées par de gros glands. Cet appareil caractéristique est fort éloigné de tous les systèmes de suspensions analogues employés par les Égyptiens, les Grecs et tous les Occidentaux.

Les flèches fines sont en bois verni, empennées; la pointe est en fer.

La tension d'un arc de pareille dimension devait être fort rigide; aussi, pour parer au recul de la main lâchant la corde, notre homme porte une pièce rembourrée, à surface unie, reliée par une traverse à l'ailette du côté droit. — L'épaule du bras tendant l'arc, dont nous avons vu l'armement dans toute sa longueur est, en outre, surmontée de pièces offensives qui ne se trouvent pas à l'épaule droite. Dans la position du tir, ces pièces défensives servaient à mettre à l'abri la plus grande partie du visage, et les yeux presque seuls devaient les dépasser.

Nous avons analysé trop minutieusement les différentes parties de ce costume, pour passer sous silence une dernière pièce : nous voulons parler du gros anneau de cuivre qui se trouve à la hauteur de la ceinture du n° 22. Nous ne pouvons rien affirmer de positif au sujet de son emploi réel. Servait-il à suspendre l'arc, ainsi que l'annoncent les rubans pendants que l'on remarque à son milieu, cela est possible; seulement l'anneau consacré à cet usage et d'une dimension et d'une force étrangement disproportionnées avec ce but unique. N'aurait-il point servi à suspendre la robe ou le manteau enroulé? Il est assez large pour le passage de ce vêtement, ceux des Japonais étant fins et souples, et, dans ce cahier d'ordonnance même, nous avons vu la preuve qu'ils roulaient le manteau militaire dans sa longueur. Enfin, il reste une dernière hypothèse qu'il est aussi utile de rapporter. Un certain nombre des casques japonais recueillis dans nos musées et dans les collections particulières portent par devant, au-dessus de la visière, un anneau de même apparence, auquel il est impossible de supposer aucun autre emploi que celui d'un insigne militaire, à l'image de ceux que portaient nos anciens hommes d'armes. Si cet anneau de cuivre, si apparent, n'avait pas d'autre usage, l'archer n'ayant qu'un simple bonnet aurait porté cet insigne sur le côté qu'il présentait à l'ennemi. Le fourniment des soldats se complétait d'un éventail qui paraît être en bois; il a un manche et ne semble pas se fermer. Sa forme est à peine évasée : c'est presque un rectangle étroit.



JAPAN

JAPON



Langlois lith.

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

JAPAN

96 à 98



AZ

JAPON.

LES PRIMITIFS ET LES CONQUÉRANTS. — AÏNOS ET JAPONAIS.

HARNAIS DE GUERRE ET D'ESCRIME. — ARMES DIVERSES. — ARTISANS, COOLIES, ETC.

(PLANCHE DOUBLE ET PLANCHE SIMPLE.)

PLANCHE LE MAILLET.

N° 1. — Fer de vouge et partie de sa hampe, laquelle est faite d'un bois laqué de noir mélangé de nacre. Cette arme est de la famille du couteau ou vouge à l'usage de nos coustilliers des quatorzième et quinzième siècles. Le fer est un couteau emmanché longuement; à la différence de celle de notre moyen âge, la vouge japonaise est coupante du côté de la convexité.

N°s 2 et 3. — *Aïnos*, indigènes de l'île de Yéso ou Yézo.

N° 4. — *Daimio*, prince en costume de cour, d'une époque reculée, au moins deux cents ans. Le nombre des manches augmentait avec la dignité; celui-ci en a deux.

N°s 5, 19 et 20. — Sabre, fourreau et son enveloppe. — La lame est en acier. La fusée est recouverte d'un treillis de tresses de soie; le pommeau est une calotte de cuivre doré. Garde en rondelle de forme ovale. Fourreau en bois laqué. L'enveloppe de ce fourreau est d'une étoffe tissée et ornementée. Les glands de soie pendent d'un bouton de cuivre doré faisant office d'agrafe de suspension et fixé au haut de cette enveloppe.

N°s 6 et 25. — *Bétos*, coolies, des grandes cités japonaises.

N°s 7, 8, 9 et 10. — Général d'armée. — Détails de son armement.

N°s 11, 12, 13 et 24. — Spécimens de la maille de fer revêtue. — La maille japonaise, dont on fait des haubergeons, et dont on couvre principalement les bras et les jambes, n'est jamais seule: c'est une espèce de broigne. Les anneaux de ces mailles, passés les uns dans les autres, sont d'une finesse et d'un jeu souple qui en font des merveilles d'industrie; on peut juger de leur délicatesse, les fragments n°s 12 et 24 étant réduits seulement à un peu moins de la moitié de leur grandeur originale, de trois huitièmes environ.

Les anneaux de face sont ronds, ceux qui les relient sont ovales de manière à ne pas faire trop d'épaisseur. Tantôt la maille est continue et couvre, sans interruption, tout le fond de soie: tel est le n° 24; tantôt la maille, reliant des pièces rigides, occupe les solutions de continuité: exemple n° 11. Parfois enfin, la maille continue entre le fond de soie, se trouve recouverte de plaquettes de fer, disposées en godron sur le milieu, plates sur les deux bords pour le passage des anneaux qui les retiennent. Le n° 23 offre la figure isolée de cette plaquette de la maille n° 24. La rigidité de la plaquette étroite, dont il est facile

de s'imaginer le jeu, puisque chacune succédant à l'autre est indépendante de sa voisine, ne peut contrarier l'ajustement au plus près de ces pièces d'enveloppe.

N° 13. — Officier armé de l'arc.

N° 14. — Yakounine armé des deux sabres.

N°s 15 et 29. — Fourreaux de fers de lances. — La forme de ces fourreaux indique celle du fer. Le premier est d'une composition dorée; le second est partie en bois laqué, partie en soie.

N°s 16, 17 et 18. — Officier portant le guidon. — Détails de son armement.

N° 21. — Noble japonais, portant également le guidon, et muni de l'insigne du commandement, l'éventail armorié en fer. Il a auprès de lui l'arme d'honneur dont un personnage de distinction se fait précéder quand il sort: c'est une sorte de hallebarde dont la hampe est ornée d'un joli travail de nacre.

N° 22. — Archer, simple soldat.

N° 26. — Casque en fer bruni, avec cornes de cuivre jaune.

N° 27. — Détail de la garniture d'un sabre; treillis de soie orné de pierres.

N° 28. — Noble japonais revêtu de l'armure.

N° 30. — Pompier de Yédo, avec l'emblème de sa compagnie; cet emblème se compose de maillets dont le manche est planté dans un disque portant à son centre une inscription indiquant le nom ou le numéro du quartier. Les lanières qui pendent sont un ornement en cuir. Sur chaque tête de maillet figure la silhouette peinte d'un maillet, accompagné de trois points, qui doivent être des signes de reconnaissance, servant à la restitution du matériel des compagnies après les sinistres. Le pantalon de ce pompier est lui-même imprimé du dessin de la tête de maillet.

N°s 31 et 32. — Tenue d'escrime. — Les deux têtes isolées sont celles d'un homme et d'une femme, qui se coiffent également d'un bandeau sous le masque de combat, le costume étant d'ailleurs le même pour les deux sexes.

N°s 33, 34 et 35. — Jambières de mailles et de fer bruni, mélangées de soie et de cuir.

L'ère historique du Japon, les traditions et la science sont d'accord sur ce point, s'ouvre environ six siècles avant J.-C.; la nation japonaise fut donc contemporaine des plus puissantes sociétés antiques, de l'Égypte, de la Perse, de la Grèce et de Rome. L'étendard de l'empire du soleil levant, le pavillon blanc au globe de carmin, flotte aujourd'hui sur l'archipel des îles Liou-Kiou, au bord de la zone tropicale, aussi bien que sur les Kouriles et Krafto, près des limites de la Sibérie, c'est-à-dire sur trois mille huit cent cinquante îles qui dominent les eaux du Grand Océan, à deux ou trois jours de navigation du continent asiatique; il y a là une population de trente-deux à trente-quatre millions d'âmes, et cependant ce monde fut absolument ignoré des anciens; ce n'est que le hasard qui, au seizième siècle, en amena la découverte par des Portugais poussés par la dérive d'un naufrage.

Les Européens ont trouvé au Japon une civilisation complète, et des peuples obéissant à une constitution politique qui se proclame immuable depuis un long temps déjà. Ce n'est guère encore que dans quelques villes du littoral du Nippon, rouvertes depuis quelques années seulement au commerce européen, que, sans pénétrer sérieusement dans l'intérieur des terres, on a pu connaître des Japonais.

Le Japonais est un conquérant; le système de son gouvernement est la féodalité. La population est divisée en castes, selon le mode indou et avec une inflexibilité particulière (voir à ce sujet la notice de la pl. Japon, ayant pour signe le niveau). On tient comme ayant été les premiers occupants du Japon, sans toutefois être des autochtones, les Aïnos, aujourd'hui fort réduits, qui peuplent en grande partie l'île de Yézo, située au nord de la grande île de Nippon, que l'on rencontre encore le long du littoral et dans les îles de la partie septentrionale du Grand Océan. Les Aïnos, dont nous reproduisons deux types, n^{os} 2 et 3, et dont l'origine est inconnue, sont une race tout à fait différente de la japonaise; leurs habitudes, leur visage, leur idiome, qui semblent les rattacher à quelque famille du continent asiatique, sont autant de choses qui les en distinguent. D'ailleurs ils ne ressemblent pas davantage à leurs voisins Guilakes, Tougouses, Mandchoux et autres peuplades répandues en ce moment sur la côte orientale du nord de l'Asie. Doués d'une grande force, les Aïnos sont généralement petits, trapus, mal faits. Front large, proéminent; yeux noirs, doux, droits comme ceux des Européens. Peau blanche sous le teint basané. La physionomie doit son aspect sauvage au développement qu'ils laissent prendre à leur chevelure volumineuse, légèrement crépue, portée inculte. Leur barbe est épaisse, et souvent leur corps est tout hérissé de poils. Mais sous ces dehors on trouve des êtres doux et bons, que les gens compétents rapprochent volontiers des moujicks de la Russie, en même temps que des Peaux-Rouges d'Amérique, avec lesquels ils auraient bien des affinités.

Les Aïnos qui, dans les temps anciens, avant notre ère, étaient maîtres de toute la partie septentrionale de l'île de Nippon, dont le pouvoir égalait alors celui des Japonais, et qui peu à peu ont été confinés dans l'île de Yézo, où ils sont tenus dans un état de servitude depuis le quatorzième siècle, descendent chaque jour d'un pas de plus en plus rapide dans la tombe des races vaincues. Éloignés des côtes où se trouvent de grandes villes, ne s'y montrant qu'au printemps et en automne pour le troc des fourrures et du poisson contre du riz et des étoffes, ils offrent aujourd'hui l'image d'un peuple qui ne serait pas sorti de la première enfance de l'humanité. Ils vivent en société de dix ou vingt familles, facilement gouvernées par des chefs héréditaires de leur sang, d'un pouvoir très limité d'ailleurs, car à la race conquérante seule appartient la juridiction officielle.

Le costume des Aïnos diffère peu de celui que porte le bas peuple au Japon. Les hommes ont des pantalons collants et un ample vêtement retenu par une ceinture. Les femmes mettent une ou plusieurs robes longues, selon la saison. Ces habillements sont fabriqués de la façon la plus grossière; il y en a qui sont simplement tressés de paille et d'algues marines. Les femmes, que la nature a peu favorisées, ajoutent encore à leur disgrâce native en se peignant en bleu les contours de la bouche, depuis le nez jusqu'à la fossette de la lèvre inférieure.

Lesson signale le conquérant japonais comme une tribu de la race jaune, rameau mongol-pélasgique, dont les deux familles distinctes habitent, l'une le Japon, l'autre, moins connue, les îles de la Micronésie de Dumont d'Urville.

Les caractères mongoliques des Japonais sont beaucoup moins accusés que ceux des Chinois, et quoique l'on ne puisse méconnaître qu'il y ait en eux du sang chinois, ils en diffèrent cependant sur beaucoup de points. Leur civilisation, malgré l'emprunt du bouddhisme et de la religion de Confucius à leurs voisins, n'est pas la même. La langue japonaise, longtemps regardée comme un simple dialecte du chinois, étudiée et comparée de près, a définitivement prouvé qu'on ne saurait donner aux deux peuples une même origine. Quel que soit le mélange dont sont issus ces insulaires de l'extrême Orient, les Japonais semblent avoir conservé des qualités natives, ou du moins, dans un alliage qui aurait produit un type nouveau, le Japonais apparaît avec une indélébile originalité.

Le Japonais est de stature moyenne : tête grosse, poitrine large, buste long, hanches charnues, jambes grêles

et courtes, pieds petits, mains fines, souvent remarquablement belles. Chez ceux qui ont le front fuyant, les pommettes larges et proéminentes, la tête vue de face a plutôt la figure géométrique du trapèze que celle de l'ovale. La tête est allongée, la bouche quelque peu avancée. Généralement, les cavités des yeux étant peu profondes, les cartilages du nez légèrement aplatis, les yeux, quelque peu bridés, sont plus à fleur que ceux des Européens; ces yeux sont noirs, les dents blanches. Les oreilles sont amples, décollées, assez séparées de la tête. Barbe forte, chevelure lisse, épaisse, d'un noir d'ébène. La couleur de la peau, variant selon les classes, va du teint cuivré et basané des indigènes de l'intérieur de Java au blanc mat ou ensoleillé des habitants de l'Europe méridionale. La nuance dominante est le brun olivâtre, jamais la teinte jaune des Chinois; à l'inverse des Européens, la figure et les mains du Japonais sont ordinairement moins colorées que son corps. Les jeunes filles ont, parfois, les joues animées naturellement d'un légère teinte rosée que l'on ne voit jamais aux Chinoises les plus blanches.

Le Japon, après avoir si longtemps repoussé les étrangers, s'assimile aujourd'hui, et avec une rapidité surprenante, certaines de nos habitudes. C'est ainsi que nombre de ses soldats manient maintenant les fusils à longue portée et qu'ils ont adopté jusqu'à nos uniformes. Parmi les troupes du Taïkoun, les simples soldats, venus pour deux ou trois années des montagnes d'Akoni, qui peuplent les corps de garde autour de lui, sont armés de fusils et uniformément vêtus de cotonnade bleue, pantalon collant et chemise garibaldiennne, avec des chaussettes de coton et des semelles de cuir attachées en sandales. La giberne accompagnée de la baïonnette pend du ceinturon au côté droit, tandis qu'au côté gauche est passée la seule arme nationale qui subsiste dans l'équipement de cette troupe, le grand sabre au fourreau laqué. Le couvre-chef, dont ces soldats ne font usage que pour monter la garde ou se rendre à l'exercice, conserve aussi ce caractère : c'est le chapeau pointu en carton laqué se rabattant sur les tempes.

Toutefois, si la sagacité des Japonais devait leur faire comprendre rapidement la supériorité des armes à feu sur tout autre armement, il ne se pouvait faire qu'ils s'affranchissent tout d'un coup du lourd attirail militaire de la féodalité. Le casque, la cotte de maille, la hallebarde, le sabre à deux mains, sont restés de rigueur dans les revues et les grandes manœuvres; des corps d'archers armés à l'antique y flanquent les colonnes d'infanterie équipées à l'européenne; des chevaliers, d'allure digne du temps des croisades, y apparaissent dans la poussière des trains d'artillerie.

Les anciennes armures des Japonais, venues en grand nombre en Europe depuis quelques années, sont d'autant plus intéressantes à étudier que, ainsi qu'on vient de le voir, elles sont toujours en usage. En les détaillant, on y trouve les différentes pièces qui composaient l'armure défensive de notre moyen âge : la cuirasse de fer sur la poitrine, tantôt d'une seule pièce, tantôt de plusieurs lames successives, dans le genre de l'ancienne cuirasse, dite à écailles d'écrevisse; des ailettes, couvrant les épaules, souvent pourvues de petits renforts qui se redressent comme nos passe-gardes, pour empêcher l'épée adverse d'arriver au cou. Les bras sont protégés par des pièces de fer assemblées au moyen de mailles. Le ventre, les cuisses sont couverts par des tassettes. Des jambières, et même des solerets en fer sont appliqués sur les jambes et les pieds. Le casque, pourvu d'un gorgerin et d'un couvre-nuque, se complète par un masque de cuivre ou de fer tenant lieu de la visière du casque fermé. Jusqu'au gant armé, garnissant le dessus de la main, comme celui de notre treizième siècle, il semble que tous les principes de cette défense aient été empruntés aux Européens.

Malgré cette parenté, on hésite cependant devant une pareille affirmation; si bien que l'on ne sait encore si l'armure japonaise est une création originale du pays, ou si elle a été imitée de celle des premiers navigateurs qui ont visité les Japonais. Les moyens d'étude, disent les experts, font encore défaut pour reconnaître, par exemple, si l'armure japonaise, création originale, a passé par une succession de perfectionnements, comme cela est arrivé chez nous.

Ce qui est certain, c'est que le peuple japonais, intelligent et imitateur, s'il dut son armure à l'observation qu'il aurait faite de l'armement défensif européen, s'est servi pour la confectionner de moyens particuliers, d'une industrie sensiblement différente de celle de ses modèles. Il a su se procurer une armure beaucoup plus légère que ne l'était celle de nos chevaliers, quelques-unes des pièces étant faites en un carton laqué de grande résistance, et les plaquettes dont se composent les broignes étant d'un travail métallurgique, dont la finesse, sans nuire à la qualité, est bien supérieure à ce qui se faisait en Europe pendant la plus grande partie du moyen âge. Les cordons et les tresses de soie qui jouent un si grand rôle dans les attaches des casques, la composition même et les liens de la cuirasse, contribuent beaucoup à cette légèreté. Enfin les Japonais ont de plus, et indubitablement, atteint la plus haute perfection dans l'art de tremper l'acier. Le vieux Struys dit en parlant d'eux : « Ils sont devenus fameux dans tout l'Orient comme habiles armuriers, et ils savent tremper l'acier mieux que les Chinois, qui l'emportent de beaucoup sur les Européens. » Les

armes japonaises doivent souvent une beauté particulière très réelle à l'effet de leur métal composé, le *syakfdo*, le *métal de sawa*, mélange d'or, de cuivre et d'autres métaux, que l'on emploie surtout pour les ornements de l'épée. Une arme toute locale, typique, qu'il faut joindre au harnais défensif et offensif du Japonais, c'est l'éventail de guerre; cet éventail est de grande dimension, le feuillet est en papier, les montants sont en fer. Déployé, tenu d'une main, tandis que l'autre est armée du sabre, l'éventail aux couleurs éclatantes sert à abuser l'adversaire, à détourner son attention pour le frapper plus sûrement. Cet éventail, qui ne s'attache pas plus que le couteau, se lance comme celui-ci, selon le procédé que l'on emploie en Italie pour jeter le stylet. L'exercice de l'éventail de fer entre dans l'escrime. Yashitzoné, l'un des héros des temps anciens, quoiqu'il fût de taille exigüe et ne portât ni casque, ni bouclier, ni hallebarde, ne craignait pas de provoquer en combat singulier les plus redoutables chevaliers; grâce à l'habileté avec laquelle il jouait de son éventail de guerre pour éblouir son antagoniste, distraire son attention, ou même lui porter un coup entre les deux yeux, il était assuré de le mettre en défaut et de le tenir bientôt à la merci de son sabre. L'éventail de guerre est la dernière arme du guerrier fatigué par un combat corps à corps. S'il s'assied un moment pour prendre un peu de repos et qu'il soit de nouveau assailli, pris à l'improviste, il se sert de son éventail pour frapper son ennemi à la tête. Dans la cérémonie qui correspond à notre baptême, chaque nouveau-né reçoit divers présents : des pots de pommade pour la fille; pour le garçon, deux éventails qui sont les précurseurs des sabres que l'enfant, s'il est samourai, commencera à porter dès l'âge de sept ans.

L'état militaire est tenu en grande estime dans le pays; les soldats appartiennent au quatrième degré de l'échelle sociale, et on les appelle *samlai*, parce qu'ils possèdent leurs terres nominalement à titre de fiefs de leurs supérieurs féodaux, en considération de leurs services militaires. Les Yakounines portent deux sabres passés à la ceinture, sur le côté gauche : le grand a une poignée à deux mains, le petit est destiné au combat corps à corps, et les vignettes japonaises représentent souvent des combats où le petit et le grand sabre sont employés simultanément, comme on en usait jadis chez nous de l'épée et de la dague.

Les lames japonaises sont faites de deux mises de fer, appliquées de chaque côté d'une mise d'acier qui les dépasse et forme le tranchant. On obtient ainsi une arme dont le biseau laisse voir des sortes de remous que l'on appelle *nuages*, et c'est à les former régulièrement le long de la lame que s'applique le forgeron. On attache à ce travail une grande importance. Les coups portés par ces sabres sont terribles; avec un peu d'habitude on tranche une tête d'un coup. Les poignées de ces armes sont, en général, recouvertes de chagrin, et l'ornement du pommeau y est attaché au moyen d'une cordelette de soie. Les fourreaux sont en cuir ou en bois, recouverts d'une laque très fine. Les Japonais attachent un grand prix à leurs armes, et particulièrement à leurs sabres, signes distinctifs de la naissance. Un noble ruiné vendra tout ce qu'il possède avant de se priver de ses deux sabres. On conserve dans la maison les vieilles armes qui pendant plusieurs générations ont passé de père en fils; on en raconte avec orgueil la sanglante histoire : accorder à un ami de la famille la permission de les toucher, est une marque de haute confiance; celui qui en est l'objet se met à genoux, s'incline profondément, et porte respectueusement à son front avant de l'examiner l'arme enveloppée d'étoffes précieuses. Le petit sabre a souvent sur son fourreau deux accessoires : d'abord un petit couteau, qui n'est guère qu'un coupe-papier utile au Japonais lettré; de l'autre côté, une aiguille portant une marque particulière ou chiffre. Lorsque pendant le combat le guerrier tue un ennemi de distinction, il lui plante cette aiguille dans la tête, pour reconnaître sa victime au milieu des morts après l'action.

On sait que c'est avec l'un de leurs sabres que les nobles japonais s'ouvrent le ventre, lorsqu'ils sont condamnés à mort ou même simplement mus par de certains principes d'honneur. C'est le sabre court que l'on emploie pour se faire au ventre une incision en croix allant jusqu'aux intestins, mais pas au delà, de peur qu'ils ne s'échappent, ce qui serait une grande faute; lorsque le patient en est arrivé à ce point, un ami lui fait sauter la tête d'un seul coup de sabre. L'ouverture du ventre s'exécute avec élégance, solennité, et beaucoup d'adresse. Les jeunes gens de l'aristocratie sont tous formés pour cette opération par des professeurs spéciaux.

Les paires de sabres reçoivent une décoration uniforme. Tous les samourais s'étudient journellement dès leur bas âge au combat corps à corps, aussi bien à la lance qu'au sabre à deux mains, au glaive et au couteau. On se sert pour cet exercice d'un jeu de bâtons en bois représentant des sabres, et, pour simuler le combat à la lance, de tiges de bambou tamponnées à l'extrémité. Le costume d'escrime, n° 31, se compose d'un plastron en plaquettes de bois disposées en rangées reliées par des lacets. Ce plastron forme une cuirasse qui se prolonge par trois espèces de tassettes faisant office d'une braconnière à jeu libre, tassettes épaisses faites de tresses serrées et posées, au-dessous de la cuirasse et avec celle-ci, par-dessus une tunique matelassée, ouverte par devant, descendant au haut du genou. Cette défense est disposée sur la robe de laine,



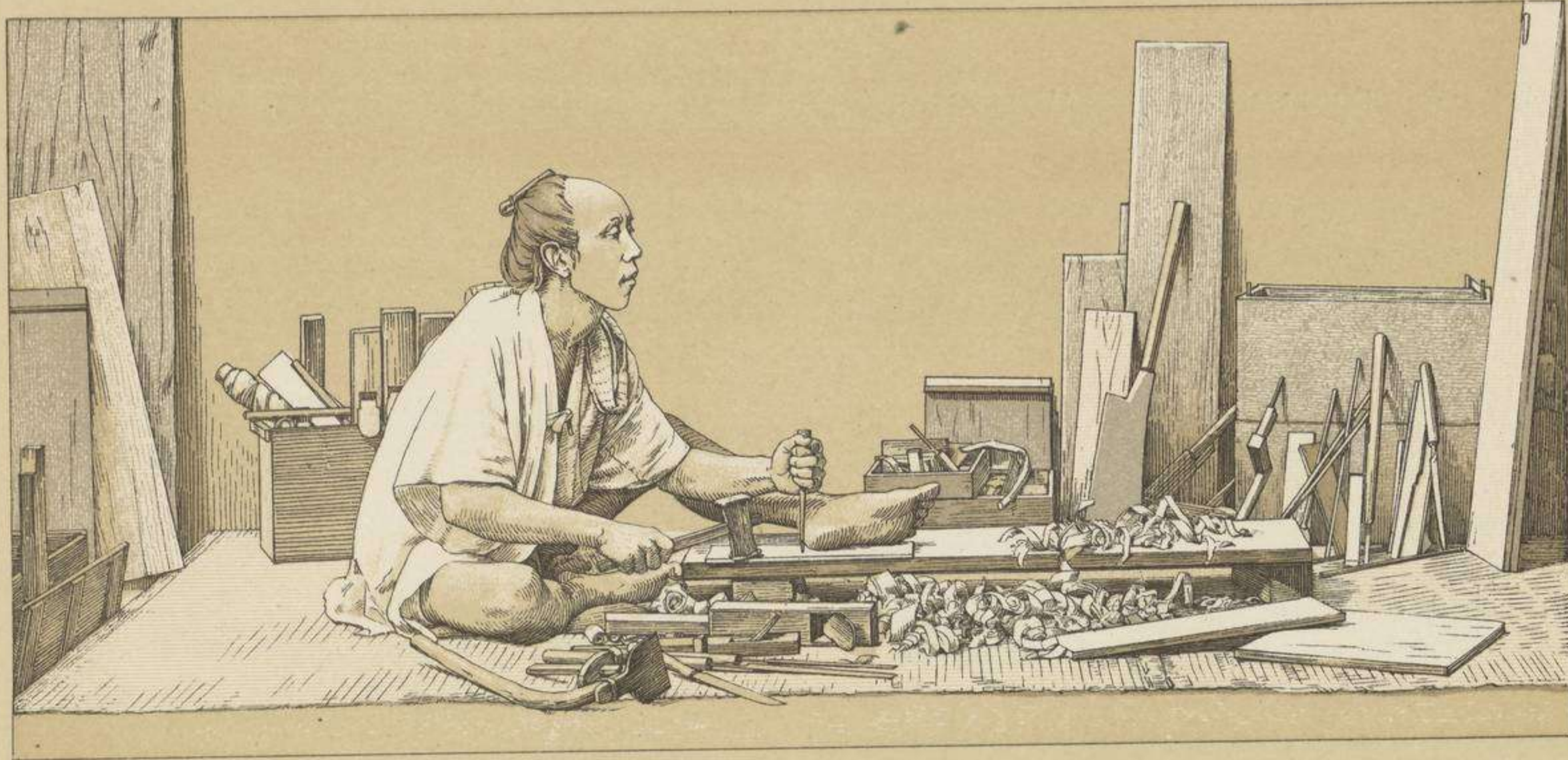
JAPAN

JAPON

JAPAN

Nordmann lith.

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS



JAPON

JAPAN

JAPAN

AZ

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Waret del.

dont les manches et la jupe sont relevées pour la liberté de l'action. Les bas sont collants. La chaussure est une espèce de bottine souple en laine, liée par un cordon qui passe entre les doigts du pied en isolant l'orteil. Les gants de combat, sans autre division que celle du pouce, sont épais, matelassés, et se prolongent en un avant-brassard de soie tricotée, maintenu par un bracelet sur leur long poignet. Le masque grillagé, et solidement renforcé en avant dans le sens vertical, est en acier; il est lié à un capuce de tricot posé sur le bandeau de tête et assuré en place par une cravate de soie qui enserre en même temps une pièce matelassée divisée en trois parties, tenant lieu d'un petit gorgerin et d'ailettes.

Ce costume est aussi celui des dames japonaises qui s'exercent à l'escrime. Parmi les exercices à leur usage, il y a une escrime où l'arme employée est une lance en fer recourbé, du genre de celle des faucheurs polonais; elles la portent la pointe penchée vers le sol et la manient réglementairement dans une série d'attitudes, de poses, de mouvements cadencés, qui fourniraient de charmants motifs de ballet, dit M. A. Humbert en parlant de ces passes d'armes féminines. Ces amazones se servent aussi avec beaucoup d'adresse d'une sorte de serpette retenue à leur poignet par un long cordon de soie. Cette arme est destinée à être lancée à la tête de l'ennemi, puis immédiatement retirée à l'aide du cordon.

N° 8. — Général d'armée.

Ce guerrier est monté sur un cheval harnaché en guerre. La tête porte un chanfrein laqué imitant un dragon cornu à l'œil menaçant; une cuirasse en plaques métalliques couvre le cou et la croupe; le détail du système de cette défense se voit au n° 9; on peut s'en rendre un compte facile, la réduction étant seulement de moitié. Chaque plaquette, en composition laquée et dorée, dont les bords relevés forment un cadre en biseau et dont le milieu est relevé en bossette, est percée de huit trous par lesquels passe le cordonnet qui l'attache sur le fond de soie rouge. L'intervalle existant entre les plaquettes alignées en quinconce suffit pour assurer le jeu parfait de cette couverture défensive, d'un aspect magnifique, dû à des moyens simples et des plus pratiques, comme les Japonais excellent à les trouver. — Les flancs du cheval sont garantis largement par des cuirs à ornements dorés; des garnitures en soie rouge relèvent le tout. Le frein du mors est tout particulier : c'est un cercle de fer traversé en croix, à la base de laquelle est engagé un anneau à jeu libre qui sert de tête à la branche de contraction simplement droite. Le mors est lié au frein de la même manière. Les guides sont en mousseline mi-partie noire et blanche à raies bleues.

Le déguisement de la physionomie du cheval auquel le chanfrein donne un aspect farouche, féroce, se complète par l'accompagnement ordinaire de deux palefreniers, les bétos, qui tiennent les guides de chaque côté, affectant dans les marches de calmer la vivacité de la monture avec leur *chai, chai!* doucement, doucement! qui flatte le cavalier aimant à faire croire que son cheval est d'une ardeur telle qu'il ne faut pas moins des efforts combinés de deux hommes pour le contenir. S'il est des chevaux vifs au Japon, et des Japonais qui soient bons cavaliers, le train ordinaire du cheval, allant le plus souvent au pas, ne nécessite nullement cet appareil, et les chevaux, dont on enveloppe soigneusement les pieds avec des tresses de paille, brodequins de route, dont on n'oublie jamais d'emporter une provision, que l'on remplace immédiatement dès qu'il y en a un d'usé ou de perdu, sont d'habitude peu turbulents. S'il est vrai que leurs flancs soient d'une sensibilité excessive à l'éperon, on voit ici que le cavalier armé en guerre n'en est point pourvu et ne saurait, d'ailleurs, en faire usage à travers le large flancard de cuir tombant de la selle. Son pied, déchaussé de la sandale, pose simplement sur l'étrier de fer laqué en forme de babouche turque, suspendu par un cordon de soie. Cet étrier, dans lequel le pied ne saurait s'engager, évite au cavalier l'un des périls de la chute; mais en somme, s'il est commode pour la marche, le pied, qui peut en glisser, s'y trouve insuffisamment assuré pour le combat. A lui seul, cet étrier démontrerait qu'il faut voir dans le cheval plutôt une monture de parade que toute autre chose. L'officier japonais

monté et cuirassé mettait autrefois un légitime orgueil dans les accessoires de sa selle, dans les cordons, les tresses et les houppes de soie, les arçons et les étriers en laque. L'armure du général est noire à ornements laqués en relief; elle est relevée de bronze ciselé de la plus grande finesse d'exécution. Le casque, qui est l'ancien casque national, est une calotte à côtes en acier, munie, sauf sur le front, d'un rebord s'épanouissant en S de chaque côté de la tête, et qui s'additionne d'un avant-toit dans le genre de celui du casque grec et d'un couvre-nuque articulé, qui sont des pièces détachées que l'on y fixe avec des cordonnets de soie. La figure isolée, n° 7, est l'avant-toit par-dessus lequel se trouve ajouté un ornement en métal doré formant fronton. Le couvre-nuque est confectionné selon le système général de l'armure, avec des plaquettes de tôle en rangées reliées entre elles par des tresses de soie. Cette défense de tête se complète, d'ordinaire, par le masque de cuivre noirci, plus ou moins grimaçant, menaçant, que l'on peut voir entre autres au n° 14, dont le casque, de même caractère que celui du général, est en outre additionné d'une espèce de gorgerin.

Le système général de l'armure est un fond de cuir (voir cet envers au n° 10), rappelant la broigne et la confection des brigantines; des petites plaquettes de tôle de forme rectangulaire y sont disposées en rangées sans se recouvrir les unes les autres, en s'isolant au contraire pour ne pas nuire à la souplesse. Ce cuir est traversé par les cordons de la soie qui y lie la partie supérieure de l'armure. Les nœuds de ces cordons se succèdent régulièrement. L'intervalle léger qui existe entre les rangées des petites plaquettes laquées de la partie supérieure, accolées par le travers, de manière à former une brisure continue dans le sens horizontal, procure à la pièce d'armure une articulation des plus élastiques. Quant au lacs des liens de soie auquel est dû cet avantage, il est si compliqué qu'aucune arme de combat ne saurait défaire ces milliers d'attaches, toute frêle que soit chacune d'elles. Le recouvrement est ici en laque noire, les liens sont de soie blanche, et leur symétrie tranchante apparaît comme un point de broderie.

Au bras gauche pend l'éventail de guerre, armorié du globe solaire national, insigne du commandement. Au masque absent, il faut ajouter à cette figure les sabres qui manquent également. Ce cavalier pourrait être revêtu du manteau flottant sans manches, le *djinn-baori*, que la plupart des chefs portent par-dessus la cuirasse.

N° 13. — Officier d'archers.

L'armure en fer vernissé est remarquable; le dragon symbolique du Japon y figure, repoussé dans le métal. L'éventail de guerre de cet officier n'est point de ceux qui se ferment; cet insigne du commandement est armorié d'un globe solaire accompagné de nombreuses inscriptions. L'arc est en bois laqué, ainsi que le carquois.

N° 14. — *Chef japonais.*

Nous manquons d'indication précise sur le caractère de ce soldat, dont l'accoutrement annonce une rusticité qui ne se rencontre pas parmi les autres. Les armes sont toutes du caractère le plus pur du classique japonais; les jambes sont entièrement nues sous les pans de la cuirasse, les pieds sont chaussés de la sandale de cuir, simple semelle grossièrement attachée comme la sandale antique.

N° 18. — *Officier appartenant à l'armée du prince de Jodo Jamatia, dont les armoiries figurent sur le casque et les gantelets.*

Le casque à oreilles de crins est orné d'une tête de dragon. Dans le dos de la cuirasse est fixé le petit étendard, dont la hampe se complète d'un léger appendice en potence qui assure au drapeau rectangulaire son développement libre du reste. Cette façon de porter le guidon attaché au dos et flottant plus ou moins haut, en déployant au vent les armoiries dessinées en couleurs éclatantes, n'a pas besoin d'explication. Le porte-étendard veut pouvoir défendre lui-même son drapeau; il se l'attache au dos pour conserver l'usage de ses deux mains. Si ce n'est pas là une façon commode, c'est au moins une noble façon de faire face à l'ennemi.

La cuirasse de cet officier est faite de lames d'acier se recouvrant successivement, rivées par des clous d'or, selon l'ancien système européen dit à écailles d'écrevisse. Le système général des pièces articulées est conçu comme on le voit au n° 16 : les rangées se succèdent en obliquant légèrement en sens contraire l'une de l'autre. Les jambières sont exactement de la nature de l'exemple n° 34, faites de mailles revêtues à l'extérieur, liant la genouillère en une pièce métallique dont le n° 17 donne le dessin. Le masque s'additionne ici de moustaches blanches pour être plus apparentes.

N° 21. — *Autre officier, tenant à la main l'éventail de fer du commandement.*

Le casque est plus élevé que les précédents et orné de deux espèces de cornes; il est doré. Le masque est en acier noirci sur lequel ressortent les épaisses et longues moustaches blanches. Cet officier porte le guidon armorié à la hampe de bambou fixée au dos (voir l'attache de fer qui fixe cette hampe sur la dossière de la cuirasse, à côté de la hallebarde d'honneur). Le système général de cette cuirasse est celui des plaquettes métalliques rectangulaires, fixées sur le cuir par un ou deux nœuds de soie. Le métal est doré, la soie rouge. Les bras sont défendus par la maille revêtue de fer laqué noir. Le gantelet, avancé sur la main et dont la division recouvre aussi le pouce, est articulé à la hauteur de la naissance des doigts, au moyen des lacis de soie, selon l'usage ordinaire. Les jambes sont défendues par la maille de fer revêtue de soie, et des jambières laquées. Le soulier est en cuir. Nous avons dit que l'espèce de hallebarde qui se trouve à côté de ce personnage est une arme d'honneur dont il se fait précéder et qui indique son importance.

N° 22. — *Soldat.*

Cet archer porte une cervelière de fer, sur laquelle est posé un chapeau rond, de forme conique, en laine. L'espèce de grande bavière servant de couvre-nuque qui ne laisse apparaître que le milieu du visage est confectionnée, ainsi que la défense du torse et les demi-manches, d'une maille de fer fixée sur fond de laine. Toutes les pièces du vêtement sont en laine, y compris la ceinture, et excepté le pantalon qui est en soie. Les jambières sont faites de mailles de fer laqué noir revêtues de bandes de cuir laqué rouge. L'arc, le carquois, les flèches, les fusées et les fourreaux des sabres sont vernissés, laqués de noir. La bretelle du carquois est en soie, ainsi que l'attache des jambières. La sandale aux rubans de laine n'est qu'un tressé de joncs.

N° 28. — *Noble japonais, revêtu de l'armure.*

Ce magnifique spécimen de la cuirasse d'acier est un de ces ouvrages dont le travail se rapproche de l'orfèvrerie. C'est surtout sur les armes des yakounines que l'on rencontre au Japon les merveilles de gravure, de ciselure et d'alliage de métaux; on y emploie tour à tour l'or, l'argent, l'acier, le cuivre, le bronze et la composition connue sous le nom de *métal de Sawa*. C'est de Yédo, principalement, que sortent les métaux les mieux travaillés. Ce qui est dit ci-dessus nous dispense d'insister sur cette belle armure, de physionomie si analogue à l'armure européenne, avec les passe-gardes de ses épaulières. Ce que l'on peut voir ici, ce sont les gros cordons et nœuds de soie dont l'armure est liée. On y peut apprécier en même temps l'extrême souplesse des pièces articulées par les lacis de soie dont il a été parlé, et qui ont un jeu si aisé, si large, sans que cela nuise à leur ténuité, que les rangées peuvent se détacher en étages très distincts, selon la forme du membre recouvert, comme on l'observe ici, à l'épaulière de droite. Selon l'habitude cette épaulière est faite de bandes ou plaquettes de tôle laquée reliées par des tresses de soie, et les bras sont défendus par la maille de fer revêtue de soie dans toute la longueur de la manche; défense complétée par des arrière et avant-brassards en plaquettes, divisés pour la liberté de l'articulation. Le gant de combat ne recouvre que le dessus de la main, et ne saurait entraver le jeu des doigts. Enfin, une dernière observation, l'élasticité procurée par l'extrême division des parties métalliques des pièces volantes de l'armure et leurs innombrables liens de soie est telle que, par exemple, la braconnière divisée en trois parties, dont les deux latérales couvrent les cuisses de l'homme debout, se rejettent facilement en arrière lorsque le guerrier assis veut se soulager de leur poids.

Nos 6 et 25. — *Hommes du peuple.*

Les bétos, palefreniers, porteurs sur les épaules, passeurs de gués, exerçant leur métier de père en fils, coolies, coureurs, sont tatoués avec une profusion rare. Lorsqu'un homme est véritablement bien tatoué, il n'y a pas un seul pouce de son corps qui ne présente quelque partie d'une image. On voit à celui-ci un énorme crabe sur le dos, une jolie petite maison sur la poitrine; il est assez élégant d'avoir des poissons rouges qui s'ébattent négligemment entre les épaules. Le tatouage le plus généralement répandu parmi les coolies des grandes cités japonaises n'admet que des sujets héroïques, tels que la lutte du héros de Yamato contre le dragon. Celui-là se trace en bleu. Les tatouages rouges présentent un aspect repoussant; il semble qu'on ait soigneusement arraché la peau pour tracer le dessin. Si l'effet général n'est pas agréable, il est au moins parfaitement décent, car la peau cesse d'avoir l'air d'être nue, et même ne ressemble plus à de la peau; on croit voir un costume d'arlequin, surtout lorsque le tatouage réunit les couleurs bleue, rose et noire, ce qui est fréquent sur le coureur, dont les peintures représentent surtout des femmes de demi-grandeur naturelle, des fleurs, de riches étoffes. Les bétos, généralement très bien faits, mettent beaucoup d'amour-propre à bien remplir leur profession. Lorsqu'ils sortent avec leur maître, ils portent la légère jaquette bleue, sont coiffés d'un mouchoir de même couleur, et leurs pieds sont chaussés de sandales. Mais à mesure que les allures deviennent rapides, le bétou quitte ses vêtements les uns après les autres, les mettant sous son bras.

Le mode de transport le plus usité à Yédo est le *djiuriksha*, le petit cabriolet suspendu, légèrement construit, qu'un homme mène au petit trot, et auquel quelquefois, pour plus de rapidité, on en attelle un second en flèche. Ces coureurs qui filent rapidement en dérangeant les passants auxquels ils murmurent leur « *go-man-nassai* » (pardon) étalaient jadis leurs torsos nus et couverts de magnifiques tatouages, ne conservant que le « *fundoshé* » enroulé autour de la ceinture. Il paraît

que, la pudeur britannique s'étant alarmée de ce spectacle, ou, dit-on encore, la nation anglaise ayant des cotonnades à vendre, la police japonaise à Yédo force aujourd'hui les coureurs à se vêtir d'une méchante veste de coton bleu. Malheureusement ce calicot, bien vite baigné de sueur, se refroidit sur les épaules, et les fluxions de poitrine font des ravages effrayants. On compte près de 50,000 djiuriksha à Yédo seulement, et la profession de traîneur comme celle de cocher à Paris, sert de refuge à une foule de déclassés qui en vivent, et qui le plus souvent en meurent, dit M. Georges Bousquet. Ce coolie a le crâne rasé, et la touffe rigide liée par un cordon de papier, que les anciens Japonais portaient sur le haut de la tête.

N° 30. — *La bannière des pompiers.*

Avec les maisons en bois du Japon on comprend combien les incendies sont redoutables. Les maçons, charpentiers et beaucoup d'autres ouvriers sont, au nom de la loi, embrigadés dans le corps des pompiers; ils ont une grande habitude des travaux de sauvetage, et

s'en acquittent, selon M. Rodolphe Lindau, avec autant de zèle que de courage.

Dans chaque maison de Yédo l'on trouve des pompes à incendie, et devant presque toutes les portes on remarque de grandes cuves remplies d'eau, qui sont là pour servir en cas de sinistre.

La plupart des pompiers ont le casque en cuir laqué. L'arme principale est un long croc en bois cerclé de fer dont le pic aigu s'enfonce facilement dans les poutres; la portée et le tranchant de cet instrument de démolition et de sauvetage lui permettent d'atteindre les objets au milieu des flammes. L'étendard de la compagnie est une sorte de pique surmontée d'une boule de métal, autour de laquelle flottent des petites banderoles de papier. L'habitude, aussitôt l'échelle appliquée contre la maison incendiée, est que le porte-étendard monte sur le toit et plante l'étendard à l'endroit où le feu doit être coupé. C'est un point de repère au milieu de la fumée et de la confusion. Les banderoles sont le criterium du courage de la compagnie; on ne doit, en effet, quitter la sape qu'au moment où toutes les banderoles étant brûlées, il devient évident que la place n'est plus tenable.

PLANCHE AZ.

Parmi les motifs de cette planche, il en est plusieurs qui se rattachent à la description ci-dessus. Le portefaix si volumineusement chargé, complète la signalétique du Japonais aux pieds petits, aux mains fines, encore sensibles dans les derniers rangs du peuple. Habillé, le Japonais semble souvent bien proportionné; mais lorsqu'on le voit dans la quasi-nudité du coureur, ou dans le costume des humbles métiers, on s'aperçoit que le haut du corps robuste repose sur des jambes petites et grêles, et que la tête, généralement grosse et quelque peu enfoncée dans les épaules, n'est point en rapport avec la taille.

L'étrier en fer laqué appartient aux détails de l'armement du général japonais, n° 8, de la planche précédente.

Des deux sabres, le plus court est garni de deux petits couteaux placés de chaque côté du fourreau, dans lequel les lames sont introduites. Ces couteaux, trop exigus pour avoir le caractère d'armes, sont de ceux dont le Japonais lettré aime à être pourvu; ils ne doivent d'ailleurs pas être inutiles lorsqu'il s'agit de réparer les avaries que peuvent subir les nombreux cordons qui entrent dans l'adoubement du guerrier. Ce joli sabre court a un pommeau fixé par le lacet de soie dont la poignée est entourée; l'anneau inférieur de cette poignée, la garde, la bouterolle du fourreau, les manches des couteaux, sont de ces ornements où les Japonais excellent à mélanger le fer, l'acier, l'argent, le *chibouchi* et le *shakudo*, le bronze, en les ciselant, ou les incrustant les uns dans les autres. Le sabre à deux mains, sans ornements, dont la poignée est garnie de tresses de soie entrelacées, et qui a un fourreau de peau de serpent, est une de ces armes dont la valeur est dans la trempe de l'acier. Celui qui l'achète doit pouvoir compter sur elle; elle ne reste pas vierge entre ses mains, et en attendant l'occasion de la plonger dans le sang humain, le Samourai, qui en est devenu possesseur, l'éprouve sur des animaux vivants ou, mieux encore, pourvu d'une autorisation supérieure, sur des cadavres de suppliciés; on s'exerce alors à trancher, taillader et pourfendre, jusqu'à ce que l'on ait acquis assez de force et d'adresse pour couper à la fois, par le milieu du torse, deux cadavres liés l'un à l'autre. C'est dans la cour de son habitation, les corps étant attachés en croix ou mis sur des chevalets, que le Samourai se livre à cet exercice.

L'espèce de damier, avec lequel deux bourgeois, mari et femme, se distraient au jeu en prenant le thé, est monté sur quatre pieds pour convenir à la vie sur les nattes. Les pions ronds se partagent en blancs et noirs comme les nôtres; mais on ne voit point de cases de distribution sur la tablette.

Après les chefs-d'œuvre de bronze et de porcelaine, le triomphe de l'industrie japonaise est la fabrication des meubles et des ustensiles en bois laqué. Le cabinet représenté est un de ces *kotons* laqués de vernis du Japon, enrichis d'arabesques, de figures, pour lesquelles on emploie l'ivoire, la nacre, l'écaille, la porcelaine, l'argent et même l'or, incrustés par des mosaïstes de la plus merveilleuse adresse. L'ébéniste y introduit une quantité de divisions en boîtes contenant l'attirail de la toilette du corps, les papiers pour la correspondance avec les ustensiles pour écrire, peindre; d'autres sont des boîtes pharmaceutiques avec la trousse de l'opérateur. Certaines recèlent même des objets du culte public ou privé. Enfin la disposition en étagères permet d'ajouter à la décoration intime du meuble des bibelots de toute sorte, que leur mobilité permet de changer.

L'ébéniste que l'on voit à son travail semble un des artisans de ces cabinets où le Japonais montre tant de goût en même temps qu'une connaissance approfondie des ressources de son métier. Cette façon aisée de travailler accroupi sur la natte, en se passant du valet du menuisier pour maintenir en place la plaquette de bois à ouvrir, est bien caractéristique; ces gens habiles savent se servir à merveille des pieds comme des mains. Cet artisan d'un joli métier rappelle cet autre vieil ouvrier, vu par M. A. Humbert, à Yédo, tout nu, accroupi sur une natte, tirant le soufflet de sa forge avec l'orteil du pied gauche, et martelant en même temps de la main droite, sur une enclume, la barre de fer tenue par la main gauche.

Documents photographiques.

Les n^{os} 2, 3, 4, 6, 14, 25, 28 et 30, l'ébéniste, le porte-faix, le bourgeois et sa femme jouant aux dames sont des reproductions de photographies d'après nature.

Les n^{os} 13, 21, 22 et 31 font partie de la remarquable galerie ethnographique organisée au Musée d'artillerie de Paris par M. le colonel Leclercq. C'est également de ce musée que proviennent les études fragmentaires de la planche double.

Les n^{os} 8 et 16 de cette même série, les sabres de la planche AZ, dont le plus court faisait partie de la magnifique collection spéciale de M. Montefiore, ont figuré au *Musée historique du costume* et au *Musée rétrospectif du métal*. (Expositions de 1874 et de 1880 faites à Paris par les soins de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.)

Le cabinet en bois laqué, appartenant à M. Dutuit, est tiré de *l'Art ancien*, photographié par M. Franck.

Voir pour le texte: La Chine et le Japon, par Laurence Oliphant. — Le Japon illustré, par M. Alp. Humbert, Tour du monde, 1866-67-68. — Un Voyage autour du Japon, par M. Rodolphe Lindau (1864). — Le Japon de nos jours, par M. Georges Bousquet. — Une campagne sur les côtes du Japon, par M. Alfred Roussin (1865). — Les Armes et les armures, par Paul Lacombe. — Le Japon, par le colonel du Pin. — Le Japon en 1867, par M. J. Layrle.





JAPON

JAPONAIS DES DIVERSES CASTES

1	2	3	4	5
6	7	8	9	

Les Japonais diffèrent essentiellement des Chinois, qu'ils font d'ailleurs profession de mépriser. La Chine est un pays d'égalité; chacun, sauf les fils des *tankadères* ou femmes de bateau, peut, grâce aux examens, y devenir mandarin et aspirer aux honneurs. Au Japon, la population est divisée en castes d'un caractère identique à ce qui se voit chez les Indous. On n'y peut sortir de la classe où l'on est né, sauf de rares exceptions, les tentatives de ce genre étant mal vues par l'opinion publique. On attribue à cette organisation, au manque d'ambition qui en résulte, l'air de quiétude, de complète satisfaction que l'on remarque chez les Japonais, et jusqu'à la gaieté expansive qui est comme le fond de leur caractère.

Il y a neuf classes. Le prince ou *daïmios*, les nobles, les prêtres et les militaires, forment les quatre premières. Ils ont le droit de porter deux sabres. Dans la classe des lettrés comprenant les médecins, on n'a droit qu'au port d'un sabre unique. Les négociants, quelle que soit leur importance, les artisans, paysans, coolies et matelots qui composent les dernières castes, ne peuvent, en aucun cas, porter des armes. Sont hors castes, les mendiants ou *kotsedjikis*, les *hettas* et les *christans*, ces derniers, descendants des anciens chrétiens, confinés dans certains quartiers et traités à peu près comme l'étaient les Juifs en Europe au moyen âge.

En somme, cela constitue deux sociétés en présence : l'une armée et privilégiée, l'autre désarmée; un joug de fer pèse sur le pays; le gouvernement, d'essence conquérante, est militaire et féodal. Quoique ce très ancien ordre de chose tende, de nos jours, à se modifier, et que le temps semble passé où les extorsions et les brutalités des gens à deux sabres demeuraient le plus souvent impunies, quoique une réforme moderne autorise et même invite les nobles à cesser de porter leurs armes, il semble que le port du sabre, de deux sabres lorsqu'on en a le droit, doive être encore d'une certaine durée. Cette arme est à la fois l'emblème de la vaillance et des titres de noblesse. Le jeune garçon qui commence à porter la ceinture dès l'âge de trois ans et qui, à sept ans, s'il est samouraï, prend les deux sabres, insignes de sa caste, aura bien de la peine à s'en passer; il est habitué de si bonne heure à ces marques ostensibles de l'importance de sa noblesse! Lorsqu'un fils de samouraï est encore trop jeune pour qu'on puisse lui passer des armes à sa ceinture, c'est le *coskei*, le domestique, qui l'accompagne à la promenade, ou même une grande sœur, qui le suit respectueusement, à quelques

pas, en tenant par le milieu du fourreau son sabre, approprié à la taille du personnage, et non de bois et de fer-blanc, mais bien confectionné à lame très tranchante; à quinze ans, âge de la majorité, ces armes enfantines sont échangées contre les sabres éprouvés, glorieux, transmis par la famille.

Il est dans le génie de la nation japonaise de viser à la simplicité. La séparation conventionnelle des classes qui ne repose pas, d'ailleurs, sur des différences essentielles de race, n'empêche pas les *yakounines*, les artisans et les cultivateurs d'avoir les mêmes habitudes, le même mode de vivre. Toute la population se sert du même vêtement, le *kirimon*, la robe ouverte, un peu plus longue pour les femmes que pour les hommes, croisée sur la poitrine, et retenue par une écharpe de soie posée en ceinture, étroite pour les hommes, large et nouée bizarrement derrière le dos pour les femmes. Les pardessus, le pantalon masculin, les justaucorps, la chaussure de toile divisée au pouce pour le passage de la bride de la sandale en paille tressée à l'usage du peuple, ou du socque en bois, usuel pour tous, tout cela est, pour ainsi dire, de même modèle, de même coupe. La soie, qui naguère était ordinairement et exclusivement portée par la noblesse, est devenue d'un usage moins général depuis l'arrivée des Européens.

Le costume des hommes se compose d'un pantalon serré au mollet, d'une ou de plusieurs casaques, le tout en toile de coton blanc pour le peuple, en étoffe de soie gris bleuâtre pour les nobles. Les ouvriers ont, sur leurs casaques, des insignes indiquant le métier qu'ils exercent, ou la corporation à laquelle ils appartiennent. Le pantalon que portent les nobles est très large, aux couleurs voyantes, court et laissant à découvert une partie du mollet. Quand ils sont en cérémonie, le bas de la jambe et le pied sont complètement nus. Pendant la saison rigoureuse, on porte des bas en étoffe de coton, toujours divisés pour le passage près du pouce du cordon blanc de la sandale. Les Japonais affectionnent les vêtements sombres. L'inévitable *kirimon* ou kimono, la longue robe à manches, se drape, se roule, se retrousse, se replie, selon les nécessités du travail ou les exigences de la température. Les Japonais ne portent pas de linge de corps, mais ils se baignent tous les jours. Ils se rasent la barbe de deux jours l'un. Les gens de la classe bourgeoise ne sortent jamais sans justaucorps et sans pantalon. Les nobles ne s'habillent richement que pour aller à la cour ou faire des visites de cérémonie.

Les dames mariées, aux sourcils arrachés, aux dents noircies par la limaille de fer détrempée de saki, au visage sans fard, sans aucun ornement dans leurs cheveux, ne portent pas d'étoffes claires ou de couleurs éclatantes parmi leurs vêtements. Les femmes ont, pour tenir lieu de chemise, une tunique de crêpe de soie rouge que n'ont pas les hommes. Une des coquetteries des dames c'est d'avoir soin, en arrangeant les robes successives, de laisser passer autour du cou des lisières de chacune d'elles, de façon qu'on puisse voir le nombre de vêtements qu'elles portent.

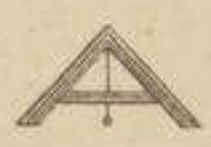
Tous les habits japonais, soit d'hommes, soit de femmes, s'attachent avec des cordons de soie. En hiver, on met un ou plusieurs manteaux ouatés. En définitive, sauf à la cour et dans les fêtes solennelles, les Japonais ne connaissent pas d'autre règle, concernant le vêtement, que celle de s'habiller et de se déshabiller à l'aise, en laissant aux voisins la liberté la plus absolue d'en agir de même.



JAPON

JAPAN

JAPAN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Urrabiétta lith.

N° 1. *Yakoumine* (*Yakou*, emploi, *nine*, homme) en tenue de cavalier.

— Les yakoumines sont des officiers de police de la classe moyenne de la noblesse; ce sont eux qui servent de guides aux voyageurs, faisant l'office de gendarmes; leur casaque est généralement décorée de figures emblématiques. Celui-ci semble être de Yokohama, où, dit M. Layrle, en racontant un incendie, « on les reconnaît au milieu de leurs hommes d'armes à leur casque en métal blanc et or, dont les mille pointes brillent à la lueur des flammes, et à leur petit manteau de drap rouge. » Les Japonais, qui vont si souvent tête nue, se la couvrent toujours pour aller à cheval; les militaires, ainsi qu'on le voit, s'enveloppent même la tête sous le casque avec grand soin. Ce cavalier porte un vêtement désigné comme propre aux officiers japonais : « le large pantalon de soie qui ne ressemble pas mal à un jupon, » comme le montre M. Alphonse Humbert. Cette jupe, ici fendue sur le devant dans toute sa hauteur et laissant de larges ouvertures aux hanches, se trouve parmi les pièces du costume des anciens archers, planche Japon, ayant pour signe le Télescope; seulement elle est plus courte et ces archers la portent sous la robe liée à la jambe.

N° 2 et 3. *Officier supérieur du taïkoun* en tenue de ville; *jeune fille de sa domesticité* lui présentant, pour la sortie, des sandales de paille montées sur patin de bois (on ne garde jamais d'autre chaussure que les bas dans les appartements). — Ce fonctionnaire du rang des daïmios est coiffé du très antique bonnet de feutre assuré sur la tête par un bandeau lié; cette coiffure appartient à la caste. Le surtout de gaze de soie empesée s'étalant au delà des deux épaules en forme d'ailerons, propre aux fonctionnaires du taïkoun, semble avoir au Japon la même signification que l'étole ecclésiastique a chez nous, c'est-à-dire être l'emblème du joug. La figure de jupon qu'a le pantalon est d'autant plus accusée ici que ce vêtement, non fendu par devant, n'offre pas non plus de division pour les jambes. Ce seigneur est pourvu de la paire de sabres d'une longueur inégale, de même décor, selon la règle : celui dont on se sert à deux mains, et celui de la merci; on voit souvent dans le combat les deux mains armées de ces sabres, à la manière de ceux qui chez nous se servaient simultanément de l'épée et de la dague. La manche de la robe couvre le bras; mais, fendue dans sa hauteur, elle peut être rejetée entièrement sur l'épaule de manière à dégager vivement le bras armé.

N° 4. *Dame en tenue de ville*. — Nous ne relèverons dans ce costume, dont les couleurs sombres sont de celles qui conviennent à la femme mariée, que ce qui concerne la robe courte mise en pardessus et flottante. Les manches n'étant point passées, on voit ici l'aspect de cette partie du vêtement, les seules poches des Japonaises. Le large usage qu'elles font de ces poches ballantes si peu dissimulées est indiqué à la pl. Japon, ayant pour signe l'Équerre.

N° 5. *Yakoumine*, portant un surtout court passé sur la robe et pris dans

la ceinture, et aussi le pantalon en jupe, que l'on voit ici fendu par derrière dans toute sa hauteur. — La ceinture à plat porte l'insigne.

N° 6. *Japonais en costume civil*, avec les vêtements ouatés de l'hiver. — Celui-ci porte sur le devant de son pardessus, et très ostensiblement, des insignes corporatifs. Il tient d'une main les cordons noués de l'enveloppe d'une boîte légère, et sa main gauche fait un geste qui paraît une indication de la profession exercée par cet homme. Vraisemblablement on peut voir ici un médecin, de ceux qui exercent l'acupuncture ou appliquent des moxas. Dans les photographies d'opérants, le médecin japonais tient de la main gauche la petite torche dont il se sert pour les brûlures. L'espèce de désordre que l'on remarque dans la chevelure de ce Japonais convient aussi à la classe des médecins qui, souvent encore, laissent croître leur barbe.

N° 7. *Bourgeois en costume d'été*. — Il porte le large chapeau de paille, ou de lanières de bambou tressées en forme de parasol, et l'éventail, objet de première nécessité, où le négociant inscrira tout ce qu'il lui importe de se rappeler de sa journée. Les gens de la classe bourgeoise ne sortent jamais sans justaucorps ou robe courte et sans pantalon. Lorsqu'il pleut, le chapeau de bambou est remplacé par le chapeau de cuir bouilli.

N° 8. *Pèlerin*. — Le vêtement blanc est le signe du deuil au Japon; ceux qui vont en pèlerinage sur la haute montagne pour s'y purifier, le font aux frais de la charité publique; ils se revêtent de blanc, prennent en main la clochette du mendiant et le long bâton du marcheur. Dans une sacoche portée en bandoulière ils ont quelques livres; leur coiffure est le chapeau plat de bambou. Ces gens sont de ceux qui pratiquent le *sinto*, l'ancienne croyance des Japonais, qui survit à côté du bouddhisme et de la religion de Confucius, et est beaucoup plus simple que ces derniers. Les pèlerins vont aux temples des dieux Kamis pour se purifier; des relations coupables rendent impur, et aussi la mort de parents consanguins ou l'attouchement d'un cadavre. Le sang répandu, celui dont on se souille en mangeant de la chair d'animaux domestiques, rendent impur. L'expiation est plus ou moins prolongée. Les hommes portent le vulgaire chapeau de paille et laissent, en général, croître leurs cheveux et leur barbe. Les femmes se coiffent d'un mouchoir blanc. Si l'on n'entreprend pas un pèlerinage, on s'enferme dans les appartements en s'abstenant de certains mets et de toute distraction bruyante.

N° 9. *Japonais des classes privilégiées*, ainsi que le montre le port du sabre. — Ce costume convient aux jeunes gens du collège des interprètes, aux étudiants qui fréquentent certaine section de l'université de Yédo, auxquels on concède le rang d'officiers et le droit, qui en découle, de porter la paire de sabres. Le pantalon de soie en jupon est de même caractère. Il convient aux *Lonines*, les nobles sans emploi. Lonine, de *nine*, homme, et *lo*, négation, qui a perdu sa qualité d'homme.

Documents photographiques.

Voir pour le texte : Le Japon illustré, par A. Humbert (1870); — Le Japon, par le colonel du Pin (1868); — Un Voyage autour du Japon, par Rodolphe Lindau (1864); — Le Japon en 1867 (Paris, Claye); — La Chine et le Japon, par Laurence Oliphant, traduction de M. Guizot (1860); — Le Japon de nos jours, par Georges Bousquet (Paris, Hachette, 1877); — Promenades japonaises, par E. Guimet et Félix Regamey (Paris, Charpentier, 1878).



JAPON

COSTUMES CIVILS. — MOYENS DE TRANSPORT.

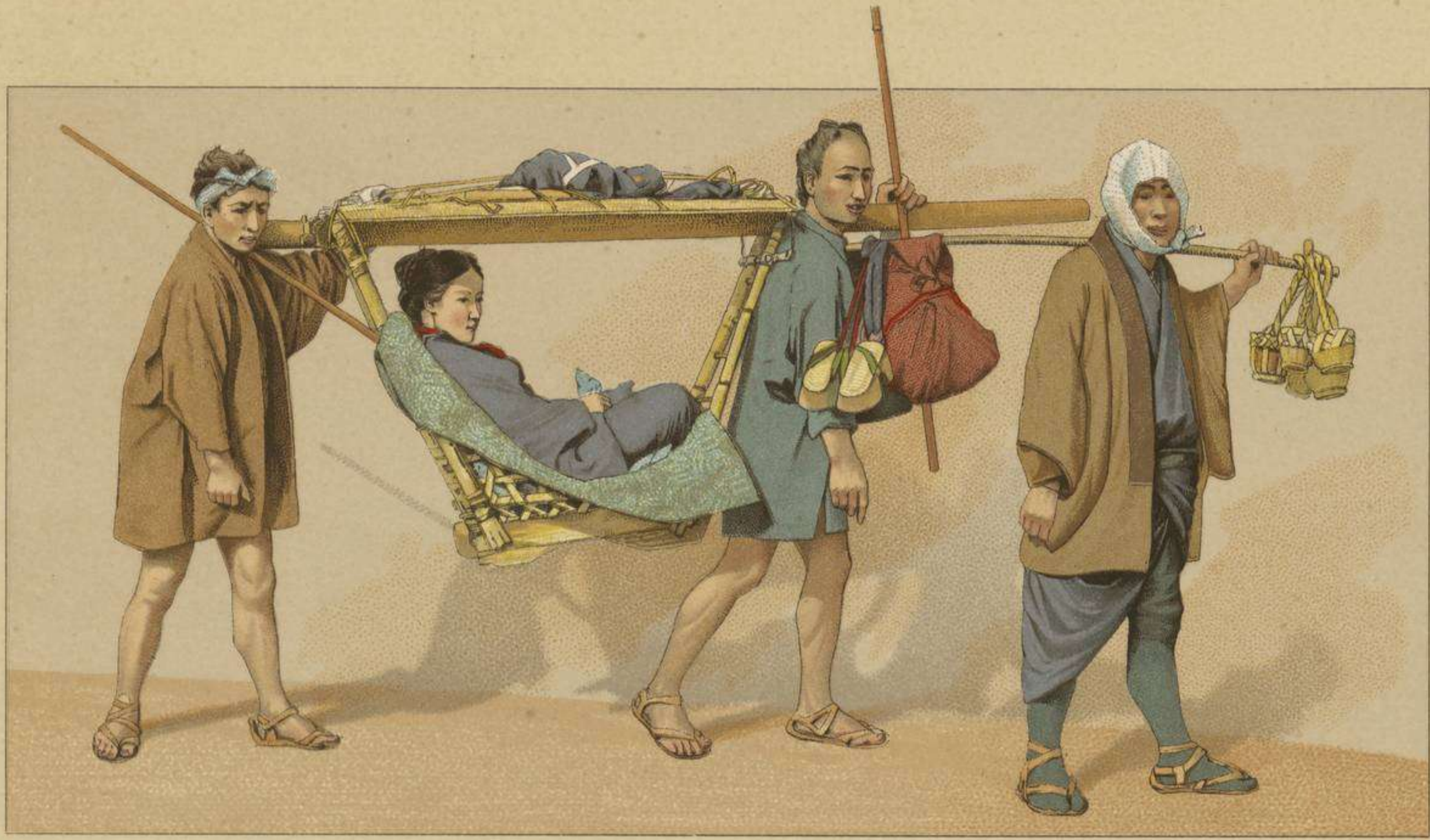
Les figures de cette planche appartiennent aux classes moyennes, sauf les porteurs du palanquin qui sont du bas-peuple.

Les hommes portent une chemise courte, un caleçon, des bas cousus, le tout en toile de coton, et des jambières qui se rattachent à la ceinture. Une robe ou une demi-robe couvre ces premiers vêtements et est couverte elle-même par une autre robe ou une veste. — Les chaussures consistent en pantoufles à semelles minces, très-chaudes et suffisamment imperméables, fabriquées sans distinction entre le pied droit et le pied gauche; parfois montées sur patins, ou réduits à la simple sandale, comme on peut le voir chez les porteurs aux jambes nues.

La manière d'arranger les cheveux des femmes varie de district à district, et l'usage des grandes épingles est très répandu. Leur col dégagé comme celui des hommes, la largeur des manches, l'ampleur de la ceinture, font de leur costume l'un des plus hygiéniques qui se puissent rencontrer.

Le costume des gens du commun est très réduit et très simple; ils se couvrent à peine et vont presque nus, ainsi qu'on peut l'observer chez les porteurs du palanquin.

(Reproduction d'après des photographies faites sur nature.)



JAPON

JAPAN

JAPAN



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Urrabieta lith.

